

**Dans les Champs du Pouvoir**



R.P.R.

BIBLIOTECA CENTRALA

A

UNIVERSITAȚII

DIN

BUCUREȘTI

No. Curent *30969* Format.....

No. Inventar..... Anul.....

Secția..... Raftul.....



LES ARTICLES RÉUNIS ICI EN VOLUME  
ONT PARU DANS LE JOURNAL *L'Homme libre*  
DU 5 MAI AU 13 JUILLET 1913

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés  
pour tous pays.

Copyright, 1913, by Payot et Cie

*Ino. A. 10112*  
*w. 30969*

G. CLEMENCEAU

# Dans les Champs du Pouvoir

*344460*

*34263*

TROISIÈME ÉDITION



DONAȚIUNEA  
EM. PORUMBAR

PARIS  
LIBRAIRIE PAYOT ET C<sup>ie</sup>  
46, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 46

1913

CONTRÔLE CENTRALĂ UNIVERSITARĂ  
BUCUREȘTI  
COTA 30969

1956

1961

D

Il a été tiré de cet ouvrage  
quinze exemplaires sur Hollande Van Gelder  
numérotés de 1 à 15

**B.C.U. Bucuresti**



**C34263**

RC 428/06

## PRÉFACE

L'article politique, d'intérêt passager, suit le sort de la feuille éphémère qui naît et meurt dans l'espace d'une journée. L'événement prend un autre aspect, un nouvel incident surgit. L'esprit volage du public s'élançe à d'autres points de l'horizon où celui-là doit le rejoindre qui veut se mesurer avec *le fait du jour*. Le coup d'aviron suit le coup d'aviron sur ce banc de galère, et la trace en est effacée aussitôt qu'apparue. Pourtant, si l'on pouvait fixer la représentation de la suite d'efforts, on aurait un moment de l'histoire d'une course aux idées.

Peut-être est-ce là mon excuse pour la prétention d'imposer une heure de survie à des paroles jetées au vent pour des destinées inconnues.



L'incident est d'un jour. Pourtant, les idées générales dont il est issu continuent de nous dominer. C'est ainsi que de la hâtive appréciation jaillie du fait vivant, quelque chose de permanent se dégage — utile matière pour ceux qui, dans notre vie brûlée, trouvent encore le temps de réfléchir. Et comme l'action des hommes publics tourne en un cercle d'horizon que la médiocre culture de la foule tend constamment à rétrécir, il arrive qu'avec des noms nouveaux, sous des formes diverses, les mêmes aspects de pensée ne cessent de s'offrir tour à tour aux regards des indifférents dont le grand souci est du nouveau qu'ils ne rencontreront jamais.

Ainsi les questions de gouvernement n'ont pas changé depuis les temps anciens autant qu'il semble résulter du changement des mots. Ainsi le plus modeste article d'un journal d'Athènes ou de Rome ne nous serait pas moins précieux qu'un chapitre d'Hérodote ou de Thucydide pour la connaissance de l'antiquité. Car les problèmes soulevés parmi

les hommes se ramènent à de très simples catégories — les maîtres du pouvoir ne se lassant pas plus d'un empirisme doctriné que les peuples des fautes qu'ils ont laissé commettre, les yeux ouverts, à moins qu'ils ne les aient provoquées.

Qui donc est mieux placé pour avertir tout ce monde que le détestable folliculaire, si la chance lui permet de se trouver, un jour, clairvoyant et désintéressé ?

Forcer l'attention sans bas moyens, la retenir sans perdre le souci scrupuleux de la vérité, formuler des jugements et en suggérer d'autres, chercher à s'emparer d'un passant inconnu pour le conduire à des fins déterminées, l'orienter pour une éphémère journée, et, s'il se peut, pour d'autres, susciter des méditations qui dépassent l'événement et peuvent engendrer des actes quelque jour, tout cela — succès ou défaite — est, en vérité, d'une ambition hardie.

En quel état d'esprit se trouve-t-il, cet interlocuteur agrippé au passage ? Il court à

ses affaires et ne dispose que d'une attention distraite, ou bâille en sa demeure, quand il serait besoin, ne fût-ce qu'un instant, d'une réflexion tendue. Celui-ci ne veut rien écouter, pour quelque raison que ce soit. Celui-là laisse tout parce que quelqu'un vient d'entrer. Pis encore, pour un jugement trop vif, pour une parole qui peut paraître hasardée, le colloque prend fin : la feuille est au panier. Un autre se fâche et jure qu'on ne l'y reprendra plus. Tous prétendent connaître. Combien veulent savoir ?

Et ces multiples personnages que recherche en tous lieux le papier quotidien, vous demandez-vous de quelle puissance ils disposent ? Sachez qu'ils sont tout simplement le pouvoir qui décide, en toute matière, car de leurs préjugés ataviques, de leur information superficielle, de leurs partis pris d'ignorance, comme de leur légèreté d'âme, se fera l'**opinion publique**, souveraine maîtresse des hommes assemblés, *voix de Dieu* sur la terre, devant qui la principale fonction des



prétendus « gouvernants » est de trembler.

Et ce fut un moindre mal, pour gouverner le monde, l'incertitude qui tâtonne au hasard, les yeux bandés, que l'arbitraire « infallible » des Divinités condamnées à subir l'entremise d'humains trop sujets à faillir, ou la fantaisie hasardeuse des Dominateurs affolés d'une puissance surhumaine, ou même la sceptique indolence du *bon tyran*, qui, parce qu'il nous ôte le soin de nous gouverner bien ou mal — avec la chance (éducatrice) d'errer — fausse le ressort même de notre vie en nous enlevant la noblesse de faire notre destinée.

Élever au gouvernement, après leur en avoir donné l'investiture, les hommes de toutes conditions, de toutes cultures, de toutes traditions, de toutes idées, acquises ou préconçues, dans toutes les directions de la pensée, pour fondre toutes ces discordances en une merveilleuse harmonie de haute volonté morale, cela parut à nos aînés une œuvre que la magie des mots leur fit juger aussi simple qu'aisée. Ils ont donc proclamé les formules — nous lais-



sant seulement le soin de réaliser. Des hommes gouvernés faire des gouvernants : voilà tout le problème, vieux comme le monde, et toujours pressant en raison des mêmes défaillances, toujours renouvelées, de ceux que le hasard de la naissance, le hasard des violences ou le hasard des choix populaires ont mis en possession de décider pour autrui.

Dans les champs du Pouvoir, sur des tréteaux qui ne paraissent élevés que parce que l'humanité d'elle-même s'affaisse, des acteurs plus ou moins improvisés jouent la scène du jour, dont le sens leur échappe, en un drame dont le dénouement se dérobe à tous les yeux. Qu'il les aime, qu'il les haïsse, ou qu'il les envie seulement, l'homme attend de ses maîtres des choses qu'ils ne lui donneront pas. Des facilités de vie toujours fuyantes, des conditions de bonheur qu'il ne peut trouver qu'en lui-même, des satisfactions d'idéalisme réalisées, c'est-à-dire le contresens de l'idée en plein vol et du fait qui ne lui donne corps qu'à la condition de la déformer. Aussi ne

manquera-t-il pas, tôt ou tard, de leur imputer tous ses maux, faute d'oser demander des comptes à sa propre infirmité.

Comment lui faire comprendre que ce qu'il réclame du prétendu « Souverain » revêtu d'apparence, après l'avoir sollicité du Ciel vainement, la force intérieure dont il dispose pourra seule, dans des conditions suffisantes de *fair play*, lui en donner l'équivalence, par la justification de sa vie, sous l'espèce apaisée d'un contentement de soi? Au prix de quelles luttes contre lui-même et contre les autres!

Nous n'avançons, comme dit le poète, qu'au détriment de notre propre substance, dans la route obscure vers l'angoissant inconnu. Il nous faut trébucher, nous relever meurtri, retomber et ne nous retrouver debout que pour d'autres défaillances encore qui appelleront de nouveaux sursauts d'énergie. Car, de nous offrir à qui veut nous porter à bras tendus, l'expérience nous montre que c'est la chute au premier trou.

La puissance est en nous : ce qui nous

manque, c'est qu'elle nous soit révélée. Et parce que nous ne la sentons pas et parce que nous ne sommes pas capables de lui faire produire l'acte d'efficacité, nous imaginons de donner à autrui sur nous-mêmes le pouvoir dont l'usage semble au-dessus de nos moyens. Et comme ce « Puissant » de rencontre n'est pas un autre homme que nous, que peut-il faire sinon gaspiller en gestes de fastueuse faiblesse la puissance dont il a le signe, non la réalité ?

La proclamation de la « Souveraineté populaire » a eu au moins l'avantage d'annoncer le fait brutal tel qu'il se présente. Non qu'il y ait dans le peuple ni ailleurs une souveraineté juridique au sens où le vulgaire se plaît à l'entendre. Le nombre a le droit, ou plutôt le pouvoir du plus fort : voilà où aboutit la formule tant vantée. Ce n'est pas idéalement décisif, mais, dans cet expédient qui s'impose, nous trouvons les solutions provisoires dont nous avons besoin pour la vie sociale au jour le jour. Encore la foule ne



possède-t-elle cette puissance que pour s'en départir aux mains d'un seul ou de plusieurs qui lui montrent parfois que le grand nombre incohérent peut être à la merci du petit nombre organisé. C'est même pour la prolongation de ce régime que les maîtres du peuple ont toujours jugé téméraire l'entreprise de l'éclairer.

Le problème unique de toute société est, en effet, de l'éducation générale — qu'il faut distinguer du simple accroissement de connaissances qui doit le précéder. Il n'y a que déplacement de servitude du caprice d'un maître à celui d'une multitude irraisonnée. Même, l'expérience des démocraties a prouvé qu'on trouvait plus de gens pour tenir tête au plus farouche despote que pour résister aux entraînements d'une masse déséquilibrée. Dans la cohue discordante, l'apparition d'une conscience née d'une compréhension générale en même temps que du besoin de régler des impulsions irréfléchies, est moins l'affaire de l'écolè que d'une pratique de la vie ; surtout si le commentaire se présente au



moment même où la jeune impression du fait lui permet de porter ses fruits. Pour obtenir l'effet d'ensemble, il s'agit d'achever l'homme, un à un, en le déterminant à l'action par la pensée qu'il n'est aucun de nous qui ne puisse à toute heure, où qu'il soit placé et sous quelque forme que sa personnalité se révèle, apporter un concours, passager ou durable, aux grandes réalisations d'humanité.

Cette œuvre de vraie réformation, on s'obstine à l'attendre des gouvernants qui ne peuvent que faire des lois, c'est-à-dire proposer des cadres de vie, tandis que la vie même est en nous, prête à nous ennoblir, même dans la défaite, par la joie d'avoir tenté !

Longtemps nous avons cru, et beaucoup croient encore, trouver dans l'enseignement didactique la souveraine guérison des défaillances. Hélas ! Pas plus que le médecin, le pédagogue ne peut être l'universel sauveur si l'organisme n'est en état de réagir. Les oligarchies savent. Qu'est-ce donc qui les empêche de *vouloir* ce qui est commandé par

l'intérêt de tous sans distinction de classes ? L'intérêt particulier ? Pourquoi l'intérêt particulier n'agirait-il pas de même dans le *Démos* qu'une culture rudimentaire et des besoins plus pressants pourraient rendre plus accessible aux dangereuses tentations ? Suffira-t-il de « l'égale diffusion des lumières » pour que chacun ne puisse plus trouver la satisfaction de son propre intérêt que dans le juste accord des intérêts de tous ? Peut-on croire, surtout, que, chacun, ayant compris, sera capable de faire ?

D'abord, ayons le courage de nous dire que « l'égale diffusion des lumières » n'est qu'un mot dans l'inégalité des intelligences. Et puis, de la compréhension à l'acte, quelle distance à franchir ? Nous avons notablement accru l'effort public pour répandre la connaissance, et rien ne doit nous arrêter dans la poursuite d'une culture universelle toujours plus grande. Mais, à ne considérer que les élites cultivées les plus en vue, s'est-il découvert que le caractère ait toujours suivi la mar-

che ascendante d'une doctrine de justice et de droit toujours plus raffinée ? Certainement non.

Comment se fait-il donc que la mise en valeur de tant d'intelligences aboutisse à si peu de volonté ? C'est que *savoir* n'est pas *pouvoir*, contrairement au dicton populaire. *Savoir* donne des *possibilités*, non le déclenchement de l'organisme d'action qui fait la *puissance effective*. C'est le passage de l'idée à la conviction civique, déterminant le fait qui mettra l'homme en mouvement, suscitera le *citoyen* sans lequel la République ne sera qu'une monarchie sans monarque, une rencontre chanceuse d'intérêts dérégés.

Nous avons proclamé la République en France, et je ne doutais pas, dans ma jeunesse, que ce fût tout près d'un miracle par quoi le monde serait changé. De fait, nous avons introduit une terminologie nouvelle — grande satisfaction d'esprit pour des Français — et nous avons changé les cadres de la vie publique, en les disposant d'une façon plus



favorable à la satisfaction des intérêts de tous et de chacun. A l'homme libéré par nous, nous avons fourni la *possibilité*, avant la *puissance*, d'agir selon ses facultés sans nuire au droit égal de son prochain.

Il ne se heurte plus aux murailles des anciens privilèges, mais il demeure prisonnier des traditions ataviques qui les ont élevées et laisseront subsister le plus longtemps possible tout ce qui s'en pourra maintenir. Si bien que la grande réforme, pompeusement annoncée, nous étonne d'abord quand nous n'y découvrons qu'un nouveau verbalisme de l'homme inchangé.

On nous dit que la Divinité RÉVOLUTION doit changer l'ordre du monde. Je serais charmé qu'elle voulût bien commencer par l'homme seulement.

Au vrai, l'intelligence humaine est à l'œuvre, modifiant à toute heure, par sa maîtrise des mystères du monde, les cadres, les moyens d'une puissance humaine toujours croissante sur la planète où nous sommes de passage



pour un périple inconnu. A quoi bon s'affliger si notre évolution lente, au cours d'une histoire qui met à la disposition de l'espèce le temps refusé à l'individu, se trouve hors de proportion avec l'embellissement des découvertes utilitaires dont s'encadre notre bruyante activité ?

Nous sommes plus puissants sur le globe qui nous emporte on ne sait où que sur nous-mêmes, et nous légiférons doctement sur autrui sans nous procurer mieux qu'un brillant vernis de civilisation que nous voyons craquer chaque jour sous l'effort incessant des séculaires sauvageries. Cela, peut-être, doit rester le secret de ceux-là seuls qui sont prêts à la dépense d'énergie nécessaire pour s'accommoder au Destin. Nul risque à le crier aux carrefours. Le public s'en détournerait avec horreur.

Le monde est plein d'erreurs obstinément maintenues parce que l'homme redoute de changer des illusions familières pour d'après vérités chargées d'inconnu. Et qui sait, après tout, dans ce douloureux conflit du monde

vrai avec le monde imaginé, dans quelle mesure un séduisant mirage peut venir en aide à la faiblesse humaine pour l'achèvement de sa journée ?

D'instinct, celui qui ne peut s'absorber dans la philosophie des choses s'applique à jalonner d'espérance la route qu'il n'aura pas le temps de parcourir, mais dont il faut que son œil s'assure pour lui permettre de faire, en trébuchant, quelques pas sur la terre, dans le rêve d'une course au soleil.

Le moyen âge voulait que l'homme n'abordât l'homme qu'avec la parole de suprême désespérance terrestre : *Frère, il faut mourir !* C'est beaucoup que nous y ayons substitué la noble clameur : *Frère, il faut vivre ! Vivre de toute la vie de la Terre, pour toi-même, pour tous ; vivre pour maintenir au sanctuaire de ta pensée l'espérance, la volonté d'une justice meilleure — qui sera dans autrui si l'audace te vient de commencer par la mettre en toi.*

## Une heure difficile

Je risquerais le lieu commun sur le déplaisir de traverser une heure difficile, si tous les moments de l'homme n'étaient des heures de difficultés.

La France est en effort de République depuis les jours de sa grande explosion révolutionnaire. Quarante années de volonté continue se sont caractérisées par l'institution d'un régime de liberté illimitée, tel qu'aucune de nos monarchies n'avait pu l'entrevoir, — encore moins le réaliser.

Contrairement aux traditions du passé, la paix civile a été maintenue et l'œuvre de nos gouvernements républicains atteste une bonne volonté générale que l'esprit de parti ne réussit pas à obscurcir.

Chez un trop grand nombre d'entre nous, la recherche du moindre effort, — entraînant l'esprit de routine, source de nos révolutions, — l'indiscipline héréditaire, l'amour puéril des sonorités de rhétorique, des gestes de théâtre et des formules absolues qui ne peuvent être que des engrenages d'erreurs, nous ont causé de très graves mécomptes. Nous avons appris, hélas ! que les plus beaux élans ne peuvent pas toujours forcer la fortune ennemie. Mais nous savons aussi qu'un passé qui fut grand — mérites et défauts compensés — nous donne le droit de faire avec fierté confiance aux souples et puissantes qualités de l'esprit français pour déterminer l'avenir.

Nous avons successivement connu toutes les crises. Sans prétendre que ce mot soit applicable à la situation présente (pour ne parler que de notre politique intérieure), j'oserai dire que la confusion des esprits et le relâchement des caractères en sont venus à nous procurer toute la somme de dissociation compatible avec le maintien d'un régime de liberté. Il semble bien que le temps soit venu de réagir, non dans le sens d'un retour au passé, dont les formes ont



épuisé leur vertu, mais selon les directions d'un organisme de démocratie, où — contrairement à l'opinion courante chez nous — les institutions, si fécondes qu'on les suppose, ne sont rien sans les hommes capables de les mettre en œuvre.

Il était plus facile assurément de proclamer la liberté, la justice, que de les vivre : c'est pourquoi tant de républicains ont vaillamment combattu et sont morts pour des idées dont ils n'avaient, comme il était inévitable, qu'une insuffisante conception.

La liberté conquise, les peuples ne la peuvent d'abord pratiquer que dans les alternances d'apathie et de révolte qui précèdent la conquête. Si la Révolution française proclama les droits de l'homme pour aboutir à l'échafaud, c'est que les soi-disant révolutionnaires, élevés dans la tradition de l'absolutisme théocratique, glissèrent ataviquement de l'amour des hommes dans le recours au meurtre sauveur, comme avaient fait les chrétiens eux-mêmes, nés d'un évangile où rien ne faisait prévoir Torquemada.

Pour que le parti républicain, qui n'est point sans fautes, réussisse vraiment à fonder un ordre

nouveau, il faut que ceux qui sont présentement occupés à recueillir son héritage puissent fournir au moins la quantité d'idéalisme et d'énergie nécessaires à l'évolution légitime de notre démocratie.

Cela leur serait plus facile peut-être si le jeu naturel des partis pouvait les ramener aux réflexions salutaires des minorités en voie de reconstituer leurs forces pour l'action de gouvernement. Mais les républicains, qui sont depuis quarante ans aux affaires, n'en pourraient être délogés sans que la République elle-même s'effondrât par la simple raison que nos prétendus conservateurs ne rêvent que de faire place nette pour la monarchie. Cependant, ceux qui fondèrent la République sont morts ou vont mourir, et nos jeunes politiciens, tout imbus de l'esprit fonctionnaire qui ne craint de la fonction que les responsabilités, me paraissent plus anxieux de grades et de parades que de sacrifices pour un régime dont ils n'ont connu que les sourires.

Il est vrai que les partis monarchistes proprement dits ne sont plus qu'un souvenir et que tous les esprits obstrués de traditionalisme se rangent sous la bannière de l'Église romaine. Le

conflit n'en est que plus redoutable avec un parti qui peut mettre en convulsion toutes les timidités profondes de la conscience humaine et qui ne trouve sa propre liberté que dans la destruction de la liberté d'autrui.

Enfin, comme nos révolutionnaires, par le refus du budget, se tiennent en dehors de l'évolution républicaine, le gouvernement républicain, assailli des deux parts, se voit obligé de garder ses formations de défense pour faire face à des ennemis qui lui reprochent, les armes à la main, de ne pas désarmer.

A cette situation, qui réclame autre chose que des improvisations d'empirisme dans un désarroi d'irresponsabilités, est-il besoin d'ajouter que le fléchissement des défaites passées, dont la plaie saigne toujours aux deux versants des Vosges, nous a mis sous la menace permanente, à notre frontière, du plus grand rassemblement de soldats qui fût jamais ?

Il faut vivre d'abord. Aussi ne pourrait-on concevoir que le peuple français, étranger à toute idée de provocation, hésitât à faire, pour sa défense, des sacrifices analogues, sinon égaux, à ceux qu'obtient si aisément, dans l'empire voisin,



une politique qui suscite trop justement chez nous et ailleurs des craintes d'agression.

La nation a le droit d'exiger, en retour, que des services techniques qui se sont bien souvent trouvés en faute, sachent tirer de son viril effort le maximum d'efficacité. L'obligation de pourvoir aux nécessités de la paix armée, telle que l'Allemagne nous l'impose, entraîne un accroissement d'effectifs, non pour le train de routine qui nous a conduits magnifiquement aux désastres, mais pour une organisation méthodique d'éducation et de préparation militaires, en vue d'une utilisation supérieure. Il en faudra reparler.

*5 mai 1913.*



## La loi de deux ans

Je me suis prononcé en faveur du service militaire de trois ans. Ce n'est pas que ma préférence n'allât au service de deux ans et même d'un an, s'il était possible. J'ai voté le service de deux ans, j'ai fait voter une réduction des périodes d'instruction militaire, et nul ne serait plus satisfait que moi si nous pouvions en venir au système des milices préconisé par nos révolutionnaires. De même, si l'on arrive jamais, de mon vivant, à supprimer les impôts, je ne manquerai pas d'en éprouver une joie toute particulière.

Le malheur est qu'on n'assemble pas des soldats pour le seul plaisir des retraites militaires. On entretient une armée en vue de la défense nationale. Or, la puissance défensive étant le résultat d'un rapport entre les différentes forces

qui peuvent éventuellement se trouver aux prises, il faut bien proportionner la résistance aux possibilités de l'attaque en ne négligeant aucune des ressources dont la nation doit pouvoir disposer.

Cela ne peut se faire, en vérité, qu'au détriment de la productivité économique, tout comme il arrive pour l'impôt d'argent. Il s'agit de mesurer l'effort aux forces disponibles, pour laisser en réserve toutes les énergies de secours en expectative. Ménager les énergies nationales, ce n'est pas renoncer à les employer tout entières, c'est simplement rechercher une appropriation meilleure qui doit permettre d'obtenir, à un moment donné, le maximum d'utilisation.

Telle fut la vue directrice de nos parlements dans les lois qui se sont succédé pour la réduction du service militaire. C'était une entreprise hardie, la fixation du service à deux années. Malgré l'enseignement des défaites, toute la droite était demeurée favorable à l'armée de métier, parce qu'elle y pensait trouver les prétoriens sans lesquels le rétablissement de la monarchie et le gouvernement de l'Église n'étaient que rêveries. La nationalisation du ser-

vice militaire excluait toute éventualité de cette sorte. Aussi triompha-t-elle, malgré les sinistres prophéties qui ne nous furent pas plus épargnées pour le service de trois ans que pour la nouvelle réduction d'une année qui ne tarda pas à s'ensuivre.

Pour ma part, je votai la loi de deux ans d'autant plus volontiers qu'elle me parut entraîner une refonte générale de nos lois militaires, où trop de forces vives étaient et sont encore gaspillées. Les grands chefs passaient pour être opposés à la réforme, et je ne doute pas qu'ils le fussent en effet. Nous imputâmes leur mauvaise humeur au surcroît de travail qui leur était ainsi imposé, à la difficulté de rompre avec la routine professionnelle, sans parler des influences politiques qui s'exerçaient à outrance dans certaines parties de l'armée.

Quelle que fût la valeur de ces jugements, la mesure n'avait, en somme, que la valeur d'une expérience au regard d'une Allemagne formidablement armée qui se refusait à pousser aussi loin que nous la réduction du service militaire. Le désir bien légitime de soulager le contribuable autant qu'il se pouvait et la résolution pro-



fonde de ne jamais recourir à une politique d'agression achevèrent de déterminer les esprits.

Les démocraties sont pacifiques. Si la démocratie allemande était maîtresse de ses destinées et qu'elle réussît à contenir ses pangermanistes insupportables, *peut-être* les charges qui s'imposent aujourd'hui nous seraient-elles épargnées. Seulement c'est avec *les faits* qu'il nous faut compter.

Les faits sont d'abord le défaut de natalité, qui nous met, aidé de l'alcoolisme, en état de lamentable infériorité au regard de l'empire allemand, puis nos folles expéditions à travers le monde, qui nous enlèvent pas beaucoup moins de l'effectif supplémentaire qui nous est réclamé. Nous avons 60.000<sup>1</sup> hommes au Maroc, où nous perdons, en tués et blessés, cinquante hommes environ par semaine. Enfin, on n'a rien fait pour tirer du service à court terme toutes les ressources qu'il pouvait comporter et la plaie des « embusqués » ronge nos effectifs au point de les désagréger.

Faut-il ajouter que l'armée n'est pas seulement une école, mais qu'elle doit constituer

1. Plus tard 80.000.



d'abord un instrument d'action prêt à l'effort immédiat au premier risque de l'agression inopinée dont les Japonais nous ont donné l'exemple à Port-Arthur? Sur les cent vingt-quatre dernières guerres, le général Maitrot déclare que trois seulement ont été précédées d'une notification officielle. Et même si l'ennemi, respectueux des coutumes internationales, demeurait dans l'expectative tant que la guerre ne serait pas déclarée, il faut nous attendre à un coup d'agression formidable dès la première heure.

Le danger des effectifs réduits apparaît à tout le monde, soit qu'ils aient à supporter le premier choc, soit qu'ils n'apportent qu'un cadre insuffisant aux réservistes mobilisés. On sait en outre qu'au départ de la classe et jusqu'au dégrossissement des *bleus*, nous sommes hors d'état de fournir la résistance immédiate qui serait nécessaire.

Je fais ces constatations sans ignorer quelles discussions se sont produites et vont se produire à ce propos. Comme je ne cherche qu'une mesure de défense proportionnée au danger du nouvel accroissement des effectifs en Allemagne, et que je ne désire rien tant que de faire

tout le possible pour alléger les charges du pays, je suis prêt à me rendre s'il m'est démontré que j'ai fait erreur.

En l'état des choses, je crois n'avoir rien affirmé qui ne soit conforme à la réalité. Le danger, le grand danger c'est qu'en regard de nos faibles effectifs, l'Allemagne a démesurément accru sa force armée. Non contente d'avoir mis une division de plus à la frontière russe et à la frontière française, elle est arrivée, par l'appel de la totalité du contingent, à renforcer ses troupes de couverture et encadrer plus solidement ses réservistes. Enfin, elle a organisé et doté les services de communication, qui sont le sang et la vie des armées, dans des conditions qui leur donnent, dès le commencement de l'action, des avantages incomparables sur les nôtres — maintenus par la faute de notre état-major à l'état embryonnaire.

Ainsi la question se pose de savoir si nous devons nous déclarer satisfaits de cet état de choses, ou, s'il y a lieu d'y remédier, et, en ce cas, quelles mesures doivent être recommandées au Parlement.

*7 mai 1913.*

### III

## La loi de trois ans

L'effectif allemand était de 622.700 hommes et de 132.800 chevaux en 1905. En augmentant son effectif de paix dans une proportion telle qu'il comporte 827.696 hommes et 194.000 chevaux en 1915, le grand état-major de Berlin s'est proposé d'abord de donner une instruction plus complète à tous les jeunes gens capables de faire des soldats au sens le plus large du mot.

Ainsi l'Allemagne pourra mettre en ligne, en temps de guerre, une armée de premier choc plus jeune et *mieux entraînée en raison d'une plus faible proportion de réservistes*. Encore ces réservistes eux-mêmes n'appartiendront-ils qu'aux classes les moins âgées — celles qui auront quitté l'armée depuis le moins de temps. On ne sera donc plus obligé, comme précédemment, de



laisser dans les dépôts des jeunes gens bien constitués mais non instruits, tandis que des pères de famille devaient prendre part, en première ligne, aux premiers combats. Et dès que l'on dispose d'un plus grand nombre de soldats instruits on a naturellement en main de meilleurs éléments pour organiser des formations de réserves en deuxième ligne.

Enfin, l'augmentation du nombre des chevaux fournira plus d'animaux dressés pour le service de première ligne, en demandant moins à la réquisition pour les animaux qui doivent aller immédiatement au feu. Grand avantage, tant au point de vue de la qualité que pour la mobilisation plus rapide des unités actives.

Il est bon de remarquer que cet afflux d'hommes nouveaux n'est pas employé par les Allemands à créer de grandes unités nouvelles — corps d'armée, divisions, etc. On entend qu'il serve surtout à compléter les unités existantes : à donner, par exemple, un troisième bataillon aux régiments qui n'en ont eu que deux jusqu'ici à augmenter l'effectif d'un grand nombre de compagnies, ainsi que de beaucoup d'escadrons et de batteries, de manière à avoir toujours pour



l'instruction une quantité d'hommes suffisante et à n'y incorporer, en cas de mobilisation, qu'une quantité relativement faible de réservistes.

Cette augmentation de l'effectif du temps de paix permettra encore de créer quelques nouveaux régiments de cavalerie — mesure reconnue, paraît-il, indispensable — et de doter largement l'artillerie lourde et les troupes de communication — chemins de fer, aérostation, sections de projecteurs, télégraphie, téléphone, télégraphie sans fil — désastreusement négligées par l'état-major français.

En présence d'un si grand effort, comment pourrions-nous rester inactifs ? Nos compagnies d'infanterie de couverture à 160 hommes en moyenne, nos compagnies de l'intérieur à 118 hommes environ, exigent, mobilisées, une proportion de réservistes qui, pour l'utilisation immédiate comme pour la rapidité de la mobilisation, nous met dans une situation déplorablement inférieure. La cavalerie, avec ses hommes de deux ans insuffisamment étoffés par de trop rares rengagés, se trouve également dans une situation beaucoup moins favorable que la cavalerie allemande, et notre artillerie, on le sait

de reste, réclame un plus grand nombre d'hommes et de chevaux.

Pour achever le tableau, je rappelle que notre artillerie lourde et ce qui correspond chez nous aux « troupes de communication » sont présentement dans un état rudimentaire.

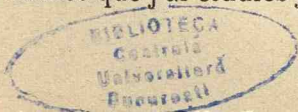
Il faudrait tout d'abord créer des compagnies de couverture à 200 hommes au lieu de 160 ; des compagnies de l'intérieur à 150 hommes au lieu de 118. Ces chiffres sont jugés nécessaires pour réaliser une mobilisation rationnelle, sans excès de réservistes, et pour assurer comme il convient l'instruction. C'est un supplément total de 125.000 fantassins.

D'autre part, il est urgent d'augmenter notre artillerie à cheval qui, par division de cavalerie, ne compte que deux batteries à quatre pièces, alors que le groupe allemand est à trois batteries de quatre pièces. Notre artillerie lourde de campagne étant, pour ainsi dire, inexistante, cette création s'impose d'urgence. Avec l'organisation nouvelle des troupes de communication — télégraphie, aviation, etc. — et l'accroissement d'effectifs qui doit s'ensuivre, une force additionnelle de 25.000 hommes est réclamée.

C'est donc 150.000 hommes qu'il s'agit de trouver si nous voulons nous mettre simplement à la hauteur de l'effort allemand. Et puisqu'une de nos classes, *après déchets*, dans sa troisième année, n'a plus que 170.000 hommes disponibles, comment échapper à cette conclusion que, pour réaliser les effectifs susindiqués, il n'est pas d'autre moyen que de retenir sous les drapeaux le contingent d'une troisième année ? Les 20.000 hommes en surplus seraient renvoyés dans leurs foyers — mesure exclusivement applicable aux véritables soutiens de famille.

Je me suis borné à exposer simplement le problème tel qu'il se présente à mes yeux. Si j'ai fait erreur en quelque donnée, ma rectification sera prompte — trop heureux s'il m'est fourni quelque moyen d'alléger les charges, déjà si lourdes, du pays.

Je n'ai garde d'accuser d'antipatriotisme tous ceux de nos parlementaires qui cherchent un moyen — qu'on l'appelle service de deux ans aggravé ou service de trois ans atténué — de concilier les besoins de notre production économique et les nécessités de la défense nationale. Tous ceux de leurs systèmes que j'ai étudiés jusqu'ici m'ont





paru présenter des inconvénients sur lesquels la discussion publique devra faire la lumière.

Tout en prolongeant le service militaire au delà de la deuxième année et en maintenant en apparence le principe des deux ans dans le titre, des députés de nos amis proposent ce que j'appellerai un service de trois ans *à trous*, allégé par un va-et-vient de libérations provisoires et renforcé d'engagements volontaires dont l'accroissement n'est encore qu'à l'état d'hypothèse.

Ces systèmes ingénieux pourvoient-ils aux nécessités de la situation ? voilà toute l'affaire. Je n'ai pu, à mon grand regret, leur donner mon assentiment jusqu'ici. Mais il faudrait plaindre quiconque aborderait une si grave question avec un parti pris. Ce n'est pas mon cas. J'écouterai bien volontiers M. Paul-Boncour et M. Jean-Javal, auteurs de projets particuliers. Cela me paraît d'autant plus nécessaire que le gouvernement a commis d'incroyables fautes dans sa façon de présenter son ou ses projets à la Chambre. Cependant, rien ne me paraît si nécessaire que de faire l'union de tout le parti républicain quand l'intérêt supérieur de la patrie est en jeu.

8 mai 1913.



## Du sang et de l'argent

Beaucoup de braves gens, qui s'ingénient en ce jour à trouver le moyen d'accroître nos effectifs sans augmenter les charges militaires du pays, m'ont violemment honni jadis lorsque je mis le Parlement en garde contre la difficulté de faire des colonies sans colons et l'extrême danger de disperser nos forces quand nous pouvions nous trouver à toute heure sous la menace de la plus formidable invasion.

Aujourd'hui, si tous les soldats français se trouvaient dans la métropole, il suffirait probablement d'une légère réforme pour faire face aux difficultés de l'heure sans recourir à la loi de trois ans. Ceci, non pour récriminer ni pour proposer de faire revenir les 60.000<sup>1</sup> hommes du Maroc, mais simplement pour rappeler à ceux qui me reprochent de défendre le service de trois ans où sont les responsabilités.

1. Aujourd'hui 80.000.

En Tunisie, nous nous trouvons débordés par les Italiens, dans l'Oranie par les Espagnols, et nous sommes en train de faire tuer et blesser nos soldats à raison de cinquante par semaine pour installer l'industrie allemande dans nos possessions marocaines.

En voulez-vous des exemples ? Je reçois à ce sujet une lettre du Maroc d'où j'extrais le passage suivant :

« Le génie militaire a construit, soit directement, soit en régie, deux voies ferrées :

« 1° De Casablanca à Rabat (*achevée*) ;

« 2° De Kénitra à Meknès (*en voie d'achèvement*).

« L'Allemagne intervint pour que la voie ne fût pas à l'écartement normal de 1 m. 45 avec rail de 45 kilogrammes.

« La résidence générale voulut adopter au moins la voie d'un mètre avec rail de 24 kilogrammes, qui est le type normal des petits chemins de fer départementaux. Je ne sais ce qui est arrivé, mais il est certain que le ministère de la Guerre imposa à la résidence générale la voie de 0 m. 60 avec rail de 9 kgr. 500, qui ne permet pas de dépasser la vitesse de 13 à 14 kilomètres à l'heure. Solution d'autant plus fâcheuse que la différence

du prix de revient dans la construction est insignifiante entre la voie de 1 mètre et la voie de 0 m. 60.

« En outre, l'adoption de la voie de 0 m. 60 supprimait à peu près toute concurrence pour la fourniture du matériel, car il n'y a guère en France qu'une seule maison qui fournisse ce type.

« On a été ainsi conduit à s'adresser, pour les débuts, à l'industrie belge et allemande. C'est ce qu'on avait fait d'ailleurs pour la ligne de Casablanca à Rabat, comme pour celle de Kénitra à Meknès. Les premières locomotives qui viennent d'inaugurer la section achevée de cette dernière ligne sont des locomotives *allemandes*. On annonce maintenant la livraison prochaine d'un matériel Decauville...

« Autre affaire. Pour amener les eaux destinées à la garnison de Casablanca, le génie militaire avait prévu une conduite de 300 millimètres.

« Le consul d'Allemagne a aussitôt réclamé en alléguant que le débit d'une telle conduite serait supérieur aux besoins réels de la garnison et que, par suite, le surplus pourrait être affecté à l'usage de la population civile, cas auquel, selon l'arrangement franco-allemand, on était dans l'obligation de recourir à l'adjudication. Le gé-



nie a dû s'incliner et l'on n'a posé qu'une conduite de 150 ou de 120 millimètres. »

Pour le moment, je veux simplement constater que l'œuvre de la conquête — puisque c'est le nom de la tâche à laquelle nous nous sommes condamnés — ne me paraît pas avoir été conçue ni exécutée par un stratège de l'école de César. Les grandes conceptions sont généralement simples. Celle dont les journaux nous disent chaque jour les tristes péripéties paraît fort embrouillée. Allées et venues de colonnes au petit bonheur, souvent arrêtées par une embuscade. Longues lignes d'étapes qui affaiblissent fâcheusement nos effectifs. Plus de combats meurtriers que de manœuvres efficaces.

Le général Lyautey est un brillant soldat, qui parle bien. La situation au Maroc paraît réclamer quelques talents supplémentaires. Napoléon était de l'Institut. Sans Waterloo, il eût peut-être été de l'Académie, mais l'effort oratoire était pour lui secondaire. Le général Lyautey m'avait paru plein de promesses. Il serait temps qu'il s'occupât d'en réaliser quelque chose. Depuis de trop longs mois aucune méthode d'action n'apparaît. Où nous mène-t-on ?



Absorbé par la fameuse mystification de la R. P., le Parlement a laissé faire, et nos derniers gouvernements étaient trop occupés par « l'utilisation des restes » pour donner à leur entreprise marocaine l'attention qu'elle eût réclamée.

Cependant les dépêches se succèdent de rencontres où nous laissons trop de soldats sans autre avantage que de constater la supériorité, sur un point donné et à une heure déterminée, de notre action militaire. L'événement se répète au point que le lecteur, distrait, n'y prend plus garde. Avant-hier, le *Temps* publiait une dépêche annonçant un combat où un détachement de la colonne Mangin, se repliant sur le poste, fut suivi par les ennemis et attaqué pendant dix-neuf heures. Quinze tués et vingt-cinq blessés. Il y a cinq jours, sur un autre point, c'était dix-huit tués et quarante-cinq blessés. On signale aujourd'hui en différentes régions « une effervescence ». Je le crois sans peine. Les journaux publient sommairement les dépêches, et les lecteurs ne semblent pas s'y arrêter. Combien de temps va-t-on continuer ainsi ?

Nous avons là-bas des chasseurs alpins dont ce n'est guère la place, et nos bons gouvernants,

qui se lamentent le plus de la faiblesse de nos effectifs aux frontières, sont ainsi méthodiquement occupés à les affaiblir encore. Je voudrais bien être assuré, avant de voter le service de trois ans réclamé par la défense continentale, qu'on n'en va point profiter pour jeter un surcroît de soldats français au monstre dévorant des aventures.

Quelqu'un a-t-il, en ce qui concerne notre future conquête marocaine, une conception qui se puisse expliquer ? Si cet homme-là, par hasard, appartenait au gouvernement, peut-être ferait-il bien d'en faire confiance aux Chambres.

En pareil cas, on manque rarement d'un plan d'occupation et d'administration, quitte à ne s'y pas tenir. Cette hypocrisie nous est présentement épargnée. On nous annonce toutefois que le général Lyautey se propose d'encercler certains « Zaïan » qui avaient jusqu'ici échappé à mon attention. Je suis sûr que c'est un coup de maître, mais j'avoue que ce renseignement ne fait que me mettre en goût d'informations supplémentaires. Une vue d'ensemble me plairait, ne fût-elle pas aussi encourageante que tous les Français doivent le désirer.

Le général Lyautey alléguera sans doute qu'il a fort à faire, et je suis loin de le contester. Mais on l'a mis là pour cette besogne. Sans quoi, tout autre de ses confrères du Palais Mazarin, M. Claretie, par exemple, ou M. René Doumic, eussent pu nous donner satisfaction. Avec une insuffisante conscience de leur responsabilité, nos gouvernements lui ont donné carte blanche. Une si hasardeuse expérience doit prendre fin. Il n'est pas si beau qu'on veut bien le dire de prodiguer le sang et l'argent de la France sans mesurer la dépense au résultat.

Je veux que la question d'argent n'embarrasse point les guerriers. Elle n'en demeure pas moins de premier ordre aux yeux du contribuable, et pour cause. Savez-vous que l'an dernier on a jeté 150 millions dans le gouffre marocain sans avoir demandé le vote d'un seul crédit aux Chambres — et je ne dis rien des dépenses en cours. En Angleterre, un ministre qui eût risqué ce coup eût été mis en accusation. En France, nous en ferons simplement des chansons chez Fursy. Après nous le déluge!

9 mai 1913.



## La Conférence de Berne

Le Conseil national de Berne a eu l'idée de réunir en une conférence à Berne des membres des parlements français et allemand. L'idée de conciliation qui a inspiré nos amis suisses est éminemment respectable. Une si louable intention ne mérite que des louanges. Il n'y a de difficulté que lorsqu'il faut passer du vœu de fraternité universelle à l'action d'amitié.

Or, ici, il faut bien convenir que la difficulté dépasse la mesure des « malentendus » ordinaires. Raison de plus, dira-t-on, pour que la conversation s'engage. Je n'y contredis point. Seulement je remarque que toutes les conversations ne se terminent pas toujours par des embrassades — surtout lorsque les interlocuteurs s'imposent le



devoir d'une parfaite sincérité. En outre, des rencontres qui n'aboutissent qu'à des formules d'équivoque laborieusement échafaudées sur un consentement commun d'hypocrisie vont directement contre le but qu'on se propose, — ne laissant aux esprits qu'une rancœur d'impuissance qui les rejette fatalement vers les solutions de violence dont on a prétendu les détourner.

Je n'ignore pas que les hommes qui vont se rencontrer à Berne sont une élite parlementaire, et qu'aucune des ressources de la discussion ne leur est étrangère. Il en est pourtant qu'à la Chambre j'ai vus fort excités. Il ne s'agissait alors, à la vérité, que de chercher querelle à leurs compatriotes, tandis qu'à Berne ils ont le ferme propos de se concilier des étrangers. Une parole imprudente serait vite exploitée. Qu'on nous épargne cet accident. Si la conférence n'aggrave point le mal qu'elle se propose de guérir, j'enregistrerai avec joie, pour ma part, ce premier résultat.

Après cette considération purement négative, il faut bien envisager l'aspect positif de l'affaire. La première remarque est que 186 parlementaires français se sont fait inscrire pour le voyage

en Suisse, contre une trentaine d'Allemands. Serait-il possible que de l'autre côté du Rhin on n'éprouvât pas le besoin de causer ?

On a donné de l'abstention germanique des explications si ridicules que, par égard pour nos voisins, je préfère ne pas les discuter. Y aura-t-il dix membres du Reichstag, en dehors des socialistes révolutionnaires qui sont internationalistes par définition ? Ce n'est pas certain. En ce cas, la manifestation ne serait que d'avortement, et l'on ne manquera pas dans le grand public d'en tirer des conclusions contraires à celles qu'ont prétendu suggérer les auteurs du projet.

Pour apprécier, en effet, la valeur politique des deux missions sans mandat, il faut en distraire et les socialistes et la troupe de M. d'Estournelles de Constant qui, saisissant toute occasion de parler pacifisme, n'apportent aucun élément nouveau d'apaisement dans ce colloque de pacification. Que restera-t-il en dehors de ces deux groupements ? Quatre ou cinq députés catholiques qui se souviennent un peu tard que le Christ a prêché la paix, et autant de radicaux-progressistes-libéraux (on n'est pas bien d'accord

sur les termes) tout chargés d'excellents conseils qui pourront leur être retournés.

Je concéderai, si l'on veut, que, même réduite à ces parties de squelette, la conférence n'en aura pas moins amené, dans les conversations privées, des échanges de propos amènes qui ne font de mal à personne et peuvent quelquefois faire du bien. Il se peut. Mais, sans vous déranger, vous pouvez rencontrer dans Paris cent mille Allemands qui vous feront d'excellentes déclarations sur les avantages d'une bonne entente entre l'Allemagne et la France — ayant en poche leur billet de mobilisation pour le cas où leurs discours n'avanceraient pas les affaires.

A quoi bon tant de paroles vaines ? Lorsque les parlementaires français et allemands vont se trouver réunis à Berne, il faudra, en des formes protocolairement déterminées, entamer une conversation. Quel sujet à l'ordre du jour ?

Je lis dans les journaux qu'on a d'abord écarté la question d'Alsace-Lorraine. C'est de prudence élémentaire. Pourtant, si, des deux côtés de la frontière, ceux qui n'en disent rien y pensent toujours, je me demande où est l'avantage de réunir des gens qui, ayant une conception con-



tradictoire d'une question donnée, ne s'accordent que pour n'en pas souffler mot.

Il reste, par chance, la réduction des armements, qui peut donner lieu à des développements oratoires. Seulement, voyez le malheur, l'Allemagne, tout justement, vient d'accroître formidablement sa force militaire, au point que la France se voit contrainte d'augmenter ses effectifs, à son tour. C'est un bien mauvais point de départ pour une joute d'éloquence qui devrait conduire à une conclusion diamétralement opposée.

Je sais bien que de nos parlementaires à Berne beaucoup se proposent de voter contre le projet de loi français sur le renforcement des effectifs, mais la malchance veut que leurs collègues allemands soient, en ce qui concerne leur pays, dans des dispositions toutes contraires.

Je trouve, par exemple, dans un récent article du *Journal d'Alsace-Lorraine*, une significative *interview* de M. le député Müller-Meiningen, « chef incontesté de la fraction progressiste du Reichstag ». M. Müller-Meiningen n'ira pas à la conférence de Berne, bien qu'il n'en désapprouve point l'objet.

« En ce moment, dit-il, au milieu de ladiscussion de notre loi militaire, le parti radical allemand ne saurait participer officiellement à une conférence à laquelle nos sympathies sont, certes, acquises, mais qui a le tort de n'avoir pas de programme arrêté, permettant de prévoir, de prime abord, à quel résultat précis on va être conduit.

« ... Il est à prévoir que le problème des armements tiendra une très grande place dans les séances de la conférence. En ce moment précis où le Reichstag s'apprête à voter la loi militaire, où nous-mêmes, qui siégeons à la Commission du budget, avons, tout en demandant une réduction de la durée de service, décidé de voter la loi en principe, avouez qu'une participation officielle à la conférence de Berne pourrait nous mettre dans une situation délicate. A toute autre époque, nous n'aurions pas hésité à collaborer officiellement à la réalisation de cette excellente idée, mais, à l'heure actuelle, nous nous contenterons d'y participer officieusement. La limitation des armements n'est sympathique à personne plus qu'à nous. Encore faut-il nous permettre d'en avoir fini avec le projet de loi qui nous occupe. »

En d'autres termes, M. Müller-Meiningen est prêt à examiner le problème de la réduction des forces militaires quand il en aura fini avec le vote par lequel lui et ses amis les auront préalablement augmentées. C'est vraiment le cas de dire que la question ainsi posée se trouve résolue.

Il ne reste plus à M. d'Estournelles de Constant que de clore le débat avant qu'il soit ouvert par une de ces formules généreuses dont il a le secret, qui ne contentent personne en satisfaisant tout le monde. Nous serons bien avancés.

*10 mai 1913.*



## VI

### Le maintien de la classe

Je mentirais si je disais que je suis fanatique du ministère Barthou, pas plus que je n'étais fanatique de son prédécesseur et du prédécesseur de son prédécesseur. J'admire à ma façon les excellents républicains doucement obstinés dans la politique du moindre effort, mais l'ennui de ne jamais savoir où ils vont — et pour cause — m'écarte de leur compagnie.

D'ailleurs, des prophéties sibyllines m'ont annoncé qu'il n'y aurait de longtemps qu'un même cabinet, et que, s'il en venait par chance un autre, des mains expertes lui prépareraient un sort fâcheux pour nous ramener à la « mare stagnante » où se mire la nonchalance de nos hommes d'Etat, tandis que « les autres là-bas se cassent la tête ».

C'est pourquoi je garde mon opposition pour le silence de mes rêves, et ne désire point du tout mal de mort à l'ami Barthou, qui ne fait pas plus de mal que n'en ont fait d'autres, et à qui je souhaite de faire mieux.

Je vois que certains lui reprochent très violemment de vouloir maintenir sous les drapeaux la classe prochainement libérable, ainsi que la loi lui en donne le droit, sous le contrôle du Parlement. La mesure est bonne ou mauvaise : c'est de quoi les Chambres seront juges. Je suppose qu'elles se prononceront en procédant de ce principe qu'il ne faut en aucun cas affaiblir aujourd'hui nos forces militaires, alors que toute l'Europe semblait être à la veille d'une conflagration générale, il n'y a pas trois jours. Si donc les deux Chambres peuvent voter sans délai les mesures — quelles qu'elles soient — que commande la situation extérieure, et si notre état-major est en mesure de les appliquer avant le mois d'octobre, il se peut qu'on n'ait pas besoin de faire jouer le fameux article 33.

Mais s'il est vrai que le projet du gouvernement offre matière à de nombreuses contestations, et que des hommes dont je ne puis sus-

pecter le patriotisme présentent des projets qu'on ne peut rejeter sans les avoir discutés de très près, si le débat qui s'annonce doit être nécessairement d'une assez longue durée, j'estime qu'il faut louer franchement M. Barthou d'avoir pris *à temps* la mesure de conservation qui s'imposait à lui de toute nécessité.

Je dis *à temps* parce qu'il y a des baraquements à construire pour loger ce supplément d'effectif : de sorte que tout retard eût pu nous mettre dans le plus cruel embarras. Au cas où M. Barthou se fût trouvé capable d'un si grave manquement, je ne doute pas que la Chambre ne l'eût d'un seul mouvement renvoyé aux jardins d'Académus. N'est-il pas évident, d'ailleurs, que la mesure qu'on lui impute à blâme, n'étant que provisoire, ne préjuge rien, et qu'il s'agit simplement de ne pas aggraver l'infériorité de notre situation militaire ?

Je n'aurais pas cru, vraiment, que l'opposition pût venir de ceux-là même qui prétendent substituer un ensemble de mesures plus ou moins hardies au projet du gouvernement. Pensent-ils qu'un miracle va subitement faire tomber toutes les craintes qu'inspire, en un pareil sujet,



l'esprit d'aventure ? Ne comprennent-ils pas que plus les réformes qu'ils proposent sont radicales, plus il y faut le concours d'une étude approfondie ? Est-ce donc enfin que la question du prolongement — quel qu'il soit — de la durée du service militaire n'est pas liée nécessairement aux réformes de réorganisation générale qui, nous fournissant un supplément d'effectif, pourront permettre d'alléger le fardeau du pays ? Et peut-on concevoir que de pareilles mesures soient livrées aux hasards de l'improvisation ? Ni le pays ni la Chambre n'y pourraient consentir.

Il semble donc bien que M. Barthou est indemne de tout reproche lorsqu'il prend une mesure qui, en laissant au Parlement sa pleine liberté, le place dans les conditions d'un effort méthodique pour une œuvre durable.

Je suis d'autant plus porté à approuver le gouvernement que je ne puis supporter l'idée d'une division du parti républicain dans un débat où se joue l'existence même de la patrie. Comme j'eus occasion de le dire un jour à un candidat important qui recherchait sous main l'appoint de voix non républicaines : *L'union des*

*républicains est aussi une des forces de la défense nationale.* Je ne fus pas écouté, mais mon observation n'en avait pas moins de valeur, et rien ne m'affligerait plus aujourd'hui que de voir le cabinet courir d'un cœur léger au-devant d'un vote où les fils des émigrés de Coblenz départageraient, dans une question de patriotisme, les républicains irrémédiablement divisés.

Lors donc que M. Barthou accorde à la majorité le temps de se reprendre, et renonce à enlever de haute lutte, comme les journaux de la réaction l'y invitent, un vote où je voudrais qu'il fût possible de réunir tous les Français, je ne puis que l'encourager de mon approbation.

Il faut bien le lui dire — et M. Javal, dans *l'Homme libre*, s'est exprimé nettement à cet égard — les tergiversations ministérielles ne sont pas étrangères aux défiances de beaucoup de républicains. Comment a-t-on préparé l'opinion à l'importante mesure qui devait si naturellement émouvoir le pays? Il n'y a pas un an que M. Millerand, ministre cher à la droite, en réponse au commandant Driant et à M. Joseph Reinach, qui demandaient le rétablissement du service de trois ans au moins pour la cavalerie

et l'artillerie à cheval, *déclarait qu'il n'y avait point lieu de songer à accroître la durée du service pour une arme quelconque.* Je veux bien ne pas rappeler la maladroite machination qui donna au dépôt du projet de loi l'éclat d'un coup de théâtre auquel toute la droite applaudit comme à la faillite avouée d'une réforme républicaine.

Nous avons été, dans ces derniers temps, trop souvent gouvernés par les coalitions de droite et de gauche — que nos derniers cabinets acceptaient comme un mol oreiller, après de platoniques protestations.

M. Barthou, qui a sa part de responsabilité dans cette aventure, n'a de chance de se maintenir, à mon avis, qu'en se débarrassant de l'affligeante protection dont l'accablent des amis de son gouvernement qui sont des ennemis du régime républicain. Qu'il fasse confiance à son parti et qu'après avoir fait voter la mesure de bon sens qui donne à la Chambre le temps de se prononcer en connaissance de cause, qu'il revendique le rôle qui lui appartient, comme chef de gouvernement, dans un débat où se confondent les intérêts de la République et de la défense nationale, en mettant les professionnels



en demeure de répondre à toutes les objections, d'où qu'elles puissent venir. A cette condition, le pays sera éclairé et le parti républicain, en pleine connaissance de cause, pourra faire l'union pour la patrie.

*11 mai 1913.*

## VII

### Le peuple anglais et le service militaire

Depuis le fameux « coup de mer » qui, selon le mot de Renan, « créa la France et l'Angleterre en les séparant », les Anglais ont de bonnes frontières. Ils en ont profité pour aller rendre visite aux frontières d'autrui. Ils ont même installé, en des pays divers, des établissements qui ont fait de plusieurs continents des succursales de la Grande-Bretagne.

Pour la prospérité de ces immenses entreprises, ils ont besoin de la sécurité chez eux. Possesseurs d'un prodigieux charbonnage, il leur faut la liberté de la mer pour se ravitailler en denrées d'alimentation et s'approvisionner des matières premières nécessaires à leur industrie.

Jusqu'à ce jour, par l'effet d'une remarquable obstination dans l'effort de toutes les heures, ils ont persévéramment maintenu leur programme d'activité sans cesser, un moment, de l'agrandir.

Mais la Terre, hélas ! a ses limites, et, dans le champ clos de continents inextensibles, les peuples, libérés des anciennes entraves par les conquêtes de la science moderne et par le développement de l'industrie, se sont mis en mouvement vers des destinées inconnues.

C'est ainsi que l'Angleterre, victorieuse de Napoléon à l'issue de la tourmente qui marqua pour l'Europe la fin de l'ancien monde, se voit aujourd'hui menacée d'une redoutable concurrence par le peuple allemand, qui, lui-même, redoute d'être pris à revers par les vagues de fond d'une multitude slave dont la poussée paraît irrésistible, comme de l'Océan.

Que d'importantes transpositions de forces soient en préparation, cela se voit assez clairement. De ce dernier point de vue, la récente secousse balkanique est significative. Mais, pour ne m'attacher présentement qu'au heurt de l'anglo-saxonisme et de la Germanie, il est intéressant de comparer l'élan qui pousse aux conquê-



tes d'avenir deux grands peuples frères en proie aux mêmes aspirations d'hégémonie.

Je n'entreprends point de les juger ici sommairement. Qualités et défauts, ils se présentent à nous comme des forces d'humanité qui, d'aucun point de vue, ne sauraient être négligeables. Et quand deux nations d'un tel développement d'énergie s'affrontent dans tous les domaines de l'activité, et quand le plein essor des entreprises de la paix les ont conduites à envisager l'éventualité d'une rencontre sur les champs de bataille de notre civilisation surarmée, il peut être utile, pour ceux qui se demandent s'ils ne seront pas quelque jour intéressés dans l'affaire, de porter un jugement sur la robustesse d'âme et le développement de volonté des deux parties.

A vrai dire, il n'est besoin que d'un mot pour l'Allemagne. Toute son œuvre de guerre et de paix depuis Sadowa est sous nos yeux. Pour connaître ses sentiments, interrogez l'Allemand qui passe ou lisez son journal, ou consultez ses livres, ou regardez ses actes. Il n'en faut pas davantage pour connaître, sans phrases, que vous avez devant vous un homme qui marche à la conquête du monde, avec cette idée que

toute conquête de paix ou de guerre est l'engrenage inévitable d'une conquête nouvelle, et qu'il se doit à lui-même de ne pas s'arrêter en chemin.

Mieux que personne, les Anglais connaissent cet état d'esprit qui fut leur et l'est encore à certains jours. Aussi la flotte allemande, et les *Zeppelin*, et les armements de toute nature leur semblent une préparation de quelque chose dont ils se défient. Comme ce sont des gens raisonnables et qu'ils excellent dans tous les travaux du commerce et de l'industrie, ils ne partiront point en guerre légèrement, car si la guerre ne les effraie point, un curieux mélange de calcul commercial et de sensibilité à feux tournants fait pencher leur préférence du côté des entreprises de la paix.

— « Bah ! Il y a de la place pour tout le monde » est la réponse courante qu'on vous fera dans la *City*, si vous interrogez quelqu'un sur la concurrence allemande.

Rien de plus d'ailleurs. Seulement certains se demandent s'il en sera longtemps ainsi. Et cette question, qui est dans tous les esprits, dispose mal les cœurs de la Grande-Bretagne pour leurs cousins de Germanie.

Cela ne serait rien encore s'il n'y avait les armements du *Kaiser*, bon enfant, mais décidé à ne point entendre raison là-dessus. La limitation des armements le fait rire, et, entre nous, je trouve qu'il n'a pas tort, car je ne vois rien de si propre à déchaîner la guerre que des engagements fondés sur des équivoques ou des hypothèses qui permettront toujours à l'une des deux parties de crier au manque de foi.

Que faire ? Il faudrait donc que l'Angleterre prît son parti de tous les surarmements à son tour. Elle ne s'y résigne pas volontiers. Péniblement, elle continue de construire ses *dread-noughts* d'après la règle qui lui permettrait d'opposer une force égale au rassemblement des marines coalisées — encore éprouve-t-elle la plus grande difficulté à recruter ses équipages — mais elle ne veut pas entendre parler jusqu'ici d'un accroissement de son armée de terre.

A cet égard, les Anglais sont dans une position qui n'est pas très différente de celle où nous met le présent débat sur le service de trois ans. Demander à l'un de nous lequel du service de deux ans ou de trois ans a nos préférences, c'est forcer la réponse. De même, un Anglais qui n'a



jamais été astreint au service militaire vous répondra, si vous ne lui soumettez pas d'autres considérations, que ce régime lui paraît excellent.

Mais si, à l'Anglais comme au Français, vous présentez le problème dans les conditions où il se pose, c'est-à-dire en lui faisant apparaître l'ensemble des forces auxquelles il peut être mis en demeure de résister pour sauvegarder sa patrie, c'est une autre affaire. Ou plutôt c'est une autre affaire pour nous qui n'avons pas partout de bonnes frontières et qui devons à tout prix prendre des précautions suffisantes, non pour l'Anglais qui met sa confiance dans la *ceinture argentée* de la mer et dans cette parole de Moltke, que si une troupe allemande devait débarquer en Angleterre, il faudrait qu'elle emportât tout ce qu'il faut pour s'installer, car elle ne quitterait plus le pays.

Il est un homme cependant, que les boutades de Moltke et la *ceinture argentée* rassurent insuffisamment, c'est Lord Roberts, le grand soldat du Transvaal et de Peshawar. Puisque ses compatriotes, en dépit d'eux-mêmes, ne peuvent nier le danger, il les somme, avec un zèle

infatigable, d'y pourvoir. Une haute autorité s'attache à son nom en raison des grands services rendus, de la belle simplicité de sa vie et de l'implacable fermeté de son caractère. Il a fondé une ligue nationale pour l'obligation du service militaire, et malgré la résistance passive de l'opinion britannique, qui refuse depuis longtemps de se laisser entamer, il poursuit d'une inlassable ardeur une campagne que l'âge ne peut ralentir.

Il achève, en ce moment, une longue tournée en Ecosse, qu'il vient de couronner à Glasgow par une série de discours dont je trouve le compte rendu dans les colonnes du *Times*. 5.000 personnes présentes à Saint-Andrew's Halls, 4.000 au City-Hall, 8.000 au Zoo, 30.000 demandes de billets, une foule innombrable rangée sur les trottoirs, sous la pluie, pour applaudir au passage non seulement le héros des grands combats, mais le bon citoyen qui ose affronter l'apathie populaire pour mettre son pays en garde contre les prochains périls et imposer les mesures de salut à un gouvernement d'inertie.

Les Anglais sont un peuple beaucoup plus imprévoyant qu'on ne pense, leur empirisme au

jour le jour ne s'accommodant pas des inductions d'avenir. Mais ils savent déployer, l'heure venue, une puissance d'obstination que rien ne peut ébranler. L'un d'eux me disait récemment : « Vous verrez que nous comprendrons la leçon de Lord Roberts quand il sera trop tard. » La manifestation de Glasgow me donne à penser que la victoire, qui a suivi le maréchal Roberts sur les champs de bataille, pourrait bien lui réserver une nouvelle couronne pour le plus beau peut-être de ses achèvements.

*12 mai 1913.*



## VIII

### Toutes ces dames au scrutin

Je fus abordé, il n'y a pas longtemps, au Sénat, par une charmante jeune fille, ornée d'un joli nom en *ska*, qui, sans préambule, m'informa qu'elle était avocate, journaliste même, et qu'à ces divers titres elle prétendait scruter tous les replis de ma pensée sur la question du suffrage féminin. Pris de court, je me bornai à lui confier sous le sceau du secret que je serais plus enclin à retirer le droit de suffrage à certains hommes (pris, autant que possible, parmi mes adversaires) qu'à conférer cette puissance nouvelle au sexe aimable dont le pouvoir s'exerce déjà sur nous de tant de façons.

Ma jeune confrère me répliqua d'une moue significative où je vis clairement qu'elle avait attendu mieux d'une galanterie de sénateur.

Heureusement, nombre de collègues chenus brûlaient de lui découvrir leurs sentiments sur le point qui l'intéressait, et je me retirai, chargé d'un mépris silencieux.

Réfléchissant sur cette aventure, je trouve assez remarquable qu'il ait fallu aller jusqu'en Pologne pour nous permettre de rencontrer en France une militante capable d'affronter le monstre du privilège masculin jusqu'au fond de l'ancre parlementaire.

Le mouvement, pour le suffrage des femmes, n'a donné chez nous, jusqu'ici, que d'assez pauvres résultats. Ce n'est pas, sans doute, que nos préoccupations théoriques du droit soient affaiblies dans les recherches d'un idéalisme démocratique. Mais il est d'évidence, pour tout homme de bon sens, qu'après avoir eu tant de peine à nous soustraire à la domination de l'Eglise, quand nous sentons encore si lourdement peser sur nous la menace d'un retour offensif du cléricalisme romain, livrer le sort du gouvernement au suffrage de femmes tout imprégnées de sacristie, c'est assurer le retour pur et simple de la France au moyen âge.

Dans la doctrine, il est manifeste qu'aucune

différence de dispositions naturelles ou d'occupations ne peut autoriser le refus d'un droit inhérent à la qualité de créature humaine. Toutefois, comment se désintéresser des changements que pourrait apporter l'irruption soudaine de plusieurs millions de voix insuffisamment éclairées dans un état social où un léger déplacement de forces, à certaines heures, risque de déchaîner des violences de réaction ou de révolution.

On sait que la loi électorale italienne, qui exclut les illettrés, a jugé qu'il suffisait de dix ans pour faire, de tout habitant de la péninsule, un électeur qualifié. C'est ainsi qu'automatiquement, au prochain renouvellement des Chambres, quatre ou cinq millions d'électeurs qui n'ont jamais voté vont faire subitement leur apparition dans la politique du royaume et y apporter des éléments de décision, dont l'effet — étant donnée l'influence du clergé sur cette partie de la population — paraît très difficile à prévoir. Un homme d'Etat italien que j'eus l'occasion de voir, il n'y a pas longtemps, m'en témoignait son inquiétude. Qu'eût-il dit si les femmes avaient dû se présenter au scrutin ?



En fait, la masse électorale virile — quoi qu'en eût décidé la loi — n'a été amenée à exercer le droit de vote que par fractions successives, et il s'en faut, même chez nous, que l'œuvre soit achevée comme l'indique assez clairement le grand nombre des abstentions. Changement dans la loi, changement dans les mœurs : ce sont deux choses différentes.

Nous procédons d'Etats sociaux où la loi du plus fort a maintenu la femme dans un servage plus ou moins atténué, dont son inéducation actuelle est un des derniers témoignages. Ouvrez les yeux et admirez sur quels profonds dissentiments de pensée est trop souvent fondée de nos jours la famille la plus unie. Sur combien de points y a-t-il des conventions de silence ? Quel avantage de faire éclater les plus vifs dissentiments au grand jour avec tout leur cortège de passions violentes que les résultats du scrutin ne cesseront d'aviver ? Rien ne montre mieux la niaiserie des législateurs de la R. P. occupés à chercher dans le Parlement une photographie de la nation. Pauvres gens !

Pour aujourd'hui, nous ne demandons point aux femmes le service militaire. En les écartant

de la place publique et de ses dissensions, peut-être les aidons-nous à se maintenir dans la noblesse de leur rôle familial fait de paix et de dignité.

Ce n'est pas du tout l'avis des *suffragettes* anglaises occupées à jeter des bombes dans Saint-Paul (ce qui, selon la croyance de la plupart d'entre elles, ne doit être rien de moins qu'un attentat à la Divinité) dans le dessein de démontrer leur aptitude au gouvernement, à la bonne administration du pays. L'incendie, le meurtre, tels sont leurs moyens de propagande. Qui donc aurait supposé tant de violence dormante sous le fameux « flegme britannique » ?

Les gens que j'ai interrogés là-dessus, en Angleterre, m'ont souvent répondu qu'il y avait dans le Royaume-Uni près de deux millions de femmes sans mari par l'insuffisance de la population masculine. Je conviens qu'il faut bien passer quelque chose aux personnes du sexe dont la puissance d'aimer se trouve sans emploi. Cette explication, toutefois, ne me satisfait pas complètement. M<sup>me</sup> Pankhurst, chef du mouvement, est une honorable mère de famille, et l'on vient de découvrir, au cours d'une perquisition, une très vive correspondance amoureuse d'une *suf-*

*fragette* incendiaire avec un député socialiste. Le feu dans les châteaux et dans les cœurs.

Cette sauvagerie est d'autant plus surprenante qu'en Angleterre — comme en Scandinavie, où le suffrage féminin fonctionne, nous dit-on, pour le plus grand avantage de la chose publique — les femmes sont certainement mieux préparées à remplir les devoirs de la vie politique qu'en France ou dans tout autre pays latin. L'Eglise réformée a conçu l'éducation féminine très différemment de l'Eglise romaine, toute de verbalisme autoritaire et de mnémotechnie.

Le tempérament du Nord, avec lequel nos *suf-fragettes* anglaises ont décidément divorcé, a beaucoup contribué, sans doute, pour une importante part, à l'établissement des méthodes terre à terre qui peuvent avoir une grande utilité lorsqu'elles ne sont qu'un fondement. Toujours est-il que le succès du féminisme dans les pays scandinaves, dans certains Etats d'Amérique — et même en Angleterre, partiellement, puisque les femmes siègent dans les Conseils locaux où leur action est jugée excellente — indique la voie d'un avenir que, pour mon pays, je ne souhaite pas rapproché.



Dans le royaume britannique, de nombreux indices paraissent annoncer aux suffragettes le succès. Les Communes, en effet, viennent de repousser le projet de loi de M. Dickinson qui leur donnait gain de cause — mais à 47 voix de majorité seulement. Il s'agissait de donner le droit de voter, comme en Norvège, à toutes les femmes âgées de vingt-cinq ans au moins dont le mari est locataire responsable d'une maison d'habitation, ou qui sont elles-mêmes locataires responsables. Six millions de nouveaux électeurs !

M. Asquith a fait observer que toute la situation politique en serait bouleversée. Et il a trouvé devant lui pour le contredire. Qui ? M. Lloyd George, son ministre des Finances ; Sir Edward Grey, son ministre des Affaires étrangères, qui est un homme remarquablement pondéré ! Le gouvernement s'est divisé — chaque ministre ayant d'avance réservé sa liberté. Les deux principaux chefs du parti conservateur, M. Balfour et M. Bonar Law, se sont abstenus.

Il semble donc que cette défaite soit tout près d'une prochaine victoire. Si ces dames surexci-

---

tées d'Albion peuvent l'obtenir sans brûler le *British Museum*, la *National Gallery* ou la *Wallace Collection*, je me permets de leur en exprimer d'avance toute ma satisfaction.

13 mai 1913.

## IX

### Les liaisons dangereuses

Avec une belle candeur, M. Adolphe Carnot, doux entêté, nous annonce qu'il va faire une nouvelle campagne pour la R. P. Je me reprocherais de l'en décourager. La question, présentement, est soumise au Sénat, où elle doit suivre son cours.

M. Barthou, défenseur du quotient comme vice-président du Conseil sous M. Briand, s'en est, du jour au lendemain, trouvé l'adversaire comme président du Conseil. Ce sont grâces d'Etat. Seulement chacun sait qu'il y a des degrés dans la foi, et je me demande si la foi de notre Polyeucte, sincère assurément, est bien de celles qui poussent à l'action. Jusqu'ici, il s'est borné à attendre qu'à son élégante voltige la Commission du Sénat voulût bien répondre



par une petite demi-volte de circonstance. Nous sommes tous animés naturellement des intentions les plus conciliantes. Si M. Barthou veut bien nous faire quelque proposition acceptable, nous aurons plaisir à l'agréer. Le diable est qu'il paraît attendre de nous que nous empiétons sur son rôle en lui soumettant on ne sait quel nouveau projet pour remplacer celui que nous avons fait nôtre. Ainsi posée la question serait insoluble, car on n'a jamais vu une Commission changer d'avis pour l'unique motif qu'un vote exprès de l'assemblée lui avait donné raison.

Le Sénat a commencé hier la discussion du budget. Nous avons ainsi le temps de causer. Mais, comme le gouvernement a déjà perdu tout un mois de vacances, je ne serais pas surpris que nous soyons en route vers le scrutin d'arrondissement, ce qui donnera à M. Adolphe Carnot tout le temps dont il a besoin pour la grande campagne où nous l'attendons.

Quoi qu'il arrive, et supposé que nous échappions à la menace d'un ministère chargé de *saboter* les élections, il serait très intéressant de savoir ce qu'il doit advenir de la coalition de droite et de gauche formée sous les auspices de

la R. P. Là-dessus, on pense bien que M. Adolphe Carnot a une opinion. Il l'exprime en toute innocence. A son avis, le grand avantage de la Représentation proportionnelle est de faire disparaître les coalitions, et c'est pour faire disparaître les coalitions qu'il faut faire une coalition supérieure, une coalition des contraires. Surtout n'en concevez aucune crainte, ô républicains ! M. Carnot vous l'annonce en termes d'une autorité ingénue : « *Il faut bien observer que précisément de semblables coalitions n'auraient plus aucune raison d'être du jour où la R. P. serait établie* ». C'est la parole de ceux qui, sans aucune comparaison, font un mauvais coup en se promettant bien, s'il réussit, de rentrer dans le droit chemin.

Puisque M. Carnot, républicain, cède à la tentation de se coaliser avec les ennemis de la République contre des républicains, comment peut-il répondre que d'autres soient capables d'une résistance dont l'héroïsme est au-dessus de ses moyens ? Tous feront de beaux serments comme lui-même, et chacun, à son tour, profitera de l'heure qui passe pour un petit ou grand complot d'occasion contre son parti.

En d'autres termes, la lutte des partis, représentants plus ou moins fidèles des idées, sera remplacée par des combinaisons de forces, à la mode de Machiavel, dont le mot d'ordre sera : « Quand on n'est pas le plus fort, il faut être le plus traître. » Avec ou sans représentation proportionnelle, ce sera la pure anarchie.

Les bonnes intentions de M. Carnot, visiblement, l'égarèrent. Rien n'est plus décevant que de vouloir bien faire, sans scrupules sur les moyens. La leçon même de ce qui se passe n'est-elle pas assez claire ? Une coalition s'est formée de monarchistes cléricaux, de socialistes révolutionnaires et de républicains modérés contre le gros du parti républicain pour nous imposer la R. P. dans l'intérêt de la République « bourgeoise », au sort de laquelle monarchistes et révolutionnaires prennent, comme on sait, le plus vif intérêt. Voilà le fait tout simple.

Qu'en est-il résulté ? C'est que tous les gouvernements qui ont manqué du courage nécessaire pour refaire l'unité du parti républicain ont dû compter, pour vivre, ou plutôt pour subsister, avec les éléments hétérogènes par lesquels ils acceptaient de se laisser dominer. On ménageait



les réactionnaires et les socialistes dont on avait besoin pour le « grand coup ». C'était « l'apaisement » qui commençait. Les anciens « irrécyclables » trouvaient à ces ménagements une douceur extrême. Le personnel des antichambres changea, ou, pour être plus exact, grandit outre mesure. Une rentrée de l'émigration !

Cependant, on commençait à poser aux présidents du Conseil une question singulière : « Entendez-vous gouverner avec les républicains ? »

Et ceux-ci, au lieu de s'indigner d'un doute qui leur faisait injure, de mettre la main sur leur cœur et de s'écrier :

— Nous tenons à déclarer bien haut, en toute loyauté, franchise, etc., que nous ne gouvernerons qu'avec les républicains, avec tous les républicains.

De quoi les représentants de la droite s'amusaient fort.

Tandis que M. Barthou lisait la déclaration du ministère Briand à la tribune du Sénat, le passage classique de la défense de l'école laïque fut accueilli avec une indifférence significative.

— Applaudissez donc ! criait-on de droite aux républicains.

— Protestez donc ! répliquait-on de gauche aux cléricaux.

Et personne ne se trouvait pour applaudir ou protester, parce que cela paraissait de style, le parti de l'Eglise se promettant d'arrêter dans le gouvernement toute velléité d'énergie, et les républicains craignant que l'accord du ministère avec la réaction pour la R. P. ne se manifestât dans d'autres domaines.

M. Poincaré, M. Briand nous avaient dit, tour à tour, qu'ils ne resteraient au pouvoir qu'avec l'appui d'une majorité républicaine. M. Poincaré, ayant eu contre lui le vote de la majorité des républicains, à la Chambre, garda le gouvernement et fut conduit, par le vote de la droite, au poste qu'il occupe aujourd'hui. M. Briand, s'il nous avait battus, au Sénat, ne pouvait triompher que par l'appoint de la droite. Il en avait pris son parti. Sinon, il se serait trouvé battu dans tous les cas.

Je rappelle ces faits à M. Carnot sans aucune parole de récrimination, parce que son langage montre qu'il les a manifestement oubliés. Je suis

bien obligé de m'en souvenir, quoique personne n'ose en parler, parce qu'ils pèsent lourdement encore sur la situation du gouvernement — même lorsqu'il présente la loi du service de trois ans, pour laquelle je lui ai donné mon appui, et qui fait hésiter beaucoup de nos amis parce qu'ils y voient la suite de la campagne nationaliste inaugurée par M. Millerand.

Vous voyez ainsi, cher Monsieur Carnot, qu'un pacte de circonstance avec la droite peut mener un homme de gauche plus loin qu'il ne voulait aller. J'espère, chaque jour, que la triste aventure va prendre fin. Mais il y a des signes contraires : notamment votre manifeste.

Pour moi, tant que je verrai les partis de droite injurier violemment les républicains chaque jour et couvrir en même temps nos gouvernants de fleurs, un instinct de conservation me suggérera la défiance invinciblement.

*14 mai 1913.*



## X

### L'Apaisement

Je crains que l'évêque de Valence ne soit pas un homme « apaisé ». Le doux envoyé du Christ s'escrime, en effet, d'une fureur extrême contre les lois projetées sur la défense laïque. Je ne suis point un « mangeur de curés ». Ce doit être un pauvre régal. Mais je ne suis pas non plus de ces *apaiseurs* qui croient qu'on exorcise les prélats possédés avec un clignement d'yeux, comme faisait Jésus au lac de Tibériade lorsqu'il envoyait les démons dans le corps d'un pauvre troupeau de bêtes immondes qui s'allaient noyer tout droit pour notre édification.

Avant la séparation, maudite de l'évêque de Valence, nous avons le spectacle d'un curieux phénomène. Les évêques, comme on sait, avaient besoin, pour exercer leurs fonctions, du double

assentiment de Rome et de l'Etat laïque, si j'ose m'exprimer ainsi. La grande question fut de savoir s'ils étaient nommés par le pape avec l'approbation de M. Combes ou nommés par M. Combes avec l'approbation du pape. C'était les beaux jours du *Nobis Nominavit*. Quelle que fût la doctrine, il fallait, vaille que vaille, l'accord des deux parties, et quand Rome jugeait le candidat excellent, il arrivait parfois que le ministre de passage fût d'un autre avis. On entendait alors le ministre des Cultes tenir, en confiance, des propos comme celui-ci :

— Mon cher, je livre en ce moment, à Rome, une grande bataille que j'espère gagner. Il y a, comme vous savez, deux candidats pour l'évêché vacant. X... est animé d'un esprit détestable. J'ai dit au nonce que je ne l'accepterais en aucun cas. Par chance, nous avons Z..., doux, libéral, animé du véritable esprit de l'Évangile. Il m'a confié tout bas qu'il était républicain. Eh bien ! la dernière dépêche de notre ambassadeur au Vatican me fait espérer que j'obtiendrai la nomination de Z... Ce serait une grande victoire.

Le lendemain, le ministre avait gain de cause, et le surlendemain le pieux évêque Z... déver-

sait sur la République et son ministre un torrent d'injures.

C'est ce qui avait fait dire à un homme d'esprit : « Dès qu'ils ont reçu le Saint-Esprit, nos évêques ont le diable au corps. » Aujourd'hui, qui risquerait ce trait perdrait au moins cinq ou six voix à l'Académie.

Cependant, nous, bons, nous entreprîmes de faire la séparation qui devait rendre sa liberté à tout le monde. Et les évêques, qui auraient dû nous savoir gré de les débarrasser de l'hypocrisie commandée par le régime concordataire, s'indignèrent plus que jamais de cette « nouvelle persécution ». Indignés ils étaient, indignés ils sont encore : ils le seront toujours.

Aujourd'hui, ce qui soulève leur bile c'est que le Parlement ose prendre la défense de l'école publique contre les évêques qui l'attaquent sans merci et en font un objet de risée pour les fidèles de ces nobles seigneurs.

La loi a séparé le domaine civil du religieux. L'école primaire nationale est sous le gouvernement de l'Etat. L'école religieuse est libre d'une liberté qui lui permet, sous couleur d'histoire, d'enseigner la haine du gouvernement ré-



publicain. Or cela ne peut suffire à nos évêques. Il faut encore qu'ils régentent l'école laïque, pour l'imprégner de leurs dogmes, et la *délaïciser* en dépit du maître d'école et de ses livres. C'est ainsi qu'ils respectent la loi. C'est ainsi qu'ils entendent la liberté.

Pour commencer, ils se font juges suprêmes des livres d'enseignement. Nous avons vu récemment un évêque condamner un livre où il était dit que les hommes avaient vécu longtemps à l'état sauvage, parce que cela est contraire au récit de la genèse où la naissance d'Adam et d'Ève est différemment expliquée. A ce compte, tout instituteur qui se permettrait de dire que la terre tourne devrait être révoqué par M. Barthou. Une controverse de ce genre amena je ne sais quel bedeau à tirer un coup de fusil sur un instituteur. C'est tout juste si l'instituteur ne fut pas condamné.

Chacun sait que pour appuyer leur condamnation, les évêques disposent de moyens plus efficaces encore que les coups de fusil. Je veux parler du refus de première communion dont les parents s'effarent moins par croyance que par le chagrin de voir un enfant mis au pilori de

« la bonne société », tandis que ses camarades font notre admiration dans les rues par le moyen de belles écharpes blanches.

Du refus des sacrements, nous ne sommes point juges. Cependant, s'il plaisait aux évêques d'excommunier tous les enfants de l'école laïque ou tous ceux des Français qui ne voteraient pas le retour de la monarchie, pourrions-nous leur permettre d'apporter impunément le trouble et la révolte dans un régime qui les protège dans l'exercice de leur liberté ? Je ne le pense pas, et, sous peine de nous laisser passivement encapuciner, il faut bien opposer la résistance de la loi à la fougue révolutionnaire de notre clergé.

Mais notre loi de liberté pour tous, vous devenez le cas qu'en fait l'épiscopat dans la République française. L'évêque de Valence, en particulier, au seul mot de défense laïque, écume d'épilepsie, vomit des imprécations sacerdotales contre quiconque refusera de partager sa fureur et prend, tant en son nom qu'au nom de tous les évêques, « *l'engagement sacré d'user de la puissance du Saint-Esprit qui l'a fait évêque pour souffler dans les âmes de ses chers catholiques drômois l'indignation et la révolte* ». Au be-

soin, il est prêt à donner sa vie. Qu'en pourrions-nous faire ? Pourtant si M. l'évêque de Valence, tout inspiré du Saint-Esprit, s'avise jamais de prêcher la révolte et de l'organiser, ainsi qu'il l'annonce, je serais heureux de lui voir administrer, par les soins de notre appareil judiciaire, une petite douche d'apaisement. Car où serait la politique de nos hommes d'Etat « apaisés », si la « paix » du clergé continuait de se manifester par des cris de guerre et des coups de bourdon ?

*15 mai 1913*



## Brumes Parlementaires

Je ne puis prendre mon parti d'un ministère républicain occasionnellement soutenu par les ennemis de la République contre la majorité républicaine. En d'autres temps, cela n'eût pas été possible. Aujourd'hui, la méthode est devenue courante au point qu'elle n'excite même plus les protestations de journaux républicains.

Si l'on pouvait ne voir là qu'une série d'accidents, il faudrait prendre patience. Mais, depuis trop longtemps, ce qui n'avait paru qu'une rencontre de hasard est devenu méthode de gouvernement : par quoi la réaction s'est trouvée naturellement amenée à réclamer, sous des formes diverses, le prix de son concours. De médiocres ambitions qui, dans le gouvernement n'ont cherché que des joies de parade, ont pris goût

à ce jeu et sont en train — le snobisme de petite bourgeoisie aidant — de nous conduire à la parfaite désorganisation du régime républicain. Dans cette direction, la séance d'hier à la Chambre nous a fait faire un nouveau pas.

La question en soi était des plus simples. M. Barthou l'avait bien posée dans sa déclaration. Il a même pris soin de déclarer que le vote favorable au maintien de la classe sous les drapeaux ne serait point interprété par lui comme installant d'une façon définitive le service de trois ans. C'est ce qui lui a donné en fin de compte — ce dont je me félicite — l'appui de la majorité républicaine.

Mais cette majorité républicaine lui avait échappé dans un vote précédent. Et comme il n'est pas admissible qu'une loi aussi importante soit votée en ses divers articles par des majorités divergentes qui ne pourront aboutir qu'à une œuvre informe — scandaleuse quand il s'agit de la défense nationale où l'intérêt primordial de tous les Français se trouve en jeu — je m'inquiète à juste titre d'une situation où, faute d'un gouvernement ayant autorité sur la Chambre, le parti républicain va se trouver divisé sur

la seule question où il n'a pas le droit de se fragmenter.

La personnalité de M. Barthou, ainsi que je l'ai déjà dit, n'est point du tout en cause. C'est un homme d'un esprit fin, très cultivé, pourvu des dispositions les plus aimables. Je voudrais ne lui faire aucune peine, car je l'ai toujours trouvé d'une loyauté parfaite à mon égard. Sa faute, après des erreurs de jeunesse qu'on peut lui pardonner, est d'avoir été trop pressé. Il est apparu à la Présidence du Conseil comme le fruit d'une volonté personnelle qui cherchait à imposer aux Chambres la suite d'une politique de transactions avec la droite dont l'actuel Président de la République est le produit le plus éclatant.

La première rencontre du cabinet Barthou avec la Chambre et avec le Sénat fut plutôt fraîche. S'il ne s'était heurté à une difficulté exceptionnelle, la souplesse, exceptionnelle elle-même, de M. le Président du Conseil lui eût permis probablement de fournir une carrière qui se serait présentée dans l'histoire sans aucun cortège d'épithètes bonnes ou mauvaises. La malechance a voulu qu'il eût à se mesurer avec



la question du service de trois ans et qu'il se trouvât conduit — soit par incompréhension de l'aspect politique du problème, soit par des accords dont il n'est peut-être pas l'auteur — à se présenter dans le champ clos parlementaire avec la masse de la réaction pour principal soutien. On ne peut pas s'étonner si le premier moment des républicains fut de suspicion.

Tout en comprenant les hésitations de mes amis, je suis et je demeure partisan du service de trois années. Mais comme je n'ai pas de compétence spéciale en la matière, je demande qu'une discussion approfondie mette aux prises les techniciens avec toutes les objections qui leur sont opposées. Et j'y tiens d'autant plus qu'à mon avis les professionnels responsables ont commis des fautes graves qu'il faut au plus tôt réparer.

Bien loin de nous apporter, cependant, les résultats d'une étude approfondie, nous avons vu le ministère de la Guerre incertain, ballotté d'un projet à l'autre, et, tandis que la droite, ferme appui du gouvernement, hurlait à l'antipatriotisme des républicains, on nous présentait, pour raison décisive, le vote pur et simple du Conseil

supérieur de la Guerre. Ce n'est pas là-dessus seulement que je pourrais me déterminer.

On nous a fait voter la loi des deux ans sans consulter le Conseil supérieur. Aujourd'hui l'on prétend que son opinion soit décisive. Des soldats jugent en soldats. Si on leur offrait dix classes au lieu de trois, ils les prendraient de bon cœur et je ne pourrais que les en féliciter. C'est que l'aspect social de la question leur échappe. Ils nous indiquent leur desiderata et nous devons en tenir compte. Mais nous devons, en même temps, nous préoccuper de maintenir à son rang la productivité du pays qui, seule, permet d'entretenir l'armée et ne demander au contribuable rien au delà de l'effort nécessaire. Nous avons donc besoin d'une discussion complète à tous égards.

Eh bien ! les éléments préparatoires de cette discussion, je me plains qu'on ne les ait point soumis à la Chambre, et qu'on n'ait point profité de la discussion sur la mise en œuvre de l'article 33 pour poser le problème dans sa rigoureuse ampleur devant le pays.

Comme on ne l'a pas fait, et comme on ne paraît pas en disposition de le faire, tous les es-

prits demeurent en suspens, et l'on voit, grâce à la faiblesse du gouvernement, continuer la campagne des fils de l'armée de Condé contre le prétendu antipatriotisme des républicains. Cela ne peut durer ainsi.

Je l'ai dit franchement, nous suspectons les intentions de la droite parce que nous avons, hélas ! trop de raisons pour cela. La monarchie est sans forces, et l'Eglise ne peut pas triompher par l'effet de sa seule puissance spirituelle. Tous les partis de réaction n'ont jamais mis leur espoir que dans un coup de surprise. Le 18 brumaire et le 2 décembre sont là pour attester qu'aucun scrupule ne les peut arrêter. Le boulangisme, le nationalisme, la popularité que les droitiers ont tenté de faire à M. Millerand, qu'ils nous représentaient comme un grand ministre de la Guerre parce qu'il faisait promener dans Paris des retraites militaires, et surtout parce qu'il maintenait dans l'Etat-Major des activités de réaction, l'enthousiasme débordant dont ils faisaient parade pour un Président qu'ils venaient d'élire et qui trompera sans doute leurs espérances mais qui reçoit un peu trop fastueusement sous son aile toute la fleur du faubourg



Saint-Germain, enfin la campagne violente où l'on nous impute à crime d'avoir brisé la coalition de la R. P., espoir des cléricaux, tout cela ne dispose pas bien les esprits en faveur d'une loi militaire qui serait imposée par les partis de réaction.

En ce qui me concerne, j'ai fait taire mes craintes parce qu'à mes yeux la loi de trois ans ne peut être votée par le parti républicain qu'après un examen approfondi de notre situation militaire, lequel nous permettra d'achever l'œuvre de la défense nationale, compromise par l'incurie des professionnels. Des républicains croient pouvoir en arriver là par d'autres moyens. La discussion établira si, contrairement à mes prévisions, ils y pourront réussir. Mais ce débat ne peut produire les résultats qui sont dans les vœux de tous les bons Français qu'à la condition d'être conduit à sa fin légitime par un gouvernement supérieur aux soupçons qui assiègent les esprits dans le monde parlementaire.

Le ministre a fait hier un faux pas en laissant une discussion d'ordre purement militaire dégénérer en débat politique. La confusion gé-

nérale s'en trouve aggravée, mais si M. Barthou, qui est plein de ressources, trouve quelquefois moyen de reprendre autorité sur la Chambre et de faire aboutir utilement le débat par l'union des républicains, je ne lui ferai pas attendre mes félicitations.

*17 mai 1913.*

## Désordre National

Dans la discussion générale du budget au Sénat, M. Aimond a prononcé un excellent discours où le désordre de nos finances et notre ordinaire gaspillage se trouvent justement critiqués. On l'a beaucoup applaudi. Je ne suis pas sûr qu'une mesure de réforme s'ensuive. Car il ne suffit pas de battre des mains et de prendre de sages résolutions pour rien changer à ce qu'on a laissé subsister de nos antiques habitudes de laisser-aller.

Un déficit de 500 millions, cela ne s'est pas fait tout seul. M. Aimond a bien voulu décomposer, pour notre édification, le *processus* de l'aventure. Nous avons deux Chambres, un gouvernement, des administrations, tout un appareil de contrôle. Pourquoi cela ne suffit-il pas ?



Se pourrait-il que la machinerie fût bonne et la puissance motrice en défaut ? C'est là-dessus qu'on ne réfléchit pas.

Je ne veux pas revenir sur ce qu'a si bien dit M. Aimond. Je préfère renvoyer mes lecteurs à son discours. Ils y apprendront comment, avec des belles phrases et des intentions exquises, on dessert son pays par faiblesse de caractère, tout en voulant le servir. Je ne parlerai point aujourd'hui du Maroc. Il ne sert point de récriminer. Tout le monde, pourtant, doit reconnaître que nous avons creusé légèrement un gouffre où s'engloutissent les hommes et l'argent, et cela au moment précis où les hommes et l'argent nous font défaut simultanément.

A la tribune du Sénat, M. Dumont, qui ne paraît pas trop étonné de se trouver ministre des Finances, a proclamé que la France s'enrichissait éperdument. Bonne excuse pour la taxer sans mesure ! Réjouissons-nous du désordre qui donne de si beaux résultats, au lieu de le réprimer. Cependant, le même ministre, soudainement pris d'une belle ardeur, annonce qu'il va présenter à la Chambre un projet de loi portant 200 millions d'impôts nouveaux. Une misère, qui avait

échappé à son esprit d'investigation jusque-là. Où trouvera-t-il cette somme ? La question lui sembla probablement superflue, car il s'abstint de toute confidence. On disait hier, dans les couloirs, que, toute réflexion faite, un bon budget en déficit lui paraissait préférable. Vous verrez qu'il aura rencontré là quelque nouveau moyen de nous enrichir en nous enlevant quelque chose encore de ce nécessaire qu'il dénommera superflu.

En bonne administration, n'aurait-on pas dû calculer, sous ses diverses formes, la somme des efforts de tout ordre que nous imposions au pays en même temps qu'évaluer les répercussions éventuelles qu'on en pouvait attendre. Je sais qu'il y avait d'autres considérations. Mais les vues générales les plus magnifiques exigent tout de même que le pays, sollicité d'agir, offre encore pour la nouvelle entreprise un nouveau supplément d'énergie.

L'heure arrive de payer. Quelques centaines de millions, c'est un commencement. On ne sait pas ce qu'on fait. On ne sait pas où l'on va. On ne sait pas ce qu'on veut. Il n'y a pas de budget de l'occupation, pas d'organisation, qu'importe !

La caisse de l'Etat est inépuisable, ou à peu près. C'est, comme disait l'initiateur de cette politique, un placement de père de famille. Dépensons toujours et attendons de la chance ce que d'autres demandent à leurs facultés de prévision.

S'agit-il de l'armée française ? On ne raisonne pas autrement, si le mot raisonner peut s'appliquer à cette procédure. En présentant son projet de loi sur le service de trois ans, M. Barthou n'a oublié que les moyens financiers. Il doit soupçonner cependant que la dépense est importante. Alors, pourquoi se taire ? Se dit-il que, le principe voté, la Chambre ne pourra refuser de payer la carte — la carte forcée ? Une telle vue ne serait digne ni du pays, ni de la Chambre, ni du Parlement.

Quel contraste avec l'Allemagne ! En hommes et en argent, le gouvernement du *Kaiser* demande au pays un effort prodigieux. Mais il commence par souder, devant le Reichstag, les deux contributions l'une à l'autre, afin que les représentants du pays se décident en pleine connaissance de cause. Et ce n'est pas tout. Pour ne pas alourdir le budget, on veut qu'il soit pourvu aux dépenses nouvelles, qui dépas-



sent le milliard, par un impôt de guerre prélevé sur tout contribuable possédant plus de dix mille francs. Et le peuple allemand (qui ne prend pas ses inspirations à Berne) accepte sans se plaindre cette lourde surcharge dont l'histoire n'offre pas d'exemple. D'autres volontés, d'autres manières d'agir.

Beaucoup de braves gens croient que lorsque nous aurons voté le service de trois ans, nous nous trouverons par là même automatiquement en sûreté. Hélas ! nous sommes loin de compte. Le pays fournit les hommes et l'argent. Il reste à en tirer le maximum d'utilisation, d'abord pour l'effet utile en lui-même, et ensuite pour ne rien demander aux contribuables en dehors de l'effort strictement indispensable. Or celui qui nous donnerait ce résultat pour obtenu dans l'armée française montrerait simplement qu'il ne connaît rien de la question.

L'imprévision, le gaspillage, le laisser-aller que M. Aimond a dénoncés dans les finances, se retrouvent dans tous les autres départements, parce que les défauts, je ne dis pas de l'esprit, mais du caractère français, sont les mêmes fatalement en tous les domaines. Dans l'armée,

où le bel élan des anciens jours a reparu, l'absence de caractère chez beaucoup de grands chefs paralyse trop souvent les bonnes volontés. Je ne fais le procès de personne. Je dénonce un mal qui nous ronge de toutes parts. Au premier mécompte, en temps de guerre, on crie à la trahison. C'est incapacité et défaillance de caractère qu'il faudrait plutôt dire. Des gens sans volonté qui, afin d'échapper aux responsabilités, se donnent pour règle *de n'avoir point d'histoires* et meurent couverts de récompenses et de décorations, sont peut-être ceux-là précisément qui nous font le plus de mal en organisant la complicité générale du silence quand il faudrait tenir tête aux abus et mettre l'intérêt du pays au-dessus de sa propre tranquillité.

Ce n'étaient pas des traîtres, les généraux qui ont préparé Sedan. Cependant ils ont envoyé nos soldats à la bataille avec des canons qui les laissaient décimer sans pouvoir répondre à l'ennemi.

Et au moment d'Algésiras, la même situation ne s'est-elle pas reproduite au point qu'il a fallu dépenser 197 millions sans le consentement des Chambres pour aller au plus pressé? Aujourd'hui

enfin, ne pourrais-je pas, si je voulais, dire les points sur lesquels notre armement est cruellement défectueux, après un nombre incalculable de milliards allégrement dépensés ? Est-ce que cela va continuer longtemps ainsi ?

C'est très bien de prononcer des discours patriotiques pour obtenir le service de trois ans. Mais ces Français qu'on arrache à la charrue, à l'atelier, nous leur devons *la meilleure organisation militaire, la meilleure instruction, le meilleur armement*. Le public se contente, à cet égard, de quelques articles de journaux fabriqués sur commande pour lui mettre l'esprit en repos. Les représentants du pays ont le devoir d'aller plus loin. S'ils ont, comme je n'en doute pas, le sentiment de leur devoir, je leur demande de l'accomplir.

Puisqu'ils ont voté, comme ils devaient le faire, le maintien de la troisième classe sous les drapeaux, qu'ils profitent de ce que la question de notre renforcement militaire est posée pour se faire rendre compte de l'état *vrai* de notre puissance militaire ; qu'ils abordent, toute affaire cessante, le problème d'une réorganisation progressive qui n'est rien de moins, à cette heure,



qu'une question de salut public ; qu'ils fassent disparaître toute cette armée de soldats inutilisés, dont la place est dans le rang et qu'on trouve partout ailleurs ; que la responsabilité ne soit plus un vain mot, et qu'un contrôle permanent soit exercé par les deux Chambres sur l'utilisation des crédits.

Alors, peut-être, pourrait-on envisager une réduction d'effectifs sur laquelle on ne se trouverait pas contraint, comme aujourd'hui, de revenir. Alors, le vote de la loi de trois ans aura été un grand bienfait, puisque à la faveur de cette « couverture » nous aurons pu donner à notre organisation militaire tout le développement qu'elle comporte ; puisque nous aurons accru la confiance des chefs, des soldats, du pays tout entier ; puisqu'un acte d'énergie entraînera d'autres, et que, dans tous les domaines de notre activité publique ou privée, nous aurons préparé une histoire de France qui ne sera peut-être pas indigne de celle qui nous fut léguée.

*18 mai 1913.*

## XIII

### Après les Massacres d'Arménie

Après la Turquie d'Europe, la Turquie d'Asie. Constantinople reste aux Turcs parce que sa position stratégique en fait un morceau de choix réservé à la convoitise des grandes puissances. Sa capitale exceptée, la Turquie est présentement un empire d'Asie. Pour quelles destinées ? Les raisons de psychologie ethnique qui ont ruiné le gouvernement turc en Europe, parce qu'elles l'ont rendu incapable d'organiser sa conquête dans les conditions approximatives d'une vie civilisée, peuvent-elles agir autrement sur le continent asiatique et donner au sultan les joies d'établissement heureux que l'Europe lui a refusées ? Il n'est pas interdit de l'espérer. Peu de gens réfléchis se risqueront sans doute à le croire.

Sultans de tous noms, vieux Turcs ou jeunes

Turcs, il n'y a jamais eu à Constantinople qu'un même gouvernement : la théocratie infallible qui, à Rome, à Stamboul, au Thibet, a partout et toujours produit la dissolution des volontés.

Jamais l'intelligence n'a fait défaut dans les conseils du souverain ni chez les directeurs des mouvements d'opinion. Des esprits cultivés, des hommes d'une haute noblesse de cœur, susceptibles, sur les champs de bataille, de beaux élans de combativité ; une masse populaire d'une grande simplicité de vie, animée d'un généreux idéalisme et capable des plus beaux dévouements à certaines heures, tout cela n'est point fait pour inspirer le dédain surtout quand on y oppose les sombres dessous de notre vie « christianisée ». Malheureusement, comme chez nous, c'est le grand ressort de la volonté qui vient à faire défaut. Et toujours pour le même motif, le meilleur de l'énergie vitale brisé, réduit en poudre par l'absolutisme de la théocratie.

Les jeunes Turcs ont pu faire la révolution à leur guise, déposer le sultan, changer le nom des organes des pouvoirs, installer même je ne sais quelle puissance anonyme d'un gouvernement qu'ils n'avaient pas cessé de concevoir



comme absolu. Si le cheik ul Islam s'était tourné contre eux, tout leur pouvoir se serait évanoui. Du danger de vouloir vivre au xx<sup>e</sup> siècle un idéal vieux de quinze cents ans.

Ce qui confond, c'est l'extraordinaire écart entre le caractère de l'homme privé pour lequel tous ceux qui ont parcouru la Turquie ne trouvent pas assez d'éloges et les mœurs gouvernementales de tous les détenteurs du pouvoir, chez qui la corruption et la violence sont des habitudes invétérées.

Il est toujours périlleux pour l'homme en tous pays de passer de l'obéissance au commandement. L'équilibre des sentiments et des volontés y est si différent que des énergies dormantes brusquement se réveillent tandis que d'autres s'assoupissent peu à peu pour ne plus revoir la lumière du jour. Ajoutons que le terrible fatalisme du « *C'était écrit* » jette le faible sous les pieds du plus fort assuré de ne rencontrer aucune résistance. Enfin, quand le fanatisme religieux vient éveiller, des profondeurs de l'être, les furieux élans de l'antique sauvagerie, toutes ces victimes volontaires de la pire tyrannie se transforment subitement en bourreaux à leur tour,

et l'effroyable massacre des populations sans défense passe, comme un cyclone de sang, sur les villes où s'abattent, en tas de haillons rouges, vieillards dépecés, femmes violentées, enfants tailladés, torturés : toutes les horreurs où se vautre en hurlant la sauvagerie de la bête humaine déchaînée.

C'est là l'histoire du gouvernement turc en Arménie. La grande haine de la populace turque contre l'Arménien vient de ce que celui-ci la dépasse en initiative, en hardiesse d'entreprise, en ingéniosité commerciale. Rien n'est plus cruel, pour qui s'est proclamé supérieur par la force des armes, que de voir l'homme asservi développer une activité heureuse, s'enrichir, accroître sa situation sociale, tandis que le prétendu maître, enguenillé, suit la fumée de son narghilé vers les demeures lointaines où la grandeur d'Allah se déroule.

Les exactions du fonctionnaire ottoman sur son coreligionnaire sont innénarrables. Qu'en sera-t-il lorsqu'un pouvoir sans contrôle lui livrera l'Arménien à merci, lorsque l'Ottoman même, dont le collecteur d'impôts vient d'achever la ruine, se ruera à la grande revanche de sa propre

misère sur les créatures maudites dont la seule présence ici-bas est une injure au Créateur ?

Quand les Arméniens eurent été assez longtemps massacrés, comme ils étaient catholiques du rite grégorien, la « chrétienté » crut ne pouvoir mieux faire que de s'intéresser à leur sort. La Russie, en particulier, à qui l'on reprochait des visées d'annexion et qui recevait les plus misérables d'entre eux quand les Circassiens ou les Kurdes, par hasard, leur avaient laissé la vie. Car les haines de race interviennent par surcroît. L'Arménien sème, dit le proverbe, et le Kurde vient moissonner.

Le traité de San Stefano stipulait des réformes en Arménie où les territoires occupés par l'armée russe n'auraient été évacués qu'après l'établissement du régime nouveau. L'Europe, réunie à Berlin, qui savait très bien qu'en Turquie tout au moins les « réformes » ne sont qu'un attrape-nigauds, modifia cet article pour ne pas éterniser l'occupation de la Russie.

En retour, il fut rédigé un bel article 16 ainsi conçu :

« La Sublime-Porte s'engage à réaliser sans plus de retard les améliorations et les réformes



qu'exigent les besoins locaux dans les provinces habitées par les Arméniens et à garantir leur sécurité contre les Circassiens et les Kurdes. Elle donnera connaissance périodiquement des mesures prises à cet effet aux Puissances qui en surveilleront l'application. »

Ainsi que chacun le savait d'avance, la Sublime-Porte d'Abdul-Hamid ne fit pas de réformes et l'Europe ne surveilla rien. Si bien qu'un jour le Sultan rouge, ayant imaginé de supprimer la question arménienne par l'extinction des Arméniens, on vit se déchaîner les inoubliables massacres de 1895 et de 1896, où furent immolées plus de 300.000 créatures humaines.

L'Europe « civilisée », malgré tant d'appels généreux, voulut ignorer l'effroyable aventure. Sur quoi, les jeunes Turcs ayant fait leur révolution de justice et de liberté, on ne massacra plus que 30.000 Arméniens dans la province d'Adana.

On ne s'étonnera pas, j'imagine, que la libération des peuples slaves par la guerre balkanique ait inspiré aux Arméniens l'idée de demander, non pas la « libération » qui serait difficile puisqu'ils sont en minorité dans leur pays, mais tout au moins ces fameuses réformes qui leur

furent promises depuis plus de trente ans.

L'Europe les a laissés massacrer parce que la rivalité des Puissances ne permettait pas une intervention dont l'une d'entre elles aurait pu tirer avantage. Aujourd'hui, à l'heure où, la Turquie d'Europe ayant disparu de la carte, les mêmes Puissances commencent à se partager de l'œil, et même de la dent, d'éventuels morceaux de la Turquie d'Asie, les Arméniens se présentent devant les diplomates assemblés et réclament de leurs frères chrétiens le modeste droit à la vie. Il faut, en vérité, que cette fois leur parole soit entendue.

Le *Catholicos*, patriarche des Arméniens, qui habite en territoire russe, a chargé Boghos Pacha, le fils de l'illustre Nubar, de constituer, sous sa présidence, une délégation arménienne officiellement chargée d'entrer en relations avec la conférence de Londres. Les premières conversations ont eu lieu. La France ne peut faire autrement que d'appuyer les justes revendications des Arméniens. A Westminster, sur une interpellation de M. Annan Bryce, le sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères a pris à cet égard des engagements formels.

Ce n'est pas le sentiment seul qui doit nous guider en cette affaire. Si nous voulons que la paix soit maintenue en Asie, il faut que les massacres d'Arméniens soient pour jamais une histoire du passé. Autrement, les réformes promises et non réalisées en Arménie conduiront, comme en Macédoine, à la guerre. L'Europe et la Turquie promettent : ce n'est pas assez. Il faut un contrôle efficace. La meilleure chance des Arméniens est que le chemin de fer de Bagdad traverse leur territoire, et que, sans la pacification définitive, le trafic serait compromis. Que les Arméniens se rassurent : l'Europe, bientôt, aura *intérêt* à ce qu'ils ne soient plus massacrés.

19 mai 1913.



## XIV

### Ces « Messieurs »

J'admire les braves gens qui s'écrient : « Nous avons *fait* la séparation de l'Eglise et de l'Etat. » Chers amis, nous reparlerons de cela dans une centaine d'années, si vous le voulez bien. Encore vous accorderai-je une rallonge au cas où, à cette époque, la question serait encore controversée.

Nous avons *écrit* la séparation : c'est beaucoup, mais ce n'est pas assez, puisqu'il s'agit encore de faire passer dans les mœurs de la théocratie une institution de liberté.

En matière religieuse, la liberté ne peut être le premier besoin des fidèles, puisque le propre du croyant est de ne pas admettre qu'il soit susceptible d'erreur et que tout autre croyance lui paraît moins une opinion respectable, digne de

tolérance, qu'une inspiration du démon dont il faut faire justice par le fer et le feu pour l'honneur même de la Divinité.

De cette conception, reconnue fausse aujourd'hui, sont sortis d'innombrables siècles de sang ! C'est pour honorer Dieu que l'Eglise catholique romaine a brûlé Jeanne d'Arc comme *hérétique et relapse*, qu'avec un cynisme applaudi de la foule, elle prétend béatifier aujourd'hui pour faire pièce à ceux-là mêmes dont la vierge lorraine représenta héroïquement la cause sur le bûcher de Rouen.

Si je me souviens bien, le dernier bûcher est du XIX<sup>e</sup> siècle en Espagne, et le *Syllabus*, qui est le plus monstrueux monument de l'inconnaissance humaine, est de notre temps. Enfin, la séparation de l'Eglise et de l'Etat s'est présentée à nous comme la conséquence d'un voyage de M. Loubet à Rome, non comme une conception politique que l'émancipation des intelligences nous sollicitait de faire passer dans les faits.

C'était notre thèse au temps où nous étions minorité, mais la majorité, étrangère aux considérations d'ordre général, haussait les épaules en prédisant que la mesure par nous demandée dé-

chaînerait une tempête de réaction. Ce sont les mêmes hommes qui, pour des raisons d'ordre secondaire, ont voté d'entrain la séparation sans que la révolution de réaction en sortît, bien qu'ils n'eussent pas même pris la peine de consulter leurs électeurs qui, depuis, les ont maintes fois approuvés.

Dans ces conditions, le problème aujourd'hui posé est que le pays s'habitue à pratiquer, sous toutes ses formes, la liberté religieuse. Rien ne serait plus aisé, car nous sommes tous, au fond, de bonnes gens, s'il ne s'agissait vraiment que de la liberté de croire et de pratiquer. Mais le diable a voulu que l'Eglise chrétienne, qui ne fut, aux premiers temps, qu'une noble organisation de liberté, s'accouplât avec le pouvoir politique de Constantin et y gagnât désastreusement l'avarie de la domination.

Si peu qu'il ait encore duré, le régime actuel a du moins montré clairement que jamais la liberté des croyances religieuses ne fut en cause. Nous vivons côte à côte sans nous heurter. Va qui veut à l'église, et nous n'entendons plus parler de ces querelles sans fin des curés et de leurs évêques avec le gouvernement. Il reste bien la



question des écoles laïques, qui sont un scandale pour l'évêque romain, mais il suffira d'un mélange approprié de patience et d'énergie pour faire comprendre au clergé qu'il se brisera les dents contre ce bloc d'acier.

En somme, la paix religieuse s'établit peu à peu, malgré la mauvaise volonté de Rome, à qui nous devons pourtant une grande reconnaissance pour son refus des fameuses « cultuelles » dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'elles seraient devenues autant de centres d'agitation révolutionnaire. Grâce au Pape lui-même, les chances de pacification se trouvèrent ainsi accrues au delà de nos espérances : si bien qu'aujourd'hui même, dans la période actuelle de réaction cléricalle qui, comme les fléaux d'Egypte, paraît devoir durer sept ans, la nation elle-même, plus sage que ses maîtres, a conservé son calme et ne s'en départira pas jusqu'au jour où elle aurait lieu de se croire livrée.

Cet état de choses, toutefois, suffit à nous montrer que nous sommes loin encore d'avoir cause gagnée. C'est le moment de recourir nous aussi aux conseils de notre *catéchisme de persévérance*, en nous pénétrant de cette vertu su-

périeure qui est, pour les peuples de volonté forte, la clef de l'avenir.

A côté des écoles, on a soulevé la question des églises que la loi de séparation a omis de régler pour épargner des ennuis aux gouvernants. Toujours la recherche du moindre effort. Il en résulte que certaines municipalités en viennent, de ce chef, à charger lourdement leur budget, tandis que le même clergé qui se plaint du délabrement de certaines églises en bâtit somptueusement de nouvelles dans tout le pays. Nous ne voulons point que les églises s'effondrent, mais, avant de rechercher dans quelles conditions elles doivent être entretenues, nous aurions besoin de savoir à quelle somme on peut évaluer des dépenses annuellement consacrées à la construction d'églises nouvelles, afin de nous rendre compte de l'effort qu'on peut attendre des intéressés.

On nous a dit que les églises étaient des monuments de « sensibilité » et nous n'avons nul effort à faire pour en convenir. Il y avait aussi de la sensibilité aux temples grecs et romains, systématiquement détruits par le « libéralisme » des chrétiens. Toute la Grèce et tout l'Empire

romain ne furent qu'un immense champ de statues mutilées. On voit au Vatican un plafond montrant une statue d'Hermès brisée, tandis que rayonne la croix sur le piédestal, cela est intitulé : *Le triomphe de la Croix*. Il y avait de la « sensibilité » aux pierres de Port-Royal, qu'avec l'approbation de ses évêques Louis XIV a dispersées. Dans les temps anciens ou modernes, voilà le cas que les chrétiens ont toujours fait de la « sensibilité » d'autrui. Nous ne sommes pas de leur école. Nous leur demandons seulement, quand il s'agit de l'édification de leur « sensibilité » particulière, de vouloir bien y pourvoir d'abord avant de mettre trop promptement la main dans la poche des infidèles maudits.

Mais la grande affaire, le premier acte du *repentir* annoncé au fronton de l'église du Sacré-Cœur, c'est la reprise des relations du gouvernement de la République française avec le Vatican. Sur ce point-là porte d'abord tout l'effort de l'Église romaine. On en a beaucoup parlé autour du gouvernement et peut-être dans le gouvernement même, — discrètement, je vous prie de le croire — car on ne doute pas que l'o-



pinion républicaine ne se révolte à la seule annonce du premier coup de pioche dans l'œuvre de la séparation.

Ce ne sont pas les mauvaises intentions qui font défaut. Il faudrait seulement attacher le grelot, et l'on craint que le chat ne s'éveille trop tôt pour les souris. J'ai entendu dire que le cardinal Vannutelli a eu, à ce propos, une entrevue avec le Président de la République ou son ministre des Affaires étrangères. Je ne le crois pas du tout. Pour de tels risques il faut des hommes de taille. Si l'on fait quelque chose, et je suis sans aucun renseignement à cet égard, on saura toujours s'arranger de façon à ce que ce quelque chose puisse être nié.

Mon inquiétude, en ce moment, vient surtout de ce que le monde romain est vraiment trop bien en cour pour qu'il n'y ait pas de solides raisons d'une attitude aussi nouvelle. Car nous savons tous, n'est-ce pas ? qu'à Rome comme à Paris on ne donne rien pour rien, et je ne voudrais pas qu'on donnât si peu que ce soit sans que nous ayons causé.

*20 mai 1913.*

## Pour la Défense Nationale

Le gouvernement allemand vient de faire à la conférence de Berne la réponse qu'on pouvait attendre de son ordinaire brutalité. 150 parlementaires français sont allés chercher 40 parlementaires allemands pour rédiger une déclaration qui ne serait que bruit au vent s'ils n'avaient trouvé moyen d'y mêler fâcheusement l'Alsace-Lorraine. Cette démarche, honorable d'intention mais insuffisamment réfléchie, aboutit à réveiller les animosités entre les deux peuples par une injustifiable aggravation du régime de prussification à outrance auquel sont soumises, de l'autre côté des Vosges, les provinces arrachées de la mère Patrie.

En dehors des socialistes, les partis de gouvernement au Reichstag — progressiste et cen-

tre catholique — représentés à Berne par une dizaine de députés, approuvent les mesures de brutale domination contre les Français des pays conquis, et nous pouvons ainsi apprécier à leur juste valeur les paroles de pacification que buvait à longs traits M. d'Estournelles de Constant. Cependant, le général Keim et sa ligue militaire organisent à Leipzig une grande manifestation où, après avoir envoyé des télégrammes de félicitation à l'Empereur et au Kronprinz pour les remercier de s'être rangés aux vues de la ligue en faisant voter la loi actuelle sur l'accroissement des effectifs, ils réclament, dès à présent, une nouvelle augmentation de l'armée allemande.

Ce que trop de gens encore ne veulent pas comprendre chez nous, c'est que l'Allemagne, organisée d'abord pour l'exercice de la domination militaire, ne pourrait échapper, si elle le voulait — et elle ne paraît certainement pas le vouloir — à la fatalité des nouveaux développements de violence.

Toute l'Europe sait que nous sommes à son égard sur la défensive, et l'Allemagne elle-même ne peut avoir aucun doute là-dessus. Sous pré-



texte de se garantir contre notre agression, elle n'en continuera pas moins ses entreprises de surarmement jusqu'au jour qu'elle croira propice pour en finir avec nous. Car il faut être volontairement aveugle pour ne pas voir que sa fureur d'hégémonie, dont l'explosion ébranlera tout le continent européen quelque jour, la voue contre la France à une politique d'extermination.

Si la catastrophe est inévitable, il faut donc que nous nous préparions à l'affronter de toute notre énergie. Voilà pourquoi je suis disposé, d'une façon générale, à ne rien refuser au gouvernement, quel qu'il soit, des moyens de défense qu'il sollicite des Chambres. Ceux qui ont vu 1870-1871 ne peuvent plus laisser échapper une chance, si minime fût-elle, de ne pas revoir les effroyables jours dont l'horreur ne pourrait qu'être centuplée. Au moins, si la destinée m'inflige encore, en l'avivant, ce supplice sans nom, dont le souvenir me hante, ai-je bien résolu de ne jamais mettre à mon compte la plus petite part de responsabilité dans tout ce qui peut affaiblir mon pays livrant le suprême combat pour l'existence.

Je voudrais tous les députés imprégnés de ce

sentiment qui faisait dire l'autre jour à un homme illustre dont le rôle fut éminent dans la guerre de 1870 et que je ne crois pas enthousiaste du service de trois ans : « Le service de cinq ans serait absurde. Cependant je le voterais si le gouvernement me le demandait, parce que je ne veux pas me reprocher à mon lit de mort d'avoir contribué, pour une part, à une catastrophe dont la France ne se relèverait pas. »

Je n'ai cessé de dire que j'étais partisan du service de trois ans. Non que je tienne ce régime pour un dogme tombé du ciel, comme paraissent le croire des gens surexcités qui, non contents de faire leurs articles ou à peu près, ont la prétention de me dicter les miens, mais parce que je considère que c'est le seul moyen d'aller au plus pressé — étant bien entendu que toute augmentation d'effectifs n'est qu'un leurre si elle ne s'accompagne pas de réformes immédiates sans lesquelles notre armée, malgré de si belles forces en puissance, pourrait demeurer au-dessous de l'effort qui lui sera demandé.

Je ne veux plus donner des hommes — quelle que soit la durée du service — pour qu'on les envoie au Maroc *comme on a fait des chasseurs*

*alpins qui manquent à notre couverture.* Je ne veux plus donner des hommes pour une instruction militaire insuffisante — quelquefois dérisoire — comme je le prouverai quand il faudra. Si je consens à imposer au pays l'énorme surcharge que le gouvernement propose, je veux que ce soit utilement. Dans cette vue, je demande que la majorité républicaine accepte le service de trois ans, pour imposer au gouvernement des réformes militaires qui sont le complément indispensable d'une augmentation d'effectifs.

Beaucoup de républicains sont autrement disposés. Chacun présente son projet sauveur, comme du temps de la représentation proportionnelle. J'ai donné la parole à M. Paul-Boncour. Je la donnerai à M. Javal, comme je l'ai promis. Mais que ces Messieurs me permettent de leur faire observer qu'il est bien hasardeux de prendre la tête de la manœuvre en pareille matière sans avoir un gouvernement prêt à l'exécuter.

C'est probablement ce qui fait que M. Cailiaux lui-même, qui est pourtant un homme de ressources, n'a pas pu nous fournir de précision



sur sa « rallonge » du service militaire. Un manque de conclusion est une assez grave lacune quand il s'agit précisément de réunir dans une action commune tous les représentants du pays ! Il était présent lorsque je dis à un haut personnage (que cela fit sourire) : *L'union des républicains aussi est une des forces de la défense nationale*. Moi, j'en suis toujours là — ainsi que lui-même, je suppose — et, au risque de me faire conspuer par les graves personnages qui virent d'abord dans la prolongation du service militaire une occasion d'installer (je devrais dire de maintenir) la droite au gouvernement, je ne cesserai d'inciter les républicains à se rallier au projet gouvernemental — si l'on peut découvrir quel il est d'une façon précise — pour mettre le ministre de la Guerre en demeure d'accomplir l'œuvre de réorganisation qui sera le salut, tandis que la routine des bureaux et le laisser-faire des grands chefs nous conduiraient à de nouveaux désastres. Autrement, je crains bien que nous n'aboutissions qu'à empirer le gâchis.

Hélas ! voici maintenant les soldats eux-mêmes qui prennent l'affaire en main. Il ne nous manquait plus que ce malheur. A Reuilly, à

Toul, à Belfort on signale des actes de mutinerie, qu'il ne faut pas exagérer, car les plus turbulents seraient peut-être les plus ardents en temps de guerre, mais qui font à l'étranger (lisez les commentaires de la presse allemande), et en France même, la plus déplorable impression.

Il est fort aisé de comprendre que nos jeunes soldats, qui ont pu se croire hier à la veille de rentrer dans leur famille pour reprendre leur travail et fonder eux-mêmes une famille nouvelle, se montrent fâcheusement affectés d'une aussi grave déception. Qu'ils aient murmuré, « grogné » même à la façon de leurs anciens, on peut ne pas s'en étonner.

Je crois, en vérité, qu'ils n'ont pas voulu faire davantage. Ils ont commis la faute de se laisser entraîner fort loin au delà des propos sur lesquels les chefs eussent pu fermer les yeux. La répression immédiate doit s'ensuivre. Mais je crois que tout le monde sera d'accord pour dire qu'il faut garder la juste mesure en accompagnant la fermeté de quelque indulgence. Le général Pau, que le ministre de la Guerre a envoyé sur les lieux, est des mieux qualifiés pour cette œuvre. Ces soldats n'avaient certainement pas pensé qu'ils

---

allaient mettre leur pays en fâcheuse posture aux yeux de l'étranger. Quand on le leur aura fait comprendre, ils ne demanderont plus qu'à réparer le mal involontaire. Heureuse faute, si la leçon qui s'en dégage devait faire entre nous l'accord pour la patrie !

*21 mai 1913.*



## La Discipline d'abord

Mon collaborateur et ami François Albert, qui est allé faire une enquête à Toul sur les faits que nous avons rapportés, nous écrit qu'il ne s'agit pas d'un mouvement spontané de mutinerie militaire, comme je l'avais espéré tout d'abord, mais bien d'une manifestation préméditée. Par malheur, la nouvelle se confirme de toutes parts. A Mâcon, à Nancy, des attroupements de soldats ont chanté *l'Internationale* et crié *Vive la Sociale !* A Boulogne-sur-Seine, des conscrits ont été attaqués par des antimilitaristes. Enfin, on nous annonce, pour l'époque où la classe aurait été libérée si la décision du gouvernement n'était pas intervenue (c'est-à-dire en octobre), une série de manifestations militaires, sur tous les points du territoire, fomentées par une agitation révolutionnaire qu'on aura soin d'entretenir.

S'il en est ainsi, tous les bons Français ne peuvent attendre du gouvernement qu'une énergique et prompte répression. Cependant, à son ordinaire, il paraît sommeiller. Reuilly n'est pas très loin de la rue Saint-Dominique. On dit qu'un caporal a été frappé par des soldats. Quel besoin d'attendre le retour du général Pau, enquêtant à Belfort, pour montrer qu'on réprimera exemplairement des troubles qui sont une honte pour notre pays en attendant qu'ils en deviennent la ruine ? En quoi l'action normale des chefs militaires peut-elle être gênée par l'enquête du général Pau ? Le général Goetschy vient enfin de prendre les mesures attendues. Qu'attend-on pour donner de toutes parts le sentiment que les révoltés se heurtent à une volonté qui ne faiblira pas ? Cela serait d'autant plus nécessaire que *l'autorité militaire savait très bien ce qui se préparait*. On voulait ne pas avoir d'histoire. On en a une belle maintenant.

S'il est une manifestation inexcusable, c'est bien celle qui vise le maintien sous les drapeaux de la classe sortante pour une troisième année. On ne peut contester, j'imagine, que l'Allema-

gne soit en train de réaliser une formidable augmentation d'effectifs. Est-ce que MM. les manifestants de Toul et de Belfort entendent que nous répondions au surarmement germanique par le désarmement français ? Je veux bien leur faire l'honneur de ne pas le croire, car s'il en était ainsi il ne nous resterait qu'à les éliminer du corps social dont ils se présenteraient comme les destructeurs.

Mais je suis convaincu, malgré tout, qu'au premier coup de canon on les verrait accourir, prétendant rattraper par des prodiges de valeur l'insuffisante préparation militaire qui serait le résultat de leur insubordination. C'est le fameux mot : *On se débrouillera*, formule rassurante de toutes les indisciplines, de tous les relâchements, qui devait nous assurer le succès en 1870 et nous conduisit à Sedan.

J'entends bien que les députés ne sont pas d'accord sur les conditions précises de l'armement supplémentaire que nous devons opposer au formidable effort de l'armée allemande. Rien de si naturel, puisque les Chambres sont instituées apparemment pour discuter, et que ce qui retarde précisément la discussion en cette af-



faire c'est le désir commun d'alléger autant que possible les charges du pays. Telle est la raison justement pour laquelle il a fallu instituer un régime provisoire qui permit au Parlement de se prononcer sans nous exposer au danger d'une frontière ouverte. Et ce régime ne pouvait être autre chose que le maintien de la classe sortante sous les drapeaux.

D'autant que nos jeunes soldats ont peut-être entendu dire que la loi, précisément, avait prévu ce cas, et que le service de deux ans n'avait été voté qu'à la condition de laisser au gouvernement la faculté de garder la classe pour une troisième année s'il en était besoin. Quand, pour la satisfaction de quelques douzaines de têtes folles, nous nous serons mis en disposition d'ouvrir la France aux Allemands, il n'y a pas d'apparence que nos antimilitaristes les plus distingués, qui se tireront les grègues nettes de la misérable aventure où ils ont lancé de pauvres inconscients, aient beaucoup à se louer de la « libération » qui les mettra sous la botte prussienne peu douce à leur idéologie.

Pour le moment, nous sommes en France, et nous entendons défendre la France à tout prix

contre les criminels qui, aujourd'hui, nous livrent à la risée de l'étranger jusqu'à ce que l'occasion s'offre pour eux d'un plus utile concours aux envahisseurs. Il faut donc sévir vite et ferme, surveiller attentivement la propagande qui se fait ouvertement dans les casernes, comme m'écrivit un habitant autorisé de Toul dont je n'ose publier la lettre parce qu'elle révèle des faits auxquels je ne veux pas croire, et réprimer hardiment l'esprit de sédition dans l'armée, où qu'il se fasse jour, au risque *d'avoir des histoires*.

En même temps, il faut causer, ramener les gens de bonne foi en leur faisant apercevoir que rien ne peut conduire plus sûrement qu'une armée indisciplinée à l'effondrement de la patrie. Les hommes ne sont plus de ceux qu'on menait exclusivement par la crainte. Leur esprit s'est ouvert, imprégné de bons sentiments tout prêts à se développer. De toutes parts on me signale l'élan, le bel entrain moral de nos jeunes officiers. Qu'ils redoublent d'efforts pour mettre leurs hommes en confiance. Ils en seront bientôt récompensés par une collaboration supérieure en vue de l'idéal commun que nous avons reçu des aïeux et que nous devons transmettre intact

à nos enfants. Je sais que cette noble tâche leur est chère. C'est un grand réconfort de voir qu'à Toul même les mutins, quand leurs chefs les adjuraient de rentrer dans le devoir, répondaient tout d'une voix qu'ils étaient sans griefs contre leurs officiers. Au corps d'officiers, donc, de reprendre son œuvre et, sans s'arrêter aux déboires, de la mener à bien.

Enfin, il y a nous, civils, qui ayons apparemment quelque chose à faire en cette conjoncture. Je hais les récriminations stériles, et ne saurais éprouver de plaisir à rechercher les causes de la lamentable confusion politique dont les événements de Toul ne sont que la répercussion sur la société militaire. Il faut, d'ailleurs, dans une libre démocratie, faire remonter toutes les responsabilités à leur source, c'est-à-dire au peuple lui-même. C'est lui, comme je disais l'autre jour, qui criera à la trahison quand les fautes de l'apathie générale (à commencer par la sienne) lui seront révélées. Ne sera-ce pas lui qui se sera trahi lui-même ?

L'autocratie napoléonienne lui avait donné trois invasions en un siècle, quand nous l'avons pourvu d'un régime de contrôle et de liberté !



Qu'en a-t-il-fait? Qu'en fait-il tous les jours? Il a laissé ses gouvernants, pour ne citer qu'un fait, se lancer dans l'expédition marocaine qui lui prend soldats et millions sans qu'il soit possible de calculer, même approximativement, le coût d'une aventure dont l'Allemagne recueillera le meilleur bénéfice sans bourse délier. On manque de soldats à la frontière? Ils sont au Maroc, et même ailleurs.

A qui donc s'en prendre du surcroît de charge que notre démocratie pouvait éviter et qu'il lui a plu de rendre nécessaire? Tu l'as voulu, peuple français. Ton budget t'écrasait. Patience, voici les centaines de millions qui arrivent en surcharge, à la demande inévitable du général Lyautey. Sois tranquille, il en arrivera d'autres. Et le plus beau de l'affaire, c'est qu'on nomme des Commissions pour rechercher les causes de l'abaissement de la natalité. Les gens n'ont plus le moyen d'élever leurs enfants: voilà tout le mystère. Nous avons à peu près combiné toutes les extravagances, et nous sommes surpris des résultats. Le problème politique serait de revenir au bon sens. Qui s'en avisera?

*22 mai 1913.*

## XVII

### Vouloir ou Mourir

Si les honteux soubresauts, je ne dirai pas de sédition, pour ne rien grossir, mais d'indiscipline militaire n'étaient pas arrêtés net, la France aurait vécu. Dévergondage d'anarchie ou de réaction, ce serait tout un, puisque le mal viendrait du pays lui-même, incapable de s'organiser pour un ordre de vie nationale sous les différentes formes de gouvernement qu'il a, depuis un siècle, successivement essayées.

L'autocratie ne se rencontre plus guère que dans les tribus africaines. Sur ce point, la Russie, la Chine ont dû capituler. La théocratie elle-même, au Thibet, a vu son Pape-Dieu appréhendé au corps. Si la théocratie romaine pouvait jamais triompher en France, il lui serait impossible de gouverner selon ses vues sans déchaîner une révolution auprès de laquelle

1793 et la Commune ne seraient que bergeries.

Je ne crois point du tout que Pie X en vienne jamais à tenir M. Poincaré prisonnier dans quelque villa de la campagne romaine pour renouveler au rebours les conversations de Pie VII et de Napoléon à Fontainebleau. Mais je conçois très bien que l'Eglise romaine, masquée d'un gouvernement de mensonge ou simplement d'irréductible lâcheté, puisse achever de désorganiser, de dissocier notre malheureux pays. Nous vivons sous cette menace constante, surtout depuis que la droite, en des votes historiques, a pris possession d'hommes tenus d'acquitter leur dette électorale à nos dépens.

Il y a d'autres dangers encore. Chez un peuple qui venait de subir sans broncher vingt ans d'avalissante tyrannie, nous avons entrepris de fonder une démocratie vivante et agissante dans le plein développement de la liberté. Le problème était d'autant plus ardu que nous venions d'être envahis, écrasés, démembrés. Cependant, chose étrange, le labeur énorme de la réfection de notre force armée a paru s'accommoder d'une diminution des charges militaires équitablement réparties sur chaque Français. Ainsi la nation,



par malheur, s'orienta vers la recherche du moindre effort à l'heure même où l'accumulation de toutes les fautes du passé exigeait d'elle un plus grand développement de volonté pour réagir. Ajoutons que la bonne utilisation du temps passé sous les drapeaux fut, et est encore, fort contestable, et n'oublions pas que le contraste est grand entre la rigoureuse discipline militaire et notre régime de pleine liberté, en réaction de l'Empire qui, faute d'un libre contrôle, nous avait conduits à l'abîme.

Tout compte fait, notre peuple supporta bien l'épreuve — résistant sans trop de peine aux dévergondages de l'anarchie et de l'internationalisme révolutionnaire. Mais, si l'on ne peut plus rien fonder de durable en Europe en dehors de la liberté, la puissance d'un dessein continu ne se peut affirmer que par le moyen d'hommes capables de se modérer, de se régler, de se gouverner eux-mêmes, et surtout de vouloir.

En ce point, le défaut de la cuirasse. La première génération de nos gouvernants, sans être aussi merveilleuse que certains le racontent, fut, de toute évidence, à la hauteur de sa tâche. Seulement, les difficultés venant à s'accroître dans

une proportion formidable et les hommes qui suivirent n'ayant pu maintenir la nécessaire tension de volonté au dangereux contact du pouvoir, on se trouva d'accord pour honnir ceux qui couraient aux responsabilités comme au devoir et pour porter aux nues la secte mirifique des endormeurs dont nous pouvons apprécier le beau travail en ce moment.

On a pris des attitudes, on a parlé sans réussir à jamais déguiser que le principe fondamental de cette politique (favorisée par la droite qui y voyait la dislocation du parti républicain) était de reculer devant l'action. Or, dans l'ordre social comme dans l'ordre physique, à toute force qui fléchit s'oppose une force qui monte. Le malheur a voulu que les hommes présentement portés au faite de la puissance publique (dont je ne suspecte ni les intentions ni l'intelligence) se trouvent précisément être l'incarnation de toutes les faiblesses qui nous ont conduits au bord de l'abîme.

Aux jours tranquilles de développement heureux, ils feraient très belle figure, et pour des distributions de prix avec des envolées d'académie, je les vois spécialement qualifiés. Mais

pour regarder en face le simple et terrible dilemme : *vouloir ou mourir*, et se jeter au danger quand tant de cérémonies les appellent pour une pluie de fleurs, je le dis de toute ma conviction, cela est au-dessus de leurs moyens.

Maintenant, qu'est-ce donc que ces fils des vaincus qui, trouvant leurs pays démembrés, vont, à deux pas de la frontière, sous les insultes de la presse pangermaniste, ajouter l'outrage de leur révolte aux blessures de la patrie mutilée, comme pour mieux frayer le chemin à l'exécution des menaces ennemies ?

Leurs pères, tombés sur les champs de bataille pour sauvegarder la terre des aïeux, ne purent empêcher que des Français fussent arrachés de la France au tranchant du fer victorieux. Tout un peuple cria vers le ciel que la France se retrouverait un jour. Heureux les morts de ne s'être pas vus renier par ceux-là mêmes qui leur devaient, devant l'histoire, la réparation du droit outragé !

Qu'est-il donc arrivé ? On vous a dit, pauvres fous, que tous les hommes sont frères et qu'il n'y a pas de frontières dans la nature. C'est la vérité. Mais, depuis Caïn et Abel, les passions mauvaises — le lot commun de tous ! — ont



armé frères contre frères, et quand mon frère vient à moi le couteau levé, j'entends protéger contre Caïn la terre où les miens ont vécu, où les miens vivront après moi.

S'il n'y a point de frontières dans la nature, il n'y a point, non plus, de villes, de monuments, de ces productions d'art et de science où la civilisation se glorifie, avec tout le brillant cortège d'histoire dont la plus noble culture a fait un miracle d'humanité. Tout cela est, cependant, et tout cela a le droit et la volonté d'être sous le soleil de tous.

Mais la cupidité s'allume — proche ou lointaine — à la vue du trésor, et des murailles s'élèvent, et des bastions et des créneaux se dressent pour la légitime défense. Et les sentinelles veillent aux remparts afin de protéger le fruit du bon labour. Et comme tu veilles aujourd'hui pour toi-même et pour d'autres, d'autres veilleront demain pour toi.

Honte à toi, si tu allais livrer à la dévastation irréparable le suprême asile de toute grandeur et de toute beauté ! Tu te crois une pensée, malheureux ! tu n'es qu'une faiblesse désorbitée.

Il faut bien que quelqu'un commence, dis-tu ?

Non pas. Il faut être au moins deux pour commencer. Tandis que tu désarmes, entends-tu le fracas des canons, de l'autre côté des Vosges? Prends garde. Tu pleureras tout le sang de ton cœur sans pouvoir expier ton crime. Athènes, Rome — les plus grandes choses du passé — furent balayées de la terre le jour où la sentinelle faillit, comme tu as commencé de faire. Et toi, ta France, ton Paris, ton village, ton champ, ton chemin, ton ruisseau, tout ce tumulte d'histoire dont tu sors puisque c'est l'œuvre de tes anciens, tout cela n'est-il donc rien pour toi et vas-tu sans émoi livrer l'âme dont est pétrie ton âme à la fureur de l'étranger? Oui! Dis donc que c'est cela que tu veux, ose le dire afin d'être maudit de ceux qui t'ont fait homme et d'être déshonoré pour jamais.

Tu t'arrêtes, tu n'avais pas compris, tu ne savais pas. On a requis de toi un sacrifice plus lourd que tu n'avais pensé! Il est vrai. C'est un surcroît d'efforts qui te fut demandé à toi comme à bien d'autres qui se seraient crus indignes de la France s'ils avaient murmuré. Eh bien! souviens-toi que ce n'est pas encore assez pour la patrie. Un jour, au plus beau du moment où

fleurit l'espérance, tu quitteras tes parents, ta femme, tes enfants, tout ce que tu chéris, tout ce qui tient ton cœur et l'enserme, et tu t'en iras, chantant comme hier, mais une autre chanson, avec des frères — avec des vrais frères, ceux-là — au-devant de la mort affreuse qui fauchera des vies humaines en un effroyable ouragan de fer. Et voilà qu'à ce moment suprême tu reverras dans un éclair tout ce qui se peut rassembler en ce mot si doux : le pays, et ta cause te paraîtra si belle, tu seras si fier de tout donner pour elle que, blessé ou frappé à mort, tu tomberas content.

Et ton nom sera honoré et ton fils portera haut son regard, car, plus heureux que toi, il aura compris dès l'enfance la beauté du sacrifice pour la noblesse du foyer, et son cœur battra plus fort à ton souvenir, et tu auras vécu, et, mort, tu continueras de vivre dans les tiens.

Ne dis rien. Je vois que tu as compris maintenant. Va payer ta faute, et reviens-nous meilleur, afin de retrouver avec joie parmi nous la place à laquelle tu pourras réclamer ton droit désormais.

*24 mai 1913.*



## L'Effort

M. Jean Javal, dans l'*Homme libre*, a présenté ses arguments en faveur du service de trente mois, que M. Paul-Boncour, de son côté, réduit à vingt-huit mois. Sur la nécessité de réunir tout le parti républicain dans un vote unanime, il pense, comme je fais, que ce serait donner à la loi militaire un caractère de réaction politique de la faire voter par les partis de droite avec l'appoint seulement d'une minorité républicaine.

Notre confrère, qui est un esprit ingénieux, précis comme un mathématicien de l'école polytechnique et fin comme l'un de ces « transactionnels » qui se sont évertués jusqu'à la fin, dans l'affaire de la R. P., à concilier les inconciliables, cherche, par des dilutions d'effectifs supplémentaires savamment dosées, à amener

l'accord en dehors duquel il n'y a que désordre parlementaire et gâchis.

Je ne songe point à le décourager, puisque rien ne me paraît si désirable que de faire cesser les lamentables discordances dont le spectacle nous est donné. Encore faut-il cependant, pour que les divergences d'opinion puissent s'atténuer en quelque façon, que le gouvernement, avec l'autorité prépondérante qu'il doit avoir en la matière, nous apporte des solutions étudiées.

D'instinct, j'ai accepté le service de trois ans réclamé par le ministre de la Guerre et je l'accepte encore parce qu'un premier examen m'y a incliné et m'y incline toujours par les raisons que j'ai soumises à mes lecteurs. J'ai dit qu'en pareille matière je ne voulais, pour rien au monde, m'exposer au remords d'avoir refusé au gouvernement les moyens de défense qu'il sollicite des représentants du pays. Là-dessus, je demeure intraitable.

Je sais qu'à force d'hésitations, d'actes contradictoires où nul dessein suivi, nulle volonté continue n'apparaît, on a mis beaucoup d'excellents patriotes dans le cas de penser que le service de trois ans n'était peut-être pas indis-

pensable, puisque le Parlement, là-dessus, ne pouvait s'accorder. Souvenez-vous de ce mot d'un des manifestants militaires de Toul : « Si le service de trois ans était véritablement nécessaire, tout le monde serait d'accord, à la Chambre, pour le voter. »

De cet argument, qui n'est pas aussi péremptoire qu'il peut sembler à des esprits ingénus, sont sortis les actes de rébellion militaire qui nous ont fait tant de tort aux yeux de l'étranger. Mais si la confusion des esprits, dans le désarroi du gouvernement aggrave au dernier point la difficulté du problème, il n'en demeure pas moins nécessaire d'aboutir.

Et comment aboutir, sinon d'accord avec les conclusions des professionnels les plus autorisés, à la condition, bien entendu, qu'elles aient subi l'épreuve d'un débat approfondi ?

Car c'est bien la vie ou la mort de la France qui sera l'enjeu de l'affreuse partie dont l'horreur, du jour au lendemain, peut nous être imposée. Si le peuple français ne s'en rendait pas compte, c'est que ses mandataires n'auraient pas rempli leur devoir. Mais puisqu'il le comprend très bien — je ne peux lui faire l'injure d'en



douter — il lui appartient de montrer qu'il est prêt à faire virilement la dépense de volonté nécessaire pour ne pas se laisser rayer de l'histoire.

Alors, il ne s'agit pas d'organiser une belle défaite triomphale aux Thermopyles pour les amplifications de l'histoire. Il s'agit, dans la longue et dure préparation nécessaire, de ne pas laisser à l'ennemi un atome, un seul atome des chances qu'il dépend de nous de lui enlever.

Ce n'est pas vous, mon cher Javal, qui contesterez la puissance déterminante du moral — moral du soldat, moral du chef — à l'heure critique du grand effort. Le moral du soldat dépend non seulement de l'enthousiasme patriotique, qui ne fera pas défaut, mais aussi de la pleine confiance que rien n'a été négligé pour son instruction, son encadrement, son armement.

Cependant, n'oublions pas le chef, dont la science ne serait rien sans l'équilibre d'âme, le sang-froid, la tranquille fermeté, s'il n'avait le sentiment que les pouvoirs publics ne lui ont rien marchandé des moyens d'action jugés par lui nécessaires au succès. Souvent ma pensée s'est reportée vers le chef suprême à l'angois-

sante minute de la première rencontre. Pour rien je ne consentirais à ce qu'au moment de se jeter dans la fournaise, il pût reprocher à son gouvernement de l'avoir privé d'un élément de succès — et le chiffre des effectifs immédiatement prêts à entrer en ligne est, sans doute possible, un des premiers éléments de succès.

Comprenez-vous, mon cher ami, pourquoi votre argumentation, si serrée qu'elle puisse être, n'arrive pas au tuf de mon raisonnement. Quand vous me dites que le service de trois ans, selon M. Etienne, n'est pas le service de trois ans, croyez-vous que je ne m'en suis pas aperçu ? Moi-même n'ai-je pas indiqué qu'on pourrait renvoyer une vingtaine de mille hommes dans leurs foyers ? Lorsque vous alléguez qu'en rognant sa « rallonge » et en allongeant la vôtre vous vous trouverez tous deux bien près de vous rencontrer, vous ne décidez pas par là de l'argument final qui doit l'emporter.

J'ai donné mes raisons en demandant que le ministre de la Guerre apportât la démonstration péremptoire, et comme j'avais déclaré d'abord que le service de trois ans ne serait qu'un trompe-l'œil sans une complète réorgani-

sation de notre instruction militaire, j'attends, comme vous-même, que le mot décisif soit prononcé.

Tout le monde a parlé, hors le ministre de la Guerre, qu'on a vu légèrement abandonner 60.000 hommes sur le contingent de la troisième année, incliner vers le projet de Montebello-Reinach, vaciller sur le chiffre de ses crédits. Que pouvons-nous faire, sinon attendre, comme je l'ai demandé maintes fois, que, par une discussion où rien ne sera laissé dans l'ombre, toutes choses soient éclaircies.

Pour ce qui vous concerne, je vois bien que votre maîtresse préoccupation est d'avoir toujours sous les armes deux classes prêtes à entrer en campagne immédiatement. Cela vous conduit à conserver la troisième classe pendant une période de six mois que vous jugez nécessaire au « dégrossissement » de la classe nouvelle, après quoi vous renvoyez en bloc la troisième classe dans ses foyers. Suffit-il d'avoir sous les drapeaux deux classes prêtes au combat ? Vous savez bien qu'il faut encore trouver dans les compagnies, dans les escadrons, dans les batteries, un nombre d'hommes suffisant



pour que ces unités ne soient pas, à certains moments de l'année, réduites à l'état de squelette, ce qui les met dans une infériorité lamentable au point de vue de l'instruction.

Cette question doit être résolue objectivement en dehors de toutes considérations étrangères. Je comprends trop bien le vif désir, qui se fait légitimement jour dans le pays, d'échapper à toute charge qui ne serait pas strictement nécessaire. Aussi n'ai-je pas hésité à dire, dès mon premier article, que mon esprit restait ouvert à toute démonstration. Quoi qu'il arrive, un lourd surcroît de fardeau s'impose, que je souhaite à notre peuple d'accepter dans le même esprit d'abnégation dont on lui donne l'exemple de l'autre côté du Rhin. C'est un sursaut de volonté que la France, pour conserver son indépendance, sa dignité, sa vie, réclame non pas seulement de ceux qui la gouvernent, mais de chacun de ses fils individuellement.

*25 mai 1913.*

## La revanche de l'Extrême-Orient

Nous avons assez d'affaires en Europe pour ne pas nous hypnotiser sur le Japon. Pourtant le peuple japonais s'est révélé à nous depuis longtemps déjà sous des aspects assez notables pour que nous ne le perdions point de vue. Il est « l'allié » de l'Angleterre, notre amie, il s'est mesuré avec la Russie, notre alliée, en des combats fameux qui n'ont point tourné à son désavantage, et le voilà maintenant engagé en de périlleux colloques avec les Etats-Unis.

Il s'agit, comme on sait, de la situation des émigrants japonais dans les États du Pacifique, notamment en Californie. Les Américains ont versé des torrents de sang pour arriver à affranchir leurs esclaves africains et à les doter de l'égalité civile avec les blancs. Je ne sais pas ce qu'ils

feraient si c'était à recommencer. En tout cas, le pullulement africain a fait naître dans les États du Sud une question noire dont la solution est pleine de difficultés. Je me souviens qu'un jour, en Virginie, je crus pouvoir, au sortir d'une gare, prendre la première voiture de louage que je rencontrai. A ma grande surprise, le cocher, un mulâtre, refusa d'accepter ma valise et même me convia à favoriser de ma clientèle ses concurrents. Quand je lui en demandai la raison, il me répondit avec résignation qu'il ne pouvait charger avant que tous les cochers blancs n'eussent pris des voyageurs. Cette simple anecdote en dit assez long.

A l'Est, c'est la *question jaune* posée par les Chinois qui, en vertu de cette liberté d'aller devant soi que Candide invoqua si malheureusement pour quitter l'armée bulgare, s'avisèrent de passer de Chine en Amérique sans avoir prévu que, puisqu'ils se contentaient d'un modique salaire, ils allaient apporter la famine au foyer des blancs. A la liberté du Chinois les Américains répliquèrent, en conséquence, par la liberté, reconnue à quiconque en a les moyens, de tirer des coups de canon sur quiconque peut déplaire



au possesseur de cet engin de civilisation.

Le « Céleste » jugea le procédé sans réplique. Seulement, malin comme un diable, il laissa derrière lui le Japonais. Contre le Japonais, l'argument du canon ne porte pas parce qu'il a pris la précaution de se munir, à son tour, de ce moyen de persuasion et qu'il en a même su faire un usage à décourager des adversaires. Alors, on a parlementé et l'on parlemente encore, mais pour s'accorder seulement sur ce point, qu'on ne sera jamais d'accord.

La Californie est un Etat souverain dans l'étendue de son territoire, mais si elle a la guerre avec le Japon, le gouvernement de Washington devra montrer sa figure. Or elle prétend interdire aux Japonais le droit de naturalisation, le droit de posséder et quelques autres droits supplémentaires aboutissant à formuler à peu près l'interdiction du droit de vivre : cela pour la raison que l'ouvrier californien ne peut pas supporter la concurrence du Nippon. « Mais votre République a signé un traité avec nous », objecte celui-ci. « Le traité, répond le président Wilson, n'empêche pas la Californie de légiférer dans le domaine civil de son territoire. » Alors, le petit

homme aux yeux obliques de se fâcher, de parler haut, et chacun de jeter d'inquiétants coups d'œil sur son arsenal de guerre.

Cette affaire nous a valu un excellent article de Sir Valentine Chirol dans les colonnes du *Times*. Le très long séjour que l'auteur a fait en Extrême-Orient et les éminentes qualités qui l'ont poussé au poste de directeur du département des Affaires étrangères dans le grand organe de la Cité lui donnent une autorité particulière pour traiter une question dont tous les replis lui sont familiers. L'article est sans conclusion. Mais il était vraiment assez difficile d'arbitrer en la matière, et c'est déjà beaucoup que d'exposer le dissentiment avec une entière impartialité.

Pour Sir Valentine, l'entrée du peuple japonais dans la civilisation occidentale est le plus grand événement des temps modernes. « Le Japon, écrit-il, s'est réveillé de sa léthargie sous l'agression de l'Occident. Un peuple qui n'est ni blanc, ni chrétien, a pris rang, pour la première fois, parmi les puissances du monde et son exemple a enflammé les imaginations de toute l'Asie. D'autres peuples d'Asie, qui ne sauraient

faire preuve de discipline et d'énergie au même degré, se sont réveillés, et le Japon se trouve avoir détruit la résignation fataliste à la domination de l'homme blanc. »

On sait que la Révolution de 1868 rétablit le pouvoir autocratique du Mikado, jadis confisqué par la féodalité des Shiogun, prenant exemple sur nos anciens maires du Palais. Une Constitution fut adoptée sur le modèle de la Constitution allemande, et l'empereur Mutsuhito, qui se trouva être un homme d'Etat de premier rang, entreprit de gouverner avec un Parlement à la mode européenne par le moyen de l'élite aristocratique à laquelle il devait son rôle. Il y réussit remarquablement.

Mais cette aristocratie, condamnée par sa situation même à incliner vers la démocratie, a si bien pris son rôle au sérieux, qu'à la mort de Mutsuhito il se découvrit, à la surprise d'un grand nombre, que le pouvoir avait glissé vers les classes moyennes, en attendant mieux. Le marquis Saionji, l'éminent homme d'Etat libéral que j'ai connu jadis au cours d'Emile Accollas, n'est pas un homme à s'étonner de l'aventure. C'est un esprit délié qu'aucune idée



n'épouvante, et pour qui l'évolution démocratique est la nécessité primordiale de ce temps.

Eh bien, si cette évolution n'est pas accomplie, elle est en bonne voie, selon Sir Valentine. L'autorité semi-divine dont a joui l'Empereur mort est désormais histoire du passé. Son fils, l'Empereur actuel, ne songe point à la réclamer. Bien mieux, une opinion publique est née, et Sir Valentine nous raconte qu'elle a su forcer la main au Parlement, se faire obéir de l'Empereur lui-même. « O mon ami Saïonji, viens nous rendre les leçons que nous t'avons données. »

Seulement, n'allez pas croire que pour être moins « donquichottesque », cette opinion soit moins patriote. Pas du tout. Sans doute, les « vieux Japonais » peuvent craindre que la jeune génération ne sacrifie trop de l'antique simplicité spartiate au goût de la richesse et du luxe.

« Mais, une chose est certaine, écrit Sir Valentine, c'est que, plus le gouvernement devient démocratique au Japon, plus les gouvernants se trouvent obligés d'exiger la pleine reconnaissance du rang de l'Empire japonais parmi les nations du monde. Une démocratie a une sensibilité particulière sur toutes les questions de

dignité nationale, et pour beaucoup de raisons, cette sensibilité sera plus aiguë chez les Japonais que chez toute autre nation occidentale... L'avance rapide du Japon vers le gouvernement démocratique, réservé jusqu'ici aux Occidentaux, peut être considérée comme renforçant son droit à l'égalité de traitement avec les peuples de l'Occident. D'autre part, si ce droit est refusé, il n'en sera que plus difficile de réprimer, au Japon, l'explosion du sentiment populaire. »

Tout cela n'est pas très rassurant pour l'avenir. Les peuples de l'Europe n'ont pas encore achevé de se tasser entre eux, et voici que l'Orient vient battre d'un flot menaçant l'Amérique européanisée. Il y a dans un faubourg de Vienne une borne qui marque le point extrême où avancèrent les Turcs, quand Sobieski les refoula. Ils ont notablement reculé depuis lors — la guerre balkanique nous ayant donné le spectacle d'une débandade d'Asie.

Ironie de l'histoire, c'est l'Europe qui a voulu les maintenir à Constantinople, c'est l'Europe qui met autant d'empressement à leur livrer le tombeau du Christ que les croisés de l'ancien temps à les en déloger. Et à peine avons-nous de

ce côté refoulé l'Asie, en nous réservant d'aller bientôt la chercher sur son propre territoire, qu'une autre Asie revivifiée, douée de qualités intellectuelles et morales auxquelles nous sommes tenus de rendre hommage, nous prend à revers du côté de l'Extrême-Orient, et, par le droit du plus fort, du plus tenace, du plus avisé, que lui enseigna notre histoire, prétend s'installer sur les continents que nous nous étions jalousement réservés. Et derrière le Japon, la Chine commence à se découvrir, la Chine, innombrable, qui s'essaye à la République avec plus ou moins de succès et dont l'arrivée sur les traces des Japonais serait une révolution de tous les continents.

Sir Valentine Chirol m'a souvent dit qu'il ne redoutait point ce danger. Comme Européen, je dois m'en féliciter. Pourtant, je me souviens qu'à la suite de la dernière expédition de Chine j'ai lu dans la *Revue d'Artillerie*, sous la signature d'un officier, comment, après la paix conclue, un de nos chefs militaires voulant essayer notre nouveau canon qu'il n'avait pu utiliser dans le combat, ne trouva rien de mieux que de prendre pour point de mire une pagode chinoise



qu'une photographie montrait éventrée par les obus. On avait eu soin, disait le narrateur, de compter les morceaux d'acier dont les Bouddhas se trouvaient criblés. Que dirions-nous si les Chinois venaient faire la même chose à Notre-Dame ? Je ne le désire pas, bien entendu, mais j'avoue que ma philosophie se réjouirait si je voyais débarquer à Brest quelques missionnaires japonais chargés de nous convertir au *Shinto*. Cela vous paraît absurde peut-être. Eh bien, sachez qu'en Angleterre, dans le Sussex, une dame de mes amies a découvert, en un village voisin de sa demeure, un Japonais qui prêchait aux paysans de la Grande-Bretagne le *Shinto* précisément. Rien de tel que de commencer.

26 mai 1913.

## Deux Génies différents

Les actes d'indiscipline militaire nous valent un beau déploiement d'insultes allemandes à l'adresse du peuple français. Ceux de nos lecteurs qui ont vu 1871 n'ont certainement pas oublié comment, *après la guerre finie*, la presse allemande crut devoir achever la victoire des armes par des explosions quotidiennes de son vocabulaire le plus grossièrement injurieux pour le vaincu.

D'une intelligence plus raffinée, d'autres se seraient gardés de rabaisser l'adversaire, l'auraient même exalté pour se grandir. Il n'en fut rien. Si la presse allemande a fidèlement représenté la disposition des esprits en cette circonstance, je crains qu'il n'y ait pas surabondance de belles âmes au pays de nos vainqueurs.

Il faut être juste à travers toute épreuve. Je me hâte donc d'opposer à cette attitude basse la noble protestation de Bebel, de Liebkecht et de leurs amis contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine. J'y vois un des plus beaux gestes de l'histoire moderne, et, pour être franc, je crois bien que très peu de Français eussent fait preuve d'un amour à ce point désintéressé du droit des peuples, si la fortune des armes avait inversement prononcé.

Je regrette pour ce même Bebel, en revanche, qu'il ait pu dire un jour publiquement à M. Jaurès que nous tenions la République de Bismarck, ainsi que ne cessent de l'écrire nos monarchistes de tout habit. L'orateur socialiste français se tut, à ma grande surprise. Il aurait pu répondre à son collègue d'Allemagne que nous n'avions pas attendu la permission de Bismarck pour proclamer la République trois fois en un siècle, et même pour la notifier aux soldats allemands de Brunswick à Valmy.

C'est de ces soldats français que nous tenons la République, ô Bebel (cette République que vous fûtes tout près de faire vôtre en 1848)! et vous auriez pu ajouter que si Bismarck traita



avec la République en 1871 — l'ayant trouvée préexistante — c'est d'abord qu'installés en France, sous la protection des baïonnettes prussiennes, le comte de Paris ou le fils de Napoléon III, auraient condamné les armées allemandes à la destruction de Paris d'abord et à un redoublement de batailles jusque dans le dernier village de France. Bebel aurait pu y songer avant de préférer une parole indigne de lui.

Je sais bien que M. de Bismarck, pour couvrir sa reculade morale devant l'impossibilité de traiter avec un autre gouvernement que celui de la République, alléguait que le régime démocratique nous serait un affaiblissement. Ce ne fut assurément pas la pensée de Blücher en 1815, lorsqu'il mit, de ses mains, Louis XVIII sur le trône. Mais la fiche de consolation que s'octroyait Bismarck lorsqu'il décrochait ce trait, entre mille, à la démocratie, n'a rien qui puisse surprendre, tandis que j'ai lieu de m'étonner que Bebel, qui veut installer la démocratie en Allemagne, puisse en faire le sujet d'un reproche pour nous.

Bebel a certainement lu dans Hérodote l'histoire des grands seigneurs de Perse délibérant, après le meurtre du faux Smerdis, sur la question

de savoir quel régime ils donneraient à leur pays. Il se souvient peut-être que la conclusion du défenseur de la monarchie s'achève très naturellement par ces mots : « Puissent les ennemis de la Perse adopter la démocratie ! » Tel était l'état d'esprit de Bismarck dans la situation où le dictateur de l'Europe se trouvait placé. Il n'y a rien à voir au delà.

La vérité est que la puissance d'un gouvernement, quel qu'il soit, dépend du concours qui lui est fourni par le peuple des gouvernés. Si Bismarck avait compris que la conscience des peuples commençait d'être une force agissante, et que, l'asservissement de tous au profit de quelques-uns était désormais chose surannée, il aurait pu prévoir que le suffrage universel dont il gratifiait le peuple allemand, conduirait ses successeurs à compter avec Bebel et ses amis. Non qu'il en doive résulter un affaiblissement de l'Allemagne, les esprits d'Outre-Rhin ne se laissant point énerver, comme en d'autres pays, par la griserie des mots. Bebel n'a-t-il pas dit, en plein Reichstag, qu'au besoin il prendrait le fusil ? Cette parole, qui l'honore, n'a causé de surprise à personne, car nous savons tous que

le jour où l'empereur, seul maître de la paix et de la guerre, aurait prononcé le mot fatal, pas un seul socialiste, une fois le compte de la théorie réglé par des paroles au vent, ne pourrait faire autrement que de marcher.

Chez nous « le compte de la théorie » ne se réglerait peut-être pas seulement par un flot de paroles, mais je suis convaincu que l'élan du pays tout entier serait tel qu'il y aurait le plus grand risque, pour tout pontife de l'antipatriotisme, à se manifester.

Ce que n'ont pas compris les Allemands ou ce qu'ils feignent de ne pas comprendre, c'est que les fâcheux incidents qui nous apportent tant de tristesse sont des manifestations du temps de paix, où quelques cervelles de « penseurs » à l'envers, enivrés du vin capiteux de l'idéalisme humanitaire, croient que l'armée française va chanceler sur sa base parce qu'ils se mettent à tituber.

Le service militaire étant obligatoire, il est inévitable que des anarchistes et tous autres militants de l'antipatriotisme passent sous les drapeaux à leur tour. Ils y peuvent réussir à troubler quelques esprits faibles. J'aime à croire que désormais ils seront attentivement surveillés.



Mais, tout en réprimant les fautes, comme il est de strict devoir, nos officiers n'oublieront pas que si, dans l'armée allemande, il s'agit d'obéir sans comprendre pourquoi, en France, nous prétendons que le soldat obéisse allégrement en pleine connaissance de cause. Les raisons qui lui font imposer l'obéissance passive sous les armes, il doit les connaître, les comprendre, les accepter comme un sacrifice nécessaire du devoir primordial envers la patrie.

Un officier français que je connais causant, un jour, de la discipline militaire avec un général prussien d'esprit fort éclairé, n'entendit parler que de commandement à tour de bras imposé par la peur, et répliqua (sans nier, bien entendu la nécessité des sanctions) qu'il voyait dans la discipline, *un moyen d'instruction* qu'on ne pouvait mettre en œuvre qu'en en faisant comprendre la nécessité aux hommes pour que leur bonne volonté fût acquise.

Ce souvenir m'est revenu quand j'ai trouvé l'autre jour, dans les *Berliner Neueste Nachrichten*, des moqueries à l'adresse d'un de nos colonels qui avait cru devoir faire des conférences à ses soldats sur le service de trois ans.

« *Un Socrate militaire*, disait lourdement le Germain, *qui s'imagine que la vertu peut être enseignée !* » Eh ! oui, Monsieur, nous avons la folie de croire que la persuasion peut avantageusement remplacer les coups de plat de sabre, et, en dépit de votre haute autorité, nous ne changerons point d'idée là-dessus. Imaginez que, pour nous, l'homme se doit mener autrement que la bête obéissant au bâton. Peut-être ne savez-vous pas qu'il y a dans l'homme, et particulièrement dans l'homme français, des forces intérieures qui, lorsqu'une éducation rationnelle les a favorablement disposées, sont capables d'un décisif développement de puissance, tandis que l'effort automatique, excellent pour la parade, a le tort de ne point laisser place aux élans supérieurs de la volonté. Le jour où le « Michel allemand » fera cette découverte, avec quelques autres encore, vous aurez peut-être, dans vos casernes, autre chose que des chansons.

*27 mai 1913.*

## L'Homme-Soldat

La question de la discipline réglée, il faut être maintenant, de bon compte avec le soldat. Qui est-ce qui s'occupe de l'état moral de l'armée ? Qui est-ce qui s'occupe de savoir si l'armée a un état moral, et quel il doit être ?

Le soldat, c'est la force, la sanction de toute décision légale, l'argument suprême. L'obéissance passive dispense de chercher quels sentiments agitent la main qui tient le fer. Tel est le principe simpliste qui a prévalu jusqu'ici. Cependant l'homme change, et l'homme de ce temps, particulièrement, a changé. Voilà sur quoi trop de gens s'obstinent à ne pas méditer.

Il est bien entendu que de l'obéissance passive elle-même, je n'ai rien à changer. Tout homme pourvu d'un instrument de mort est un



danger pour la chose publique et pour chaque citoyen, si on lui laisse la liberté d'user de son arme à sa fantaisie : d'autant que la suprématie de sa force tend à rompre le fragile équilibre de ses facultés au regard d'hommes que la loi a voulus sans défense à son égard. Lâcher dans la société, sans frein, des hommes armés, c'est l'installation de la violence au hasard de l'heure — un régime d'anarchie si parfaitement fou que nul n'en peut concevoir un instant la pensée.

La remise au conscrit de son fusil entraîne donc momentanément pour lui la perte de sa liberté. D'où il résulte qu'il ne peut être question de l'élection de ses chefs, puisque cette élection lui fournirait le moyen de prendre possession du commandement, et, par là, de ressaisir cette liberté même qu'il ne doit recouvrer que le jour où son arme lui est enlevée.

Armé, le voilà soumis à la discipline inflexible qui est la garantie de tous les citoyens, en même temps que la propre méthode de vie qui le sauve personnellement de tout excès.

Cependant il est un homme tout de même, un « roseau pensant », un redoutable porteur d'idées, de sentiments, d'impulsions, et, quoi que puisse

dire la règle, là, comme en toute créature humaine, « une tempête sous un crâne » couve perpétuellement.

Au temps des mercenaires, cela n'avait point d'importance. On achetait à deniers comptants la pensée, la volonté de l'homme : il n'y avait rien à voir au delà.

Dans le service militaire universel, le problème surgit, s'impose, car l'acte du soldat sous les armes implique la participation de sa volonté. De la volonté humaine, cependant, il y a beaucoup de modes divers. La volonté de l'homme impulsif, laissé à ses instincts, et la volonté de l'homme cultivé, réfléchi, sont des choses fort différentes, sur lesquelles le chef militaire agit simultanément, dans sa troupe, pour obtenir l'acte commandé. Songez enfin que, de l'homme purement impulsif à l'homme vraiment réfléchi, il y a toute une échelle de nuances, et que, sous l'action changeante de l'éducation civilisée, l'instinct décroît tandis que la personnalité grandit, impliquant le sacrifice volontaire en vue d'une discipline noblement consentie.

Voici précisément que nous avons proclamé la République, en la fondant sur cette idée que

tous les hommes sont égaux en droit, dans la liberté. Enserrés, comme nous le sommes tous, dans les liens de fer d'un atavisme inéluctable, nous pratiquons bien ou mal — plutôt mal très souvent — cet apprentissage de vie libre qui suppose, pour chacun, le pouvoir de se gouverner. Aux périls d'un apprentissage insuffisant, le régime de la démocratie a la prétention d'apporter le remède par l'éducation de l'homme portée, dans la mesure du possible, à son plus haut degré.

Je sais qu'on raille cette vue. Pourtant il me suffit de comparer les affligeants spectacles d'ignorance populaire que j'ai eus sous les yeux dans ma jeunesse avec l'état de choses actuel, pour constater, dans les progrès de la culture générale, un changement prodigieux. Plus cultivé le civil, plus cultivé le soldat. C'est l'accroissement du pouvoir de réflexion qui fera l'homme meilleur dans la vie civile pour la pratique de la liberté, dans la vie militaire pour l'acceptation de la contrainte librement acceptée.

J'aurais voulu abrégé ces considérations. Mais, si je me suis fait comprendre, il doit être assez clair qu'on ne peut traiter comme le soldat-ma-



chine de l'ancien temps le soldat-homme d'aujourd'hui, car il faut désormais que l'obéissance, pour être virile et noble, soit encore un acte de volonté.

C'est ce qu'avait admirablement compris ce colonel de Lille qui s'avisa de faire à ses soldats une conférence sur le service de trois ans. Il savait que plus le régime de liberté est grand en dehors de la caserne, plus fréquente la tendance aux gestes fâcheux, aux mauvais propos par lesquels l'homme incomplet croit affirmer son indépendance. Comment réagir contre des dispositions qui se manifestent très rarement au grand jour ?

Cet excellent officier, dont je ne connais pas le nom, a compris, en bon éducateur, qu'il fallait la communion des esprits pour le concours des volontés. Alors il a parlé, il a dit la patrie menacée, il a montré les sacrifices nécessaires, il a fait apparaître par quels moyens notre armée peut être mise en état d'opposer une barrière infranchissable à l'envahisseur. De l'impulsif au méditatif, les cœurs battaient sous l'uniforme, n'en doutez pas, et le colonel n'avait pas fini que les hommes, fiers d'apporter leur effort à la

grande œuvre, auraient voulu crier tout d'une voix : « Nous sommes prêts. »

Et moi, je demande comment il se fait que de pareils entretiens, absolument nécessaires entre le chef et le soldat pour le bien du service qui ne peut résulter que d'un concours moral absolu, soient abandonnés au hasard des initiatives. Si le ministre de la Guerre se rendait compte qu'il n'y a point d'armées modernes hors du libre consentement des volontés que la démocratie se donne pour tâche d'élever, d'ennoblir, d'éduquer, il aurait dû depuis longtemps ordonner à tous ses chefs de corps d'instituer, sous la forme qu'il leur plaira, une communication constante des pensées entre soldats et officiers. Il va sans dire que la politique est sévèrement exclue de l'ordre du jour. Mais la meilleure manière de servir la patrie, quel plus beau sujet d'entretien pour ceux qui, précisément, se trouvent sous ses étendards à tous les degrés de la hiérarchie !

Et maintenant, monsieur le ministre, recherchez quel a pu être l'état d'esprit de ces jeunes gens qui « tirent » leurs deux ans, feuille à feuille, au calendrier, en apprenant, un jour, qu'ils vont faire une troisième année, sans que le gouver-

nement, lointain, sans que leurs chefs, tout proches, aient trouvé, par votre regrettable oubli, aucune parole d'explication à leur donner. Les journaux sont interdits à la caserne et cela est fort bien. C'est au café, par hasard, qu'ils ont appris l'événement — avec quels commentaires! Vous vous plaignez de ces commentaires, je n'en doute pas, et vous avez raison, mais indiquez-moi où sont les vôtres, et tâchez de me faire comprendre comment, dans cette circonstance critique, vous n'avez rien trouvé à dire à vos soldats.

*29 mai 1913.*



## Et le Peuple français ?

Et le peuple français, que dit-il du service de trois ans ? En une affaire où son droit à la vie se trouve mis en cause, où trouverons-nous l'expression de sa pensée ?

Les manifestations révolutionnaires sont de style : devant que les orateurs aient ouvert la bouche, nous savons ce qu'ils vont dire. Nous sommes, pour le moins, « césariens » dès que nous parlons d'une armée permanente. Que chacun ait son fusil chez soi pour courir tout droit devant lui au premier signal, ou tromper l'ennemi par une retraite savante si l'envahisseur s'est trop avancé, voilà le secret de la victoire. Qui sait si les soldats des deux armées ne se jetteront pas fraternellement dans les bras l'un de l'autre, en cas de rencontre ? Toute l'affaire pourrait finir ainsi, dans la musique bien connue de

M. d'Estournelles de Constant. Que de peines et de trésors nous pourrions épargner par ce moyen ! On en arriverait à rendre l'argent aux contribuables, ce qui se voit rarement. C'est pour n'en pas venir à cette extrémité, que nous, « césariens », nous maintenons sur pied des armées, instrument de la plus basse tyrannie.

On ne peut contester que cette thèse ait l'avantage de tout faciliter. Pour le jour de l'épreuve, au cas où nous serions déçus, il nous resterait la ressource de dire que les envahisseurs sont des hommes indignes du nom de « conscients », à moins qu'ils ne soient victimes de quelque tyran voué à l'exécration de l'avenir. Moyennant quoi, ceux qui ne veulent pas être aujourd'hui soldats français se trouveraient demain soldats allemands.

Dans la réalité, il n'y a que deux conceptions aux prises : celle que je viens d'exposer en chargeant à peine quelques traits, et celle de la nation armée, non pas théoriquement pour la beauté des satisfactions oratoires, mais dûment préparée, organisée, entraînée, pour la résistance au choc éventuel de forces militaires comme l'histoire n'en a jamais connu.

Dès qu'on entre dans cet ordre d'idées, on a beau tenter d'apaiser le monstre par d'ingénieuses combinaisons destinées à obtenir, avec le minimum d'efforts, le maximum de résultats, la défense nationale au rabais paraît encore une abomination détestable à ceux qui, pour voir l'humanité dans son vrai jour, attendent les lumières des siècles à venir.

Certes, j'ai dit maintes fois que je ne m'étonnais point du tout de voir des patriotes chercher à réduire au strict nécessaire le supplément d'effort militaire qui nous est imposé. Bien loin que leurs légitimes préoccupations nous soient étrangères, nous sommes seulement conduits, par ce principe commun, à des conclusions différentes qui ont le grand avantage de laisser moins de champ aux déceptions inévitables. Mais l'heure va venir où les responsabilités se précisent. Que chacun songe aux conséquences de son vote dans une question où l'existence même du pays est en jeu.

Ces discussions, qui sont inévitables, le peuple français — si je puis tenter d'interpréter sa pensée — semble les voir avec étonnement. Je ne serais pas surpris que ce mot d'un soldat de



Toul : « Si c'était nécessaire, tout le monde serait d'accord », exprimât l'opinion d'un très grand nombre de citoyens. S'il en était ainsi, je ne pourrais qu'y voir l'effet d'une puérile psychologie. Quand a-t-on vu tout un peuple faire l'unanimité sur une question d'intérêt national, sinon quand il était trop tard, c'est-à-dire quand le danger se dressait aux yeux du moins clairvoyant ? Les soldats d'Alexandre occupaient l'Acropole quand Athènes rendit justice à Démosthène. Ne perdons point de vue cette leçon.

Le peuple français n'ignore pas qu'il n'a ni le temps ni les moyens de se livrer à une enquête technique sur la défense militaire. Il est prêt à s'en rapporter à ses représentants, mais d'instinct naturel — et je ne songe pas du tout à lui en faire reproche — il préfère la solution qui lui demandera le moins de sacrifices pour un identique résultat.

Son patriotisme ici, pas plus que celui de ses délégués, ne saurait être en cause. Les Anglais sont un peuple patriote au premier chef, et pourtant nous les voyons reculer depuis longtemps devant l'obligation du service militaire, en dépit des objurgations d'un homme comme Lord

Roberts, parce que le sacrifice leur semble trop pénible pour leurs habitudes invétérées. Si donc la foule va d'instinct à la recherche du moindre effort, c'est moins à elle que je voudrais m'en prendre qu'à ceux qu'elle a commis aux soins de ses intérêts, qui, eux, peuvent l'avertir, et doivent sciemment prononcer.

Sans doute les projets présentés pour la moindre « rallonge » au service de deux ans s'inspirent, personne n'en peut douter, de l'unique désir de résoudre le problème au mieux de tous les intérêts. Si les projets annoncés de MM. Paul-Boncour et Messimy nous apportent la solution cherchée, personne ne leur fera meilleur accueil que moi-même. J'estime toutefois que ce n'est pas bon signe qu'on nous les recommande si chaudement sans avoir pris la peine, d'abord, de nous les exposer. Il faut se défier de l'improvisation en pareille matière, et ne rien négliger du contrôle des chiffres qui, de part et d'autre, nous seront donnés.

Pour moi, ce qui me met en garde contre l'entraînement de beaucoup de parlementaires vers des projets encore mal connus, c'est que les regardants (à tort, sans aucun doute) n'y voient

qu'une course au moindre effort, et que rien n'est plus propre à préparer le fléchissement de l'opinion publique à l'heure même où nous devons solliciter d'elle un supérieur élan de volonté.

Car les regardants, c'est le peuple français lui-même, dont le droit de vivre — pas davantage — se trouve en jeu. Si le moindre effort suffit à le préserver, je m'en réjouirai grandement. Je lui demande seulement de ne pas accepter sans examen tout ce qu'on pourra lui dire à cet effet. Si le peuple anglais commet une faute, ce n'est pas une raison pour l'imiter, quand nous n'avons pas, comme lui, l'avantage d'être défendus de tous côtés par une mer où notre domination est établie.

Notre caractère national, en outre, nous rend assez difficile de faire converger librement l'effort individuel de chacun vers le but assigné par l'intérêt de tous, sinon dans le cas d'un très pressant danger, c'est-à-dire quand il y aura déjà contre nous trop de chances. Pour ces raisons et pour d'autres encore, il faut donc nous garder avec un soin jaloux. Et si le trop de précautions peut avoir ses inconvénients, l'insuffisance,



d'autre part, amènerait une catastrophe d'une telle étendue qu'il ne peut être question d'exposer la France à ce risque de mort.

On me dit que cet avis ne semble pas prévaloir dans beaucoup de groupes à la Chambre. Tant pis pour nous. M. Paul-Boncour, qui a courageusement défendu devant une réunion de révolutionnaires le principe de la « rallonge » a pu voir que ses vingt-huit mois ne le faisaient pas beaucoup mieux traiter que nous-mêmes, et je ne lui apprendrai pas que, pour l'anarchiste pur, les milices de M. Jaurès ne valent pas mieux que le service de trois ans.

Il faut savoir ce qu'on veut, et quand on veut les résultats, il faut être capable de vouloir les moyens. En cas d'extrême péril, il est d'usage classique de recourir aux derniers sacrifices. Les hommes de tout âge s'enrôlent, les écoliers accourent, les femmes apportent leurs bijoux. Nous n'en sommes pas là. Un moindre sacrifice *à temps*, c'est tout ce qu'il nous faut aujourd'hui.

30 mai 1913.

## La lumière du Thabor

Il paraît qu'on avait mal compris l'adhésion du gouvernement au projet de réforme électorale proposé par la Commission du Sénat. L'adhésion de M. le ministre de l'Intérieur est de ces adhésions qui ne sont pas adhésives. J'ai connu jadis, au Conseil municipal de Paris, un excellent homme qui avait la rage, en fin de discussion, de se lever pour dire d'un ton impressionnant dans le silence général : *Je donne mon adhérence à M. le Préfet*. Cela ne l'empêchait pas, d'ailleurs, de voter souvent contre l'administration. L'adhésion du gouvernement est d'une qualité analogue. Elle se donne solennellement et se retire avec subtilité.

M. Klotz, qui est le ministre le plus délié du cabinet le moins lié que nous ayons connu, se

trouvait en état de liaison dangereuse avec le quotient de M. Benoist, qu'une droite perfide, aidée de M. Poincaré, président du Conseil, avait détourné de ses devoirs. Le Sénat, qui joint à beaucoup de bon sens quelque faculté d'observation, refusa, comme on sait, d'entrer dans cette compagnie. M. Barthou, compagnon de M. Klotz dans le précédent cabinet et son chef dans celui-ci, en ressentit sans doute une vive douleur. Mais M. Poincaré, Président de la République, lui dispensa tout aussitôt la consolation de briser de ses mains les liens quotidiens noués, hâtivement, par sa juvénile imprudence. Après les satisfactions de l'amour, le plaisir de rompre : toute la lyre.

Procédure. Les ministres, bouche en cœur, se présentent à la Commission du Sénat et lui demandent de prendre acte de ce que le vilain quotient, cause de tout le mal, n'est plus de leurs connaissances. O Charles Benoist, que de perfidie dans l'humanité !

Cependant, le bon rapporteur Jeanneney, dont la douceur est faite de fermeté et la fermeté de douceur, couvait de l'œil ses ministres dans un fol accès de joie épanouie. Il observait timide-



ment, à la vérité, que le ministère avait moins de mérite qu'il ne semblait croire à abandonner le quotient et ses œuvres, puisque le Sénat avait, au préalable, prononcé le divorce publiquement. Pourquoi chicaner sur si peu de chose ?

On allait passer au baiser Lamourette qui est la conclusion de ces sortes d'affaires quand M. Barthou, d'une voix aimable, annonça qu'il serait reconnaissant à la Commission du Sénat de vouloir bien chercher une petite représentation des minorités dont il avait besoin pour son divertissement. L'obstacle était dans le principe révolutionnaire imposé par le farouche Peytral que *nul ne peut être élu s'il a moins de voix que ses concurrents*. Quand on a des idées pareilles, comment peut-on oser les produire au grand jour ? Peytral osa et le Sénat ne craignit pas d'oser avec lui. Voilà ce qui gênait M. Klotz et M. Barthou.

Dans un grand sentiment de fraternité les deux ministres, tout en sourires, nous prièrent de prendre leur besogne à notre compte et de rechercher un système qui, tout en sauvegardant le principe Peytral, le laissât par terre. Un mois de vacances. Que la nature est belle au prin-

temps des Conseils généraux ! Trois semaines de budget ! En entendant M. Dumont vanter notre richesse avec l'étourderie d'un « philosophe » égaré dans une forêt de coffres-forts, je prédis ici-même que nous serions cambriolés.

Aussitôt M. Klotz accourt — car la discussion de la réforme électorale va reprendre — pour nous demander si nous n'aurions pas rencontré par hasard, dans nos pérégrinations, la formule cherchée par le gouvernement, qui devait permettre de marier le grand Turc avec la République de Venise, et M. Peytral, horreur ! avec M. Charles Benoist. Nous nous regardons sans rire, et nous déclarons que ce chef-d'œuvre est au-dessus des forces d'une commission de sénateurs. « En ce cas, susurre M. Klotz, je renonce à combattre le projet de la Commission. » O douceur ineffable ! La paix va régner sur la terre. J'annonce la nouvelle à tout venant.

Les grandes joies sont de courte durée. Je devais en faire l'épreuve dès le lendemain en ouvrant les yeux à la lumière du jour. Une note officielle publiée dans tous les journaux m'atteignit en plein cœur. On y lisait :

« Le gouvernement estime que l'amendement

de M. Peytral, voté par le Sénat, d'où il résulte que nul ne peut être élu s'il a moins de voix que son concurrent, l'oblige à ne pas envisager, *dans l'état actuel de la discussion*, une formule reposant sur le quotient électoral. »

Alors, quoi ? M. Barthou m'avait trompé en abandonnant le quotient dans sa déclaration ministérielle qu'il avait eu l'insigne fourberie de faire lire au Sénat par l'excellent M. Ratier, superbe antiquotientaire qui serait mort plutôt que de changer d'avis. Et quand M. le président du Conseil se vantait à la Commission du Sénat d'avoir sacrifié le quotient sur l'autel de la paix publique, c'était pour le ressusciter tout à l'heure ! Tant d'audace dans la cabriole se voit-elle ailleurs qu'au cirque de Footitt et de Chocolat ? Le seul souvenir de cette heure cruelle empoisonna le reste de ma journée.

L'implacable Benoist va-t-il revoir le soleil de ses félicités ? Allons-nous reprendre jusqu'à la fin du monde la question de savoir s'il n'est pas bon, *dans l'intérêt de la République*, que le candidat qui a moins de voix que son concurrent soit élu ? Ou, s'il n'est pas question du quotient, pourquoi se propose-t-on de porter à la Cham-



bre une proposition qu'on n'ose pas présenter au Sénat? Cela est purement incompréhensible.

Quoi ! Le gouvernement va laisser tranquillement, sous l'œil innocent de Ratier, le Sénat voter le projet de la Commission, afin de le conduire à l'abattoir au sortir du Luxembourg ? Même, M. Klotz poussera la fallace jusqu'à combattre, avec l'autorité qui lui appartient, tout projet de représentation des minorités *non quotientaires*, pour faire surgir au Palais-Bourbon je ne sais quelle autre invention de son cru ! Nous n'avions pas assez de sujets de querelle. Il fallait encore celui-là.

Pour comble, le gouvernement a l'idée d'une Commission interparlementaire entre les mains de qui il déposera le fardeau de ses responsabilités. Le Sénat n'aimera peut-être pas beaucoup qu'on lui fasse voter une loi sans opposition, en se réservant de la mettre à mal dans l'asile obscur d'une Commission interparlementaire. Je ne serais pas étonné qu'il se fit une tout autre idée de son rôle.

Quant au gouvernement, il regardera la Commission travailler avec le plus grand intérêt. « Vous voulez le quotient ? Faites comme il vous

plaira. Vous ne le voulez pas ? Je m'en lave les mains. » C'est la méthode nouvelle de l'art de gouverner.

Et tandis que, grâce à cette savante manœuvre, nous assisterons, ébahis, à la grande reprise des discussions sur la R. P., l'Allemagne votera sa loi militaire et nous continuerons de nous demander s'il y a lieu de voter la nôtre. Tandis que Mohamed II creusait sa brèche dans la muraille de Byzance, les Byzantins discutaient sur la lumière du Thabor...

*31 mai 1913.*

## De la Cause à l'Effet

Il n'y a point de faute qui, tôt ou tard, en quelque façon, ne se paye. Le peuple français, jadis, à une immense majorité, acclama l'héritier du nom de Napoléon. Je ne suis même pas encore bien sûr qu'il soit parfaitement guéri de la folle recherche d'un sauveur — pour s'épargner la peine de se sauver lui-même. La course au moindre effort !

Toujours est-il que le Napoléon nouveau, s'inspirant de l'exemple ancestral, commença par mettre les députés à Mazas : ce qui réjouit grandement la galerie. Les députés — en ce temps-là, comme de nos jours — n'étaient pas très populaires. Ce n'est pas d'aujourd'hui que le peuple français se plaît à fronder les détenteurs du pouvoir.



Il fit cependant une assez notable exception pour l'Empire de Napoléon III. Il avait vu déporter, fusiller ceux dont le seul crime était de représenter la loi. En 1858, on déportait encore d'honnêtes gens *sans jugement* — j'ai des raisons de ne point l'oublier. Le peuple regardait avec indifférence. Jamais tant d'acharnement au sommeil. Le réveil survint à Sedan.

Tout ce qui nous arrive aujourd'hui est la conséquence de cette journée, où le peuple français, si le compte est bon, a la première part de responsabilité.

Autre affaire. La natalité décroît en France, tandis qu'elle monte en Allemagne. Aussi les effectifs militaires diminuent d'un côté, tandis qu'ils augmentent de l'autre. Le Parlement et le gouvernement s'en prennent aux pères de famille. Un ministre même a trouvé plaisant de nommer une commission pour connaître les causes de l'abaissement de la natalité française. J'espère, pour son honneur, que cette commission ne s'est pas réunie et qu'elle a simplement chargé son huissier d'écrire au ministre qu'après une étude approfondie elle est arrivée à cette conviction imprévue qu'on augmenterait le nom-

bre des naissances en allégeant les charges financières des papas et des mamans.

Je sais qu'un trop grand nombre de ces charges sont inévitables. Mais j'incline à penser que les millions jetés par centaines au delà des mers — pour ne parler que d'un seul fait — venant s'ajouter à beaucoup d'autres centaines, finissent par réduire le contribuable à une famille de famine, composée, tout au plus d'un enfant. Ceci, pour ne pas permettre aux députés de rejeter trop aisément la faute sur l'électeur qui, pourtant — je dois le dire en toute sincérité — manque rarement une occasion de solliciter quelque augmentation de dépense.

La natalité française décroît, et l'on en découvre sans peine la cause. Faut-il ajouter que tout, dans notre belle administration, conspire à empirer ce résultat ? Je connais personnellement un commandant d'infanterie en retraite, *père de onze enfants*, qui, il y a quelques semaines, fut sur le point de voir deux de ses fils expulsés d'un lycée de Paris parce qu'il se trouvait hors d'état de payer leur pension. La menace allait aboutir quand un sénateur de mes amis fit honte au ministre « compétent ». Au Canada, la race

française a conservé sa pleine vitalité. Nous pourrions, même encore, améliorer la nôtre par une gestion plus sage de nos intérêts.

Le fait étant ce que les chiffres démontrent, il n'est pas besoin d'être membre de la Commission ministérielle pour comprendre ce qu'il en résulte pour l'armée. Nous avons un nombre de corps d'armée, de divisions, de brigades, de régiments, de bataillons, de compagnies, etc., répondant à l'effectif qu'atteignait notre natalité il y a quelques années. Le chiffre du contingent diminue d'année en année : les effectifs de nos unités militaires se réduisent nécessairement en proportion. D'où il apparaît qu'on éviterait sans peine « la crise des trois ans » en supprimant, par exemple, un ou deux de nos corps d'armée, avec toutes les unités qui les constituent.

Je m'empresse d'ajouter que ce serait folie, car il est d'une importance primordiale pour nous d'avoir le plus grand nombre possible d'unités constituées, pour recevoir, en temps de guerre, les masses qui ne sont rien si elles ne peuvent s'ajuster, sans perdre de temps, à des cadres solidement préparés. Il n'y a donc d'autre remède, pour accroître les effectifs, que



d'augmenter la durée du service. Encore faut-il le faire d'une façon suffisante pour répondre aux nécessités dont a on mis le bilan sous nos yeux.

Je laisse de côté le renforcement de nos troupes de couverture sur lequel tout le monde paraît d'accord. Il reste le renforcement des effectifs dans les unités de l'intérieur. C'est, à mon avis, sur ce point qu'il faudra appeler particulièrement l'attention de la Chambre. Le service de trois ans fournit un surplus d'effectif, le service de trente mois reste en deçà du nécessaire. M. Jean-Javal en conclut qu'on est bien près de s'entendre parce qu'à l'exemple du ministre de la Guerre, j'allège, pour ma part, la charge des pères de famille. Je ne demande qu'à composer, mais à la condition expresse que tout ce débat serve à quelque chose, et que *les services indispensables soient d'abord assurés*.

Il s'en faut de beaucoup — je l'ai déjà dit maintes fois — que le système actuel nous donne la meilleure utilisation des contingents. J'ai indiqué cette question sans y vouloir entrer parce que des digressions s'ensuivraient où se perdrait le vrai débat. Il nous faut surtout organiser une meilleure organisation d'instruction

militaire. Vaste problème qu'il importe d'aborder sans retard, ainsi que trop de faits quotidiens le démontrent.

La loi de 1905, comme me le disait hier un homme particulièrement autorisé, fut une réforme sociale autant qu'une réforme militaire. Il aurait dû s'ensuivre une refonte des méthodes d'instruction, à peine suffisantes pour le service à long terme et absolument défectueuses pour un service de deux années. Il y a plus d'intelligence qu'autrefois sous le drapeau du régiment. On peut donc obtenir davantage de l'effort individuel à la condition de le demander autrement.

J'ai dit un mot des rapports des chefs avec leurs hommes. J'attends beaucoup des dispositions grandissantes de sympathie qui doivent s'établir entre les hommes et les chefs pour le bien du service, auquel chacun doit concourir allègrement. Et cela sera plus aisé qu'on ne croit peut-être, tant le corps d'officiers a grandi en culture générale, et, par là même, en ouverture d'esprit, tandis que le soldat, on peut hardiment l'affirmer, ne demande qu'à reconnaître la bienveillance et la bonne volonté de ses chefs par un élan de réciprocité.

C'est alors seulement que nous pourrons nous vanter d'une armée française véritablement *homogène*, bien supérieure à celle où le grade ne s'acquiert qu'avec l'estampille d'une naissance privilégiée qui ne peut permettre aux chefs et aux hommes, comme il le faut chez nous, de s'aborder de plain-pied pour se faire mutuellement confiance dans un effort total pour la grandeur de la patrie.

Tout cela n'est possible que si l'on nous donne la sécurité d'abord, et la sécurité complète par une suffisante augmentation des effectifs, car je ne cesserai de le dire, nous entendons ne livrer aucune chance à l'ennemi.

1<sup>er</sup> juin 1913.



## Pour les Bernois

J'en veux à nos voisins de l'Est de m'obliger toujours à parler d'eux, car je pourrais trouver d'autres sujets de réflexion. Mais quand on possède un petit domaine auquel on a la faiblesse de tenir, et que de l'autre côté de la haie on voit quotidiennement apparaître la figure de Polyphème, encadrée de deux bras menaçants au bout desquels brillent des lames d'acier, on est fatalement conduit à chercher la pensée secrète de son voisin.

Je dis la pensée secrète parce que la pensée publique, à ne considérer que les mots, serait plutôt rassurante. Si Polyphème aiguise le fer, c'est pour la bonne règle et parce qu'il redoute, en toute franchise, que je ne le mange tout cru. La peur que je lui inspire est véritable à ce point

qu'il accumule « la poudre sèche » au fond de sa demeure, et braque sur mon jardin un attirail de combat comme il ne s'en vit jamais. De temps en temps, pour calmer son effroi, il pousse aussi un cri de guerre, et grogne d'une voix rauque qui m'emplirait de terreur, à mon tour, si je ne savais pas qu'il n'y a là, pour lui, que le moyen d'apaiser ses nerfs.

Le bon Cyclope, d'ailleurs, est philosophe à ses heures et ne craint point d'engager la conversation sur les plaisirs de notre voisinage. Il m'aime au fond, sa naturelle bonhomie le porte à m'en faire l'aveu, et si je voulais simplement entrer à son service, l'univers serait jaloux de ma destinée. Il ne me cache point, d'ailleurs, qu'il a reçu du ciel la mission de s'approprier tout ce qui est nécessaire pour lui permettre de faire, à sa manière, le bien de l'humanité. C'est même pour cela que le bien de l'humanité se trouve indissolublement lié au grand sabre de Polyphème. Si je n'en prends pas mon parti, Polyphème se verra dans la nécessité de vaincre son penchant inné pour les douceurs de la paix, et le sort du méchant Ulysse peut m'apprendre ce qui m'arrivera.

Ces discours, accompagnés du bruit de ferraille dont retentit soir au matin la demeure du géant, auraient pu me causer quelques incertitudes sur la pensée profonde de mon redoutable interlocuteur.

Depuis des siècles, nous avons eu ce qu'on appelle des « histoires ». Il paraît que c'est inévitable quand on est si proche voisin. Chose curieuse ! Il n'en était point resté de mauvais sentiments entre nous. Nous nous rendions visite, et trouvions même parfois quelque agrément dans la société l'un de l'autre. Il me versait à longs traits l'hydromel dont il est friand. Je l'écoutais dire sa petite fleur bleue, chanter Gretchen aux tresses blondes que guette le vilain démon, le sabbat des sorcières ou la chevauchée des Walkyries. Il avait appris toutes choses, et savait en tirer bon parti. Il n'y a que mes pensées, trop éloignées de lui peut-être, dont il ne put jamais prendre sa part.

Je l'intéressais pourtant, car, profitant, un jour, de ce que j'étais sans défense, il arracha la haie de mon jardin pour agrandir son parc, disant que tout serait mieux ainsi. Et comme je ne pouvais résister, il prit ma bourse en même



temps, par la raison, expliqua-t-il, que les bons comptes font les bons amis.

La chose n'arriva pas cependant tout à fait comme il avait prédit. Ce qu'il m'avait laissé de jardin lui parut bientôt trop grand à son gré. Là où je sème des fleurs, il voudrait une plate-bande de choux et jure que mes rosiers sont une offense à ses pommes de terre. Ma vertu n'est pas sa vertu : il paraît que c'est un grand tort. Et dans la bonne intention de m'apprendre à vivre, il me crie parfois qu'il aimerait à me couper en quatre, pour voir.

Cette manière de voisiner est très fatigante. On ne peut ni dormir ni veiller en paix. Un jour Polyphème taillade mes arbres, bouscule mes ouvriers, et me demande des excuses à ce propos. Une autre fois, il me « monte un bateau », comme on dit familièrement, et n'a de cesse que je n'aie reculé la haie d'autrui, à mon tour, pour lui donner la chance d'un nouvel accroissement de territoire. Toujours charmant, d'ailleurs, car si je viens à perdre un parent, un ami, je vois arriver une couronne de perles avec sentence au ruban noir. Je suis un « chevalier », dit-il modestement.

Je me ferais peut-être à sa « chevalerie » si je trouvais le temps de respirer. Que faire ? On se lasse de perdre haleine. Voulant connaître les secrets desseins de Polyphème afin de me préparer à mon destin, je m'enquis de ses confidents afin d'obtenir d'eux quelque lumière sur le sort qui m'était réservé. On me dit qu'un certain *Lokal Anzeiger*, feuille fort bien en cour, recevait souvent d'augustes avis, et que le surplus de cette publication se déversait, par le cours naturel des choses, dans une autre dénommée *Tag*, où l'on trouvait le fin du fin. Pour une modique rétribution, je me procurai ce document. Hélas ! ma curiosité allait recevoir ample satisfaction.

Là, j'appris, en effet, qu'un excellent Karl Peters, ancien gouverneur de colonies polyphémoises, avait confié ses pensées au directeur du *Tag*, qui, après les avoir soumises aux personnes dûment autorisées, y avait imposé son *imprimatur*. De quel empressement je courus au texte. Le voici :

*Il est fou de prétendre toujours qu'une guerre ne rapporte rien au vainqueur. 1870 en est un exemple frappant.*

*Seul, l'homme d'État génial peut décider si une guerre est nécessaire ou si elle peut être retardée. Une guerre faite à temps aurait évité le déplacement de l'équilibre européen provoqué par la défaite turque et aurait épargné au peuple allemand ses nouveaux armements.*

*Il faut que le gouvernement sache que la victoire n'est assurée que par une audacieuse initiative. Le peuple doit attendre des nouveaux armements qui lui permettent de poursuivre une politique générale plus audacieuse afin que, dans toutes les crises et catastrophes mondiales, nous ne soyons pas simplement remerciés d'avoir contribué au maintien de la paix, mais que nous en retirions au contraire des avantages économiques et politiques réels.*

Je ne cacherai pas qu'en lisant ces paroles où se révèle toute l'ingénuité polyphèmesque de l'homme qui a besoin du bien d'autrui et ne se résignera à le prendre que si on ne le lui donne pas, je tombai dans une noire rêverie. Est-il possible, me disais-je, que tant de doux hydro-mel ingurgité se transforme ainsi, tout au fond de l'âme, en vitriol brûlant? Quoi! si Polyphème a pris ma bourse, ce n'était donc pas vraiment



parce que les bons comptes font les bons amis. S'il a reculé ma haie, c'était dans la pensée de la reculer encore. *La guerre est une opération de commerce, qu'on doit savoir faire à propos, selon l'intérêt du moment* ; voilà le principe de Polyphème. S'il me cherche des querelles d'Allemagne, c'est dans la pensée d'une nouvelle visite à mon coffre-fort, non sans avoir au préalable achevé de m'exproprier.

Quand je lui prêtais de pareils desseins — cela m'arrivait parfois — je croyais lui faire injure. Mais lui, tout en candeur, les expose au grand jour. Il cède à l'impérieux besoin d'en faire confiance à toute la Polyphémie, qui trouve peut-être qu'il dépasse les bornes de la franchise mais n'ose désapprouver. Mentalité spéciale à laquelle il faut que je m'habitue.

Il n'y a pas trois mois, je rendais visite, à Paris, à une dame étrangère dont le mari occupe une situation éminente dans son pays. L'institutrice des enfants, une charmante jeune fille toute rose, aux yeux bleus, aux boucles dorées, entra dans le salon et vint à moi directement :

— Je vous connais bien, dit-elle en me serrant la main amicalement. Vous êtes notre en-

nemi, car je suis de Dantzig, moi. Vous nous détestez.

Je protestai qu'elle se méprenait fort.

— Tout au plus, répliquai-je, ai-je dit quelquefois, comme Diogène à Alexandre, que vous me cachiez des parties de soleil.

— Non, non, vous nous haïssez. Je ne vous en veux pas. Je déteste bien les Anglais et je vis en Angleterre. On se battra l'un de ces jours. Voyez-vous, monsieur, les peuples ne peuvent se régénérer et grandir que par la guerre. Il leur faut du sang. C'est la loi. Croyez-moi, le salut de l'humanité est dans la guerre, dans la guerre seulement.

Et la belle enfant riait, très amusée de ma figure !

Polyphème, Polyphème, voilà de tes enfants !

*2 juin 1913.*

## La « Question d'Alsace-Lorraine »

Les Allemands proclament qu'il n'y a pas de question d'Alsace-Lorraine. En ce cas, d'où vient que c'est, pour eux, un sujet permanent de conversation ?

Il est certain que, si vous interrogez les chancelleries, tout le monde, du ministre au dernier scribe, vous dira, sans même avoir besoin de consulter les documents du jour, qu'aucun rapport d'ambassadeur, aucune pièce diplomatique ne met en discussion le régime allemand dans les pays annexés.

Ce n'en serait pas moins une grande sottise si les diplomates se mettaient dans la tête qu'une question dont ils ne parlent pas est inexistante. J'ai lieu de croire, d'ailleurs, que s'ils n'ouvrent jamais la bouche à ce sujet — ce qui n'est pas sûr — la question d'Alsace-Lorraine n'en est pas moins présente à leur pensée lorsqu'ils s'entre-



tiennent soit des rapprochements de peuple à peuple, soit des causes de dissentiment qui opposent les nations l'une à l'autre et les entretiennent dans un esprit d'hostilité.

Il n'en peut être autrement pour la raison que la question d'Alsace-Lorraine se trouve vivante non point dans les champs d'asphodèles de la diplomatie, mais en un lieu d'où aucune gendarmerie allemande ne saurait l'expulser — je veux dire en l'asile inviolable de la conscience humaine. Il n'y a point de loi du Reichstag, pas même de décret de l'empereur allemand, pour empêcher les gens de penser et de penser selon les règles de droit et de morale qu'ils ont reçues de l'enseignement universel.

A ce mot, j'entends le bon M. Mandel, secrétaire du gouvernement d'Alsace-Lorraine, me répondre : « Qu'ils pensent ce qu'ils voudront, et qu'ils me fichent la paix ! » Voilà le *hic* tout justement. C'est que si j'ai simplement gardé le souvenir de quelque action commise à mon détriment par mon voisin, et que celui-ci sache, par lui-même, qu'il ne dépend pas de moi de l'oublier, il ne manquera pas, où qu'il me rencontre, de trouver ma présence insupportable, et de

s'abandonner à des accès de rage, plus ou moins contenus, quand il heurtera mon regard qui, tout en ne disant rien, lui dira quelque chose.

Tel est le fait brutal qui ne permet pas de « ficher la paix » aux gens anxieux de n'entendre plus parler de ce qui les tourmente parce qu'ils ne peuvent s'empêcher d'y penser toujours. Si Lady Macbeth s'était pourvue d'une paire de gants, personne n'aurait vu la petite tache rouge, mais elle n'en aurait pas moins su, elle, Lady Macbeth, qu'il y avait là du sang, et c'en était trop pour la tranquillité de son esprit.

Voilà pourquoi je fais aux Allemands l'honneur de penser que la question d'Alsace-Lorraine est inscrite dans leur conscience autant que dans la nôtre. D'où il arrive que nous ne pouvons causer avec un Allemand sans que ses yeux interrogateurs semblent nous dire : « Eh bien ! J'espère que vous n'y pensez plus ? » Quant à lui, il faut bien qu'il y pense, puisque, comme je le disais tout à l'heure, il en parle tout le temps, et fait ainsi plus vivante que jamais la question qu'il voudrait enterrer.

Il a bien d'autres cas de conscience, mon interlocuteur allemand.

Les Danois du Sleswig, silencieusement obstinés dans l'amour de leur langue ; les Polonais, qu'on exproprie par la violence pour apprendre aux socialistes le respect de la propriété et dont on fouette jusqu'au sang les enfants, à l'école, pour le crime d'avoir prié Dieu en langue slave : tristes pages d'une histoire troublée !

Malgré tout, même parmi nos plus invétérés ennemis, il s'en trouve qui ont, au moins, le courage de regarder en face le problème moral — quelques conséquences violentes qu'il leur plaise d'en tirer. Tel celui qui prononça cette parole : « Je mépriserais les Français s'ils pouvaient oublier l'Alsace-Lorraine. »

C'est donc apparemment pour nous donner une preuve d'estime que M. Bethmann-Hollweg et son Zorn de Bulach, sans autre raison qu'une involontaire explosion de rage, se sont mis en tête de sévir contre les Alsaciens-Lorrains. Il s'agit de réprimer le crime de « nationalisme » qui porte les habitants du pays annexé à se souvenir que jamais la France ne leur interdit de parler allemand. Deux effets opposés, pour deux systèmes contraires de gouvernement : la contrainte ou la liberté.



Le Reichstag a écouté le chancelier de l'empire vanter « le gant de fer », tandis que des députés qui ne sont pas moins allemands que lui et veulent, tout comme lui, germaniser l'Alsace-Lorraine, le professeur von Calker, national-libéral, le D<sup>r</sup> Hans, radical badois, les socialistes Weil, Emmel et Peirottes, pour arriver au même but, recommandent la manière douce, qu'ils jugent d'une plus grande efficacité.

Après une énergique protestation de M. Hauss, député alsacien, il ne restait plus à M. Mandel qu'à prédire les pires catastrophes si l'on n'arrivait pas à chasser la langue française de l'Alsace-Lorraine. Le plus clair, c'est qu'après beaucoup de paroles exprimant des intentions de brutalité, la germanisation des territoires annexés en est à peu près au même point que devant. On peut contraindre des gens à parler allemand. S'ils pensent français, on n'a fait qu'œuvre vaine.

La République de Mulhouse était de langue allemande lorsqu'elle se donna à la France en 1798. Peut-on s'étonner si elle n'avait pas prévu que se donner à la France, c'était se donner à l'Allemagne? Par la suite des temps, il n'y eut pas de « question de Mulhouse » parce que Mul-

house pensait français en parlant allemand et que la France la laissa faire à sa guise. Il y a une « question d'Alsace-Lorraine » parce qu'il y a une différence de pensée, bien plus encore que de langue, entre les pays annexés et nos vainqueurs.

Peut-on atteindre cette pensée, par la force ou par la douceur, au plus profond de son asile irréductible ? Je me permets d'élever quelques doutes à cet égard. La dictature a surexcité le sentiment national dans la Pologne russe, et la liberté a fait de la Galicie, sous le sceptre de François-Joseph, une véritable République polonaise qui, par surcroît, a gouverné l'Autriche à certaines heures et continue d'exercer sur le gouvernement de Vienne une action souvent prépondérante. L'Allemagne peut choisir. Les Polonais de Prusse lui diront la même histoire que les Alsaciens-Lorrains, à savoir que le sort d'une terre peut se décider, pour un temps, sur les champs de bataille, non la maîtrise des âmes qui échappent à la puissance du fer.

*3 juin 1913.*

## Premiers Débats

Après de longs préparatifs, la Chambre a commencé la discussion de la loi militaire, qu'on ne fera probablement rien pour abréger. Il faut que la France parle : cela lui donne l'illusion d'agir. Et quand, dans une Chambre, tous les parleurs ont lâché la bride à leur langue — se donnant ainsi, à bon compte, le sentiment du devoir accompli — l'heure arrive où l'esprit surmené des malheureux écoutants (car il y a des héros rivés à leur fauteuil) n'est plus qu'un affreux champ de bataille où se heurtent, en une confusion de vertige, des mots qui ne sont pas toujours des idées.

C'est à ce point précis, au moment où la pensée, sans orientation dans le tumulte des interpellations passionnées, cherche vainement à se



ressaisir, qu'on demande au député, fourbu de corps et d'âme, de se prononcer pertinemment sur les grands intérêts du pays.

Je ne crois pas que ce soit une bonne méthode de travail. L'expérience, d'ailleurs, montre assez que le résultat n'en est pas satisfaisant. On ne doit pas cacher au Parlement que le public en a le sentiment très net.

Ce fut une des raisons qui jetèrent un si grand nombre de gens dans l'aventure de la R. P. Le mal était certain. Incertain le remède. « Essayons toujours », disait-on, au hasard, comme certain paysan de ma connaissance qui croyait se guérir de la fièvre quarte en enterrant une gousse d'ail avec une tête de crapaud au pied d'un poirier. La gousse d'ail, au moins, avait sur la R. P. l'avantage d'être inoffensive. En fait, nous sommes condamnés à répéter qu'il n'y a pas de loi pour changer les mœurs — dont on ne peut attendre la réforme que de l'effort individuel, toujours lent à venir.

Ce qui est le plus difficile à faire entrer dans l'esprit de nos concitoyens, c'est que la liberté suppose, chez l'homme qui a la prétention de la vivre, un pouvoir de modération, de réglementa-

tion sur lui-même. Pour certains, la liberté est simplement le droit de dire avec surabondance tout ce qui leur passe par la tête, au risque (ou même peut-être pour le plaisir) d'embêter leur prochain.

Si l'on ne se propose rien au delà, ce peut être, en effet, l'un des plaisirs permis dans un régime de décompression succédant aux formes modernes de la tyrannie. Mais s'il s'agit de fonder un gouvernement de liberté, et de faire concourir cette liberté même à la bonne conduite du gouvernement, c'est une autre affaire. L'autocratie a pour excuse que les hommes seraient spontanément incapables de s'entendre pour maintenir la quantité d'ordre nécessaire au développement des sociétés, tandis que les démocrates allèguent que les hommes sont parfaitement capables de se concerter dans la liberté pour un résultat supérieur.

La liberté conquise, comme c'est notre cas aujourd'hui, il ne reste plus qu'à faire la démonstration. Ce ne peut être l'affaire d'un jour parce que l'éducation est une question de temps. Nous sommes en travail d'éducation.

Mais si, du corps électoral, absorbé par tant

d'autres soins, on ne peut attendre une grande rapidité de perfectionnement, le pays a le droit de réclamer de ses représentants la meilleure pratique d'un régime de liberté. Car, dans l'enceinte du Parlement, il s'agit d'aboutir.

C'est pourquoi les Anglais, qui n'ont pas craint de donner à peu près tous les pouvoirs au Parlement, ont eu soin, en même temps, de prendre les plus strictes garanties contre le désordre parlementaire. Ils ont de la sorte réussi à établir à Westminster une discipline rigoureuse, librement consentie, qui les met à l'abri de tout excès de parole et assure d'une manière efficace la bonne conduite du gouvernement. Nous avons copié d'eux tous les organes de l'action parlementaire, sans y joindre le régulateur qui procède chez eux d'habitudes séculaires que la loi ne peut décréter.

En France, le mal fait par l'amour de la phrase est incalculable. Un homme peut parler bien, et penser tout de travers. La bonne construction d'une belle période oratoire atteste des facultés qui ne sont pas nécessairement celles d'une raison bien équilibrée. Et la manifestation même du meilleur équilibre d'esprit n'entraîne pas fa-



talement les qualités de l'homme d'action. Pourtant il ne faudrait pas moins que cet ensemble au gouvernement. Les attitudes, les gestes de théâtre, où trop de parlementaires trouvent un plaisir qui n'est pas toujours raffiné, contribuent quelquefois à faire dévier le Parlement de la juste voie. Quand les passions, sincères ou froidement concertées, viennent tout aggraver de leurs cris de guerre, il n'y a plus de Parlement.

On n'en est pas venu là, avant-hier, à propos d'un incident sans importance. M. le général Pau, s'étant cru visé par M. Chautemps, se leva comme pour quitter la séance. Aussitôt l'extrême-gauche de s'indigner bruyamment sous prétexte que ce mouvement instinctif portait atteinte à la liberté de ses délibérations. En principe, c'eût été à M. Étienne de prendre la parole pour couvrir son subordonné, si cela était vraiment nécessaire. Par malheur, il n'avait pas entendu la phrase incriminée. M. Barthou intervint assez heureusement pour mettre toutes choses au point. Si tout le monde peut tirer de cette minuscule aventure une leçon de sang-froid, nous n'aurons pas à le regretter.

M. Chautemps avait prononcé des paroles

auxquelles, pour ma part, je ne puis souscrire. Il avait dit que le service de trois ans était proposé pour masquer l'incurie des professionnels dans l'application du service de deux ans. Nos lecteurs savent que certains techniciens du ministère de la Guerre sont fort loin d'être sans faute, à mes yeux, comme l'atteste l'état où ils ont laissé certains de nos services les plus importants. Mais, en vérité, M. Chautemps aurait pu tenir compte des surarmements de l'Allemagne qui sont bien pour quelque chose, après tout, dans la proposition de « rallonge » dont il se plaint.

En tout cas, le général Pau, entouré de l'estime universelle, entraîneur d'hommes excellent, sur qui la France aurait les yeux en cas d'extrême péril, n'était ni ne pouvait être visé en aucune façon par l'orateur. Il s'y est mépris, et rien n'est si naturel de la part d'un soldat qui n'a pas l'habitude des débats parlementaires.

Quelques journaux, là-dessus, semblent voir des inconvénients dans le procédé qui consiste à ouvrir l'accès des Chambres à des chefs militaires chargés de défendre des projets de leur compétence devant le Parlement. Je suis d'un

avis radicalement opposé. Civils et militaires ne font qu'une nation apparemment, puisque tous les civils sont soldats lorsqu'il en est besoin. Quand le législateur doit voter une loi qui intéresse l'armée, il se décide par des raisons d'ordre général, et aussi par des raisons techniques qui ne sauraient être mieux exposées que par des techniciens. Je loue donc M. Étienne de sa décision à cet égard, et je le félicite d'avoir fait choix du général Pau. Seulement, il ne faut pas que le gouvernement semble attendre l'impulsion du soldat, et, pour éviter cette apparence, il n'est rien de tel qu'un gouvernement en possession de cet attribut nécessaire : l'autorité.

*4 juin 1913.*



## XXVIII

### Entre la Coupe et les Lèvres

Je comprends très bien que les préoccupations du public ne vont point à la prétendue « réforme électorale », car vraiment il s'agit de tout autre chose, à cette heure, que du quotient et de l'art d'accommoder les « restes » à la mode de M. Benoist. Il n'en est pas moins vrai que, par la magique formule de la R. P., on a pu fausser la dernière consultation électorale, et faire perdre deux années à la Chambre en discussions oiseuses après avoir créé une agitation factice dans le pays, avec le concours des réactionnaires, pour surprendre la majorité républicaine et la désorganiser.

On a échoué, c'est entendu, grâce à la fermeté républicaine du Sénat. Mais le cadavre malodorant est demeuré sans sépulture sur le champ

de bataille, et comme Grecs et Troyens sur le corps de Patrocle, des bataillons se heurtent encore pour le droit à la célébration des funérailles.

Je ne puis donc éviter d'en dire un mot, au moment où le Sénat se voit obligé de reprendre la discussion sur un sujet qui n'intéresse plus qu'un demi-quarteron de fanatiques. Hier encore, M. le ministre de l'Intérieur n'éprouvait-il pas le besoin de réunir solennellement la Commission du Sénat pour lui déclarer que le gouvernement n'avait pas d'opinion en ce débat et que ses travaux personnels sur la matière *avaient abouti au néant* ?

En somme, un enseignement se dégage de cette mystification prolongée, qui peut éclairer notre route à travers les inquiétants détours d'une politique que je pourrais caractériser d'un nom si ma plume ne se glaçait d'effroi à cette seule pensée.

On a noué avec les ennemis de la République une alliance qui subsiste encore et dont on ne se dépêtrera pas sans difficultés, car ceux dont on avait surpris la bonne foi ont maintenant les yeux ouverts. On a divisé de propos délibéré le

parti républicain, dans le Parle- ment et dans le pays, pour les déchirements qui devaient livrer le gouvernement de la République à ses pires ennemis. On a désorienté l'opinion publique, on a follement gaspillé le temps précieux de la Chambre en de byzantines discussions où l'esprit français ne se reconnaissait plus. On nous a dit grotesquement que tout était perdu si la République demeurait aux mains des majorités républicaines qui l'ont fondée et qui l'ont fait vivre jusqu'à ce jour. Les journaux les plus modérés ont menacé le Sénat de sa fin prochaine, s'il osait tenir tête à la coalition où trônait la Compagnie de Jésus. Tous les moyens de séduction ont été mis en œuvre (et l'on sait que l'arsenal du gouvernement n'en est pas dépourvu) pour tenter de faire, voix par voix, au Luxembourg, une majorité qui eût porté le coup de mort au parti républicain. M. Poincaré, président du Conseil, qui avait pris la tête du mouvement, ayant été élu Président de la République, crut pouvoir se départir de la réserve protocolaire, pour recommander ce qu'il appelait subtilement la « réforme électorale », dans son message d'inauguration que le Sénat, en ce point, ac-



cueillit par des murmures. Le chef du nouveau gouvernement, d'inclination tempérée, se fit tragique à la tribune pour effrayer la Haute Assemblée des conséquences d'un vote qui faisait crouler l'entreprise. Bien mieux, après avoir dit que, vaincu, il rentrerait dans le rang pour seconder tout effort de conciliation entre les deux Chambres, il essaya de rendre la conciliation impossible en prédisant que la Chambre verrait un « défi » dans un vote indépendant du Sénat. Enfin, la victoire acquise au bon sens, la politique de la coalition survécut au grand jour, ainsi qu'on peut le voir à la Chambre, où M. Barthou, comme ses deux prédécesseurs, accepte les voix de la droite dans le compte de sa majorité, tandis que M. le comte de Mun dénonce comme un « crime » le funeste accident qui priva ses amis de l'excellente arme de guerre que la R. P. devait fournir à l'Église, à la monarchie, contre le parti républicain.

Ce qui dépasse tout, c'est que lorsqu'on a échoué dans une pareille entreprise, on puisse tenter de maintenir la même politique au pouvoir en prenant, pour toute précaution, le soin

de la masquer d'une apparente répudiation. Oui, ce même Klotz et ce même Barthou,

Qui depuis... Rome, alors, admirait leurs vertus.

se présentent, en chattemites, devant la Commission du Sénat, déclarant qu'ils ne connaissent plus le quotient, et quand M. Charles Benoist vient à passer devant le Luxembourg, sans attendre que le coq ait chanté trois fois, les deux acolytes de s'écrier en chœur : « Cet homme-là nous est inconnu. »

Il ne suffit pas pourtant de renier l'opinion qu'on a eue au gouvernement, et qu'on aurait encore si le vote du Sénat n'était intervenu. On est au pouvoir pour avoir un avis, pour l'exposer, le défendre et demander aux Chambres de s'y conformer. On nous dit que c'est l'ancien jeu. Jadis, les gouvernements faibles se contentaient de l'ordre du jour pur et simple quand ils n'osaient pas demander un vote de confiance aux députés. Nous en sommes arrivés là qu'aujourd'hui le cabinet accepte à titre d'approbation l'ordre du jour présenté comme blâme. Il faudrait applaudir si l'on était simplement au ministère pour cabrioler.

A la Commission du Sénat, même grâce pour passer au travers des cerceaux en papier. On avait promis qu'on apporterait un projet. On n'en apporte pas parce qu'en dépit d'un travail acharné, M. le ministre de l'Intérieur n'a pas trouvé la transaction qu'il avait annoncée. C'est lui-même qui nous en a fait la confidence. Vous croyez peut-être que, s'il n'a pas de projet, il accepte celui de la Commission. Non pas. Il le laissera passer, tout au plus, en se réservant de le mettre à mal aussitôt voté. Le Sénat, qui a pourtant vu beaucoup de choses, ne connaissait pas encore ce nouveau tour.

Pour m'éclairer, en cette difficulté singulière de ministres qui n'ont point d'opinion et n'en veulent point avoir sur une question assez grave pour avoir provoqué leur propre chute dans le précédent cabinet, j'interrogeai MM. Klotz et Barthou dans notre salle des Pas-Perdus du Luxembourg. Courtoisement invités à me dire s'ils avaient l'intention de ressusciter ou non le quotient à la Chambre. « Peut-être », répondit M. Klotz. « Jamais ! », s'exclama M. Barthou.

Je m'étais donc grossièrement trompé quand j'avais dit que le gouvernement n'avait pas d'o-



pinion. Il a deux opinions contradictoires. Que devient, je ne dirai pas même l'autorité, la dignité, mais simplement la notion du gouvernement, en cette conjoncture ?

Après avoir désorganisé le parti républicain pour des fins particulières, va-t-on maintenant frapper de paralysie ce qui peut nous rester d'action gouvernementale ? La droite, en vérité, n'a pas perdu ses votes. Je ne veux pas savoir ce qu'on lui a promis. Ce n'est pas ce soir que nous recevrons M. Vanutelli comme nonce à Paris. Mais, quoi qu'il arrive, l'Église a déjà reçu un bel à compte. « Rien de trop », disait le sage. Entre la coupe et les lèvres, il y a place pour la nausée.

*5 juin 1913.*

## Le Crime d'Enseignement

J'ai dit que je ne suis point un « mangeur de curés ». C'en est pas une raison pour que je laisse le clergé de Rome déjeuner d'un instituteur français tous les matins.

Le clerc n'aime pas « la laïque ». Il a pour cela des raisons. Le clerc est institué de Dieu pour régenter le monde. Le laïque (c'est-à-dire, étymologiquement : le populaire) n'est là que pour se laisser bander les yeux, afin d'être conduit, par des moyens qu'il n'a pas à juger, vers un but dont il aura toute satisfaction quand il sera trop tard pour demander des comptes à son conducteur. Les choses ne sauraient être autrement. C'est se mettre en révolte contre la Puissance universelle que d'avoir même un doute à cet égard.

Dans ces conditions, la distance est vraiment trop grande du porte-paroles de la Providence à l'infime vermisseau pour que puisse s'engager entre eux un colloque d'égalité. L'un commande et l'autre obéit : voilà la règle de leurs rapports.

Que dire, si le vermisseau, inspiré du démon, se dresse quelque jour et prétend discuter ? Le clerc, en ce cas, n'a connu que la hache ou le bûcher pour ressource suprême, après l'excommunication qui assure au coupable, en supplément de peine, un supplice d'éternité.

Hélas ! le malheur a voulu que ces armes, en apparence décisives, aient fait faillite misérablement. Le ver laïque, ayant pour lui le nombre, a fini par imposer cette vue qu'il était de même pâte que le clerc, et que, sur l'authenticité du mandat providentiel, on pouvait discuter. Ce fut cette conception, réprouvée de l'Eglise, qui s'institua sous le nom de *régime de liberté*.

Seulement, quand on a proclamé cette « liberté de conscience » qui parut *un délire* au pape Grégoire XVI et que le *Syllabus*, en un texte formel, a condamnée, on n'est plus maître de s'arrêter en chemin. Aussi, qu'arrive-t-il ? C'est qu'un beau jour, pour comble d'impu-



dence, le vermisseau pousse la révolte jusqu'au point d'enseigner. Qu'en peut penser le clerc, seul en possession de dire et d'imposer, par l'autorité du *magister dixit*, toute formule tombée de ses lèvres, quand il voit ce rival exécré, qu'il devrait tenir sous ses pieds comme l'archange le dragon, siffler aux enfants, dont il compromet le salut, des paroles de perdition, sous prétexte de science humaine ?

Peut-on s'étonner si le clerc tient le ver enseignant — sentinelle perdue *in partibus fidelium* — pour le représentant type de la rébellion satanique contre lequel tout homme d'Eglise a le devoir de procéder, non plus par le bûcher, puisque la mode en est passée, mais par les aspersiones d'eau bénite, aidées de la mise en quarantaine, et, au besoin, des coups de fusil.

C'est l'histoire de l'instituteur de Couffouleux (Aveyron), qui vient d'être condamné par le jury de Rodez pour avoir été victime d'une tentative d'assassinat. Vous vous frottez les yeux, et vous pensez que ma plume a fourché. Nullement. Écoutez plutôt :

L'instituteur a des livres, en son école, que le gouvernement lui expédie après les avoir soumis

au plus sévère examen — ce que j'approuve fort. Ces livres ne sont pas le catéchisme qui, cependant, enseigne tout ce que d'abord, selon l'Eglise, nous avons besoin de savoir ici-bas. En ces livres, est-il convenable qu'on ne tienne pas compte des découvertes de l'observation moderne, ou qu'on les falsifie pour les mettre d'accord avec les livres sacrés des Juifs, que l'Eglise s'est appropriés, et qui, rédigés il y a quelques milliers d'années, ne pouvaient prévoir les recherches archéologiques dans le domaine de la préhistoire ?

Les livres de l'instituteur disent donc que l'homme a vécu jadis à l'état sauvage, et le livre du curé donne une version très différente de la vie humaine à ses origines. C'était un renouveau de la contestation fameuse entre l'histoire de Josué et l'observation de Galilée qui causa tant d'ennuis au malheureux observateur.

Est-il besoin de dire qu'au nom de la liberté, l'évêque, qui s'attribue, de son chef, une juridiction sur Couffouleux, somma l'instituteur de renoncer à ses livres, et que, celui-ci, persistant à ne reconnaître d'autre autorité que celle de ses

chefs, la controverse aboutit par les soins de l'Eglise à une insurrection armée contre l'instituteur, dont ses ennemis eux-mêmes déclarent que la conduite n'a cessé d'être irréprochable. On parla de *le tuer comme un chien*, et l'on tira, en effet, des coups de fusil de la rue dans sa chambre, où il y avait lieu de croire qu'il se trouvait, avec sa femme, en ce moment. Précédemment, les deux infortunés avaient reçu une lettre abominable, signée de l'enfant qu'ils venaient de perdre, pour leur annoncer, du séjour des Bienheureux, qu'ils étaient damnés. Voilà ce qui se fait en ton nom, ô Galiléen, voilà ce que tu laisses faire sans trouver de foudre pour ceux qui déshonorent ton nom !

Mais cela n'est rien encore. Au procès, l'accusé, contre qui s'élevaient des charges formidables, est acquitté par le jury, qui, je l'espère, du coup, ira tout droit en paradis. Mais le misérable instituteur avec ses deux balles à la tête de son lit, qui sont venues là, sans doute, de leur propre mouvement, croirait-on qu'il avait osé se porter partie civile et demander la somme de vingt sous à titre de dommages et intérêts ? On les lui refuse, bien entendu, et le voilà *con-*



*damné aux dépens.* Cela lui coûtera quelques centaines de francs, qu'on ait voulu l'assassiner.

Il y a quelques jours, un évêque s'étant mis en révolte, à Poitiers, contre un arrêté du maire, tenta de faire du désordre dans la rue. Commencement de poursuites aussitôt arrêtées par ordre du gouvernement chargé de faire respecter la loi. Voilà où nous en sommes de la République française sous le règne de M. Poincaré. L'alliance du fauteuil et de l'autel produit de ces résultats.

Pour grande satisfaction, on nous donnera des discours de ministres sur « la laïque », et si les instituteurs croient pouvoir se repaître de cette viande creuse, ils mourront de mâlefaim sous une pluie de phrases officiellement élogieuses. Quelques-uns, sans doute, se sont laissé entraîner à des excès regrettables — n'en est-il pas ainsi dans tout groupement d'humanité? — mais, quand on voit comment ils sont « soutenus » dans la lutte formidable qu'ils soutiennent, aux avant-postes de la République, pour préparer la voie aux lumières de l'avenir et faire pénétrer toujours plus de raison dans l'esprit des

foules gouvernantes, je ne crains pas de dire que tant d'obscur héroïsme est une plus haute leçon (si leurs élèves ne sont pas trop jeunes pour comprendre) que toute la rhétorique des livres.

L'instituteur, à qui nous chicanons un maigre salaire, ne demande rien que la joie de servir, au plus noble sens du mot. Il voit contre lui, à côté du sorcier de village universellement respecté, tout le formidable appareil de l'Eglise en permanente insurrection contre l'école. Il voit l'ignorance, la sottise, la haine de toutes les impuissances déchaînées contre le maître coupable du crime d'enseigner. On le diffame, on l'assiège de mensonges, de calomnies, de dénonciations trop souvent accueillies par son inspecteur ou son ministre qui le délaisse. On le torturera dans son enfant mort, et si l'on ne peut le déshonorer, l'affamer, on tentera de l'abattre comme un chien. Enfin, le peuple, pour lequel il combat, érigé en juge, ô honte suprême ! proclamera que cela doit être ainsi, et le frappera d'une amende pour le punir de n'avoir pas été assassiné.

Et lui, regagnant son village, tranquille et

résolu, remontera en chaire, ouvrira son livre, et dira aux enfants : « Re commençons ! »

Je dis que c'est un noble spectacle, et de si haut exemple que je n'en connais pas de plus grand.

*6 juin 1913.*



## Pour la Paix sociale

Les gens qui se réjouiraient des difficultés où se débat la verrerie ouvrière d'Albi seraient, à proprement parler, de simples fous. Je tiendrais bien plutôt pour un malheur public l'échec de cette belle entreprise, car rien n'est si urgent que d'amener les ouvriers de l'industrie à confronter avec la pratique des faits les théories dont se berce leur espérance.

Laissons de côté la doctrine socialiste révolutionnaire, qu'aucun de ces adeptes, jusqu'à ce jour, n'a pu formuler en des projets de lois qui nous donneraient les linéaments de la société future. Négligeons l'aberration de surenchère, qui va reculant toujours les limites fuyantes de l'absolu révolutionnaire, pour ne considérer que le problème de l'émancipation des hommes dans la

mesure où une meilleure éducation, non seulement de l'intelligence, mais encore de la vie elle-même, les rend de plus en plus aptes à faire leur destinée.

Les biens de ce monde furent à quelques-uns, d'abord. A la question de savoir s'ils doivent et peuvent être accessibles à tous la conscience moderne a répondu par l'affirmative. C'est beaucoup d'avoir ainsi proclamé le passage du privilège au droit. Ce n'est rien encore qu'une espérance, aussi longtemps que la vue doctrinale n'aura pas commencé de se réaliser dans les faits. Heureusement, la doctrine scientifique ne pouvant être qu'une généralisation d'expérience, l'histoire nous montre qu'au moment même où les oligarchies prenaient la direction des groupements sociaux, la lutte commençait des assujettis contre le dominateur pour une meilleure répartition de la puissance. Depuis ce temps, la lutte n'a pas cessé.

De croire que nous en verrons la fin, et qu'un paradis terrestre de béatitude somnolente sera la récompense de notre obstiné labeur, personne n'entretient plus une telle pensée. Le principe des oppositions d'efforts paraît devoir dominer

tout l'ensemble de notre activité. En adoucir, en supprimer les maux les plus criants, y substituer, dans la mesure du possible, une règle de justice de plus en plus raffinée, est déjà une assez noble tâche. Si nos enfants trouvent mieux, nous leur enverrons, de la tombe, tous nos vœux de bon succès. Les savants s'occupent actuellement à calculer l'époque où la vie s'éteindra sur notre globe terrané, sans pouvoir s'accorder sur la question de savoir s'il mourra par le chaud ou par le froid. Cela réchauffe mon zèle parce qu'il faut se presser d'aboutir, mais je ne cacherai pas que mes ambitions d'avenir s'en trouvent refroidies.

Le plus urgent, dans la présente affaire, est d'aider de notre mieux les efforts d'émancipation des ouvriers de l'industrie légitimement anxieux de passer de la condition de salariés à celle de travailleurs-actionnaires pour le meilleur bénéfice de tous. On peut, sans être taxé d'optimisme éperdu, émettre la pensée que nous nous acheminons vers ce résultat. On peut, sans être accusé de pessimisme à outrance, craindre qu'il n'y ait encore, dans cette direction, un assez long chemin à parcourir.



Dans l'esprit des patrons, j'ai pu constater par moi-même, depuis cinquante ans, un changement notable. Ceux dont il m'a été donné, dans ma jeunesse, de recueillir les appréciations sur l'avenir de ce qu'on a dénommé « les classes laborieuses » m'avaient donné l'impression d'intelligences fermées et de tempéraments enclins aux violences de la dictature. Je me félicite d'avoir assez vécu pour constater qu'il en est tout différemment aujourd'hui. On ne fait que rendre justice aux chefs de l'industrie moderne en affirmant que la plupart d'entre eux sont entrés avec résolution « dans le mouvement ». J'indique l'esprit général, sans ignorer qu'il y a encore des exceptions trop nombreuses. Ce qui importe, c'est que la cloison étanche soit brisée, et que l'air, avec la lumière, circulent, en toute liberté, de l'un à l'autre compartiment.

Pour dire la vérité, il faut reconnaître que les salariés ont puissamment aidé à faire éclater les cloisons sous la poussée de leurs fortes épaules. Cela est dans l'ordre naturel. Qui s'en étonnerait ne ferait que montrer une complète incompréhension de l'homme et de son histoire. Que l'ouvrier de l'usine, conscient des premiers résultats,

en témoigne une satisfaction, et cherche à en tirer toujours plus d'avantages, il n'y a rien là qui ne soit encore selon le cours prévu des choses.

Seulement, si c'est une noble entreprise d'améliorer le sort du travailleur de l'industrie, de le sauvegarder dans sa dignité d'homme, d'agrandir le champ de son activité économique, combien plus ardue la tâche de l'élever à la pleine condition de collaborateur dans le gouvernement même de l'entreprise !

On ferait toutes les lois concevables pour imposer ce résultat que les affaires n'en seraient pas plus avancées si l'ouvrier ne se trouve pas muni de l'éducation générale, aussi bien que de la technique, qui lui permettra de s'acquitter utilement des nouvelles fonctions dont il est investi.

L'instruction générale et technique, ce peut être aux organisations d'Etat ou de particuliers de la lui fournir. L'éducation qui lui donnera le gouvernement de soi, avant qu'il puisse être appelé au gouvernement des autres, d'où peut-elle résulter pour lui, sinon de l'effort sur lui-même au contact des hommes en action dans la pratique de tous les jours ? Pour fournir l'occasion de cet apprentissage, quelle meilleure école que

la coopérative de production, germe des formations à venir? De là l'importance du succès que peut obtenir toute entreprise sérieuse, dans ce domaine de l'activité économique.

Je ne saurais entrer dans le détail des difficultés qui ont surgi depuis longtemps à la verrerie ouvrière d'Albi. Je les connais sans doute très imparfaitement : il ne peut donc être dans mon rôle de distribuer l'éloge ou le blâme à ce propos. Je me borne à constater qu'un des principaux éléments de succès était, et est acquis à la verrerie ouvrière d'Albi. Elle avait, elle a encore, un chef, un « Corse aux cheveux plats », estimé, respecté de tous pour sa valeur professionnelle, pour la droiture et l'énergie de son caractère. Fait remarquable : dans les conflits actuels, c'est en sa faveur que les principaux chefs socialistes se sont prononcés.

Si j'ai bien compris ce que disent les journaux, la verrerie ouvrière d'Albi a vu reparaître, pour éternel sujet de discorde, le problème du travail à la tâche ou du travail à la journée. On peut écrire là-dessus les plus belles choses. Aussi longtemps que l'ouvrier à la journée ne se croira pas tenu d'accomplir la même quantité de labeur



que l'ouvrier à la tâche, l'intérêt économique fera pencher la balance en faveur de la tâche — que le patron soit un individu ou une entité d'association. On le voit : c'est encore à une question d'éducation morale que nous sommes ici ramenés.

La tâche a, il est vrai, le grave inconvénient du surmenage qui épuise les forces de l'ouvrier. C'est pour cela que beaucoup de bons esprits lui ont préféré le salaire à la journée, dans l'espérance qu'une suffisante moyenne de travail serait atteinte malgré la prime aux fainéantises.

Qu'est-il arrivé ? C'est que trop souvent les travailleurs médiocres ont fait appel à la solidarité ouvrière pour obtenir que le travail des diligents fût ramené à l'étiage de l'insouciance des autres. Or c'est précisément le contraire du résultat qu'il faut chercher. Le patron, qui voit périliter son industrie, fait machine arrière. Une grève s'ensuit. Mais quand il s'agit d'une verrerie ouvrière, où tous les ouvriers sont patrons, la grève n'a pas de sens. Il faut donc liquider ou prendre, entre amis, la résolution de produire, sous quelque forme que ce soit, la quantité de

travail nécessaire à la prospérité de l'entreprise. Dans l'intérêt de la paix sociale, et de l'éducation des travailleurs qui doit nous y conduire, je souhaite vivement qu'on ne liquide pas.

*7 juin 1913.*

## Pour Être

La discussion sur la prolongation du service militaire ne sera pas une discussion précipitée. Gagne-t-on quelque chose à ces interminables débats qui fatiguent l'attention des députés ou ne réussissent même pas à la retenir ? Cela paraît douteux. Nous sommes à peu près dans la position du paysan qui attendait que l'eau eût cessé de couler pour passer le fleuve. Le temps passe, et nous ne passons pas le gué.

Surtout, n'allez pas croire que je propose de restreindre le droit de discussion. Il me suffirait que nos députés voulussent bien s'imposer la juste loi de la mesure. Quand j'entends dire qu'un orateur se propose de parler trois jours pour démontrer que, l'Allemagne augmentant ses effectifs, nous devons diminuer les nôtres, quand



on m'affirme que le vote final n'interviendra pas avant la mi-juillet, je me permets de penser que l'intérêt public ne commande pas un tel flux de paroles, et que si la Chambre s'imposait une règle plus sévère, elle pourrait retourner avec un bagage plus recommandable devant les électeurs.

Il y a dans toute discussion une demi-douzaine au plus d'arguments — dont la moitié du second plan. Quand on les a divisés et subdivisés, à la manière de Bossuet, et qu'on en a exprimé le suc en quelque formule brève, le reste est d'esthétique, tout simplement. Ne refusons pas à nos contemporains la joie de briller, mais rappelons-leur que la discrétion même est un des éléments de la beauté.

Je ne dis pas cela pour M. André Lefèvre, dont l'excellent discours a produit un si grand effet sur la Chambre. De remarquables qualités d'orateur sont le don de M. André Lefèvre. Il a l'accent, le trait, le feu. Il compose, il ordonne et conduit ses arguments au but sans apparence d'effort. Le sujet l'a servi. Il a servi le sujet. Sans céder à l'attrait des faciles mouvements oratoires en une telle matière, il a su dire avec sobriété tout le nécessaire, en suscitant, par la

seule force de la démonstration, la muette mais ardente émotion qui doit étreindre tous les Français à l'heure où se dresse devant nous l'effrayante responsabilité.

Je me reprocherais de gâter ce beau discours par une incomplète analyse ou de le délayer en d'inutiles commentaires. Le *Journal Officiel* se trouve partout. J'invite mes lecteurs à s'y reporter. Ceux qui en feront l'expérience me sauront gré du bon conseil. La simple et claire démonstration du colossal effort accompli depuis trente ans par l'Allemagne (résultant de quelques chiffres qui ne peuvent être contestés, auxquels s'opposent la faiblesse, la dispersion, le gaspillage de notre activité défensive), annonce de tels desseins, méthodiquement conduits vers une fin inévitable, qu'il faut, ou nous abandonner, ou rassembler en un suprême élan toutes nos énergies.

Si l'Allemagne a dépensé deux milliards de plus que nous pour son matériel de guerre, si la progression des dépenses militaires a été pour nous de 70 % et pour l'Allemagne de 227 %, si tout nous conduit à prévoir, comme l'a démontré M. André Lefèvre d'une façon péremptoire, que nous serons, dès la première heure de la déclai-

ration de guerre, l'objet d'une formidable attaque brusquée, est-ce donc l'heure, pour nos stratèges parlementaires, de livrer une bataille de six semaines pour savoir à quel minimum d'effectifs peuvent être réduites nos troupes de premier choc ?

Si l'on me dit que le « peuple » recule devant le service de trois ans réduit à trente-trois mois, je réponds que « le peuple » encore n'a chargé personne de nous le dire, mais que si telle est sa volonté, il nous faut sans délai renoncer à notre indépendance, et aller solliciter à genoux « l'amitié » de l'Allemagne, qui ne demande qu'à se servir de nous pour déborder sur le reste du monde — en échange de quoi elle nous permettrait peut-être de garder la Bourgogne et la Champagne.

Je me demande, en effet, pourquoi nous nous acharnerions à conserver juste assez de puissance militaire pour attirer le choc des foudres allemandes, nous voir à nouveau dépecer, tail- lader, pressurer, dépouiller de nos biens, de notre dignité, de notre raison d'être, tomber au plus profond de l'asservissement, couronner d'un abandon de nous-mêmes les gestes des grands aïeux.



J'ai déjà dit ce que vaut cet argument des volontés *supposées* du pays. Tout homme qui travaille pour lui-même et pour les siens désire naturellement n'être distrait de son labeur que pour une période de temps strictement nécessaire. Et quand on lui demandera quelle durée lui paraît préférable, il répondra toujours : « La plus brève que vous pourrez. »

Mais, peut-on, de bonne foi, soutenir que la question se pose dans ces termes ? Ce travailleur ne veut pas devenir allemand, je vous assure. Il tient à son foyer, à sa patrie, par toutes les fibres de son être. S'il avait pu prévoir, avant la guerre de 1870, quel danger le menaçait, il aurait prodigué les sacrifices sans compter, et du seul point de vue financier — ici subordonné — il aurait fait une bonne affaire.

Les bonapartistes s'efforcent de mettre au compte des républicains, en nombre infime au corps législatif, l'infériorité de nos armements sous l'Empire. Lisez dans le très beau livre de M. le commandant Dupuy, *La Direction de la guerre*, comment il arriva que, les paysans pris d'un mouvement de mauvaise humeur au premier mot de service obligatoire, préfets et dé-

putés officiels signifièrent le « veto populaire » au « Maître » qui obéit. Aujourd'hui, ce sont les républicains qui sont au pouvoir. A la République, avec ses revendications humanitaires de porter tout le poids des responsabilités.

Que les républicains, quand on leur a parlé de revenir sur une réforme bien accueillie de tous, pour augmenter les charges, déjà trop lourdes, du pays, n'aient pu se défendre d'un premier mouvement d'opposition, je le comprends sans peine. Que beaucoup d'entre eux aient cherché des solutions intermédiaires, il n'en pouvait être autrement. Mais aujourd'hui, vraiment, qui ne voit que notre préparation militaire est nécessairement fonction de la préparation allemande, et comment se refuser à l'évidence qui nous crève les yeux ?

Le bon service rendu par M. André Lefèvre est d'avoir mis si clairement les faits sous les yeux de la Chambre que la grande majorité des républicains s'est reconnue dans l'ardent orateur qui conviait le pays aux suprêmes efforts, et s'est associée à sa pensée, à son acte, par des salves d'applaudissements. Ce jour-là, le sort de la loi fut décidé. J'en félicite le parti républicain.

*8 juin 1913.*

## Et l'alcool ?

On annonce que M. le sénateur Jénouvrier va interpellier le gouvernement sur l'efficacité des mesures destinées à réprimer l'usage de l'opium. Je ne puis que féliciter mon distingué collègue de cette initiative, en l'assurant qu'il ne pourra rencontrer au Sénat que des dispositions favorables au développement d'une plus stricte rigueur.

Le sénateur d'Ille-et-Vilaine ne pourra nous fournir que trop de raisons de sévir. Cependant il ne peut l'ignorer : le péril extrême n'est pas là. Quelques officiers de marine nous reviennent de l'Extrême-Orient avec la tare de l'opium, et font malheureusement des prosélytes parmi leurs camarades des ports. Il est temps qu'une surveillance sévère soit exercée dans des milieux — qui



sont connus — pour nous débarrasser, dans la mesure du possible, de l'affreux poison. Toutefois, il y a tant de façons d'obtenir la drogue, sous diverses formes, dans les pharmacies, que la fermeture des fumeries d'opium qui peuvent se rencontrer à Brest et à Toulon dans un monde spécial, ne mettra certainement point un terme aux funestes pratiques d'intoxication voulue qui ont conduit à l'effondrement de toute dignité, à la ruine, au déshonneur tant de créatures humaines.

Mais qu'est-ce que l'opium, je vous prie, en comparaison de l'alcool? La différence d'un rhume au choléra. Et ce qu'il y a de pire, c'est que l'occupation systématique du législateur est de favoriser, de répandre, de multiplier les facilités de l'empoisonnement quotidien où nombre de nos concitoyens, cherchant le réconfort, trouvent l'ultime misère d'une décomposition de l'homme, plus effrayante dans la vie que dans la mort.

« *L'alcool*, observe M. Louis Jacquet, auteur d'un remarquable ouvrage sur la matière, *exerce ses ravages dans la population ouvrière qui absorbe environ les quatre cinquièmes de l'alcool*

*livré à la consommation, et, dans ce milieu social, il devient un facteur important de la tuberculose, de la criminalité, de la folie et de la mortalité. »*

Et encore :

*« L'alcool met plus ou moins longtemps à tuer sa victime, mais assez rapidement il en fait une non-valeur. »*

« En d'autres termes, écrivais-je à mon tour dans la préface du même ouvrage, le mal qu'on voit, avec son effrayant cortège de misères et de crimes, s'accroît, en outre, et dans quelle mesure ! des phénomènes obscurs de lente dégénérescence qui transforment l'individu apparemment sain en un agent de trouble, d'autant plus redoutable que rien n'avertit encore de se tenir en garde contre des énergies secrètement disqualifiées... La destinée serait accomplie d'un peuple incapable de réagir contre l'envahissement d'une dégradation physique et morale, acceptée comme la rançon d'un avilissant plaisir. »

Et la dégradation personnelle n'épuise pas la coupe du malheur. Il faut que l'enfant naisse avec la tare irrémédiable qui le voue aux tares

des vies amoindries, suppliciées. « Nos pères  
« ont mangé des fruits verts, dit le Livre, c'est  
« pourquoi nous avons les dents agacées. »

Comment appliquer le remède quand on ne réussit pas à faire comprendre aux gens qu'un homme peut être alcoolique — et c'est le cas de beaucoup — *sans s'être jamais enivré*? L'absorption d'une dose, qui serait modérée sans la répétition habituelle, suffit à amener, par l'accumulation, le mal — ignoré du malade lui-même, pendant un assez long temps.

Enfin, quand la vérité éclate, quand il faut réagir, en un violent effort dont la répétition s'impose à tout moment, alors qu'on a pris l'habitude de s'abandonner, comment faire appel à des énergies que le poison précisément, une à une, a déjà dissociées? Comment obtenir du malade la tension de volonté que l'homme sain n'a pu fournir? C'est le problème dans toute sa difficulté : j'ai manqué dire dans son impossibilité.

Ce n'est pas mon sujet en ce moment d'envisager l'effort social pour l'application des remèdes. Un article de journal n'y suffirait pas, mais encore faudrait-il que l'Etat ne s'acharnât pas



à développer, à centupler le mal au lieu de le réprimer.

En réaction de la loi de 1851, qui avait mis tous les débitants dans la dépendance absolue des préfets, la loi de 1880, sous couleur de liberté du commerce, permit à tout venant l'ouverture d'un débit de boissons. Est-ce à dire que la liberté de l'empoisonnement ait sa place légitime parmi les conquêtes de la Révolution française ?

En 1899 commence la campagne parlementaire pour la restriction du nombre des débits de boissons. Après onze ans d'efforts — *onze ans*, vous avez bien lu — le Sénat vote la loi limitant le nombre des cabarets, et la Chambre — guidée par quels sentiments ? — la repousse.

Voilons-nous la face, et recommençons.

Qu'est-ce que cela en comparaison de ce fléau supérieur : *le privilège des bouilleurs de cru* ? D'une part, nous avons fait des lois qui exagèrent l'impôt sur l'alcool, en vue de deux résultats qui s'excluent : l'enrichissement du Trésor et la restriction de la consommation. Et à côté de ces lois draconiennes qu'on nous vante

comme tendant à la prohibition et qui rapportent des sommes énormes — bien loin de prohiber ou même de restreindre le débit — une loi édicte en termes formels *la totale suppression de l'impôt* au profit d'innombrables propriétaires-industriels qui, grâce à la fraude inévitable en l'absence d'un contrôle rigoureux, fait de chaque ferme un entrepôt d'alcool officieux à bon marché. Le bas prix du poison facilite ainsi d'une façon extravagante aux ouvriers agricoles aux humbles tâcherons, l'approvisionnement de l'eau de mort, qui leur est souvent offerte par l'employeur à titre de salaire.

Dans un pays que je connais très bien, visitant un jour une laiterie, je demandai au patron quel était pour ses ouvriers le chiffre du salaire.

— « 90 francs par mois, me répondit-il, dont 60 vont à l'alcool. »

Tel est le résultat de la diffusion du poison organisée par l'Etat.

S'il est une loi dont il faut féliciter le législateur, c'est bien la loi sur l'obligation du repos dominical. Eh bien, venez dans certaines régions où je pourrais vous conduire, et je vous montrerai de toutes parts l'aggravation de l'empoison-

nement public, sous prétexte de repos. D'une excellente mesure d'intérêt humanitaire, l'alcool fait ainsi une organisation de destruction.

Pour ce qui est de supprimer le mal en revenant simplement au principe de l'égalité de l'impôt, les bénéficiaires du privilège y opposent une telle résistance qu'on ne découvre point de chance de *convaincre* les députés. Cette résistance seule, d'ailleurs, est un aveu de fraude puisqu'il n'y aurait point lieu de tant crier s'il s'agissait, comme on le dit, d'une consommation réduite aux besoins de la famille.

Surtaxer la production à ciel ouvert pour détaxer un trafic frauduleux, et aggraver, dans des proportions effrayantes, le mal auquel on feint de vouloir porter remède : tel est le régime qui a poussé chez nous de si profondes racines, qu'il y aurait une insurrection des Chambres contre tout gouvernement qui proposerait de le supprimer.

On se vante, je le sais, de la guerre à l'absinthe qui, selon la juste parole de M. Jacquet, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, est un *poison empoisonné*. Fort bien. Mais qu'importe, si c'est pour favoriser scandaleusement d'autres formes



d'empoisonnement alcoolique, en déchaînant un ouragan de misère, de souffrance et de mort, sur tout un peuple dans la génération présente et dans les générations à venir ?

M. Jénouvrier comprendra qu'en faisant campagne avec lui contre l'opium, j'appelle son attention sur l'alcool. Il sait, comme moi-même, que les pays du Nord ont enrayé le mal au prix des plus nobles efforts. Où en est la France à cet égard ? Hélas !

*9 juin 1913.*

## Révolution sans Barricades

L'Espagne en rien n'admet la médiocrité. Elle nous offre aujourd'hui une *corrida* de ministres comme il ne s'en était pas vu. M. Maura, chef du parti conservateur, prétend que le comte Romanones, libéral, président du Conseil, soit disqualifié par le Roi pour avoir manqué aux règles du jeu. Ce serait un renouveau du Derby d'Epsom, où, pour quelque faute de conduite, le vainqueur serait le vaincu.

Qu'a donc fait la *quadrilla* ministérielle pour qu'il faille la renvoyer ingnominieusement de l'arène — déshonorée de n'avoir pas été mise à mort ? Pour une *spada* de village, l'affront serait tel que nul n'aurait la pensée d'y survivre. Que dire du comte Romanones ?

Chacun sait, en Espagne, comment la partie

était organisée. Les Espagnols ont, comme nous avons fait nous-mêmes, essayé de copier le parlementarisme anglais en le nationalisant à leur façon. Ces sortes d'importations ne sont avantageuses qu'à la condition d'une transformation correspondante de mœurs, plus difficile à réaliser qu'une promulgation de loi au *Journal Officiel*.

Donc, dans le parlementarisme espagnol, deux partis de gouvernement, le libéral et le conservateur, alternent au pouvoir, selon l'heure, et se portent des coups l'un à l'autre, dans la mesure où le permet l'intérêt du moment. En Espagne, « l'intérêt du moment » exige toujours de l'un et de l'autre parti de grands ménagements pour l'Eglise romaine, qui, sous le masque de la Royauté, fait véritablement fonction de souverain supérieur.

Le parti de la conservation s'emploie de toute son âme à soutenir le clergé. Les libéraux ne s'y essaient qu'à contre-cœur, cherchant toute occasion de mollesse dans la tâche, et parfois même invoquant avec virilité le droit né de la Révolution française — ce qui cause dans tout le pays, comme on dit au Palais-Bourbon, des « mouvements divers ».



Malgré tout, il est de communs tempéraments qu'on doit savoir garder, de part et d'autre, sous peine de scandaliser tout ce qui « pense bien ». Or, c'est là précisément le crime que M. Maura reproche au comte Romanones. Le Président du Conseil a « scandalisé » le chef du parti conservateur, et celui-ci n'est pas homme à taire son émoi. Il s'est empressé, en conséquence, de quitter la direction de son parti en faisant claquer portes et fenêtres, afin que chacun fût mis en demeure de comprendre qu'il se passait quelque chose.

Ce qui se passait, c'est que le comte Romanones cherchait à étendre son aile gauche du côté des républicains, et que plusieurs d'entre eux, dans un intérêt national, avaient fait accueil à ses ouvertures. Ils n'abandonnaient naturellement aucun de leurs principes, mais se déclareraient prêts, en des formes qui seraient déterminées, à donner leur concours au libéralisme de M. le comte Romanones. Bien plus, M. Alvarez, républicain, avait poussé l'audace jusqu'à exprimer le vœu *que la monarchie se démocratisât*. C'en était trop pour le conservatisme de M. Maura.

« *Démocratiser ainsi la monarchie, s'écria-t-il tragiquement, serait la volatiliser, ce serait une révolution sans barricades, ni sang, mais une pleine révolution. Il arrive à l'Espagne le pis qui puisse arriver à un pays : l'autorité s'est retirée du palais, du pouvoir!* »

« Une révolution sans barricades, ni sang », quelle épouvantable chose ! Que dirait M. Maura s'il savait qu'il s'en voit tous les jours en dehors de l'Espagne, sans que les pays où sévit ce phénomène en paraissent trop souffrir ?

Le côté comique de l'affaire, c'est que le Roi, qui est un esprit très ouvert — étant donné son atavisme et le milieu où il a été élevé — refuse de se mettre en déroute au *sauve-qui-peut* de M. Maura. Le comte Romanones ayant eu la bonté de remettre à Alphonse XIII la démission du ministère, bien qu'il n'eût pas été mis en minorité, le Roi, après consultation des hommes principaux du Parlement, a maintenu sa confiance au chef du parti libéral en dépit de l'entente avec des républicains plus ou moins modérés. Que ne peut-il réparer la faute inqualifiable (pour employer un mot adouci) de l'exécution de Ferrer !

Les conservateurs, et M. Maura lui-même, qui ont abusé d'un moment de faiblesse pour lui arracher une sanction universellement réprochée, ont voulu pousser trop loin leur avantage. Le jeune monarque paraît s'être retrouvé.

Sa parfaite connaissance du parlementarisme anglais lui a sans doute appris qu'il y a, dans le jeu des partis, des conventions que le pays parfois se plaît à déborder. C'est ainsi que chez les Anglais une *charte de privilèges* est devenue peu à peu — par la volonté de plus en plus impérieuse du peuple lui-même, en même temps que par les adroites concessions de l'oligarchie dirigeante — une *charte de droits*, qui, pour n'être pas écrite, n'en est pas moins scrupuleusement obéie, tandis que nous avons vu s'effondrer dans la violence des constitutions dignes de ces « lois de Minos » dont un Conventionnel voulait doter la France pour un achèvement de bonheur. Il est curieux qu'en Angleterre on emploie couramment le mot de *privilège* dans le sens de droit. C'est le résumé de toute une histoire.

Quelque jugement qu'on porte sur la grande révolution qui s'est accomplie en Angleterre sous le ministère de M. Asquith, il convient de rap-



peler que c'est le Roi lui-même, le premier des Pairs, *Primus inter pares*, qui, en autorisant un ministre à se faire une majorité à la Chambre des Lords par une « fournée » de plusieurs centaines de nouveaux membres, a forcé, de sa main, la capitulation de la Chambre haute en matière de finances.

Alphonse XIII ne se propose certainement pas de pousser l'aventure jusqu'à de telles extrémités, mais il paraît entrer résolument dans la voie d'un libéralisme sincère qui lui conciliera beaucoup de volontés résistantes — si l'on en peut juger par l'attitude actuelle, soit des républicains qui, sans cesser d'être républicains, sont entrés en pourparlers avec le comte Romanones, soit de ceux qui, sans les suivre, annoncent publiquement qu'ils ne les combattront pas.

Combien différente l'attitude des socialistes français refusant le budget aux républicains, dont le seul crime est de ne pas souscrire à la doctrine d'un collectivisme que ses adeptes eux-mêmes se trouvent incapables de formuler. Education catholique de chercheurs de dogmes, qui tiennent d'autant plus à leurs symboles que le sens leur en est inconnu ! Ainsi, le droit de penser

librement, si chèrement conquis, ne fournit aux esprits, que la culture même affranchit mal de l'atavisme, qu'un moyen de se refaire une croyance, selon la pente d'habitudes invétérées. Le seul mot d'*unification*, qui est une simple transposition du mot *catholique*, dit assez que l'orientation de l'esprit n'a pas changé.

Je vois, en revanche, que, de l'autre côté des Vosges, le socialisme, juif ou protestant, ne s'arrête pas à ces misères. Dans une élection complémentaire au Landtag d'Alsace-Lorraine, le candidat socialiste s'est très bien rallié au candidat bourgeois prussianisant contre l'abbé Delsor, du centre alsacien-lorrain. Ce socialiste-là ne comprend sans doute l'universalisation qu'en allemand.

10 juin 1913.

## Défaite ou Victoire?

Le *Rappel* vient d'ouvrir une souscription pour le remboursement des frais imputés à l'instituteur de Couffouleux par la justice de la République française, pour le crime d'avoir reçu, dans sa chambre, au nom de l'Eglise romaine, deux balles qui ne l'ont pas atteint. Il va sans dire que je m'associe à l'excellente pensée de notre confrère, et que je lui adresse mon obole en souhaitant qu'elle soit multipliée.

Mais je ne saurais cacher qu'à mon avis ce n'est pas le don des particuliers qui doit régler le compte de Couffouleux. La question est trop haute pour qu'une autre intervention que celle de l'Etat soit, ici, acceptable. La personnalité de l'instituteur disparaît. Il ne s'agit de rien de moins que des rapports de l'Eglise et de l'Ecole.



Et si l'Etat vient à faiblir dans l'accomplissement de son devoir républicain, c'est à nous de l'y rappeler puisqu'une réparation d'ordre général serait au-dessus de nos moyens.

La souscription du *Rappel* dédommagera sans peine l'instituteur des frais dont l'Etat n'aurait jamais osé exiger le payement, parce qu'il aurait fallu opérer la saisie, jeter les meubles dehors pour les vendre à l'encan sur le trottoir, ce qui aurait fort amusé le curé et ses pieux apaches, mais aurait ouvert le risque d'un haut-le-cœur à la Chambre.

M. Barthou est d'esprit beaucoup trop avisé pour s'exposer à de tels accidents. Il est, sans doute, gêné par l'extrême bienveillance dont le parti catholique honore le fauteuil présidentiel. Qui t'a fait roi? disait l'un. Qui t'a fait duc? répondait l'autre. M. Barthou a l'âme trop bien placée pour exposer un ami à un pareil entretien.

Seulement c'est une terrible affaire de se battre en duel avec un adversaire dont il est convenu qu'on recevra les coups sans riposter. A ce jeu, on finit par rentrer chez soi fort mal en point sans même obtenir les consolations que peut prodiguer la galerie.

Bien que M. Barthou sache toutes ces choses et bien d'autres encore, bien qu'il tienne justement à conserver des amitiés précieuses, il est pourtant Président du Conseil, et, connaissant les devoirs de sa charge, il est fort capable de les remplir. C'est pourquoi, dans mon précédent article sur l'instituteur de Couffouleux, je m'en étais rapporté tranquillement à lui de l'initiative nécessaire.

Absorbé par tant d'autres soucis, il a laissé passer l'heure d'un beau geste qui lui eût valu les applaudissements de tout le parti républicain. Il n'a rien fait. Il ne cherche même peut-être pas à faire, ou, s'il cherche, il n'a pas trouvé ; ce que je déplore pour son génie.

A la guerre, car nous sommes à la guerre, en dépit de l'apaisement couronné, c'est l'action qui décide du sort de la journée. Or, dès que l'on veut agir, on voit se dresser devant soi un furieux cortège d'innombrables raisons pour déconseiller précisément la résolution décisive. L'homme d'action pèse, décide et jette le dé, s'offrant lui-même en paiement de la dette qu'il contracte envers la destinée. Les lâches appellent cela de l'audace, de la témérité. Les braves ne voient là

que l'extrême conscience du devoir. C'est à ce prix que s'obtient le succès.

Je ne méconnais pas qu'il soit des heures pour la temporisation — ce n'était point ici le cas — mais la résolution différée n'en arrive pas moins à l'échéance, et, pour avoir reculé, on ne s'en trouve pas moins dans la nécessité d'agir.

Que va faire M. Barthou, ministre de l'Instruction publique et Président du Conseil ? Car les choses n'en peuvent rester là, je lui en donne l'assurance. Pour ce qui est de l'intervention des évêques dans les écoles publiques, il me répondra sans doute que la Chambre est en train de discuter une loi de défense laïque, et que ce n'est pas sa faute si trop de députés ne voient là qu'une occasion de discourir. Je pense comme lui à cet égard, avec cette réserve que les Chambres qui se dépensent en paroles peuvent être ramenées à l'action par l'autorité d'un gouvernement. Ce que M. le Président du Conseil se propose de faire pour hâter la discussion de la loi militaire, il peut tout aussi bien l'accomplir pour la loi de défense scolaire.

M. Barthou fût-il armé pour les prochaines rencontres, il reste que l'instituteur de Couffou-



leux a été et est encore victime d'une persécution criminelle, dirigée moins contre sa personne que contre l'Etat républicain dont le ministre est le représentant. Un jury de bedeaux s'est rencontré pour sanctionner une honte en décrétant que le porte-paroles de la République payerait le prix de la guerre que lui fait la sacristie.

La question d'argent ici n'est rien. J'espère que le ministère de l'Instruction publique aura devancé la souscription du *Rappel*. Mais l'instituteur, lui, quelle mesure va-t-on prendre à son égard ? C'est une personne de chair et d'os qui remplit une fonction que tous les républicains ont proclamée auguste, et qu'ils ont exaltée en d'innombrables discours. Est-ce que nous allons le laisser en proie aux fauves ? Est-ce que rien ne sera fait pour lui donner la revanche à laquelle il a droit, pour l'honorer d'une façon particulière, pour attester que le grand maître de l'Université le prend sous sa garde et combat publiquement son combat ?

Le *condamné* est rentré dans son village sous les huées, et derrière les rideaux de chaque fenêtre des yeux mauvais le guettent, supputant les chances de la prochaine aventure. Les enfants

de son école sont injuriés par de petits camarades dressés dès cet âge impitoyable à la haine, et se demandent si cette exécution publique de leur maître ne serait pas justifiée.

Il se raidit, le vaincu. Il lui plaît de passer sans rien entendre, sans rien voir, cependant que les brutes, obsédées par la préparation d'un nouveau coup, se demandent s'il est quelque signe que la loi cette fois ne sera pas impunément bafouée. En Bretagne, où se rencontrent maints collègues de l'instituteur de Couffouleux *qui n'ont pas un élève*, au moins les laisse-t-on vivre sans les supplicier. Que sera-t-il d'eux demain s'il est entendu que la chasse à l'instituteur est ouverte, et qu'il n'y a même pas besoin de permis ?

M. Pichon fut décoré par la Chambre, sur la proposition de M. Delcassé, parce qu'il était assiégé dans les légations de Pékin. L'instituteur de Couffouleux n'a pas vu le feu de moins près.

11 juin 1913.

## L'amende honorable

*Et nunc erudimini!* Oyez, peuples et gouvernements, la grande leçon de la R. P. Il y avait une fois de braves métaphysiciens qui s'occupaient à disséquer les choses du gouvernement. Les finesses du régime parlementaire leur étaient un sujet de savantes dissertations. De l'Agora, de la Pnyx d'Athènes, du Forum romain, et du Westminster de la Grande-Bretagne, ils tiraient d'étonnantes déductions, démontrant que pour marcher il fallait remuer les jambes, et que nous devions renoncer à parler sans émettre un son.

Les défauts du régime parlementaire, en particulier, leur fournissaient des sujets d'exercices où se complaisait, pour la joie des « grandes revues », la subtilité naturelle des fendeurs de cheveux en quatre à l'usage des hommes chau-



ves. Ce qui les frappa surtout dans nos parlements, ce ne fut pas la mauvaise organisation du travail, le torrent du vain bavardage, l'absence de méthode, l'indiscipline, les intrigues, l'infinité des ambitions, la lâcheté des caractères. Non. Leurs yeux perçants découvrirent un mal plus redoutable. Le régime étant « représentatif » par définition, il arrivait que la représentation n'était pas mathématique. Croirait-on qu'Athènes ni Rome n'y avaient jamais songé ? Cela ne les empêcha pas, dit-on, de faire certaines choses. Mais elles avaient péri, manifestement, pour ne s'être point conformées aux exigences de ce principe suprême : la définition.

Il fallut arriver jusqu'à la découverte de la photographie pour qu'apparût spontanément la formule de la loi nouvelle. Une Chambre devait être l'image mathématique, la photographie du pays. C'était à la portée de l'esprit le plus simple, et même le plus saugrenu. On nous le fit bien voir. La question des mœurs, de l'atavisme, de la culture, des dispositions naturelles ou acquises des peuples, n'avait rien à faire dans la grande réforme qui s'annonçait. Toute l'opération était de conduire un peuple aux déforma-

tions de l'objectif, et le *Représentant*, quelque sottise qu'il pût faire, paraderait désormais dans une sacro-sainte infaillibilité, disant : « Je suis une photographie. »

Cependant, il fallait aboutir. On aurait dérogé à toutes les règles de l'art si quelque formule de mathématique n'avait été présentée aux législateurs pour régler la daguerréotypie de ses volontés. Un Anglais avait proposé l'unité de collège. Vous voyez-vous, lecteur, votant pour 700 députés ? On ne savait qu'imaginer, lorsque, par grande chance, un compatriote de M<sup>lle</sup> Beulemans, en des papiers d'où le comique de cette plaisante mariée n'est point absent, imagina qu'au moyen de calculs arithmétiques dont nul ne put jamais trouver la raison, on obtiendrait une formule de magie qui, sans rien changer des hommes, ferait le bonheur de l'humanité — conformément à la loi des définitions. Admirable effet de la recherche — et de la trouvaille — de l'absolu.

Un Polytechnicien, qui fut ministre, me disant un jour que, grâce à la R. P., il pourrait désormais trouver le moyen de résister aux absurdes demandes de certains électeurs, je lui deman-

dai s'il pouvait croire qu'il y eût une formule mathématique pour guérir de la lâcheté. J'attendais encore la réponse quand M. Charles Benoist, grand épousseteur de mouches, vint à passer. Il avait compris. Il avait compris que dans toute entreprise de ce genre, il y a les malins qui se chargent d'en tirer parti, et les autres — préposés à la garde des marrons grillant sur la braise.

La troupe constituée, toute la monarchie, ou, pour parler plus exactement, toute l'Église accourut. Elle n'y pouvait manquer, puisqu'il s'agissait de transférer le pouvoir de la majorité à la minorité. De même les révolutionnaires. Ce que voyant, les modérés de l'alliance démocratique s'empressèrent de fournir l'élément propre à être berné. Voilà toutes nos minorités d'accord. Il ne restait plus qu'à persuader à des républicains, détenteurs de la majorité, que la guillotine par persuasion était la réforme par excellence pour sauver la République d'eux-mêmes. Sitôt dit, sitôt fait. Ce fut un beau tapage. Grincements de dents, cris de fauves, menaces, coups de griffes et de crocs, rien n'y manqua. Toute une ménagerie déchaînée.



Il faut bien avoir le courage de le dire, ce fut, du même coup, un désarroi dans le parti républicain. Que de sergents et de capitaines passèrent à l'ennemi ! Nous restions un petit groupe fort désemparé. Pas un journal à Paris. Nous comptions sur la province. La province ne nous fit pas défaut.

Les deux grands chefs qui menèrent contre nous la troupe ennemie furent MM. Briand et Poincaré. Ah ! ce n'est pas que M. Briand fût fanatique de la « grande idée ». Le fanatisme n'est pas dans son tempérament. Mais il avait commis la grande faute de dénoncer, lui, chef de gouvernement, les fameuses « mares stagnantes », sans réfléchir qu'il se faisait l'accusateur de sa propre majorité. On sait quel parti tous les adversaires tirèrent, contre les républicains, d'un mot injuste autant qu'imprudent. « *Cette parole, disait le Temps, a fait avancer la représentation proportionnelle de dix ans.* » Aujourd'hui, cela prête à rire.

M. Poincaré, riche intelligence mais pauvre cœur, crut discerner que le succès était là. En ce qui le concerne, tout au moins, son jugement ne se trouva pas en défaut, puisque toute la

droite lui apporta, au moment utile, le concours dont il avait besoin pour être élu.

Le gros du parti républicain s'était rallié autour d'un groupe important de sénateurs et de députés qui avaient relevé le drapeau du suffrage universel, dont la volonté, dans tous les pays qui comptent, s'est toujours exprimée par la voix des majorités. Les conseils généraux républicains d'ensemble avaient marché au canon, ainsi que les conseils municipaux, à qui le prédécesseur de M. Klotz n'avait pas craint d'adresser un questionnaire qui fut l'amusement des soirées, au village.

Avant de monter à la tribune du Sénat pour défendre un texte où toute la droite ennemie avait mis ses espérances, M. Briand était déjà vaincu. Il se trouvait à peu près seul, avec quelques flagorneurs, à l'ignorer. On s'est étonné du vote rapide par lequel le Sénat a adopté un projet de réforme électorale qui peut et doit être accepté par tous les républicains, sans difficulté. Il n'en pouvait être autrement. La majorité républicaine du Sénat ayant décidé que « *nul ne pouvait être élu s'il avait moins de voix que ses concurrents* », selon la formule de

M. Peytral, ce principe élémentaire une fois admis, rien n'est plus aisé que l'entente des deux majorités républicaines au Luxembourg et au Palais-Bourbon.

Comme la Providence a des voies insondables, et qu'elle se plaît à confondre l'esprit vacillant des faibles humains, il fut décrété par M. Poincaré que ce serait M. Barthou qui, après avoir joué sous M. Briand, son existence ministérielle sur le succès du quotient, mettrait maintenant ce même enjeu sur la contre-partie, comme on fait à la Bourse couramment.

Le cérémonial, par la grâce de M. Dubost, lui fut épargné. Point de chemise blanche, point de corde au cou, de cire brûlant au poing. De lèvres tranquilles et désinvoltes, d'excellentes paroles tombèrent. Le Dieu dont ce modeste Sicambre nous avait dit l'adoration fut solennellement brûlé (à peine une petite spirale bleuâtre annonça-t-elle qu'une divinité avait vécu) tandis que des cendres de l'*autodafé* d'hier s'élançait vers l'azur le phénix — majorité d'aujourd'hui. On s'embrassa. On ne pouvait moins faire.

O grand Julien, qui fus proclamé César Au-



guste dans Lutèce ! tu n'en avais pas tant fait.  
Pourtant notre bonne mère l'Eglise t'affubla  
d'une épithète qu'elle voulut sanglante et qui  
nous fait rire aujourd'hui.

*12 juin 1913.*

## La « Mare stagnante »

Il est un point, parmi quelques autres, sur lequel je ne suis pas du tout d'accord avec M. Barthou, et comme la matière prête à d'utiles réflexions, je prendrai la liberté de la traiter brièvement.

L'autre jour, à la tribune du Sénat, pour expliquer sa subite volte-face dans l'affaire de la R. P., le Président du Conseil eut recours à un artifice de discussion qui doit avoir un nom dans les ouvrages des grands sophistes, ou qui mérite d'en avoir un, tant il est propre à décevoir l'auditeur. C'est le procédé qui consiste, pour esquiver l'insurmontable difficulté, à substituer au point délicat de l'affaire une autre question

qui y soit si intimement mêlée et qui rencontre en même temps de si favorables dispositions dans l'auditoire que toute assemblée s'y laisse prendre comme goujon au fer bien amorcé.

Habilement conduite par M. Barthou, l'opération réussit à souhait. Je me serais reproché de mettre un caillou sur son chemin. Mais, rentré chez moi, il me permettra de lui soumettre quelques observations pour lesquelles, d'ailleurs, je ne désespère pas d'obtenir son assentiment, car je lui fais l'honneur de penser qu'il n'est pas dupe de lui-même.

Donc, voici comment procéda l'orateur :

— Messieurs, dit-il en substance, on s'est étonné que j'en sois venu à renoncer au quotient, après l'avoir recommandé dans un précédent ministère. Je tiens à m'expliquer sur ce point avec une franchise absolue. Se peut-il donc trouver quelqu'un qui refuse de tenir compte de la condamnation solennelle du quotient par le Sénat ? (*Mouvements divers des sénateurs qui se disent : « Il a du bon, ce Barthou ».*) Quoi, Messieurs, la haute Assemblée, après un débat où le cabinet dont je faisais partie a succombé, le Sénat, par un vote décisif, à une forte majorité, aura



dit sa volonté réfléchie, et moi, Président du Conseil, qui me présente ici en raison de ce vote même, je pourrais l'ignorer ! (*Murmures favorables d'assentiments divers.*)

Ni vu, ni connu. La muscade a changé de go-belet. Mais je l'ai vue passer, et sans contester un seul moment les opinions profondes de M. Barthou, qui ne sont pas mon affaire (ni même la sienne probablement), je prétends lui montrer où il nous abuse, en s'abusant lui-même puisque sa bonne foi ne peut être en question.

Ah ! il n'est pas besoin d'être grand clerc pour découvrir la faille du raisonnement. Un cabinet tombe parce que le Sénat repousse l'élection par le quotient. J'accorde à M. Barthou sans nulle peine que le ministère qui lui succède ne peut faire autrement que de tenir compte du vote qui le porte au pouvoir. C'est l'A. B. C. du régime. Mais que M. Barthou veuille bien me dire pourquoi il serait nécessaire (ce que son argument implique sans oser l'exprimer) qu'une politique nouvelle fût proposée au Parlement par ceux-là mêmes qui l'ont condamnée et qui, pas plus tard qu'hier, nous annonçaient les pires

catastrophes si notre témérité nous détournait de les suivre dans la voie où ils s'étaient engagés.

Nous n'avions pas confiance en eux. Nous ne les suivions pas, et voilà qu'au détour du chemin nous rencontrons les mêmes personnages, *Bædeker* à la main, qui s'offrent pour nous guider dans une direction précisément contraire à celle où, tout à l'heure, ils voulaient diriger nos pas. Que dirait M. Barthou, qui est alpiniste, comme tous les Pyrénéens, si le bon guide, qui l'aurait mené de Genève à Lausanne pour gravir le Mont-Blanc, s'offrait à lui le lendemain pour tenter de nouveau l'aventure ? C'est tout justement notre cas à son égard.

M. Barthou me connaît assez pour être certain que le dessein de lui chercher querelle est étranger à ma pensée. Il est un esprit politique au premier chef. Il a compris que le vote du Sénat, dans les conditions où il a été rendu, modifiait la situation au point d'imposer la recherche d'une solution différente. Cette solution, si M. Barthou, dans son indépendance, l'avait défendue à la Chambre, aux côtés du nouveau cabinet, personne n'eût pu trouver à y repren-

dre, et je puis même lui dire, entre nous, que son autorité personnelle s'en serait trouvée grande.

« Il fallait pourtant quelqu'un au pouvoir », dira-t-il peut-être, pour ne pas se rendre trop promptement. Rien n'est plus véritable. Mais je crois pouvoir dire que l'offre n'est pas inférieure à la demande, et ce n'est ni mon affaire, ni la sienne, d'engager des discussions de personnes à cet égard. Il suffit que nous nous accordions à reconnaître qu'aucun de ceux qui avaient conduit la bataille des deux côtés ne pouvait être indiqué pour chercher une solution fondée sur le vote du Sénat.

Ce que M. Barthou n'a pas vu, malgré la remarquable lucidité de son intelligence, c'est le parti qu'on peut tirer contre le parlement et contre le gouvernement républicain lui-même, du spectacle d'un ministre tournant à tous les vents selon l'intérêt de l'heure. Je suis sûr que son erreur est parfaitement désintéressée. Sa valeur personnelle m'est garante de sa sincérité. Mais il en est tant d'autres qui, faute de mérite, se contentent du grade, et que de tels exemples, depuis longtemps, hélas ! autorisent à virevolter



pour rentrer au village avec le titre d'ancien ministre ! Bien que son organe olfactif ne soit pas des plus longs, je crois qu'il pourrait, à certaines heures, trouver tout au bout de son nez d'éminents cabrioleurs. Il sait bien quel terrible mot a désorganisé le parti républicain : « Pourquoi lui, et pas moi ? » Et le plus lamentable, c'est qu'il n'y a rien à répondre — l'un et l'autre candidat se distinguant souvent par la même absence de titres.

Ainsi nous avons vu l'hémicycle parlementaire se transformer en une arène où les coups qu'on échange dans la mêlée ne sont pas toujours de franc jeu — c'est le moins que je puisse dire.

Ainsi la mode est venue d'aller rendre visite à des gens (qui ne sont pas toujours du même parti que leur visiteur) pour demander crânement un portefeuille, à tout événement. On me dit encore que certains personnages vont s'offrir aux représentants des idées les plus opposées, dans l'ignorance du choix que le Président de la République pourra faire.

Ainsi s'expliquent tant de trahisons que je n'ai pas besoin d'énumérer.

Ainsi la solidarité ministérielle, qui avait un

sens jadis, est devenue un mot qui fait sourire, puisqu'il suffit de changer de masque pour se désolidariser instantanément, et se faire un tremplin de sa propre défaite, à la seule condition de se démentir publiquement — ce qui suscite, dans le pays, de fâcheuses réflexions.

Ainsi l'on en est arrivé à ne plus même attendre que le chef de l'équipe soit à terre pour lui porter traîtreusement des coups, à tout hasard, dans l'espoir de le *liquider* — c'est la formule du Palais-Bourbon, où il est classique, lorsqu'un cabinet se constitue, de noter l'homme *qui fera la liquidation*.

Ainsi s'abaissent les caractères, quand la République ne peut vivre que s'ils s'élèvent.

Ainsi l'on organise le discrédit (parmi les républicains eux-mêmes) du Parlement et du parti républicain.

M. Barthou voit-il tout le mal qu'on peut faire à son pays, sans y songer ? Comprend-il maintenant la parfaite folie de ceux qui, découvrant la vraie « *mare stagnante* », parfois creusée de leurs propres mains, croient, ou feignent de croire, qu'elle se peut dessécher par les exorcismes de la R. P. ? Non, ô Barthou ! ce qu'il faut,

c'est l'exemple, et si vous aviez été plus vieux, partant un peu plus sage, peut-être l'idée vous serait-elle venue de le donner. Allez en paix, mon frère, et ne péchez plus.

*13 juin 1913.*



## Des deux côtés de la frontière

La discussion se poursuit parallèlement, à Berlin et à Paris, sur la redoutable question des armements. Dans quel esprit différent, des deux côtés ! A Berlin, le mouvement d'ensemble d'une phalange compacte où les hommes sont reliés entre eux par les liens inflexibles d'une discipline de fer. A Paris, le tir à volonté.

Au Reichstag, il n'y a qu'un thème : *C'est la faute aux Français*. Excusons ces gens : ils ne peuvent pas dire autre chose. Pourquoi nous étonner ? Vit-on jamais une méditation de violence s'offrir à la lumière du plein jour ? Un homme s'est-il rencontré pour dire à son voisin : « Je viens de me pourvoir de quelques pincemonseigneur à ton intention, mon ami. J'ai remarqué que ta porte était ouverte à certaines

heures. Sois sûr que j'en saurai profiter. Je jouerai de ce couteau avec tes gens, et du browning que tu peux voir je te ferai ton affaire. Après quoi j'entamerai la conversation avec ton coffre-fort. »

En général les choses se passent d'une façon très différente. Allez en Cour d'assises. Tous les hommes qu'on a trouvés les poches pleines de revolvers disent innocemment : « Les rues ne sont pas sûres, c'était pour me défendre. » Le jury *apprécie*, et l'homme sage, en rentrant chez lui, tire le verrou soigneusement.

A cela les Allemands répondront sans doute qu'ils ne sont pas des bandits de grand chemin, et j'en tombe d'accord avec eux. Ils sont des civilisés au même titre que nous-mêmes, mais des événements que nul ne peut changer leur ont ancré au plus profond de la tête et du cœur les idées, les sentiments de l'homme qui se croit en possession de l'argument suprême : le droit du plus fort.

Une victoire gagnée ou perdue d'un côté ou de l'autre, cela peut être sans conséquence irréparable dans l'histoire des temps. Il y a une autre affaire entre nous.

Bismarck nous a trouvés un jour à sa merci, comme il avait eu Vienne précédemment, et la mauvaise pensée lui est venue, pour nous rendre à jamais incapables d'un retour de puissance, de nous blesser, de nous mutiler irréparablement. De l'Autriche, épargnée, il se fit de bon ou de mauvais gré, une amie. De la France, sa pensée fut de l'écartier à jamais de toute rivalité possible en la laissant pantelante sur le champ de bataille, démembrée, ruinée, saignée à blanc, incapable, semblait-il, de rappeler une force de vie.

Et cela est si vrai qu'à cinq ans de là, ayant cru reconnaître, à nos premiers gestes de redressement, que nous pourrions nous retrouver debout quelque jour, il fallut ce qui restait d'Europe pour l'empêcher de se jeter sur nous et de nous achever. Enfin, le pis fut que toute l'Allemagne, follement enivrée de sa victoire, fit siens les sentiments de Bismarck, croyant qu'il suffisait d'imposer silence aux appels de la générosité la plus vulgaire pour s'emparer de l'empire du monde.

Voilà ce que nous expions les uns et les autres aujourd'hui. Car lorsqu'un homme, ou un peuple, a jeté le masque ainsi, et laissé voir jus-



qu'au fond de son âme des sentiments qu'il ne peut avouer sans rougir, comment pardonner à autrui les blessures de conscience dont il n'ose accepter ouvertement la responsabilité? En finir, en finir, c'est l'obsession de sa pensée. En quelque forme que l'aveu lui en échappe, l'Allemagne n'a qu'une pensée : en finir avec nous, c'est-à-dire nous réduire à un tel état d'abaissement qu'elle puisse, selon les confidences de Pyrrhus à Cinéas, procéder aux conquêtes nouvelles qui lui donneront l'hégémonie européenne, en attendant l'autre.

Je cherche, en vérité, à ne rien imputer à nos voisins qui ne se découvre, d'après leurs paroles et leurs actes, au plus clair de leur pensée. En dépit de leur grosse finesse, ils sont fort transparents. Ils ont, comme tous les peuples, leurs Saint-Jean-bouche-d'or toujours prêts à nous dire, dans la brutale candeur de la pangermanie, les rêves de sang qui doivent les conduire à l'hégémonie des nations. Ceux-là sont à la fois pour être désavoués quand ils gênent, et pour mettre la flamme au cœur des simples qui franchissent, les yeux fermés, la marge du patriotisme à l'écrasement du patriotisme d'autrui.

A côté de ceux-là, les gouvernementaux de tous noms qui ont pour mission de souder Hegel à Bismarck, à de Moltke, en nous prouvant, par raison démonstrative, que Sadowa et Sedan sont le produit de la philosophie des choses, laquelle exige d'ailleurs, pour les constructions nouvelles, une série de nouveaux « déblaiements ».

Enfin, le Kaiser, le César allemand, dont la fonction supérieure est d'ordonner les forces destructives du cyclone en préparation, et qui y réussit d'autant mieux que tout l'esprit de son peuple conspire à servir ses desseins à ciel ouvert. Comme Néron, dont il ignore les tares, il a de l'esthétique à sa façon. Sa chevalerie, qui est sincère sans aucun doute, nous réserverait volontiers une place d'amuseurs à sa cour. Mais ce qu'il connaît de nous lui suggère, pour nous tenir en respect, de nous parler souvent de sa « poudre sèche » et de son « épée aiguisée ».

Tous ces gens, cependant, ont la psychologie de l'homme surarmé qui ne peut faire un geste sans que retentisse sa ferraille, et qui, se croyant le plus fort, aspire, pour se légitimer lui-même, à faire la démonstration de la supériorité de ses moyens aux dépens de qui il appartiendra.

De cet état de choses toute l'Europe ne souffre pas moins que nous-mêmes : aussi bien l'Angleterre et la Russie, qui ont fini par comprendre qu'un effort énorme leur serait un jour imposé, que l'Autriche et l'Italie tristement entraînées dans l'orbite d'un maître aux volontés de qui doivent se plier leurs desseins.

S'il en est ainsi, comme l'atteste l'histoire des quarante dernières années, à quoi bon s'arrêter aux astucieux sophismes d'un M. Erzberger affirmant, en toute impudence, au Reichstag que c'est le vaincu qui a commencé. Des journaux se sont donné la peine de le réfuter, de prouver que nous avons de notre gré réduit notre force militaire active en 1905, et que nous avons, en trente ans, dépensé deux milliards de moins que l'Allemagne pour nos armements. N'est-ce pas au moment précis où notre force de résistance paraissait décroître, que l'Allemagne, toujours pour *en finir*, s'est lancée dans l'aventure du surarmement colossal que nous voyons se développer aujourd'hui ?

Contre tout un peuple roulant en avalanche sur la terrible pente, que peuvent quelques voix prêchant dans le désert ? Le *Berliner Tageblatt*



fait timidement observer que le service de trois ans ne serait certainement pas voté à Paris si l'Allemagne renonçait à sa loi militaire. Les socialistes ergotent, après force déclarations humanitaires, et nous apprenons par le D<sup>r</sup> Muller de Meiningen que, si les séances de la Commission du Reichstag n'étaient pas secrètes, nous y verrions sur « *les questions militaires les socialistes ne pas s'exprimer autrement que les députés bourgeois* ». D'ailleurs, ils ne pourraient agir de façon différente sans être aussitôt répudiés par leurs commettants. Aussi, quel tonnerre d'applaudissements quand le ministre de la Guerre annonce que « *la meilleure couverture est l'offensive* » ! Tout le monde a compris. Tout le monde sent à l'unisson, et le désarroi de la pseudo-opposition ne fait qu'accentuer l'élan irrésistible de tout un peuple enivré de la puissance du fer.

Pendant ce temps, que faisons-nous, je vous prie ? Le parti républicain, sans chef, sans discipline, sans méthode, sans résolution, sans volonté, sans gouvernement, s'énerve, s'éparille en minuscules organismes d'impuissance pour tenter d'instituer le règne des minorités, et livrer le pouvoir à ses adversaires.

Et lorsque l'Allemagne, dans sa cynique candeur, clame de tous côtés que ses voisins lui font offense en se préparant à résister aux agressions que ses surarmements dénoncent, quand il se fait à nos frontières un rassemblement de soldats tel que le monde n'en vit jamais, savez-vous ce que fait la majorité républicaine? Elle se présente au vote en ordre dispersé. Chacun apporte au secours de la patrie menacée... sa théorie militaire sur laquelle il ne reste plus qu'à faire l'unanimité. On discute sur des jours et des semaines pour faire cadrer la victoire avec le moins de dérangement possible pour les Français. Les intentions sont bonnes. Il n'y manque que le sentiment des nécessités de l'action.

J'ai dit moi-même qu'il fallait procéder à de grandes réformes, moins de notre organisation, que de notre activité militaire. Mais je demande qu'on aille d'abord au plus pressé. Et le plus pressé, c'est de ne pas donner au ministre allemand de la Guerre la tentation de mettre en pratique sa théorie de l'offensive éperdue.

*14 juin 1913.*

## L'Art de ne pas gouverner

Un nouveau combat, et des plus violents, au Maroc. 45 tués, dont un officier, et 109 blessés. Le lecteur impatient du compte rendu des théâtres, des courses ou de l'Académie, haussera les épaules avec une exclamation de mécontentement, et se consolera bien vite avec les périphrases d'héroïsme dans lesquelles des journaux bien stylés envelopperont « l'incident ». Cela peut-il suffire ?

Je ne veux rien exagérer. Je n'ai aucune raison de susciter des embarras au gouvernement — supposé qu'il y ait aux bancs ministériels quelque chose d'un gouvernement. Pourtant, si je m'abstiens de toute critique de personnes, il n'en est pas moins d'évidence que, nos difficultés s'accroissant de toutes parts, nous traver-



sons le champ d'ombre d'une éclipse de gouvernement. Quelle autre ressource nous restera-t-il bientôt que de fermer les yeux et de nous abandonner à la destinée?

Pour ma part, je ne connais qu'un moyen de n'en pas venir là, c'est d'ouvrir les yeux à la réalité, et d'essayer de corriger, dans la mesure du possible, des fautes si manifestes qu'il devient impossible à quiconque de les nier.

S'agit-il de voter une loi militaire, dont tout le monde s'accorde à dire que le salut de la France est à ce prix, de nous installer au Maroc où nous avons follement payé le droit de faire décimer nos soldats pour le plus grand avantage économique de l'Allemagne, ou simplement de faire voter une « réforme électorale », machination supérieure de tous les ennemis du gouvernement républicain? La première pensée qui se présente à l'esprit est de savoir quels sont les plans, les prévisions, de détail et d'ensemble, avec tous les moyens d'action correspondants, conçus et mis en action par la puissance dirigeante. J'ai l'air de me moquer, tant nous sommes loin de compte.

D'abord, il faut savoir que nos républicains se

sont mis en tête que l'autorité leur était nécessairement l'ennemie parce qu'elle était incompatible avec la liberté. Notre ennemi c'est notre maître, observait La Fontaine, écrivant sous le Roi-Soleil. Il y a depuis ce temps quelque chose de changé !

Dans tout gouvernement de liberté, assurément, l'autorité doit être limitée, contenue, contrôlée, et la responsabilité du gouvernement, qui n'est chez nous qu'un mot, pourrait être une réalité. Mais le jour où l'autorité est cantonnée dans son domaine, que surveillent des gardiens jaloux, peut-être pourrait-on la laisser accomplir sa fonction nécessaire, qui est précisément d'imposer à tous les règles de la liberté.

Ce n'est pas ainsi que nos concitoyens ont compris le rôle de l'Etat, simplement considéré par eux comme une sorte de distributeur automatique — d'où, moyennant une taxe d'impôt, s'échappent des bons de fonctions, de bureaux de tabac et de décorations. Ceux qui se trouvent au déversoir proclament que le gouvernement n'est pas sans mérite, et ne tarderont pas à réclamer de lui quelque avancement. Les autres se pressent autour de la fontaine sacrée, les plus

proches, haletants d'espérance, yeux suppliants, mains tendues, ou bien indignés de se voir méconnus, prennent le ciel à témoin qu'on ne vit jamais gouvernement à ce point oublieux de ses devoirs.

Celui-ci, cependant, désolé de ne pouvoir donner satisfaction à tout le monde, vit dans une paix relative aussi longtemps qu'il trouve le moyen de faire taire les plus grosses voix. Mais, pour Dieu, qu'il ne s'avise pas de faire son métier, de mettre l'intérêt public (qui ne dispose d'aucune récompense) au-dessus de toute autre considération, car il récolterait plus de pierres (à la façon de l'*Ennemi du Peuple* d'Ibsen) que de louanges et de bénédictions.

Dans notre cas, le plus curieux de l'affaire, c'est que l'exercice de l'autorité, entraînant les responsabilités de l'action, se voit pris en exécution par ceux-là mêmes qui l'ont le plus avidement convoité et se font gloire d'en être les détenteurs. On dirait des enfants anxieux de parader avec « un fusil de paille et un sabre de bois ». Je sais de cet état d'esprit des exemples fort curieux que je crois sage de ne pas dire en ce moment. Du reste, il n'est besoin



que d'ouvrir les yeux pour s'édifier sur l'heure.

S'agit-il de la pseudo-réforme électorale qui a bouleversé le pays républicain pendant deux ans, et causé la chute du précédent ministère où M. Barthou ne fit le plongeon que pour reparaître, tout ragaillardi de sa mésaventure, à la lumière du jour ? On aurait pu croire que le nouveau gouvernement allait prendre un parti dans cette affaire, comme c'était son premier devoir. Non point.

A force d'insistance, MM. Klotz et Barthou ont bien voulu condescendre à nous dire ce qu'ils ne voulaient pas. Mais, de savoir ce qu'ils veulent, si par chance ils veulent quelque chose, nous nous vîmes obstinément refuser cette faveur.

Foin du quotient ! Voilà tout le discours que put recueillir la sténographie, et le vote obtenu, on nous informe maintenant que la grande réforme qui est dans les vœux du même Klotz et du même Barthou, c'est l'invention mirifique du *vote supplémentaire* qui eût passé un mauvais moment au Sénat si les ministres avaient eu le courage de dévoiler leurs secrets desseins. On a franchi l'obstacle pour un jour : ce sont là les

succès qu'ambitionne le ministère. « Il aura vécu », car il appelle cela « vivre ».

Quant à la question de fond, en deux mots la voici. Le principe de M. Peytral étant que pour être élu il faut avoir la majorité des *suffrages*, nos ministres ont pensé que pour escamoter la difficulté il suffisait de donner à l'électeur *une voix supplémentaire*, pour qu'une minorité bien disciplinée pût donner à son candidat *un nombre de suffrages double de celui de ses électeurs*. On réussirait à faire élire ainsi, non pas le candidat qui aura *moins de suffrages* que son concurrent, mais celui qui aura *moins d'électeurs*. Tartuffe, qu'en dis-tu ? Le quotient renaît de ses cendres : c'est bien ce que j'avais prévu.

Quand M. Barthou condamnait le quotient et que M. Klotz l'appelait de ses vœux, ils s'entendaient, riant sous cape, comme ministres au marché. Dites, lecteurs, en toute franchise, est-ce gouvernement ou escobarderie d'hommes qui croient échapper aux responsabilités en se mettant au service des deux camps pour tromper tout le monde ?

Je n'ose pas parler de la discussion de la loi militaire. Nous savons tous que le gouvernement

s'est prononcé pour le service de trois ans. Mais vraiment la formule ne peut suffire. En quoi consiste exactement son projet aujourd'hui, personne ne peut le savoir, tant il a varié sur les points les plus importants. Quelle parole d'autorité fera pencher la balance dans un débat où le sort de la patrie se trouve en jeu ?

Pour le Maroc, c'est pis encore. Au lieu d'étudier le problème ardu d'une conquête progressive, nécessairement longue (elle le sera dans tous les cas) mais compatible avec les moyens dont nous pourrions disposer sans nuire aux besoins primordiaux de notre défense en Europe, on a trouvé plus simple de donner carte blanche au général Lyautey, qui a des qualités, mais qui, plus que tout autre, a besoin d'être contenu dans un cadre d'instructions nettement précisées. Quoi de plus simple que de « gouverner » ainsi ?

Résultat : nos hommes tombent, notre argent s'engloutit à l'heure précise où l'on nous demande plus d'hommes et plus d'argent pour nos frontières menacées, et nul ne peut dire où nous allons. On a cru se tirer d'embaras en dépensant les millions par centaines au hasard de l'heure, sans les demander aux Chambres. Est-



ce d'un gouvernement digne de ce nom ? L'argent peut être perdu, soit. Mais les hommes, les hommes, nous les rendra-t-on quand il faudra toute la France au drapeau ?

15 juin 1913.

## Les Juifs de Roumanie

Je parlais l'autre jour de la triste condition des Arméniens, qui ont pu redouter, et qui probablement redoutent encore, que les Turcs ne se vengent sur eux de leurs défaites par un supplément de massacres à leur intention. Ces pauvres gens vivent dans la terreur de Constantinople, des Kurdes, et — le croirait-on — de ceux-là mêmes qui demandent à l'Europe de les secourir. Car, s'ils sont âprement défendus, ils craignent que la mauvaise humeur de leurs maîtres n'ait pour eux de terribles contre-coups. J'en ai vu qui, pour un peu, m'auraient dit : « Surtout ne nous défendez pas avec trop de vigueur ! » S'ils n'ont pas employé ces mots, c'était certainement le sens de leurs circonlocutions.

Les Juifs de Roumanie, eux, ont échappé au

régime turc : ce dont il convient de les féliciter. Mais les préjugés ethniques sont tels, dans ces terribles Balkans, où tant de races sont venues se mêler sans jamais se confondre, que l'avantage appréciable de n'être pas régulièrement décimé est le plus clair du bénéfice que le changement de maîtres leur a procuré. Je dis changement de maîtres, puisqu'ils n'ont fait que passer d'une oppression à l'autre.

Je n'entretiens aucun doute sur les bons sentiments et la douceur des mœurs des populations roumaines. Le haut esprit de civilisation qui les anime ne saurait être contesté. En revanche, le préjugé antisémite me paraît être porté chez eux à son dernier degré d'achèvement. Cela se peut expliquer, à la rigueur, par le fait que chez des populations conquises la religion est la digue suprême qui défend ce qu'il reste de nationalité contre l'absorption du vaincu — le propre d'un dogme étant nécessairement d'excommunier tous les autres. Par malheur, la contre-partie de cet avantage est dans les préjugés de culte, et, par là même, de race, qui sont des plus cruels dans notre humanité.

La race juive a effroyablement expié la gloire



d'avoir fourni un Dieu à l'homme, avec un cortège de parents et d'apôtres. Elle l'expie encore, et rien ne permet de prévoir la fin de ce martyre, en somme immérité, puisqu'il n'est pas un peuple qui ne se soit complu à crucifier des innocents, et que le Galiléen, contrairement à l'usage, n'avait pas décliné sa qualité.

A quoi bon débrouiller les sentiments complexes qui peuvent, dans cette affaire, mouvoir le peuple de Roumanie ? C'est assez d'en prendre acte pour essayer de les redresser, et, si l'on n'y peut parvenir, pour empêcher au moins la trop flagrante violation du droit inhérent à toute créature humaine.

Lorsque les plénipotentiaires des grandes Puissances, réunis en Congrès à Berlin, délibérèrent, le 1<sup>er</sup> juillet 1878, sur la reconnaissance de la Roumanie comme principauté autonome, M. Waddington, premier représentant de la France, demanda « *que le Congrès posât à l'indépendance roumaine les mêmes conditions qu'à l'indépendance serbe.* »

Cette proposition visait expressément, ainsi qu'il résulte des protocoles du Congrès, les Juifs de Roumanie. « *La Serbie, avait déclaré précé-*

demment *M. Waddington*, qui demande à entrer dans la famille européenne sur le même pied que les autres Etats, doit au préalable reconnaître les principes qui sont la base de l'organisation sociale dans tous les Etats de l'Europe et les accepter comme une condition nécessaire de la faveur qu'elle sollicite. »

Tous les représentants des Puissances avaient adhéré à cette proposition, sauf le prince Gortchakof, premier plénipotentiaire russe, qui avait fait quelques réserves, arguant qu'on ne devait pas « confondre les Israélites de Berlin, de Paris, de Londres et de Vienne, auxquels on ne saurait assurément refuser aucun droit politique et civil, avec les Juifs de Serbie, de Roumanie et de quelques provinces russes, qui sont, à son avis, un véritable fléau pour les populations indigènes ».

Le lecteur reconnaîtra, je pense, qu'il ne suffit pas d'assimiler un peuple à un fléau pour être admis à le priver de tous droits. Consultés à leur tour, les Juifs n'auraient pas manqué de retourner le compliment à leur adversaire, avec d'autant plus de raison qu'ils étaient victimes de massacres, et non bourreaux.

Lors de la discussion sur l'indépendance rou-

maine, M. Waddington reconnut quelles difficultés locales se présentaient en Roumanie, mais il ajouta que les plénipotentiaires de la France « ne pouvaient se départir de la grande règle de l'égalité des droits et de la liberté des cultes et que la Roumanie doit accepter les charges et même les ennuis de la situation dont elle réclame le bénéfice ». Il disait encore : « Les difficultés seront plus aisément surmontées lorsque ces principes auront été reconnus en Roumanie et que la race juive saura qu'elle n'a rien à attendre que de ses propres efforts et de la solidarité de ses intérêts avec ceux de la population indigène ».

La proposition de M. Waddington recueillit l'unanimité des voix des délégués. Le prince Gortchakof lui-même déclara que, « se référant aux expressions par lesquelles elle avait été motivée, il s'y ralliait entièrement ». Elle trouva son expression dans l'article 44 du traité de Berlin d'où j'extrais le paragraphe suivant :

« En Roumanie, la distinction des croyances religieuses et des confessions ne pourra être opposée à personne comme un motif d'exclusion ou d'incapacité en ce qui concerne la jouissance des droits civils et politiques, l'admission aux



emplois publics, fonctions et honneurs, ou l'exercice des différentes professions, dans quelque localité que ce soit. »

La reconnaissance officielle de la Roumanie par les puissances étant subordonnée à l'exécution de cet article, la Roumanie avait à modifier sa législation intérieure dans l'esprit des dispositions qu'il formulait.

Le gouvernement roumain objecta qu'il ne pouvait donner aux Juifs accès à la nationalité roumaine, car ils étaient des étrangers, non seulement par la religion, mais par la langue, le costume, les mœurs et les aspirations. Elle ajouta qu'ils étaient incultes et fanatiques, particulièrement accessibles à des influences étrangères, et, en raison de leur grand nombre, susceptibles de porter un coup fatal à l'homogénéité du caractère national. Enfin, concluait-il, la nation était nettement opposée à une émancipation générale.

Devant l'insistance des puissances, elle se décida toutefois à reviser l'article 7 de la Constitution, qui excluait les non chrétiens du bénéfice de la nationalité roumaine, et, le 13/25 octobre 1879, une loi nouvelle spécifiait que tous les

étrangers, sans distinction de croyances, pourraient acquérir la naturalisation roumaine, qui ne pouvait être accordée toutefois que par un vote individuel du Parlement.

A la faveur de ce terme *étrangers*, qu'elle ne cessera d'appliquer aux Juifs, même à ceux dont les ascendants étaient fixés dans le pays depuis des siècles, la Roumanie pourra berner les puissances et faillir à ses engagements.

Les puissances paraissant décidées à ne pas se contenter de ce simulacre, la Roumanie s'efforça de les satisfaire par l'envoi d'une *déclaration formelle d'adhésion à l'article 44 du traité de Berlin*. L'Autriche et l'Italie acceptèrent ces assurances, et notifièrent leur reconnaissance au nouveau royaume. La Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne, après hésitation, suivirent cet exemple, non sans avoir adressé au gouvernement roumain une note identique qui, tout en constituant une adhésion à la reconnaissance de la Roumanie comme Etat indépendant, contenait les plus expresses réserves sur l'insuffisance des dispositions constitutionnelles prises pour exécuter le traité de Berlin.

Dans une circulaire du 16 août 1880 adressée

aux agents diplomatiques de la France, M. de Freycinet, ministre des Affaires étrangères, maintint expressément ce point de vue.

La Roumanie, désormais maîtresse de ses destinées, allait montrer le cas qu'elle faisait de ses engagements. Qu'on en juge.

C'est à peine si, en quarante ans, elle a admis deux cents Juifs au titre de citoyens. Les Juifs roumains sont aujourd'hui des étrangers dans le pays où ils sont nés : étrangers, bien que leur établissement dans les principautés danubiennes soit constaté par les historiens du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècle ; étrangers au milieu du peuple avec lequel ils ont confondu leur existence ; étrangers, malgré leur participation aux charges publiques, à *la plus lourde de toutes : le service militaire. Etrangers*, alors qu'ils n'appartiennent à aucune autre nation, et ne peuvent se réclamer de la protection d'aucune autre puissance, constituant ainsi une monstruosité au point de vue international, puisqu'ils n'appartiennent à aucun pays.

Jouissent-ils du moins des garanties accordées dans tous les pays civilisés aux étrangers qui les habitent ? Nullement, et la Roumanie s'est ingé-



niée à édicter contre ces prétendus étrangers toute une législation draconienne, qui ne vise qu'eux, bien qu'ils ne soient jamais expressément nommés et *qui leur interdit l'accès de toutes les carrières, de toutes les professions, de tous les métiers, qui, bien plus, ferme à leurs enfants, à leur jeunesse la porte des écoles primaires et des établissements d'enseignement secondaire et supérieur.*

Le soldat juif roumain qui aura versé son sang sur le champ de bataille pourra se voir refuser l'accès dans un atelier parce qu'il est étranger. Ses enfants seront exclus de l'école parce que fils d'étrangers.

Les Israélites de la Dobroudja, annexée par la Roumanie en 1878, ceux de Silistrie, récemment cédée par la Bulgarie, sont citoyens en vertu d'un traité. Mais, ceux de la Roumanie, qui habitent le pays depuis des siècles et qui n'appartiennent à aucun pays étranger, sont qualifiés d'étrangers par le gouvernement roumain, alors qu'ils sont soumis à tous les devoirs des citoyens roumains, alors qu'en toute circonstance, ils ont fait preuve d'un loyalisme absolu, alors que le développement du pays est dû, pour une part, à leur activité.

J'ai sous les yeux le texte des lois établissant ces monstruosité. Je suis prêt à les citer si quelque dénégation s'élevait dans la presse. « *Les Juifs roumains sont les derniers serfs existant encore en Europe* », écrivait dans le *Corriere della Sera*, le 3 mars 1913, l'éminent M. Luigi Luzzatti.

Est-ce que M. Pichon ne pourrait pas profiter des discussions qui vont s'ouvrir, pour reprendre la conversation sur cette lamentable question, au point où l'avait conduite M. de Freycinet ?

16 juin 1913.

## XL

### A M. l'Abbé Lemire

Mon cher Abbé,

Voulez-vous me permettre de vous adresser quelques paroles d'ami, si je puis, sans vous faire du tort auprès de vos supérieurs, justifier cette appellation par le souvenir de cordiales rencontres, où, sans vous y efforcer peut-être, vous avez gagné toute ma sympathie.

Quand je vis devant moi la solide structure du bon gars du Nord que vous êtes, quand tous les plans de force et de volonté de votre rustique architecture me furent révélés, je vous jugeai, d'un premier coup d'œil intrépide lutteur. Et puis, quand la voix chaude et caressante, bien timbrée, d'une vibration contenue, quand le geste, qui n'a rien d'onctueux, per-



mettez-moi de vous le dire, mais qui sait allier l'aménité à l'énergie, quand l'attitude modeste — timide même, pourrais-je dire — et qu'on devine pourtant ramassée pour l'élan, quand surtout la flamme droitement lancée de deux petits yeux gris-bleu qui s'enfonce en flèche d'acier jusqu'au plus profond de l'interlocuteur, m'eussent fait apparaître les forces de douce et vive pénétration en lesquelles se résume tout cet ensemble de robustesse atavique et d'idéalisme candide marchant à la conquête du monde, je compris que dans ma collection de silhouettes parlementaires je ne vous installerais pas de prime vue.

Je ne vous avais point cherché, j'en fais l'aveu, parce que la vie est courte et que j'ai depuis longtemps un surcroît d'ingrate besogne où l'employer. Les catégories de pensées où se plaisent nos contemporains nous éloignent fatalement l'un de l'autre — trop heureux s'ils ne nous amènent pas à nous heurter. J'ai suivi mon chemin, vous le vôtre, et nous nous sommes de nouveau rencontrés, et nous avons causé en toute liberté des deux parts, sans aucune contrainte, parce que je respecte toute croyance

et que l'idée ne pouvait vous venir de manquer aux devoirs de la courtoisie.

Nos propos, de part et d'autre, furent surtout en coups de sonde de gens qui veulent se reconnaître. Je mentirais si je disais que vous m'avez fait vos confidences. Pourtant, il est de ces demi-aveux qui, dans l'abandon d'une causerie, peuvent involontairement échapper, et j'ai cru découvrir à la fois que vous souffriez de la lutte plus qu'il ne vous plaisait d'en convenir, et que pourtant votre confiance en la bonté de votre cause ne vous avait jamais permis d'envisager l'hypothèse d'une défaite — à laquelle on devine que quelque chose de vous ne pourrait pas se résigner. J'avais hasardé de prononcer ce mot, et votre visage, subitement pâli, se contracta d'une telle souffrance que je changeai tout aussitôt le sujet de la conversation.

Quelle est donc cette lutte où vous êtes engagé, contre vos supérieurs, contre Rome, que sais-je ? Je vous dirai honnêtement que j'en ignore les détails et que je n'y connais pas grand'chose. Il faut être de robe pour se démêler là-dedans. Et moi je suis de frac, horriblement. Pourtant nous sommes venus tous deux

parfaitement nus dans ce monde. C'est grand dommage de nous voir séparés par une question d'habillement.

Oui, j'ignore à peu près tout de votre histoire. Je sais seulement que vous êtes *tabou*, et qu'on ne peut vous toucher, ni vous voir, sans encourir des risques dans ce monde et dans l'autre. Cependant, si vous avez besoin de mon témoignage, je suis prêt à certifier que vous ne sentez pas le soufre, et que vous ne m'avez pas proposé de m'acheter mon âme par le moyen d'un pacte signé de mon sang. Je sais encore qu'un de nos grands journaux mondains interdit à ses rédacteurs de parler de vos « jardins ouvriers » parce que la seule idée que vous avez donné des jardins à de simples travailleurs choque au plus haut point les belles dames qui ne prennent leur part du fruit défendu « qu'en mariage seulement ». Je sais que vous n'avez pas l'estime de notre Arthur Meyer qui vous reproche d'être « province ». Vous choquez son esthétique. Fi ! Je sais qu'on vous a blâmé d'avoir déjeuné au cabaret en plein jour, avec deux électeurs, sous le mauvais prétexte que vous aviez faim. On ne peut pas traîner partout l'hô-



tel *Majestic* avec soi. Et puis, il y a Capus. Prenez garde à Capus si vous avez quelque académicien pour ennemi. Je sais enfin que de braves gens, qui sont curés comme vous et devraient vous aimer comme moi qui, sans être curé, ose vous tendre une perche de sympathie, s'éloignent de vous comme d'un réprouvé en murmurant des mots qui conjurent le biscornu. Je parierais que, pour un peu, ma compagnie leur paraîtrait préférable à la vôtre.

Vous souvenez-vous de cette forte parole de Louis XIV rapportée par la Palatine. Le duc d'Orléans s'en allait en Espagne pour assister au mariage que vous savez. Comme il prenait congé du Roi, Sa Majesté lui fit remarquer qu'un gentilhomme de sa suite était connu pour janséniste et qu'il ne pouvait être question de l'emmenner en ambassade.

— Y pensez-vous, Sire, répondit le prince. Janséniste ? Ce n'est pas possible. Il est athée.

— En ce cas, répliqua le Roi, vous pouvez l'emmenner.

N'ayant pas l'excuse de ce gentilhomme, votre cas ne me paraît pas favorable.

Et maintenant, pourquoi tout ce fracas ?

Qu'avez-vous fait ? Qu'avez-vous dit ? Rien je le sais : voilà ce qui est grave. Sur l'article de la foi, tout le monde reconnaît que vous êtes impeccable. Votre plus grand tort paraît être d'avoir mis des journaux de sacristie dans le cas de vous injurier. Pourquoi vous être mis dans ce cas ? Pardonnez-moi de le dire tout cru, mon pauvre abbé, mais il faut bien en venir là. J'aurai le courage de prononcer le mot : vous êtes républicain. C'est inconcevable. Comment cela vous est-il arrivé ?

Vous me parlerez du Galiléen qui allait au peuple, et qui laissait ses disciples *chaperder* le blé dans les champs, ce qui est encore bien pis, aux yeux du garde champêtre, que de s'asseoir au cabaret pour casser une croûte. C'est du très vieux temps. Et puis le Galiléen et le pape, ça fait deux. Vous me parlerez des curés du Tiers-Etat, à Versailles, qui travaillèrent de bon cœur à la révolution nouvelle. Ils furent tôt repris par leurs évêques et ne s'en trouvèrent pas bien. Direz-vous Lamennais et son terrible « *Silence aux pauvres* » ? Ce mot-là n'est-il point une leçon pour vous ? Vous me rappellerez les arbres de la liberté de 1848 bénits par les

curés. Ils en moururent — les arbres, cela s'entend. J'ai vu à Nantes, sur la place Royale (qui, du coup, devint *place du Peuple* pour quelques semaines) l'abbé Fournier proclamer que la République était dans l'Évangile. Il en devint évêque du 2 décembre, et le pape ne lui chercha pas querelle, je vous en donne l'assurance. Vous n'alléguerez pas Renan qui changea de costume scandaleusement, quoique son âme profonde n'en fût pas changée. Alors, que direz-vous ? Rien. C'est ce que vous pouvez faire de mieux.

Le pape ne veut plus que vous soyez député. En bonne doctrine, c'est son affaire et non la vôtre. Remarquez qu'il ne m'interdit, à moi, rien de pareil : il sait bien pourquoi. Vous êtes de son troupeau, ô mon frère ! Il est le pasteur, au grand bâton courbé qui accroche l'ouaille au passage pour les fins dont il ne lui doit pas compte.

Avez-vous observé que la créature bêlante n'a jamais le dernier mot ? Votre Saint-Père vous avait accordé un sursis. Il vous le retire. Pourquoi parler de vos « droits acquis » ? Il n'y a de droit d'aucune sorte contre la volonté du vicaire de l'Universelle Souveraineté.



M'opposerez-vous l'entrée de Lacordaire dans l'assemblée constituante, disant sous la robe blanche du dominicain persécuteur : « Je suis une liberté. » Il dut démissionner, le malheureux, devant l'arrêt d'aujourd'hui, et notre liberté, à nous, ne gagna rien à tout ce tapage.

D'ailleurs, on ne réplique pas au pape, mon bon abbé. Il voulait bien. Il ne veut plus. Tout est dit.

Je sens que je vous dis là des choses déplaisantes. C'est que mon amitié ne recule pas devant l'obligation de vous avouer ce que vous avez dû déjà pressentir, à savoir qu'à mon avis d'hérétique de bon sens, entre le pape et vous, puisqu'il n'y a point de place pour la discussion, la force inéluctable de la fatalité est toute contre vous : ce dont je vous plains de tout mon cœur.

Vous savez qu'*hérétique* veut dire l'homme qui *choisit*, c'est-à-dire qui pense par lui-même au lieu de se soumettre à la pensée d'autrui. Ce ne peut être un titre souhaité de vous, je le comprends bien. Pourtant si le Démon, tout au fond de l'enfer, dit simplement : « Il fait chaud », les anges du Paradis eux-mêmes sont bien obli-

gés de reconnaître que sa remarque n'est pas dénuée d'observation. C'est une concession de ce genre que j'ose solliciter de vous, ô prêtre cruellement éprouvé ! lorsque, vous assurant de mes meilleurs sentiments d'humanité compatissante, je vous dis tout bas : Il n'est que de choisir entre l'absolutisme et la liberté.

*17 juin 1913.*

## Un nouveau Groupe

Un nouveau groupe parlementaire ! Enfin ! Je sentais vaguement qu'il me manquait quelque chose. Je ne savais pas que c'était ça. D'abord il faut constater que l'idée du nouveau groupe est excellente, comme celle de tous les autres. Il se donne pour but *l'entente démocratique et sociale*. Sans paradoxe, en effet, on peut dire que cette « entente » n'est pas, dans notre Parlement, en surabondance. J'ai lu avec intérêt la liste des fondateurs. Ils sont 93, parmi lesquels j'ai le plaisir de compter plusieurs amis.

Ma pensée formelle est de les encourager. Mais si je me borne à leur prodiguer des épithètes flatteuses, j'estime que je n'aurai rien fait pour arriver à ce résultat. La presse est trop souvent une entreprise de *débinage* ou de flagornerie.



Le nouveau serait de dire simplement aux gens la vérité. Il est vrai qu'on n'aurait plus que des ennemis, tandis qu'on se fait beaucoup d'amis par le mensonge. Croyez-vous qu'entre les uns et les autres il y ait beaucoup de différence ? Un bon ennemi, au moins, nous tient en garde sur nos faiblesses. Par une approbation aveugle, un ami trop ami nous pousse à la mauvaise pente. Essayons d'éviter ce malheur.

De quel mal le nouveau groupe veut-il essayer de nous guérir ? M. Maginot l'a dit excellemment. Il a remarqué une « confusion » dans les rangs du parti républicain. Ce n'est pas moi qui disputerai là-dessus. Bonnement classique, M. Maginot, qui n'a sans doute pas encore eu le temps de voir les choses d'assez près, attribue ce désordre parlementaire à l'instabilité ministérielle qui ne peut être un mal que lorsque le gouvernement est à la hauteur de ses devoirs. C'est traiter la matière un peu trop simplement.

Si M. Maginot, pour son malheur, revient souvent dans les législatures successives, et qu'il exerce sur le phénomène ses facultés d'observation, il finira par découvrir que toutes les assemblées sont une masse confuse qui ne prend de

consistance, et ne se meut utilement, que par l'action directrice d'un gouvernement. Or, monsieur Maginot, il y a des fabricateurs de gouvernement, vous devez en connaître : dites-leur donc de ma part qu'il ne suffit pas, quand ils ont fait une faute, ou même plusieurs, de tout rejeter sur le Parlement.

C'est que le mal général, le mal public, chez nous, est beaucoup moins dans les ressources de l'intelligence, qui ne sont point en défaut, que dans un déplorable affaissement de la volonté. Et si je conserve un ferme espoir dans l'avenir de notre pays, la raison s'en trouve dans le sursaut moral de nos masses profondes, depuis un petit nombre d'années, qui ne s'est point encore propagé jusqu'aux multitudes gouvernantes du Parlement. Lorsque d'excellents députés se rencontrent pour essayer de suivre l'impulsion de la foule que leur véritable rôle serait de diriger, ils ne peuvent que constater le mal. La question du remède est d'un ordre tout différent.

L'idée de faire un groupe est la plus naturelle pour un député de bon vouloir qui se sent isolé dans ce tohu-bohu. On a donc fait des groupes

parlementaires. On en a fait beaucoup. Ils n'ont pas répondu aux espérances de leurs estimés fondateurs. Tout le monde est d'accord là-dessus.

Faut-il croire qu'il n'y en a pas assez et qu'un surcroît de groupes accomplira le miracle ? M. Maginot doit savoir que tout ministre rongé de peur ne manque jamais d'instituer une Commission pour faire la besogne qu'il n'ose accomplir. Il n'en est pas de plus bel exemple que M. Klotz nommant une Commission pour savoir comment il pourrait faire voter à temps le budget. J'espère qu'après de longs travaux le rapporteur, en un rapport documenté, lui répondra par ce simple conseil : *Trouver un ministre des finances*. Au moins, cette Commission aura abouti.

Car chacun sait que le propre des Commissions — et toute Commission est simple groupe à cet égard — est de ne pouvoir accomplir, dans l'irresponsabilité de plusieurs, l'œuvre qu'un seul homme responsable, mais insuffisant de tête ou de cœur, trouve au-dessus de ses moyens.

Je veux que le problème du groupe parlementaire soit tout autre. D'un groupe républicain ou de nuance républicaine nettement détermi-



née, la besogne peut être assez simple. Les autres qui, sous couleur d'entente, réunissent des hommes en désaccord, finissent souvent — j'en pourrais citer d'illustres exemples — par passer au service de quelque personnalité envahissante et par perdre ainsi toute autorité.

Je vois bien, par le discours de M. Maginot, que c'est contre cela même qu'il se propose de réagir. Mais comment ? Quand le groupe sera réuni, qu'il aura été inauguré et qu'on aura échangé, comme hier, des discours où sera révélé tout le bien que l'on se propose de faire, quoi après ? Pour « coordonner » tout ce monde, où sera le cordon ?

M. Maginot nous dit qu'il veut « permettre aux républicains de se rencontrer, d'échanger leurs vues, et de combiner une action commune ». L'occasion de se rencontrer ne manque point aux républicains dans les couloirs. M. Maginot n'ignore pas « qu'ils échangent des vues », et pour « l'action commune » à combiner, j'ai toujours vu qu'il fallait concentrer la force du moteur au lieu de la disperser. Sinon l'énergie d'impulsion s'échappe en bruit sonore, dans la chaudière ou au dehors, et la manivelle ne tourne pas.

Il y a là-dessus un remarquable essai d'Ibsen en forme de comédie. Cela s'appelle *L'Ennemi du Peuple*. M. Maginot y a certainement lu de belles paroles sur la puissance de *l'homme seul*. Il y a du vrai là-dedans. On ne réunit pas un groupe pour trouver la télégraphie sans fil ou faire les expériences du Dr Carrel. N'est pas *homme seul* qui veut. Voilà la difficulté. Et puis, à la Chambre, où le problème est précisément de réunir le plus de voix possible à un moment donné, *l'homme seul*, semble-t-il, ou fera piètre figure, même s'il a raison contre tous, ou exercera une sorte de dictature morale, comme autrefois Gambetta, et l'on n'a pas toujours à sa disposition un Gambetta qui, d'ailleurs, peut n'être pas exempt de défaillance.

Il n'en reste pas moins que l'erreur profonde de nos parlementaires est de croire qu'ils sont à la Chambre pour parler, tandis qu'ils y sont pour agir — la parole n'étant là que comme le préliminaire de l'action. La parole est devenue le principal, parce qu'il est plus facile de parler que de faire. C'est l'un de nos plus grands maux, car nous sommes tout en verbalisme présentement, et la moindre velléité d'action nous

est une souffrance qui aboutit à la paralysie.

Nous faisons du théâtre au Palais-Bourbon, où les groupes, en figure de chœur, soutiennent ou vilipendent le protagoniste grandiloquent. Ce jeu qui, par miracle, ne lasse pas les acteurs, fatigue le public, peu indulgent à ceux qui se dépensent en péroraisons pour esquiver le risque d'agir.

A mon sens, le problème qui nous presse, et que « le groupe d'entente démocratique et sociale » ne résoudra pas, ce serait de changer cet état de choses en ramenant les députés à la nécessité de l'action. Il nous faut de la volonté, il nous faut de l'action — dans la liberté, je n'ai pas besoin de le dire. C'est la volonté, et l'action qui en dérive, qui feront sans effort « l'entente », la « coordination » cherchée par M. Maginot et par ses amis. Et quel autre détenteur de cette panacée que le gouvernement dont la raison d'être est, non pas de nommer des Commissions, mais d'agir ?

Si, pour quelque raison que ce soit, la Chambre ne fait pas l'entente sur un gouvernement, qu'elle le change, ou plutôt qu'on le lui change et qu'elle le garde quand l'entente est réalisée.



Il n'y a pas de groupe pour faire vivre un gouvernement faible. Il n'y a pas de groupe pour accommoder des combinaisons de droite à des étiquettes républicaines. Le nouveau groupe de gauche trouvera donc, après beaucoup d'autres, je le crains, l'action plus malaisée que le discours. Mais il a pour lui la jeunesse, l'ardeur des grands espoirs, l'heureuse ignorance des périls, la confiance en soi, l'ambition de servir l'intérêt républicain. Qui de nous lui refuserait ses vœux de succès ?

*19 juin 1913.*

## « La Laïque »

M. Grousseau, député, prend un démoniaque plaisir à retourner *la laïque* sur le gril de l'église. Il a trouvé MM. Barthou et Viviani pour l'arrêter dans cette pratique de piété. C'était beaucoup d'honneur. Les instituteurs de l'école primaire : voilà l'obsession de Rome. On ne peut s'en étonner, car si l'on ne déforme pas les jeunes esprits dès l'enfance, ils veulent savoir, ils exigent qu'on leur démontre, et quand on a mis la dent au fruit défendu, il n'est point de remède.

M. Grousseau veut absolument que l'instituteur laïque enseigne les devoirs envers Dieu. Le bon croyant ne paraît point se douter des terribles problèmes que ce seul énoncé soulève.

D'abord ne vous semble-t-il pas que les devoirs envers Dieu seront toujours plus pertinemment enseignés à qui se présente pour les con-

naître, par le clerc, qui a tout justement reçu mission de la Providence à cet effet, que par de simples laïques, dont les opinions peuvent différer sur ce point épineux ? Ce n'est point l'avis de M. Grousseau, qui ne se préoccupe pas un moment de la liberté de conscience de l'instituteur, et entend le réduire, de bon ou de mauvais gré, au rôle de porte-paroles du curé, dont il se verra contraint de répéter la leçon.

Ainsi le prêtre rentrera dans l'école pour contrôler l'enseignement religieux de l'instituteur, s'assurer de son orthodoxie, la rectifier au besoin, et refaire de l'école une succursale de la sacristie. C'est, en deux mots, la délaïcisation de « la laïque » qui nous est proposée.

C'est là précisément ce que nous avons voulu empêcher en séparant avec netteté le domaine de la croyance de celui de la connaissance acquise par l'expérimentation. Le curé enseigne ce qu'il croit, le maître d'école ce qu'il peut démontrer. A chacun son but et ses moyens. Pour ce qui est de la rencontre et de l'adaptation de ces deux champs de recherches dans la conscience humaine, c'est affaire à la liberté de chacun. Tel est notre principe d'enseignement.



M. Grousseau en professe un autre, tout contraire, qui a été expérimenté pendant une quinzaine de siècles et qui n'a pas donné de bons résultats, à savoir que le principe supérieur de l'autorité divine infaillible doit s'imposer à tous, non seulement à l'école, mais dans tout le cycle de l'activité humaine, publique ou privée, avec cette conséquence que quiconque refuse de s'y soumettre, entrant par là même en révolte contre son Créateur, est voué aux peines éternelles, auxquelles l'Eglise compatissante prend la peine de le préparer par le fer et le feu ici-bas. Telle est la conception romaine de la liberté.

C'est ainsi qu'au nom d'une religion d'amour, l'Eglise a déchaîné sur nous supplices et massacres, couvert l'Europe de sang, suscité la révolte de toute indépendance, de toute dignité. Notre crime est de vouloir changer cela. Et comme elle ne peut ou ne veut désavouer la tradition de ses bûchers, de ses exterminations, l'Eglise, pour nous trouver en faute, n'a plus que l'unique ressource de pervertir le sens des mots, dans l'espoir d'abuser les simples. La liberté de tous, elle la proclame impudemment une *persécution*. Avouer qu'on n'est pas libre quand les autres le

sont, peut-on prononcer contre soi-même une plus décisive condamnation ?

M. Grousseau n'a peut-être pas remarqué qu'il n'y a point de liberté dans le cycle des connaissances purement humaines. Je ne suis point libre de croire que 2 et 2 font 7 ou que la loi de la gravitation universelle s'exerce au rebours de ce qu'a dit Newton. Ou plutôt, je suis libre de le dire, mais si je conforme ma conduite à cette croyance, je n'irai pas très loin. Aussi n'est-il point besoin de la violence pour me contraindre à cet égard. Une démonstration d'expérience suffit pour que je règle ma conduite en conséquence. Et ce cas étant celui de chacun, tous les hommes font sans peine l'unanimité sur des solutions de problèmes dont on peut établir la constance à tout moment.

Il en va tout autrement dans les choses de la foi — domaine infini de l'indémontrable où triomphe la diversité. M. Grousseau me dira que le curé « démontre », comme l'instituteur. Pas de la même façon, faut-il croire, puisque l'enseignement de l'un est universellement accepté, tandis qu'il y a désaccord universel sur l'enseignement de l'autre. Que faire pour permettre à

tous ces gens qui pensent de même en matière de science petite ou grande, et contrairement en matière de croyances, de vivre au contact les uns des autres sans s'entre-massacrer ? Il n'y a pas d'autre moyen que la liberté, et la liberté c'est la liberté, c'est-à-dire le droit pour chacun de croire ce qu'il lui plaît et de le dire à tout venant qui acceptera d'être auditeur.

Le catholicisme se trouvant en minorité sur notre planète, il se réclame donc de la liberté aux pays des « infidèles ». Eh bien ! il est temps qu'il s'accoutume à vivre de liberté dans les pays où la tradition lui livre les consciences des uns, les pratiques des autres. Telle est toute la difficulté entre nous.

Pour les enfants, à qui nous n'accordons point la liberté de se refuser à l'enseignement, que demandons-nous, sinon qu'ils aillent à l'école du démontrable et de l'indémontrable *successivement* ? Est-ce donc là faire violence à qui que ce soit ? Il y a nécessité pour l'école publique, entretenue aux frais des croyants et des incroyants à la fois. L'école privée, en revanche, pourra confondre les deux domaines d'enseignement pour la satisfaction des parents qui se font



gloire de couler l'esprit de leurs jeunes enfants dans des moules de pensée vieux de douze ou quinze cents ans.

On peut maudire un tel régime qui prive les anciens dominateurs des moyens d'abuser dont ils ont fait un si cruel emploi. On ne peut pas le déshonorer parce qu'il est fondé sur l'intangibile souveraineté de la conscience humaine — libérée par nous des sanglantes oppressions du passé.

Je vois bien que ce qui désespère M. Grouseau et ses amis, c'est que l'autorité divine, dont ils font un si grand étalage, leur reste pour compte, alors qu'ils s'étaient promis de nous l'imposer par tous les moyens de persuasion et de force qui ont définitivement échoué. Je comprends leur état d'esprit : ils sont incapables de comprendre le nôtre.

Pourtant, j'y songe, il y aurait un moyen d'opérer entre nous une réconciliation éternelle. Le point faible de l'autorité divine c'est qu'elle ne s'est jamais exercée sur nous, jusqu'à ce jour, que par le faillible truchement de l'infirmité humaine, sujette à tant de fautes, capable de tant de crimes qui ont rejailli sur le commet-

tant. Que le clerc, comme tout bon ambassadeur, nous montre d'authentiques lettres de créance sur lesquelles on ne puisse pas disputer, et l'instituteur laïque viendra de lui-même demander une soutane à Rome: Ou que la Providence, répudiant des procédures surannées, s'avise enfin, comme aux anciens temps, d'une communication directe avec l'humanité. Le Sinaï est toujours là. Toujours là, le Thabor. En un éclair de temps, l'universelle orthodoxie régnera sur le monde. Il n'y aura plus de damnés, plus d'excommunications, de malédictions d'en haut, de foudres, de châtimens sur les impies qui auront disparu de la terre. Miracle ! Tous les hommes seront d'accord et la paix régnera parmi nous. Ainsi soit-il.

M. Grousseau, vous nous devez cela.

*21 juin 1913.*

## XLIII

### La Caisse !

Je ne voudrais point déplaire à de puissants seigneurs, mais je ne puis m'empêcher de penser que deux au moins de nos ministres encourraient des peines sévères si l'idée nous était venue de faire que, dans notre République, la responsabilité ministérielle fût autre chose qu'un mot. Quoi ? Le châtiment d'un tribunal au sortir de l'Elysée ? Cette parole m'arrête. Quand on a d'aussi belles connaissances, on doit pouvoir crever les toiles d'araignée de la loi où les simples moucheronns rencontrent la fin de leurs jours.

D'ailleurs, il faut tout dire, le crime de MM. Klotz et Dumont n'est point contre tel ou tel particulier. Ces messieurs n'ont fait tort qu'à tous les citoyens ensemble — faute qui ne regarde personne apparemment.



Un particulier peut avoir des recommandations : alors il faudrait voir. Un particulier peut intéresser à son sort de puissants personnages : dans ces conditions, une affaire pourrait mener loin. Un particulier pourrait avoir des intérêts communs avec quelque notable de la bureaucratie, qui est, comme on sait, le clergé de l'Etat laïque, et dont le bras, par conséquent, est assez long. Un particulier, enfin, pourrait être d'église : il ne ferait pas bon de s'y frotter. Mais, la France ? Je vous demande un peu qui va s'embarrasser d'une Divinité de verbalisme, avec qui tout le monde peut régler son compte par une révérence, et dont les serviteurs attitrés savent de façon pertinente qu'on la peut bafouer impunément.

Je rêvais donc tout à l'heure, MM. Klotz et Dumont auront, de leur vivant, une place au Panthéon où, plutôt que d'aller après sa mort, *l'ami du Peuple* déclarait qu'il aimerait mieux ne jamais mourir. Il y alla tout de même, mais eut la sagesse de n'y pas faire un long séjour, tandis que MM. Klotz et Dumont, quand ils y auront pris leurs aises, ne sont point gens à se laisser pousser dehors.

Qu'ont-ils donc fait, enfin, me direz-vous ? Eh bien, voilà. Sur deux pierres angulaires : l'égalité, la liberté, la République s'érige, prête au combat pour la Fraternité. La Liberté, c'est le gouvernement du pays par le pays. Les électeurs nomment des représentants qui leur font la loi, par l'entremise d'un gouvernement placé dans la dépendance des députés, sans la permission de qui ils ne peuvent dépenser un rouge liard. Là-dessus se fonde toute la vie des Etats civilisés. Cela est beau à dire. Encore plus beau à pratiquer.

Dans de hautes écoles, les ministres futurs reçoivent des enseignements formels à cet égard. Dès l'entrée au Palais-Bourbon, le jeune député qui commence à jouer au sous-secrétaire d'Etat, vous dira qu'il aimerait mieux ne point payer l'huissier de service que de s'y risquer sans un crédit voté à la majorité des voix. Sur ce principe inébranlable, j'en dois faire l'aveu, ma simplicité avait vécu jusqu'à ce jour.

Qui n'aurait reculé d'horreur à la seule pensée d'un ministre dépensant librement l'argent de la France sans y être expressément autorisé

par le pouvoir représentatif institué à cet effet ?

La chose était d'autant plus impossible à concevoir qu'un ministre n'est pas seul au banc du gouvernement. Il a des collègues, gardiens jaloux des principes républicains, qui, en vertu de la fameuse solidarité ministérielle dont nous voyons de si beaux exemples, sont prêts à se précipiter dans le gouffre pour maintenir le principe fondamental de la responsabilité individuelle et collective — garantie suprême des droits inaliénables du pays. Au-dessus des ministres, le président du Conseil, surresponsable, pour rappeler chacun à son devoir. Enfin, tout là-haut, dans l'Empyrée élyséenne, une Providence en veston, qui majestueusement veille sur tout. Que pourra-t-on inventer, si tant de précautions n'aboutissent qu'au laisser faire ? D'ailleurs, il y a les Chambres, munies du droit d'interpellation, les commissions du budget qui interrogent le ministre à chaque instant. Nous sommes en sûreté, vous dis-je, à moins que...

A moins qu'il n'arrive ce qui est arrivé ! A savoir que M. Klotz a dépensé beaucoup de millions au Maroc sans la permission préalable, sans le contrôle des Chambres, qui l'ont laissé



faire, lui ayant voté ses crédits après dépense faite, sans faire mine de se fâcher. Ce que voyant, M. Dumont, encouragé par cet exemple, a trouvé moyen de dépasser son prédécesseur.

— Quoi ! Des millions ?

— Oui, par centaines.

— Sans que les Chambres aient voté des crédits ?

— C'est bien cela.

— Sans que le Parlement ait pu savoir comment on employait cet argent ?

— Vous l'avez dit.

— Et cela continue ?

— Je crois bien : le compte s'augmente tous les jours.

— Et les Chambres ne disent rien ?

— Elles s'occupent de la R. P.

— Et Barthou ? Et Poincaré ?

— Barthou se demande pourquoi Mirabeau ne fut pas de l'Académie. Poincaré s'interroge pour savoir si nous reverrons Vannutelli.

— Et vous n'avez pas interpellé ?

— J'aurais bien voulu. Mais j'ai la main si malheureuse. Dès que je touche à un ministère, c'est cassé.

Comment donc cela s'est-il fait ? De la façon la plus simple. Notre système de crédits supplémentaires, qui n'est point en honneur de l'autre côté de la Manche, permet aux ministres de dépasser les crédits pompeusement votés, dont le chiffre précis, grâce à cette habitude, n'a plus aucune importance, puisqu'on ne peut plus refuser le paiement d'une dépense accomplie. Ainsi s'exerce ce que nous appelons le contrôle financier du Parlement. Des ministres au cœur léger — il s'en rencontre — peuvent ainsi s'offrir le luxe de toutes les extravagances.

Quoi de plus propre à ces folles expériences que notre expédition marocaine ? Les incertitudes des premières interventions, dont certaines furent de véritables coups de surprise, obligèrent les divers gouvernements, après avoir obtenu l'autorisation d'agir, à ouvrir un compte de dépenses extraordinaires où il entraît trop d'inattendu pour qu'un chiffre sérieux de prévision pût être soumis aux Chambres. Ce système n'est tolérable qu'à la condition d'être purement provisoire, car s'il se perpétue, c'est la fin du contrôle financier.

Aussitôt donc que ce qui n'était d'abord qu'un

incident se développe en une entreprise de longue haleine, si la régularité budgétaire ne recouvre pas ses droits, si les demandes de crédit ne sont pas établies dans les mêmes conditions que le reste de nos dépenses, n'est-ce pas, à proprement parler, commencer par percer sa bourse pour y entasser son argent ? C'est bien ce qu'ont pensé, et même dit vainement nos commissions du budget à la Chambre, et des finances au Sénat.

A partir du traité franco-allemand, nos dépenses marocaines devaient faire un bond formidable. Il n'en pouvait être autrement. Mais, dès lors aussi, notre action devenant méthodique, nous étions maîtres de notre effort financier — fonction de l'effort militaire et administratif qu'il dépendait de nous de conduire progressivement selon des plans étudiés. C'est ainsi que les choses auraient dû se passer. Elles se présentent à nous, aujourd'hui, de façon fort différente. Quelle tentation pour des hommes qui voient grand, sans se préoccuper des moyens, qu'un fonds inépuisable de millions dans lequel ils peuvent s'approvisionner à leur gré — le contrôle des Chambres ne devant s'exercer qu'après coup, c'est-à-dire quand il n'est plus temps !



Aussi, pour 1912, les dépenses marocaines, qui étaient, en 1910, de 9 millions (je ne donne que les chiffres ronds) et de 60 millions en 1911, s'élevèrent d'un bond, avec M. Klotz, pour 1912, à 139 millions dépensés sans crédits — la dernière demande de régularisation étant du 12 juin 1913 !

M. Dumont trouva le vent en poupe : il se hâta d'en profiter. Il nous arrive donc, ou plutôt il nous arrivera, quelque jour, avec une demande de crédits *se montant à 230 millions* qu'il a dépensés *sans contrôle, sans avoir soumis aux Chambres* quelque vue de méthode ou d'organisation. Qui aurait cru qu'on eût de ces audaces pour avoir appris les finances dans Malebranche ?

M. Dumont passera ! Les Dieux de l'Olympe ont passé ! Mais nous resterons, nous, et fort mal en point. C'est pourquoi je voudrais regarder d'un peu plus près dans cette affaire. Les contribuables ont l'habitude de payer en tas les bonnes et les mauvaises dépenses — mais sans toujours chanter comme le voulait Mazarin. Il pourrait même leur arriver quelque jour de déchanter.

22 juin 1913.

## Toujours la Caisse !

Le 18 juin 1912, le nouveau président du Conseil, M. Poincaré, comparaisant devant la commission sénatoriale, nommée pour ratifier le traité franco-allemand relatif au Maroc, prononçait les paroles suivantes, que j'emprunte au procès-verbal :

« Les dépenses effectuées au Maroc en 1911, qui seront régularisées par une demande prochaine de crédits supplémentaires, s'élèveront à 61 millions. Il est à prévoir que les *dépenses militaires qui incomberont de ce chef au budget français en 1912 seront de 42 à 45 millions.* »

Elles se sont élevées à 139 millions.

M. Poincaré continue :

« Quant aux effectifs, ils sont de 25.000 hommes et de 1.000 goumiers et tirailleurs indigènes dans la région atlantique, plus 8.000 hommes à Oudjda, qui seront portés à 11.000 au printemps :

*nous aurons donc demain 38.000 hommes au Maroc. »*

Ceci, le 18 juin 1912. En fait, nous avons 48.000 hommes au Maroc en juillet 1912, c'est-à-dire un mois après le discours de M. Poincaré.

Du même, encore :

« Les services du ministère de la Guerre estiment que *l'effectif total pourra aller de 40.000 à 50.000 hommes. »*

Il était de 56.000 en octobre 1912, de 62.000 en décembre 1912, de 63.000 en janvier 1913. Il est de 74.000 hommes présentement <sup>1</sup>.

Toujours de M. Poincaré :

« Je puis vous dire que *la dépense militaire, qui était de 45 millions, restera sensiblement stationnaire. »*

*Elle fut de 139 millions sous M. Klotz et de 230 millions par les soins de M. Dumont.*

Enfin, pour ne rien omettre :

« Tous ces chiffres, bien entendu, sont donnés à titre d'indications, sous réserve des vérifications et modifications qui peuvent y être apportées. »

Quand des *indications* (!) sont à ce point

1. Et même de 80.000 hommes en octobre 1913.



inexactes, qu'elles varient de 45 millions de francs à 230 millions dépensés hors de tout contrôle, on aurait pu prendre la peine de nous donner quelques explications. Néant.

On s'est trompé de 94 millions sous M. Klotz, de 195 sous M. Dumont. Ce n'est pas une affaire, et loin que cette erreur mette les ministres en garde contre le danger de procéder au hasard, l'idée ne leur vient pas de se conformer à la loi, qui leur commande de solliciter, pour leurs prévisions de dépenses, l'autorisation du Parlement. Tant qu'il s'agissait d'une aventure de guerre, on pouvait alléguer l'imprévu. *Quand on arrive à compter les millions par centaines pour une entreprise définitive*, il semble que le temps soit venu de compter.

C'est ce que demandait M. Clémentel (aujourd'hui collègue de M. Dumont) dans son rapport du budget de la guerre de 1912.

Dans son rapport du budget de la guerre de 1913, M. Milliès-Lacroix formulait la même demande avec une insistance toute particulière :

« L'an dernier, les commissions financières de la Chambre des députés et du Sénat avaient espéré que, dès que serait intervenue la ratifi-

cation par le Parlement du traité de protectorat du Maroc, *le gouvernement aurait inscrit dans une section spéciale du budget les dépenses militaires du Maroc, lesquelles, comme on le sait, ne font l'objet d'aucune prévision budgétaire.*

« Or, le traité a été ratifié par la loi du 13 février 1912, *et le gouvernement continue à maintenir les dépenses de l'occupation marocaine sous le régime des dépenses hors budget, à régulariser, après exécution, par la voie des crédits supplémentaires. C'est là, selon nous, un état de choses qui ne saurait se perpétuer sans danger.* »

Vaine insistance. Le gouvernement alléguait jésuitiquement *l'incertitude des opérations militaires*, qui étaient sous sa dépendance, pour ne pas remplir le premier de ses devoirs, qui est de faire l'ordre dans nos finances, et M. Dumont, libéré de toute curiosité gênante, lâchait la bride aux *dépensiers*. Jusques à quand ?

Au cours de la discussion du budget de 1913, au Sénat, ce même M. Dumont, répondant à l'invitation de M. Aimond, rapporteur général de la commission des finances, *s'engageait enfin à déposer en mai 1913 le projet de loi portant autorisation des dépenses au Maroc pour l'an-*

*née* 1913, et à incorporer dans les dépenses du budget de 1914 les prévisions de dépenses au Maroc pour l'année 1914.

L'engagement pris par M. Dumont n'a pas été tenu. J'en prends acte, sans aucune surprise, simplement parce que le fait démontre que le ministre n'a pas péché par oubli, et qu'il a la pleine conscience de sa faute, si cet euphémisme est permis.

A combien s'élève la somme dépensée sans crédits ? A un membre de la commission des finances, M. Dumont n'a point caché qu'elle s'élevait modestement à 230 millions. Pour cet homme d'Etat, ce n'est pas une affaire. Le sénateur, moins grandiose, n'ayant pu réprimer un geste de déplaisance, j'apprends que M. Dumont, bon homme, réduira sa demande de crédit à 203 millions. On n'est pas plus aimable. Pour les 27 millions restants, vous ne pensez pas qu'ils vont disparaître. Non. On nous les demandera seulement à titre de crédit supplémentaire dans le courant de l'année prochaine. Vous voyez qu'on peut administrer ainsi sans se fatiguer les circonvolutions.

Mais, objecterez-vous, puisque M. Dumont



sait qu'il faudra tôt au tard déposer la demande de crédit, pourquoi ne prend-il pas son parti d'un éclat qui ne peut être évité ? Vous me posez là, cher lecteur, une question plutôt indiscreète. Apprenez donc que notre budget (celui qui devrait être voté depuis six mois au moins) est en un tel état de déficit que ni la Chambre ni le ministre ne savent plus comment le « boucler ». Ajouter à ce « trou » béant un déficit supplémentaire de 230 millions, cela pourrait embarrasser Colbert, le baron Louis et quelques autres. Qui le croirait ? Cela embarrasse même M. Dumont.

Quand donc le dépôt de la demande de crédits qui doit permettre à M. Dumont, sorti de la légalité, de rentrer dans le droit selon la formule de Louis-Napoléon ? On ne sait pas. Car il n'est point de puissance humaine qui puisse dire quand sera voté le budget. Pour conquérir le droit de faire voter le budget par des Chambres élues, on a versé des torrents d'encre et de sang dans des débordements d'éloquence qui échappent à toute mesure. Le droit est conquis. Nous nous trouvons incapables de l'exercer. C'est pourtant l'acte de gouvernement par excellence,

la « prérogative » des députés, jugée si importante que la Constitution a voulu qu'ils fussent saisis de toute demande de crédit avant l'assemblée du Luxembourg. Eh bien ! la machine ne peut venir à bout de fonctionner. Les douzièmes provisoires se succèdent sans que le budget ait la sanction législative. On parle, on vote, et puis on parle encore, et puis l'on continue de voter, mais on n'en peut finir. Hier encore la commission du budget, au Palais-Bourbon, a sabré les impôts de M. Dumont. Il en trouvera d'autres — cet homme-là n'est jamais embarrassé — et vous verrez qu'il les perdra derechef après les avoir trouvés. La moitié de l'année est passée. On se demande si nous n'arriverons pas à un *treizième douzième provisoire* avant d'avoir accompli, en 1914, la besogne législative qui, normalement, devait être achevée au 31 décembre 1912.

Pour accomplir ce miracle de faire voter le budget à temps, la commission mirifique de M. Klotz allume sa lanterne, cherche un homme et ne trouve que M. Dumont. Si vous voulez rire et vous attrister à la fois, lisez le compte rendu de la dernière rencontre du ministre avec

la commission du budget. Vous y verrez celui-ci demander conseil à M. le président Cochery sur les impôts du budget de 1913, et s'attirer cette réponse que « la commission du budget ne peut empiéter sur les attributions ministérielles ». Voilà ce que M. Barthou appelle gouverner.

Cependant, observez-vous, si M. le ministre des Finances attend pour se conformer à la loi que le budget soit voté, ce budget qu'il ne peut pas boucler faute des impôts que M. Cochery refuse méchamment de lui suggérer, c'est donc que nous nous trouvons condamnés à regarder le gouvernement vivre en dehors des lois sans qu'il soit possible, pour le moment, de trouver un remède à un état de choses que la monarchie elle-même n'eût pas supporté. Nous sommes bien arrivés au fond du trou cette fois.

Eh bien ! non. M. Dumont, épuisé de méditations, a trouvé un moyen terme. Le « moyen terme » est la grande ressource des hommes d'Etat.

Celui du ministre inculpé consiste à déposer enfin la demande de crédits à la commission du budget. C'est donc, en ce cas, la culbute de son



budget ? Non pas. M. Dumont déposera sa demande *officieusement*, non pas officiellement : ce qui gâterait tout. Alors quelle facile réponse à la tourbe critiquante ? Lui reprochera-t-on de dépenser l'argent des contribuables sans crédit voté par les Chambres ?

— Je suis un peu en retard, dira-t-il ingénument, mais j'ai déposé ma demande de crédit : elle est entre les mains du président.

Quelque impatient lui fera-t-il remarquer que, s'il en est ainsi, son budget n'est plus qu'une feuille de papier sans même l'apparence d'un fallacieux équilibre ?

— Il en serait ainsi, répondra-t-il, si j'avais déposé ma demande de crédit *officiellement*. Mais il ne s'agit que d'un petit dépôt *officieux*. Moins que rien. Cela ne compte que pour faire la complicité du Parlement.

Et en avant la musique ! Peuple français, c'est pour cela que tu as fait tant de révolutions !

23 juin 1913.

## Et la Sanction ?

La sanction, quand MM. Klotz et Dumont font, à eux deux, un trou de 300 millions dans le budget, sans crédit et sans contrôle ? Il n'y en a pas. Il y a des théories, il y a des formules, des mots. De réalité, il n'est pas trace. Les Chambres ont voté à M. Klotz ses 160 millions comme elles voteront à M. Dumont ses 330 millions (avec quelques réserves doucement enveloppées), et puis les ministres reprendront leurs discours en province :

— Messieurs, je tiens à le dire bien haut, j'ai accompli mon devoir, tout mon devoir, *avec le sentiment de ma pleine responsabilité*, etc., etc. (*Tonnerre d'applaudissements.*)

On pense bien que je ne tiens pas du tout à envoyer MM. Klotz et Dumont à l'île du Diable,

où M. Klotz, qui est d'Israël, et qui a tant fait pour maintenir l'autre dans cette villégiature, en serait quitte pour fonder là-bas une banque, dont il ne donnerait pas la direction à son collègue. A quoi bon séparer dans le malheur des gens qui vivent en si bon accord à nos dépens ?

Non. Je n'ai point de goût aux représailles : le mal d'autrui me laisse sans volupté. Cependant, il est clair que si, selon une immémorable coutume, le châtement de la faute n'était trop souvent en raison inverse de sa gravité, l'encouragement serait formidable pour les malfaisants — et le fait acquis est déjà d'une telle puissance que je n'ai pas même osé dire les malfaiteurs ?

Les intentions sont naturellement hors de cause. Nos ministres n'ont cherché qu'à se tirer d'affaire avec le moins d'ennui possible, et le dommage de l'intérêt public, s'il est venu dans leur pensée, ne s'y est présenté qu'à l'arrière-plan. C'est d'ailleurs l'état d'esprit naturel à tous ceux qui ont des malentendus avec le Code. Ils sont si frappés de leur avantage personnel qu'ils en oublient le préjudice d'autrui. Ne nous arrêtons pas à ces misères. D'autant plus que si l'on voulait établir toutes les complicités



secondaires, la Haute Cour voudrait le Colisée au lieu du Luxembourg.

Je me demande si, moi-même, j'ai bien fait tout ce que j'aurais dû. Un jour, pendant le siège de Paris, j'allai rendre visite à un de mes collègues, maire d'un arrondissement très populeux. Le pauvre homme était fort empêtré dans sa mairie, mais fort à l'aise dans un bureau de rédaction. Comme j'entrais, un visiteur lui exposait ses doléances sur un service municipal qui, à l'entendre, était fort défectueux.

— C'est bien, c'est bien, s'exclama le bon maire, quand le plaignant eut terminé. Dès demain, je ferai un article.

Et l'autre, tout content, prit congé. Qui sait, c'est peut-être aussi mon histoire. C'est bien celle, en tout cas, du peuple français qui voit tout cela d'un œil indifférent et se console avec des phrases.

Il y a pourtant un texte *formel*. On me dit même qu'on peut en trouver d'autres. Je prends celui-ci, parce qu'il me paraît le plus simple et le plus clair, dans la loi de finances du budget de 1850, dont l'article 9 est ainsi conçu :

*Aucune dépense ne pourra être ordonnée ni*

*liquidée sans qu'un crédit préalable ait été ouvert par une loi.*

Rien de plus net, n'est-il pas vrai ? Je n'ai pas le temps de rechercher quel fut le député bien inspiré — je crains que ce ne fût pas un ministre, — qui édicta fort sagement cette prescription, déjà jugée nécessaire. C'était un sage, certes, mais un sage imprudent, car ni lui ni personne ne conçut, paraît-il, l'idée que sans juridiction, ni procédure, ni sanction, une loi pénale a tout juste la valeur d'un chiffon de papier.

Ou bien serait-ce qu'alors, comme aujourd'hui, tout le monde se mit d'accord pour une organisation d'apparences, en esquivant la réalité ? En tout cas, rayer du Code de la responsabilité ministérielle la simple pensée d'une sanction, c'est faire que la responsabilité — fondement du régime — ne soit qu'un mensonge fastueux.

Il reste l'éventualité, plus ou moins sérieuse, d'une réparation civile. Là aussi nous avons un texte, et du même auteur :

*« Toute dépense non créditée, ou portion de dépense dépassant le crédit, dit le même article 9 de la même loi, sera laissée à la charge*

*personnelle du ministre contrevenant.* » Quel ennui que le même législateur et ses collègues aient encore oublié la juridiction, la procédure et la pénalité ! Décidément, on ne peut pas penser à tout. Si les banquiers ne mettaient pas de grillages à leurs guichets, il arriverait des malheurs. Aussi n'ont-ils garde de l'oublier. La France est une trop grande personne pour humilier ses plus hauts fonctionnaires par ce genre de précautions.

Qu'arrive-t-il de cette négligence ? Un exemple suffit :

En 1881, la Chambre des députés s'avisa qu'un ancien ministre des Travaux publics, M. Caillaux, ayant trouvé moyen de dépenser 1.800.000 francs en sus des crédits alloués pour les travaux du pavillon de Marsan, le cabinet, en conséquence, fut invité, par un vote formel, à exercer des poursuites contre le délinquant. Je n'ai pas besoin de dire que ce n'était pas les amis de M. Caillaux qui étaient au pouvoir. On se promettait donc le meilleur succès de l'affaire, lorsque le garde des sceaux de ce temps (c'était M. Humbert) déclara sans ambages *qu'il ne connaissait point de juridiction compétente*



*pour examiner les faits incriminés.* Vous pensez bien que cela mit fin à la procédure.

Cela dispense aussi M. Dumont de nous verser en bon argent 230 millions, dont nous aurions cependant l'emploi pour la bonne tenue de nos finances. Ne croyez donc pas qu'en ses insomnies le ministre, déséquilibré (dans son budget), voie se dresser devant lui le sombre fantôme de son collègue des sceaux Ratier (ce nom-là indique l'amour des pièges) où resplendit dans un halo lunaire le glèbe de Thémis au-dessus de ce mot redoutable : LA LOI.

M. Dumont est bien trop occupé de la question de savoir s'il est ou non pour la loi de trois ans. Que lui font de telles misères ? Comme M. Klotz s'était ouvert un *compte provisionnel* à la façon des gens qui tirent sur leur banquier sans *provision*, M. Dumont s'ouvre un *compte à régulariser*, ce qui est, à la fois, la confession de l'irrégularité et presque une promesse de remboursement au lendemain de la fin du monde.

Que peut-on demander de plus ? Nos ministres prennent des libertés avec les lois ? Qu'importe, puisqu'il leur reste la volonté d'en imposer le respect aux autres.

Le contrôle supprimé? Ce n'était qu'un mot.

Le gaspillage de l'avenir amorcé, encouragé par l'impunité du présent? Est-ce bien sûr que cela n'ait pas été de tous les temps? Il est vrai qu'alors on avait l'excuse de ne pas être en République.

Les finances dilapidées? Les plaintes à cet égard ne viennent jamais que de ceux qui n'en profitent pas.

Le désordre organisé par ceux-là mêmes qui ont mission de faire l'ordre? C'est une vieille tradition.

Alors, on va continuer? Oui, tant que les Français seront d'humeur à le supporter.

*24 juin 1913.*

## En déroute

Encore n'ai-je pas dit mon grief principal contre M. Barthou, dans cette misérable affaire où, pour garder le titre de président du conseil, il renonce à l'apparence même de sa prérogative de gouverner.

On nous a dit que l'intérêt supérieur de la République était attaché au vote de la R. P. Ce sont, il est vrai, les ennemis de la République qui le criaient à tout venant, mais ils avaient trouvé des républicains pour leur servir de caution — au premier rang desquels MM. Poincaré et Briand. Pour éviter la chute de haut en bas, M. Poincaré s'élança de bas en haut artistiquement, et M. Briand, qui avait concouru à lui donner du ballon, se présenta pour conduire au combat des troupes confusément ordonnées, où



MM. Jaurès et de Mun figuraient comme sergents.

Pourquoi le même « intérêt républicain » qui poussa M. Briand à s'offrir bravement aux coups exige-t-il soudainement que M. Barthou se sauve à toutes jambes ? Voilà ce que quelques-uns peut-être ne comprendront pas.

Quel ennui que ses explications se soient arrêtées court à ce point précisément ! S'il veut bien me le permettre, j'essaierai de rechercher, non point ses propres pensées, qu'il tait avec trop de raisons et qui n'en sont pas moins connues, mais les idées très simples qui auraient pu se présenter à son esprit si une frousse intense ne lui avait enlevé ses moyens.

En qualité de chef de gouvernement — avez-vous remarqué comme les mots aujourd'hui ont perdu leur ancien sens ? — M. Barthou ne peut ignorer qu'il y a aujourd'hui trois questions capitales devant les Chambres, sans parler de notre conquête du Maroc, qui vaudrait un chapitre spécial : le vote du budget, la loi militaire, la réforme électorale. On n'en peut pas trouver de plus importantes.

Le budget, c'est la vie même de l'Etat, la loi

militaire doit nous fournir les moyens de nous sauvegarder, et la réforme électorale déterminer, épurer, régulariser les sources mêmes de la puissance dirigeante. Je ne crois pas que jamais, à aucune heure, un tel ensemble de problèmes vitaux se soit si impérieusement imposé aux délibérations des corps constitués.

En tête de ces corps constitués, que trouvé-je ? Le gouvernement et les deux Chambres. Le gouvernement pour donner l'impulsion première, les Chambres pour collaborer, ou refuser leur concours, et pour contrôler.

Le budget ? J'en ai déjà parlé suffisamment pour que l'opinion du lecteur ait pu se faire. Le vote est en retard de six mois, et nul ne saurait dire quand il sera voté, puisque M. Dumont en est à demander à la commission du budget quels impôts elle lui conseille de proposer, et que faute d'une réponse conforme à ses désirs, le gardien chef de notre coffre-fort ne sait que se tourner philosophiquement les pouces en attendant que M. Cochery consente enfin à faire le métier de ministre des Finances.

Mais, si « l'immobilité est le plus beau mouvement du soldat sous les armes », il n'en peut

être ainsi du général, et le général c'est M. Barthou. Il ne dit mot, n'ose faire un mouvement, encore moins donner un ordre, tandis que la France, faute de direction, se meut péniblement au jour le jour, dépourvue même de cette quantité de puissance vitale que lui assure un exercice budgétaire.

Eh bien! c'est pour des occasions semblables que la question de confiance a été instituée. Il arrive un moment où l'intérêt supérieur du pays parle assez haut pour qu'il soit entendu, même de celui qui dirige la manœuvre. Il est vrai que jamais on n'a posé la question de confiance sur le vote du budget — qui est pourtant une question de gouvernement par excellence. La raison en est que les Chambres, de leur propre mouvement, avaient toujours fini, après quelques retards, par voter le budget en temps utile ou à peu près.

Aujourd'hui, ministre des Finances et commission du budget en sont à se regarder en sphinx de faïence, sans même avoir l'excuse d'une énigme à nous proposer. Si le gouvernement avait d'abord obtenu de M. Dumont qu'il eût pour l'équilibre *apparent* de son budget, quelque



proposition acceptable, et que le chef du gouvernement eût jeté le poids de son autorité dans la balance, le budget serait voté depuis longtemps. M. Barthou alléguera qu'à jeter ainsi le dé, il eût pu rencontrer la défaite. A quoi je répondrai qu'on n'a pas encore trouvé le secret de gagner des victoires sans livrer bataille, et que si la stratégie d'un chef d'armée le portait à toujours tourner le dos, il récolterait quelque chose de pire que la défaite, que, par égard pour M. Barthou, je veux bien ne pas nommer.

D'ailleurs, la Chambre se serait mise si gravement dans son tort aux yeux du pays, en renversant un gouvernement dont le seul crime eût été de lui demander le budget, qu'elle aurait certainement reculé devant cette folie, et que, vainqueur ou vaincu, M. Barthou eût emporté l'estime de ses adversaires. En tout cas, je lui demande pardon de cette considération mesquine, il eût fait son devoir, donné une haute leçon à des gens qui en ont besoin, et rendu un éminent service à son pays.

Pour la loi militaire, le cas n'est pas très différent. Après avoir donné la formule du service de trois ans, M. Barthou et son gouvernement

n'ont pu présenter ferme un projet, arrêté dans ses lignes, permettant à ceux qui le suivaient — et l'on sait que je suis de ceux-là — de faire front avec lui.

N'est-ce pas le ministre de la Guerre qui, après avoir déclaré qu'il avait besoin de tout le contingent nouveau, proposait le renvoi de 60.000 hommes comme soutiens de famille? Ne savons-nous pas qu'après avoir demandé le service de trente-six mois, il en est à trente-trois maintenant? M. Barthou n'a-t-il pas confié à tout le monde, qu'il étudiait la question de l'appel anticipé dont il ne s'était pas encore avisé, et qui lui permettrait, après les incidents de Toul et de Rodez, de renvoyer dans quelques mois la classe précédemment maintenue sous les drapeaux par lui-même pour une année?

Enfin, ai-je rêvé qu'on avait été obligé d'interrompre la discussion à la Chambre, parce que les bureaux de la guerre n'étaient plus sûrs de leurs chiffres, alors qu'on aurait cru leur faire injure en supposant qu'ils n'avaient pas commencé par les établir soigneusement tout d'abord. Où voyez-vous une direction dans ce tohu-bohu d'hésitations, dans ce désarroi de dispositions

contradictoires par lesquelles on cherche, au jour le jour, à désarmer l'adversaire, sans avoir rien étudié, rien ordonné, rien prévu?

Il n'importe, dira-t-on, cette fois M. Barthou ose poser la question de cabinet. Hélas! c'est par la droite qu'il compte vaincre. C'est-à-dire que lui, chef de déroute, il a, par son absence de direction, mis les choses à ce point qu'il fait des ennemis de la République les arbitres du gouvernement républicain, et ne se maintient au pouvoir, en posant la question de confiance quand il ne peut plus reprendre ses troupes, que par la désagrégation de son parti.

C'est le même jeu dans l'affaire de la R. P., née de l'impuissance voulue des gouvernements républicains. M. Barthou a posé la question de confiance au Sénat, avec M. Briand, alors qu'il s'agissait de diviser le parti républicain, comme on avait fait à la Chambre, et de faire une majorité avec la droite. Il ne la pose pas à la Chambre parce que, cette fois, il aurait chance de refaire l'union des républicains contre la droite, ce que, pour des desseins ultérieurs, il faut, à tout prix, éviter.

Ainsi, qu'il s'agisse du budget, de la loi mili-



taire, de la réforme électorale, on organise la confusion, l'impuissance des républicains dans l'absence de toute action de gouvernement. Et quand les ennemis de la République s'offrent pour aider le Cabinet, qui assiste, impassible, à la désorganisation de son parti, non seulement on garde une apparence de pouvoir par la grâce de la droite, mais quand l'occasion se présente de reformer l'union des républicains, on se refuse à dire la parole de salut. Concluez.

*26 juin 1913.*

## Et la Presse ?

Si j'ai exagéré, si j'ai poussé au noir l'incomplète description de notre gâchis gouvernemental et parlementaire, j'attends qu'on me le démontre. Les journaux ne manquent pas qui soutiennent, avec ou sans réserve, la « politique » du gouvernement. Si j'ai mal vu, mal interprété, mal compris, il suffira de l'établir pour que je m'empresse de le reconnaître avec excuses à l'appui. Je le demande d'autant plus instamment qu'à mon avis, le fameux quatrième pouvoir ne s'est pas particulièrement distingué dans cette rencontre. Critiquer la puissance critiquante peut paraître assez hardi. Je n'en suis pas à compter mes coups de témérité.

La presse n'est pas « un sacerdoce », comme on le lui avait dit assez sottement. Devant les révoltes de l'esprit libéré, les pontificats sont d'un

temps. Les plus résistants exigeront des siècles pour mourir. Ceux qui n'ont pour fondement qu'une simple métaphore demandent moins de jours pour se résoudre en fumée.

C'est ce qui arrive aux journalistes dépouillés du caractère auguste qui leur fut hâtivement conféré dans l'enthousiasme de la liberté naissante, pour les ramener, dans le régime de la liberté vécue, à leur simple caractère de faillible humanité.

Qui est-ce qui n'est pas journaliste, aujourd'hui ? Vous avez quelque chose à dire, vous le dites, et, muni d'un papier calligraphié, vous allez trouver M. Arthur Meyer, qui vous fait asseoir sur des coussins somptueux et, ayant lu, s'écrie :

— Jeune homme (il faut être jeune pour cela) vous irez loin. Je peux vous le dire : j'en arrive.

Là-dessus entre un caissier magnifique qui vous couvre d'or, et, dans l'antichambre, le Maître vous jette pour adieu ces mots :

— J'allais oublier de vous dire que je prierai pour vous.

C'est fini. Vous êtes journaliste, et la preuve c'est que si vous allez seulement jusqu'à la brasserie Pousset, vous serez admis, avec tel ou tel



de vos glorieux confrères, à échanger contre une pièce blanche votre bock et même le sien.

Lorsqu'il suffit d'une formalité si simple pour se trouver subitement muni d'une plume de bon acier, avec liberté de l'escrime, on ne s'étonnera pas que beaucoup de gens se présentent, et qu'il soit malaisé, dans une si grande foule, de maintenir l'extrême rigidité d'un pontificat. Aussi, n'a-t-on pas tardé à reconnaître que les journalistes les plus auréolés n'étaient, tout au long des vingt-quatre heures de la journée, que des hommes, tout simplement. Des hommes excellents, cela va sans dire, pourvus des plus beaux dons auxquels se vient ajouter la passion du bien public — commune à tous les citoyens assez malheureux pour n'être point fonctionnaires.

Cependant, ces personnages d'humanité fragile, comme toute l'espèce, ne peuvent se détacher de « l'ambiance », comme on dit en psychopathie, et se trouvent soumis, fatalement, aux fluctuations, heureuses ou malheureuses, de ceux qu'ils se sont donné la mission de contrôler.

Quand le laisser aller est le mot d'ordre, au gouvernement comme au Parlement, pourquoi les journaux se mettraient-ils en révolte contre

un régime d'aimable apathie qui ne va pas sans douceur ? L'état d'esprit des ministres et des Chambres a sa naturelle répercussion sur les hommes chargés de transmettre au public les paroles et les actes des seigneurs investis, à quelque degré que ce soit, de l'auguste apparence du pouvoir. On se voit, on se connaît, on s'aime, on finit par s'entr'aider, que faut-il de plus ? S'il y a des Français qui, n'étant ni ministres, ni membres du Parlement, ni journalistes, ont des observations à présenter, qu'ils obtiennent l'accès d'un de ces trois Etats, comme on disait en 1789, et leur point de vue sera tout aussitôt changé.

C'est que le journal est devenu, par la facilité des choses en notre pays, une annexe du gouvernement, du Parlement, qui ne peuvent arriver au grand public que par lui, tandis que celui-ci, à son tour, pour se recommander à ce même public, recherchera volontiers l'appui d'une puissance dont, en toute occasion, l'emploi se peut rencontrer. De là un échange de bons offices qu'on ne prend point la peine de dissimuler, et dont le seul inconvénient est d'amener quelquefois des feuilles d'étiquettes — et même de par-

tis — tout contraires à se rencontrer, pour un temps plus ou moins durable, dans la louange astucieuse d'un gouvernement dont la doctrine apparente leur est opposée.

Je dis « inconvénient » parce que cela peut dérouter le lecteur qui a le temps de réfléchir, et jeter la confusion dans les partis où certains meneurs n'abattent pas toujours leurs cartes sur le tapis. Mais, comme le journal n'a changé que parce que le lecteur s'est modifié lui-même, il se peut très bien que cela n'ait pas autant d'importance que j'ai l'ennui de le supposer.

Dans son métropolitain, dans son autobus ou dans son taxi, le lecteur est devenu hâtif. Il va à ses affaires qui vont captiver tout à l'heure — et très justement — le meilleur de son intelligence. Il veut des dépêches, des nouvelles, et ne tient même que vaguement à leur authenticité absolue, pourvu qu'elles lui permettent de se faire une idée approximative d'une situation générale qui peut retentir plus ou moins directement sur ses intérêts.

Que fait à cet homme pressé telle ou telle précision dans une information plus ou moins tendancieuse dont les effets ne sont pas d'au-



jourd'hui ? On verra demain. Les hommes, il n'en a cure. N'est-il pas plus commode, en effet, de les mettre tous dans le même tas ? Et pour les idées, c'est affaire à ceux qui ont du temps à perdre. Encore celui qui les écarte de son chemin trouve-t-il un grand plaisir à constater que les idées ne réunissent les hommes qu'après des siècles de dissentiments.

La gazette raisonneuse des anciens temps évolue ainsi vers un catalogue tout nu de faits utilisables pour les conversations de la journée, avec un minimum d'interprétation. Encore me demandé-je si les journaux, ainsi conçus, qui ont si largement augmenté leur surface imprimée, ne seront pas mis à l'écart, quelque jour, comme prenant encore une trop grande part de notre vie. On arrivera peut-être, en ce cas, à se contenter tout simplement de grands placards aux carrefours — qu'on pourrait même supprimer quand l'humanité sera revenue de sa curiosité de savoir.

Au point où nous en sommes, je vois beaucoup de gens s'approvisionner de plusieurs journaux le matin. Est-il sûr qu'ils en auront lu un seul avant la fin de la journée ? Pour moi, j'ai

vite découvert que les feuilles publiques ne laissaient pas assez de place pour les livres, et je me rationne parcimonieusement. Il est vrai que je me rattrape en essayant d'imposer à autrui mon monologue quotidien. C'est un travers dont le temps saura me corriger.

Il vous semble peut-être que je suis assez loin de mon point de départ ? Pas du tout. Je cherchais à vous expliquer, autant qu'à m'expliquer à moi-même, pourquoi la presse, dans son ensemble, ne pouvait pas nous être d'un aussi grand secours qu'autrefois, dans des crises comme celle que nous traversons. Le coup de pistolet, éminemment symbolique, par lequel Girardin abatit Carrel fut le point de départ d'une grave transformation.

Le journalisme de Girardin s'est agrandi, sinon intellectualisé. Les qualités brillantes de l'esprit français y font encore figure à certaines heures. Je n'en veux pas médire. Que sert de se roidir contre l'inévitable ? Ce n'est pas un médiocre avantage que la rapidité de l'information, surtout s'il s'y joint, par chance, la sûreté.

Il n'en est pas moins manifeste que, dans la circonstance présente, après toutes les libertés

conquises, le public ne parle plus de la presse avec le respect quasi-religieux des anciens jours. Les Dieux s'en vont : qu'ils soient au moins salués.

La foule n'attend plus du journal les grandes impulsions de jadis. De qui les attend-elle ? Nous aurions plus de tendance à nous reposer des fatigues de nos pères à l'heure où les difficultés de l'intérieur et de l'extérieur sollicitent un sursaut d'efforts.

Si la presse est en faute, n'est-ce point, avant tout, qu'elle reflète trop fidèlement ses lecteurs ? Nous faut-il donc imputer au peuple français, avec ses propres défaillances, les défaillances qu'il suggère ? Ce peuple doué des éminentes qualités qui lui ont fait une si belle histoire, se pourrait-il que son ressort eût faibli ? Malheur à qui se permettrait de le croire. Mais il est temps, pour lui, de réagir.

*27 juin 1913.*



## Une Histoire de Pont

Des gens qui ne ménagent pas leurs timbres-poste, ce sont les membres de la *Ligue franco-allemande* — section française. Cette association, dont j'ignorais l'existence, pousse, en effet, la prodigalité jusqu'à m'adresser franco un manifeste bilingue pour me demander mon concours en vue d'un rapprochement de la France et de l'Allemagne. Un notaire, un député (on devine qu'il s'appelle Ferdinand Buisson), deux journalistes et deux professeurs se sont réunis gravement pour continuer l'œuvre ou plutôt l'avortement de la conférence de Berne. Ils commencent par l'avouer.

Candide, après s'être fait bafouer de l'univers, eut la sagesse de s'enclorre en son jardin, par quoi il aurait pu commencer. Ces messieurs

brûlent de s'élaner par-dessus la haie prochaine pour aller rendre visite à nos frères de Germanie dont il paraît que l'accueil, à Berne, ne les a pas découragés. Bien mieux, cette fois ils convient tous les peuples de la terre aux joies de la rencontre.

Cieux, écoutez ma voix. Terre, prête l'oreille.

Que les continents se le disent et que les mers se peuplent de navigateurs amenant les nations à la grande palabre où la hache de guerre sera solennellement enterrée sous la *Jungfrau* pour ne plus jamais reparaître à la lumière du jour. Les Allemands et les Français, seuls, auront le droit d'imposer leurs directions. Mais Bochimans et Lapons seront entendus.

Tous ces points établis, un appel nous est adressé, à nous, simples Français, pour nous aviser que l'antagonisme franco-allemand « pèse lourdement sur le monde » — pensée assez répandue, faut-il croire — car depuis un demi-siècle un assez grand nombre de sages observateurs nous l'avaient déjà communiquée. Quand on est d'un avis différent, c'est déjà quelque chose d'avoir un commun point de départ.

Le malheur veut que dès le second paragraphe de l'*Appel* une divergence se présente — légère encore, mais significative. « *La seule annonce* d'un rapprochement, nous dit-on, serait le signal d'un essor prodigieux des œuvres de civilisation. » Est-il concevable qu'un notaire, puisqu'il se rencontre un notaire dans le quadrille, en soit à ce degré d'idéalisme extravagant de signaler que, sur la simple *annonce* d'un rapprochement, tout l'aspect de l'humanité va changer?

Un pareil état d'esprit n'est pas sans me mettre en défiance. Au pied de cette même *Jungfrau*, qui doit voir s'accomplir le miracle des miracles, quand on veut se procurer des guides avant de s'aventurer au travers des crevasses, on n'est pas sans leur demander des certificats d'expérience : et même, en général, on aime bien qu'ils soient, autant que possible, dans leur bon sens.

L'aventure de Berne, qui faillit dégénérer en bataille, nous avertit que mainte palabre de paix, dans l'histoire humaine, s'est terminée par un échange de horions. Plein de crevasses aussi, le terrain accidenté de ces sortes de rencontres.



Avant de me risquer, je voudrais que mon conducteur ne fût pas de ces astrologues de la fable qui, en s'obstinant à regarder la lune, me feront choir au premier trou.

Or voici que nos bons amants de la lune commencent justement par là. « Le rapprochement, disent-ils, doit finir par se faire, *car les deux pays ne sont naturellement opposés sur aucun domaine... Ce sont là des vérités qui n'ont pas besoin d'être démontrées.* » Je vous avais bien dit que ça finirait mal.

Assurément, cela facilite beaucoup la tâche des entrepreneurs de merveilles de se refuser d'abord à la démonstration de leurs dires. Ils se trouvent, ainsi, libres de tout affirmer, comme curés en chaire, et nous, ouailles dociles, nous ne sommes là, nous, que pour bêler benoîtement. Me trouvant sans goût pour cet exercice, pas plus que pour le saut des moutons de Pannurge dans l'inconnu, je demande à savoir, avant de me mettre en route, sur quelle planche, bien ou mal étayée, il s'agit d'engager mes pas.

La précaution me paraît d'autant plus nécessaire qu'à peine m'a-t-on donné pour une vérité au-dessus de toute démonstration que « les deux

pays ne sont naturellement opposés sur aucun domaine » qu'on poursuit en ces termes :

« Il est impossible aux Français de renoncer à l'affirmation du droit des populations (d'Alsace-Lorraine) à disposer librement d'elles-mêmes.

« Il est impossible aux Allemands de renoncer à l'affirmation du droit de l'Allemagne à conserver les pays dont les traités lui ont assuré la possession.

« *Ces deux principes créent une opposition qui est actuellement insoluble.* »

Alors, pourquoi nous dire que les *deux pays ne sont naturellement opposés sur aucun domaine*. Ah ! voilà, il y a le « *naturellement* », jocrisserie philosophique à l'usage de ceux qui ne sauront jamais lire. Si l'homme et ses gestes de vie sont un produit de la *Nature*, j'observerai qu'aux frontières de la Gaule et de la Germanie précisément, notre histoire ancienne et moderne est d'un certain nombre de poussées violentes en sens contraire qui attestent une « *opposition* » dont l'origine remonte à des temps reculés. Il suffit, à la vérité, de supprimer le genre humain de la « *Nature* » pour faire véri-

dique aussitôt le certificat de l'éternelle conciliation des choses donné par notre notaire, suivi de ses professeurs. Encore a-t-on vu des montagnes s'écrouler dans les fleuves, ou ceux-ci submerger la plaine. Il y aurait beaucoup à dire sur cette absence d'*opposition*.

C'est assez qu'aujourd'hui la Ligue franco-allemande veuille bien consigner, pour notre instruction, l'irréductibilité des deux points de vue contraires, de l'un et de l'autre côté du Rhin.

Alors, quoi ? Qu'est-ce que la Ligue propose pour résoudre l'antinomie ? « Une collaboration loyale des deux nations serait de nature à faciliter le rapprochement de leurs points de vue. » Mais, sur quoi fonder « une collaboration loyale » quand on veut deux choses contradictoires ? Il n'y a que la duperie pour rapprocher un moment deux propositions inconciliables. Autant que possible, je souhaiterais fort de n'être pas dupé.

Aussi, la basoche et l'Université réunies ont-elles d'autres ressources dans leur sac. « La collaboration loyale » pourrait encore *provoquer des moyens insoupçonnés de résoudre les difficultés subsistantes*. Ah ! s'il ne s'agit que de trouver des moyens insoupçonnés, c'est une au-



tre affaire. Que ne le disait-on d'abord ? Des moyens insoupçonnés, cela se rencontre comme cailloux sur le grand chemin. De quoi sont encombrées les cervelles creuses ? De moyens insoupçonnés qui ne demandent qu'à voir le jour.

Et cela est si vrai que la Ligue, sans soupçon, met tout aussitôt le doigt sur la chose. L'Alsace-Lorraine est « un glacis », il faut qu'elle devienne un « pont » — comme celui d'Avignon, où l'on « danse tout en rond ».

« Ce pont, nous voulons aider à le construire », proclame le manifeste qui se souvient qu'originellement, à Rome, le pontife était un fabricant de ponts, ou un homme (on ne sait pas très bien) qui sacrifiait sur le pont. Qu'on nous donne le pont d'abord, nos pontifes chercheront plus tard la manière de s'en servir.

En attendant, qu'est-ce qui nous empêche de collaborer avec l'Allemagne « au maintien de la paix, aux réformes sociales, aux œuvres de civilisation » et à toute autre entreprise, s'il en reste ? Que faut-il pour cela ? Peu de chose : « *La confiance mutuelle est la condition nécessaire et suffisante de cette coopération* ». Parole de haute

raison ! Notre excellent notaire et ses amis ont-ils remarqué qu'à la tête allemande du pont on avait mis en batterie plus de pièces de canon qu'il n'est nécessaire pour inspirer la confiance ? Je me demande si, de notre côté, il ne serait pas prudent d'établir quelque artillerie.

*28 juin 1913.*

**Aux Voix !**

M. Barthou a prononcé, pour défendre le service de trois ans, un excellent discours dont la forte péroraison a suscité de vifs applaudissements dans toutes les parties de la Chambre. Il a parlé comme ministre de la Guerre et comme Président du Conseil. On doit lui tenir compte d'un si grand effort. Pourquoi faut-il que, chez cet homme disert, la parole soit si loin de l'action ?

Sur le fond du débat la discussion est épuisée. Ne suffit-il pas de constater qu'au cours de ces deux dernières années l'Allemagne a fait, pour le relèvement de ses effectifs, un effort égal à celui qu'un dessein méthodique lui avait permis d'accomplir de 1873 à 1910, c'est-à-dire en trente-sept ans d'accroissements ininterrompus ?



870.000 hommes au compte de l'armée active en Allemagne, mieux instruits, mieux pourvus, mieux organisés que les nôtres, 480.000 hommes au compte de la France : cela n'en dit-il pas assez ?

Sur la manière de parer à ce déficit, dans la mesure du possible, on peut discuter à l'infini : la Chambre ne s'en est pas fait faute. Il est temps toutefois d'aboutir, et le plus tôt qu'il se pourra, sous peine de n'être plus qu'un peuple de discuteurs.

L'objection radicale est de nous dire que notre natalité décroissante nous condamne à une infériorité dont nous devons prendre notre parti. C'est ce que je me refuse absolument à accepter. Si notre mouvement ascensionnel a fléchi, le devoir, envers elle-même, de la France subsistante est de faire un effort supérieur de rétablissement : non de se voiler la face et de s'abandonner.

Sans doute personne ne songe à nous proposer de ne pas nous défendre. Mais, la question n'est pas de savoir si nous nous défendrons. Abandonnés, trahis, sans ressources, foulés aux pieds, nous avons prouvé que nous pouvions faire une assez

belle défense. Notre défaite, alors, eut des explications, des excuses. Elle n'en aurait plus, aujourd'hui. Car, ce n'est pas assez de bien combattre pour les glorifications de l'histoire. Il s'agit pour nous, maintenant, de repousser l'envahisseur, de le refouler au delà de nos frontières, et cela, sous peine de nous voir mis en lambeaux, asservis, réduits à l'état de chose morte, livrés, dans nos dernières convulsions d'agonie, à l'ironique compassion du vainqueur — plus cruelle que sa barbarie.

Quand cet implacable dilemme se dresse devant un peuple, s'il n'est pas capable d'un sursaut qui rassemble toutes ses forces, sans en rien épargner, dans un élan suprême pour garder le droit à la vie, c'est que sa fin est écrite au livre des destinées. Aussi, ceux de nos amis qui, dans l'excellente intention d'alléger autant que possible les charges du pays, s'évertuent à reprendre du service de trois ans, mois par mois, homme par homme, tout ce que l'ingéniosité de leurs calculs leur permet d'en distraire, vont-ils directement, à mon avis, à l'encontre du résultat cherché.

Pour atteindre le but, il faut être capable de

le dépasser. N'est-ce pas le principe fondamental dans la gymnastique d'hygiène comme dans celle du soldat? Et n'y a-t-il pas, tout aussi bien, une gymnastique physique et morale d'un peuple pour lui permettre d'affronter, en bonne préparation de cœur et de corps, tant le prévu, dont il peut calculer les éléments, que les surprises inévitables de l'imprévu?

C'est pourquoi j'approuve hautement M. Barthou de s'être montré irréductible sur le service de trois ans, et, malgré l'apparence, je veux croire que la grande majorité des républicains, après les contre-projets écartés, se ralliera, de bonne volonté, au projet du gouvernement. Ce n'est pas assurément que ces contre-projets ne soient dignes d'examen. Pour ma part, j'ai eu souvent la tentation de me laisser prendre à leur mirage. Mais je me suis toujours repris sans effort, dès que j'ai constaté qu'ils ne faisaient que remplacer un mal par un autre, et que les moyens de fortune, proposés pour accroître nos effectifs de combat par une organisation nouvelle, ou demandaient un très long temps, ou commençaient par désorganiser des services indispensables aux combattants.



Cependant, comme je suis prêt à faire état de toute réforme éventuelle, j'ai encore donné ma pleine approbation à M. Barthou lorsqu'il s'est montré disposé à accepter *une transaction qui ne mettrait pas en péril les principes essentiels du projet de loi*. En fait, il n'est pas très facile de concevoir comment on peut si bien transiger et ne pas transiger à la fois. Ce sont là simples jeux pour M. le Président du Conseil.

J'avais annoncé l'autre jour qu'il se résoudrait à appeler nos jeunes conscrits à vingt ans. Cela vient d'être officieusement confirmé dans l'*Echo de Paris* par M. Marcel Hutin qui a ses petites entrées dans les bons endroits. Eh bien ! j'approuve encore — je ne me souviens pas d'avoir trouvé, en un seul article, tant de sujets d'approbation — mais il faut que M. Barthou me permette de lui faire une timide remarque.

Comment a-t-il attendu jusqu'à ce jour pour avoir une opinion sur l'anticipation d'appel ? L'état major, en vérité, devait être au courant de la question. S'il était favorable au projet, comment n'en a-t-il rien dit ? S'il était hostile, pourquoi l'accepte-t-il maintenant ?

Ce retard est fâcheux parce qu'il atteste d'étranges vacillations dans l'esprit de nos chefs militaires, et aussi, parce qu'en acceptant une mesure qui permettra de renvoyer dans leurs foyers des hommes que M. Barthou, hier, voulait maintenir toute une année de supplément sous les drapeaux, on se donne l'air de reculer devant des manifestations dont on a fort exagéré la valeur.

Enfin, si la décision de M. Barthou était déjà prise, que ne l'a-t-il dit plus tôt ? Il nous aurait épargné les humiliants commentaires de la presse allemande. Inutile d'insister. Je ne demande plus rien, sinon qu'on se hâte, car ce déluge de paroles, au moment où le pays a tant besoin d'action, est d'un effet fâcheux.

Il resterait, sans doute, une grave question à résoudre pour tout autre chef de gouvernement. Quel sera le vote de la majorité républicaine ?

Grâce à l'étonnante « réforme électorale » qui agonise présentement dans les bras de M. Grousier, les ministères Poincaré, Briand et Barthou ont obtenu des ennemis de la République un amour qui se traduit finalement par l'élection de M. Poincaré. Cela va-t-il durer longtemps

ainsi? Continuerons-nous de voir les pires ennemis du parti républicain engluer de douceurs le gouvernement qui se réclame de nous, mais dont nous avons peine à croire qu'il ait pu mériter, sans raisons, tant de flagorneries intéressées.

Un de mes amis, qui exprimait des doutes sur la force numérique de la majorité en faveur des trois ans de service militaire, recueillit cette réponse de M. Barthou :

— Une voix ! Je me contenterai d'une voix.

Un tel propos s'explique dans le feu des réparties.

Mais s'il était vrai que M. Barthou eût pris son parti d'avoir trop de républicains contre sa loi, c'est que le problème du gouvernement républicain — ce qui n'est pas probable — échapperait à son esprit. Il y songe : cela n'est pas douteux, mais dans quelles dispositions à notre égard ?

Les souvenirs d'antan qui fermèrent à M. Barthou les portes du ministère de l'Intérieur, et son attitude choquante dans l'affaire de la R. P., autorisent des craintes que je me suis efforcé d'écarter, mais qui s'enracinent de plus en plus dans l'esprit des républicains. Par une prépa-



ration meilleure, M. Barthou se fût mis sans trop de peine d'accord avec le parti dont il est officiellement le chef. Quel intérêt un homme si habile peut-il avoir à être si maladroit ?

*29 juin 1913.*

L

## A M. l'abbé Lemire

Mon cher abbé,

Je viens de lire dans un sentiment de respectueuse sympathie la réponse dont vous m'avez honoré. Soyez remercié par nos communs lecteurs et par moi-même de la noble franchise avec laquelle vous exposez le problème poignant d'une droite conscience, douloureusement obstinée dans l'étreinte de ce qu'elle croit avoir saisi de vérité. Il n'y a pas de plus beau spectacle.

Vous nous donnez une trop haute leçon pour que je me permette de vous juger — pas même de discuter. Tout au plus, peut-être, pourrais-je vous rappeler qu'ayant prévu votre réplique inévitable : l'appel au Galiléen, j'avais d'avance fait cette simple remarque : « Le Christ et le Pape, ça fait deux. »

N'en parlons plus, car je me reprocherais comme une cruauté d'insister sur le dissentiment fondamental de nos intelligences, lorsque la fraternelle communion des sentiments est là pour nous tenter. Je vous connais depuis longtemps. Vous étiez aux côtés de Paul quand il quitta le môle de Séleucie pour aller conquérir le monde, et vous l'avez conquis : voilà votre malheur.

Car, vaincu, vous n'auriez connu que la joie des sublimes efforts d'humanité vers des réalisations supérieures. Comme Oreste, emportant l'image sacrée de Tauris, vous auriez gardé, loin du contact des hommes tout erreurs, la radieuse vision d'une humanité surhumaine. Tandis que votre victoire vous a condamné à exposer publiquement aux méconnaissances de la foule et de ses maîtres l'idole (prenez ce mot en son sens véritable) de suprême beauté. Que de transformations ! Que de déformations ! de schismes ! de querelles ! de batailles ! de supplices ! de haines ! Que de sang répandu pour le droit à l'amour ! C'est notre histoire à tous deux, mon pauvre abbé.

Et, sous des formes différentes, voici que, dans



funestes à l'humanité, mais sur les malheureux qui ont reçu le triste héritage et ne peuvent que souffrir s'ils le répudient, ou souffrir encore s'ils choisissent de s'enfermer vivants dans le suaire des choses qui ont été.

En voulez-vous un exemple emprunté de mes souvenirs? Ministre de l'Intérieur, j'eus le devoir de laïciser le service hospitalier de l'Hôtel-Dieu. Je mandai donc la supérieure de la congrégation intéressée. Je vis entrer une vieille femme vénérable, tout en rides, avec des yeux de douceur et de crainte où se résumait l'angoisse d'un accident depuis longtemps prévu. Je l'accueillis avec respect et m'efforçai de lui expliquer, non seulement ce qu'avait voulu la loi, mais comment nous avions été conduits, dans l'intérêt même de la liberté des croyances, à faire que des actes de propagande abusive, dont j'avais moi-même souvent été témoin, ne pussent plus s'exercer dans les hôpitaux entretenus par les contribuables de fois différentes.

Je pesais avec soin mes paroles pour éviter toute blessure. Comment aurais-je pu réussir? Sans une tentative de réponse, je vis la pauvre face douloureuse se contracter, et de grosses lar-

mes, suivant le fil des rides profondes, tomber sur de tristes mains découragées. Tout ému de cet effondrement silencieux, je m'excusai doucement d'en être la cause.

— Nous sommes tous deux victimes, disais-je, d'une situation qui remonte bien au delà de nous. Vous expiez des fautes qui ne sont pas personnellement les vôtres, et moi, qui vous apparais comme un agent de cruelle contrainte, j'aboutis cependant à créer pour tout le monde une situation de liberté.

Sans mouvement, sans voix, les larmes coulaient toujours. Elles coulèrent jusqu'au départ, marqué seulement d'un geste tremblant de courtoisie. Et, bien que je fusse très certain d'avoir fait œuvre de liberté — ayant conservé la mémoire de tant d'actes de pression religieuse sur les malades, sur les mourants — je demeurai sous l'obsession du spectacle de douleur qu'un acte de libération m'avait imposé.

Pas de bien sans un mal qui l'accompagne, voilà notre malheur, faut-il croire. Je connais, d'ailleurs, d'autres laïcisations dont l'histoire prête moins aux suggestions de la philosophie.

Aussi, tout ce qui m'étonne de votre lettre est

que vous ayez quelque tristesse à quitter Paris et les Chambres, où vingt ans de travail vous avaient acclimaté. Êtes-vous donc si jeune ? Quand on est près de quitter le mouvement des hommes pour plus longtemps encore, la mise au point de nos fatalités veut un détachement supérieur. Entre nous, je crois bien que la politique n'a de joies que pour ceux à qui je conseillerais de n'en pas faire. Vous n'êtes pas de ceux-là, justement, et voilà pourquoi, mon curé, on ne vous permet pas de politiquer.

Heur et malheur ! Qui sait si l'on ne vous rend pas service en vous éloignant de ces tristes batailles, où il y a souvent moins d'héroïsme que de bruit, avant qu'il ne vous vienne le besoin d'une paix, pour finir ?

Vous irez dans votre cure, vous y vivrez en bon curé, morigéné par une vieille servante qui sait se faire obéir, m'a-t-on dit, heureux de vos poules, de vos poireaux, de vos roses — symboles des extrêmes besoins de l'humanité. Vous aurez des voisins (on ne connaît bien cela qu'au village) : des bons et des mauvais. Je vous recommande ces derniers, qui sont d'une excellente école pour la droite conduite de la vie.



Et puis, vous monterez en chaire et vous direz des choses que vos paroissiens ne comprendront pas. Cela n'a pas d'importance parce que ce qu'ils viendront chercher auprès de vous, ce n'est pas une doctrine dont la compréhension dépasse leur degré de culture, c'est simplement une voix de sympathie, une sonorité de compassion fraternelle dans les épreuves d'ici-bas. Cela, ils le trouveront chez vous, parce que vous êtes bon — ce qui pourvoit à tout. Enfin, un réconfort viendra à ces ouailles bibliques de vos gestes de pasteur qui les mettront, dans leur pensée, sous la sauvegarde auguste de l'Inconnu.

Vous serez haï, nécessairement, parce que vous ne saccagerez pas l'école laïque — étant républicain — et que le « libéralisme » courant, au village comme à la ville, ne comprend pas l'amour sans une haine correspondante. Il se peut qu'on casse vos vitres, ou qu'on cherche à vous atteindre dans vos amitiés : ce n'est pas une affaire, car ceux qu'on détacherait de vous ne vaudraient pas vos regrets.

Et puis, dès que vous serez mort, ne gênant plus personne, tout le monde se prendra à dire, et même à penser du bien de vous. Vous verrez

comme on vous fera de belles funérailles. Cela m'ennuie de savoir que je n'y serai pas, puisque j'aurai depuis longtemps quitté ce monde. Cela m'ennuie bien plus encore de penser que je ne vous rencontrerai pas dans l'autre monde, puisque je ne pourrais entretenir d'espérance à cet égard qu'à la condition d'hypothèses qui seraient trop fâcheuses pour vous.

Au revoir, mon cher ami.

*30 juin 1913.*

## Le Secret du Roi

M. le comte de Mun, dans l'*Écho de Paris*, M. d'Haussonville, dans le *Figaro*, s'occupent du général Lyautey. Ce n'est pas sans raison, je suppose. Le premier me dira que la raison est assez claire : le général Lyautey est un grand conquérant français. Pour le second, le général Lyautey n'est pas moins que l'élu de la Providence chargé de rétablir les relations diplomatiques de la République française et du Vatican. Cela pour commencer : le reste viendra plus tard.

J'ai déjà dit que je n'avais point blâmé l'envoi du général Lyautey au Maroc par M. Poincaré. J'estimais que l'entreprise voulait un soldat, et il n'était point niable que le général Lyautey fût particulièrement qualifié. Par son éducation, par



son milieu, par ses attaches, il était, à la vérité, du monde réactionnaire le plus cléricalisant, mais, en campagne, cela n'importe guère. Enfin une vive intelligence, avec les qualités militaires qui en doivent découler selon toute apparence, ne pouvait être qu'une puissante recommandation. J'avais cru découvrir qu'il gagnait à la main volontiers. Peut-on se plaindre qu'un officier soit « allant » ? Cela ne saurait être un obstacle si l'autorité suprême était aux mains d'un homme ayant conscience de son devoir.

Après un an d'épreuve, peut-on dire que le général Lyautey ait, ou non, justifié les espérances — trop bruyantes — de ses amis ? L'heure n'est point encore venue de prononcer. Je désire vivement son succès. Il serait manifestement absurde de le juger sur un fait particulier. Le bilan s'établira quand tous les éléments du compte arriveront aux mains du public et du Parlement. Nous n'en sommes pas là.

En revanche, nous en savons assez pour ne point accepter que, par un procédé politique renouvelé de la Boulange, nos cléricaux, de masque ou de figure, commencent à battre la grosse caisse sur le nom du général Lyautey en vue de

desseins dont le mystère est le secret de ceux qui n'en ont pas.

M. Poincaré eut l'honneur de l'initiative. Pour rallier des voix à une candidature en enfante-ment dans les limbes élyséennes, le candidat n'hésita point à déclarer qu'en entrant à Marra-kech, sans coup férir, le général Lyautey « avait grandi la France dans l'estime de l'Europe ». C'était faire assez bon marché de la grandeur acquise par notre pays avant l'apparition du gé-ral Lyautey. Cependant le coup réussit. On n'en demandait pas davantage. Quand on est candi-dat à ce point-là... Ma plume s'arrête au blas-phème que j'allais lui demander.

C'est aujourd'hui le tour de M. de Mun, à qui songeait peut-être précisément l'auteur de la précédente manœuvre. En deux simples colon-nes de l'*Écho de Paris*, M. de Mun résume à sa façon l'histoire du commencement de notre con-quête marocaine. Quand on ne s'embarrasse pas d'une exactitude minutieuse, il n'y a rien de si aisé. Le général Lyautey, en quittant Paris, a dit : « Je ne demande pas d'hommes. Je n'en demanderai pas. Je sais trop, dans cette heure de crise, ce que commande le souci de la sécu-

rité nationale. » Il a ajouté qu'il demanderait de l'argent : nous savons qu'en ce point il a tenu parole. Et le résultat ? C'est qu'au lieu de 12.000 kilomètres nous en occupons 80.000, selon M. de Mun — vous savez comment.

Tout ceci se débrouillera quand nous saurons, par d'autres que M. de Mun, ce qui s'est passé — l'effort du gouvernement ayant abouti à une colossale demande de crédits *sans aucune trace d'explication*. Dès aujourd'hui, toutefois, un point me tient en suspens. Le général Lyautey avait dit qu'il ne demanderait pas d'hommes. En a-t-il demandé, malgré sa connaissance de ce qu'exigeait la « sécurité nationale » ? M. de Mun a, par mégarde, oublié de nous le dire. L'effectif de nos troupes au Maroc a plus que doublé depuis le temps de M. Poincaré. Cela s'est-il fait par magie ? Sinon, qui donc s'est permis d'envoyer au général Lyautey des renforts qu'il ne demandait pas ? On m'a dit des choses là-dessus. Mais je ne veux faire état que des renseignements officiels.

Ce n'est pas que je blâme *a priori* le général Lyautey d'avoir demandé du monde, s'il s'était mis dans le cas d'en avoir besoin d'une façon



urgente, en dépit de ses prévisions. Je voudrais simplement savoir comment ses prévisions ont été si grossièrement trompées. Et comme notre gouvernement ne nous a rien dit, sur l'action militaire et l'*administration* du général Lyautey, j'observe simplement qu'un article de M. de Mun ne peut nous tenir lieu des informations nécessaires. J'ajouterai même que les manifestations de presse destinées à surprendre notre opinion, avant qu'on ait pris la peine de nous renseigner, sont plutôt de nature à éveiller notre défiance.

Surtout, lorsque M. d'Haussonville, à quelques jours de M. de Mun, nous propose innocemment M. le général Lyautey pour inaugurer la reprise des relations diplomatiques de la République française et de la papauté. Oui, vous avez bien lu, M. le général Lyautey qu'on nous présente comme un second exemplaire de celui qui, pour fonder son empire, eut besoin du concordat. Vous ne comprenez peut-être pas très bien comment, en bataillant au Maroc, on arrive à déblayer la route qui mène de l'Élysée au Vatican. En deux mots voici l'affaire.

Les Franciscains ont été chargés par le gouvernement espagnol, d'accord avec le Pape,

d'évangéliser le Maroc. C'est une œuvre ardue et même si dangereuse que nous envoyons plus volontiers nos missionnaires en Chine qu'en Algérie où ils ne pourraient que soulever les populations contre nous. A voir ce qui se passe dans la zone espagnole, vous pouvez juger de l'heureuse préparation franciscaine.

Dans les fameux 80.000 kilomètres carrés, dont M. de Mun considère la conquête comme accomplie, comme dans ceux qui doivent suivre, on nous dit aujourd'hui que la prédication évangélique fera des miracles en notre faveur. Ce ne sera pas trop tôt. Il faut seulement obtenir du Pape qu'il veuille bien commander aux Franciscains espagnols de céder la place à de bons moines français portant la parole sainte au nom du premier parpaillot qui sera Président du Conseil. Vous pensez bien que cela presse.

On a dit à M. d'Haussonville que *le gouvernement sent bien la nécessité de cette rentrée en relations avec Rome, mais qu'il est embarrassé de trouver le moyen*. On m'a dit la même chose. Coïncidence remarquable ! M. d'Haussonville croit savoir encore qu'une démarche aurait été déjà tentée par *l'entremise, auprès du Pape, de*

*quelque personnage ecclésiastique haut placé* — que Pie X aurait refusé d'écouter. Là-dessus, de nouveau nos informations sont à peu près concordantes.

Sur un point, toutefois, M. d'Haussonville a des lumières spéciales :

« On assure, dit-il, que le Pape n'exigerait pas, ce qui serait son droit, une rentrée en relation permanente et directe, et, pour appeler les choses par leur nom, la désignation d'un ambassadeur à Rome, mais que, particulièrement en ce qui concerne le Maroc, il ne consentirai à traiter qu'avec un représentant officiel du gouvernement français, *avec un envoyé du général Lyautey*, par exemple, mais publiquement accrédité. »

N'est-ce point aller un peu vite en besogne ? 80.000 kilomètres carrés et le Vatican, entre deux cigarettes ? Cela ne dépasse-t-il point la mesure des ambitions permises ? Pour ma part, j'aimerais mieux voir revenir à leur place dans l'œuvre de notre défense les troupes et le matériel dont on nous a si vivement allégés.

Après tout, nous pouvons prendre patience si les Marocains se montrent aussi rebelles à la



conversion que leurs frères d'Algérie. Le mieux serait peut-être que M. le général Lyautey voulût bien patienter comme nous. Tout réfléchi, M. d'Haussonville lui-même est prêt à lui donner l'exemple. Il ne veut pas créer d'embarras à un gouvernement dont il apprécie les efforts, car « la Chambre s'insurgerait certainement ».

« Cependant, l'idée fait son chemin, et la nécessité en est si évidente qu'elle finira par s'imposer. Peut-être, faudra-t-il, avant qu'elle se réalise, que la face des choses soit changée et que le cours du temps ait amené sur la scène de *nouveaux figurants*. N'oublions pas que cette Chambre néfaste arrive au bout de ses pouvoirs, et que des élections auront lieu l'année prochaine. Or M. Poincaré a été nommé pour sept ans. Il enterrera donc AU MOINS la Chambre. »

Avez-vous compris, ô lecteur ? Il y a beaucoup de choses dans cet *au moins*. Ne vous ai-je pas dit que tout l'espoir de la droite et de ses alliés gouvernementaux était *au moins* dans le sabotage des élections, en attendant le sabotage supérieur ? C'est le secret du Roi. Nous en reparlerons.

1<sup>er</sup> juillet 1913.

## Sans Boussole

Il n'y a pas à dissimuler que la situation résultant des derniers votes de la Chambre sur la loi militaire est plutôt grave. Je ne voudrais point grossir le mal. Mais, que servirait d'en nier l'existence? L'esprit public est en déroute. Chacun tire de son côté.

Tout ce qui reste de volonté, de discipline parmi nous est dans l'Eglise romaine, qui ne pense et n'agit que pour le maintien de sa domination. Le peuple tenta de se libérer par sa grande Révolution, pour échouer dans une confusion d'impuissance, et Napoléon, résistant mais réduit à escamoter ses articles organiques, n'aboutit qu'à reconstituer la puissance de l'Eglise qu'il avait cru pouvoir absorber à son profit.

Le parti républicain a repris la lutte de libéra-

tion, et l'a parfois conduite avec succès. Mais ses conquêtes ne sont rien sans une volonté persistante, et, dans son présent état de désorganisation, je cherche vainement trace d'une volonté suivie.

La génération dernière, malgré ses déchirements, ne fut pas sans grandeur. Elle accomplit une œuvre — toute la force d'action accumulée par la répression impériale ayant soudain trouvé le champ libre dans l'effondrement de l'autocratie. Est-elle au bout de sa course? Telle est la question que les événements semblent poser de toutes parts quand la dispersion des Français est au point qu'ils ne peuvent plus même, dans l'organisation de la défense nationale, faire bloc contre la masse étrangère.

Car ce n'est point seulement le mal d'un parti que je signale, dans l'espoir incertain d'être entendu d'un petit nombre, c'est la morbidité de tous qui appelle, s'il en est temps encore, un vigoureux effort de réaction.

Figés d'absolutisme, nos monarchistes, sans idées à exposer au pays, sans prétendants prêts à tenter l'aventure, ne savent que se grouper sous la main de Rome — dernière force subsis-



tante — pour préparer des coups à la façon du 16 mai, du Boulangisme ou du Lyauteyisme en devenir.

La monarchie légitime est morte à Versailles — ô ironie des choses ! — de la main même de Mac-Mahon. La bourgeoisie de Louis-Philippe, prête à se républicaniser pour la possession du pouvoir, est passée de Voltaire à Pie X, éperdument. Par quoi toute influence sur les masses lui fut enlevée. Que reste-t-il à tout ce monde ? L'espoir en un coup de l'armée, la tradition du 18 brumaire et du 2 décembre, la ressource du *pronunciamento*. Le grand amour de l'armée dont la droite, retour de Coblenz, se plaît à faire étalage n'a pas d'autre fondement.

C'est bien ce qui explique le premier mouvement de défiance dans le camp républicain lorsque les partis de réaction en bloc se prirent d'un si grand zèle pour le service de trois ans. Faute de chefs résolus, les républicains n'ont pas su réagir. Ils ne sont pas encore arrivés à comprendre qu'en toute matière, mais surtout quand la vie de la France est en jeu, il faut, pour atteindre le but, ne rien épargner.

De là, cette folle envolée de nos parlementai-

res à la recherche du moindre effort. Il ne s'agit pas seulement, dans leur pensée, d'organiser la défense à tout prix au moment où le Reichstag vote d'enthousiasme des préparatifs d'agression qui ne s'attardent même pas à sauver les apparences. Non. Les premiers trompe-l'œil, d'une ingéniosité décevante, suffisent à mettre en repos l'esprit de nos patriotes du Parlement. Et quant aux électeurs, lorsque au lieu de leur exposer le problème dans ses véritables données, on leur demande simplement quelle durée du service militaire leur paraît préférable, que peuvent-ils faire, sinon de se prononcer pour la charge la plus légère ?

Où est le parti républicain dans cette redoutable conjoncture ? Il se fragmente à l'infini en groupes, en sous-groupes, de programmes excellents, d'action inexistante. La description que j'en pourrais faire est telle que je n'ose la pousser plus avant de peur d'aggraver le mal même que je voudrais guérir.

Les socialistes, malgré leur politique révolutionnaire sans programme d'organisation, sont cependant des républicains. Pour une notable part, leurs chefs se recrutent dans l'Université,

où ils puisèrent le culte des idées sans comprendre que la leçon du livre a pour contrepoids un enseignement plus haut : celui de la vie. N'est-ce pas un maître de conférences à l'école des Hautes-Etudes qui vient de prêcher publiquement la désertion en masse, si « la loi criminelle » des trois ans est votée ? D'autres, et des plus distingués, mettent plus de ménagements dans la forme, mais il subsiste dans ces âmes une froide violence de cabinet où l'ardeur des jeunes esprits peut trop aisément se laisser détendre.

Et la masse démocratique n'ira-t-elle pas plus aisément d'instinct au socialisme qu'aux hommes qui lui demandent un effort de raison ? L'excuse est toute prête : « Il faut demander le plus pour avoir le moins. » Qui donc s'aviserait que la bonne règle, en démocratie, est de dire tout simplement ce qu'on pense, ce qu'on veut, et de le faire ou, tout au moins, d'essayer ?

Pour les républicains, pris entre les socialistes qui ne cessent de les dénoncer comme réactionnaires et la droite cléricale, qui ne leur pardonne pas la laïcisation de l'enseignement, ils ont vu plus d'une fois leurs deux adversaires irréduc-



tibles se coaliser contre eux. On sait en quel état trois ans de discussion sur la représentation proportionnelle ont laissé ce qui fut le parti républicain à la Chambre. C'est en pleine désorganisation que les a surpris la nouvelle loi militaire, pour achever le désarroi.

L'élection du candidat de la droite à la Présidence de la République est fort loin d'avoir épuisé ses conséquences. Je ne crois même pas qu'elle les épuise avant le terme légal des sept années. Un de ses plus fâcheux résultats est que le premier ministre né de l'inspiration de M. Poincaré fut tel qu'il obtint d'emblée la confiance des réactionnaires et la défiance des républicains. Ainsi le Président perdit sa première chance de rétablir son autorité sur la majorité républicaine.

Malgré l'éloquence de M. Barthou, le ministre ne joue donc, à vrai dire, aucun rôle dans la discussion de la loi militaire. Se pouvait-il une plus grande folie que de confier à un cabinet sans autorité la tâche qui demandait l'action gouvernementale la plus vive, la plus entraînant sur la majorité ? Aux peuples, selon une parole ancienne, de payer pour les fautes de

leurs maîtres. C'est tout justement le spectacle que nous avons sous les yeux.

214 voix pour l'amendement Augagneur qui propose le maintien du *statu quo* en face du colossal surarmement de l'Allemagne !

233 voix pour l'amendement Painlevé : appel anticipé de la classe, conscription arabe et tirailleurs sénégalais !

Ne sommes-nous pas bien près de la fameuse limite d'une voix de majorité, d'un côté ou de l'autre, au vote de l'amendement des trente mois proposé par MM. Paul-Boncour et Messimy ?

De vous dire comment nous sortirons et même si nous sortirons de cet enlisement au plus profond de la mare, je ne saurais m'y hasarder. Dans le domaine de la politique intérieure, on finit par se retrouver quelque jour. Le risque irréparable en matière de défense nationale est de se reprendre trop tard. Qui aurait cru que la leçon de 1870 ne devait pas suffire ? Quel gouvernement se trouvera pour engager sa responsabilité sur des apparences de défense militaire sans suffisante efficacité ? Et quelle fin, s'il se rencontre des hommes pour tenter l'aventure ?

Dès aujourd'hui, comment affronter le regard

de ceux qui nous ont fait confiance, lorsqu'ils compareront les desseins de l'Allemagne manifestés par ses actes, sous la seule impulsion du besoin de s'agrandir, et notre irrésolution dans l'extrême péril, notre incapacité de nous unir pour la défense de la patrie ?

*P. S.* — C'est complet. Une note officieuse du *Temps* annonce que, grâce à l'incorporation des jeunes gens de vingt ans, la classe de 1910, maintenue sous les drapeaux par un décret du gouvernement, pourra être libérée en novembre prochain. Ainsi on met tout le pays en émoi pour faire voter une loi qui nous donne, en tout temps, dans l'armée active, *deux classes exercées*, et, cette loi votée, le gouvernement, revenant sur sa résolution première, licencie les soldats qu'il jugeait nécessaire de garder pour arriver à n'avoir plus sous les drapeaux, pendant six mois, *qu'une seule classe exercée*. Cela après les sommations de Toul et de Rodez : voilà comment M. Barthou pratique les mesures de défense nationale qu'il réclame des Chambres, voilà ce qu'il appelle gouverner.

2 juillet 1913.



## Apologie

Qu'on a de peine à se faire comprendre ! Voici que le *Temps* me reproche d'avoir porté un coup droit au gouvernement en découvrant la misère de sa pensée, de son acte, exprimée en un fait que le *Temps* lui-même ne peut pas contester. Aussi j'aurai porté *plus de préjudice au pays qu'au gouvernement*.

Le pays ? Le gouvernement ? C'est bientôt dit. A travers les mots, essayons de voir la réalité.

Rien ne permet de supposer que le pays ait fléchi dans sa volonté résolue de tout sacrifier aux nécessités de la défense. Il a eu de beaux élans aux temps de Casablanca et d'Agadir. Sans forfanterie, sans manifestation d'aucune sorte, chacun, à la manière des jeunes réservistes d'Arracourt, s'est silencieusement préparé à rejoindre

le rang, et tant de simplicité dans la vaillance a réconforté tous les cœurs.

Mais le peuple n'est pas le gouvernement. Il ne lui appartient pas de décider, à toute heure du jour, après avoir pesé le pour et le contre de toute décision. C'est assez qu'il se soit montré prêt à faire tout son devoir hier, comme il le fera demain. Au gouvernement d'utiliser cette grande force morale, si l'heure en doit venir, et pour cela, d'assurer le plus d'efficacité possible aux ressources du pays en hommes, en argent, en matériel de guerre.

Le peuple français nous a fait savoir qu'il était à son poste de combat. Et le gouvernement, qu'en peut-on dire?

Le ministère nous a annoncé qu'il réclamait le service de trois ans, c'est entendu. Et après? Après, nous avons eu le spectacle de flottements, de tergiversations que je n'ai plus à dire. Ne suffit-il pas de rappeler comment le ministre, au moment même où il justifiait son projet par la nécessité de l'incorporation de tout un nouveau contingent dans l'armée active, en retranchait tout près d'un tiers en même temps?

Est-il besoin de montrer M. Barthou s'avisant

au dernier moment de l'appel anticipé des jeunes gens de vingt ans, et s'en servant tout aussitôt (c'est là-dessus même que le *Temps* me cherche querelle) pour libérer au bout de trois mois — sous la menace des manifestations militaires — la classe dont il avait demandé quelques jours auparavant le maintien sous les drapeaux pendant toute une année, en alléguant que le salut de la patrie était à ce prix ?

Mieux encore, la commission de l'armée est obligée de différer l'examen du problème de l'incorporation anticipée parce que *c'est samedi seulement* que le gouvernement, *après un mois de discussion au Parlement, prendra ses résolutions définitives*, nous dit un communiqué. Quel aveu !

On m'accordera que le gouvernement allemand, de la présentation jusqu'au vote de la loi militaire, nous a donné un spectacle tout différent. N'est-ce pas le *Temps* lui-même qui nous en a présenté le magnifique tableau ? Jour par jour, il nous a montré l'action combinée du grand état-major et du ministre des Finances, tant pour la conception de l'opération d'ensemble que pour l'exécution détaillée, aboutissant à un projet si sûrement préparé que commission



et Parlement, après étude et discussion, n'ont pu que s'y rallier malgré les divisions des partis. Je renvoie le lecteur à l'émouvant résumé qu'en a tracé notre confrère dans son numéro du 2 juillet. Lisez seulement la conclusion :

« On ne sait, en présence de ce formidable effort, s'il en faut plus admirer l'importance ou la méthode. *Le gouvernement a conçu et développé son plan avec une admirable décision.* Le Reichstag a répondu à l'appel du gouvernement avec une solidarité patriotique et une fermeté laborieuse qui méritent l'estime de tous. L'opinion publique a accordé son entier concours à une œuvre dont elle pensait que le gouvernement et le Parlement étaient les meilleurs juges. »

Quelle plus sévère critique du gouvernement français que de constater « *l'admirable décision* » du gouvernement allemand ! Je n'ai fait que préciser, là où le *Temps* se contentait d'une insinuation aiguë. Je vois bien que le *Temps* suggère du même coup une comparaison défavorable avec l'opinion publique et le Parlement de ce côté des Vosges. A chacun son rôle. Je ne prétends point que ni le Parlement ni l'opinion publique en France n'aient erré. Je me suis ex-

pliqué sans réserves à cet égard. Mais j'ai soutenu, et je soutiens encore que la faute d'origine est au gouvernement qui est entré dans le débat sans un suffisant examen, et qui n'a donné à personne le sentiment d'une conscience gouvernementale en action de volonté.

Qu'il eût préparé cette action comme l'a fait le gouvernement allemand, qu'il se fût assuré la collaboration parlementaire, qui était la première condition du succès, et qu'il eût parlé net et ferme, comme l'autre, les Chambres et le pays n'auraient pu lui refuser leur concours.

Le *Temps* n'ignore pas que je me suis prononcé, des premiers, pour le service de trois ans. C'est qu'après un bref examen il m'était apparu que des raisons du plus haut intérêt moral, tant pour le pays lui-même qu'au regard de l'étranger, nous commandaient de donner de prime élan un maximum d'efforts, quitte à en rabattre quelque chose si une étude plus détaillée nous en fournissait les moyens.

Je vis à ce moment des paysans que j'interrogeai. Leur réponse fut unanime :

— C'est embêtant. Mais s'il le faut, on y ira.

Quelques mois plus tard, la réponse s'était modifiée :

— C'est-il bien sûr qu'il le faut ?

Et maintenant, j'entends dire :

— Mais il paraît que ce n'est pas nécessaire ?

Rien de plus naturel que cette évolution de pensée. Qui en est cause ? Le Parlement ? Il n'y est certainement pas étranger. Mais qui a causé le désarroi du Parlement sinon le gouvernement lui-même en se refusant au rôle de direction supérieure que les lois et le simple bon sens lui avaient réservé ?

Est-ce servir le pays que de lui cacher la vérité, comme le *Temps* semble m'y convier lorsqu'il me blâme d'avoir simplement constaté un fait indéniable, à savoir qu'au moment où l'on nous demande de voter la loi de trois ans, parce que deux classes exercées sont nécessaires sous les drapeaux, on fait qu'à peine la loi votée, *nous n'aurons plus qu'une classe exercée seulement*. Et pourquoi ? Parce qu'on a peur de nouvelles manifestations militaires, et qu'on trouve expédient de fuir le danger plutôt que de l'affronter avec résolution. Mon général tourne le dos, et



moi je continue de faire face à l'ennemi : voilà ce dont me blâme le *Temps*.

Je dis les choses comme elles sont, parce que si tous les journaux, pour quelque motif que ce soit, se mettaient d'accord pour taire ce qui est, le fait n'en serait pas moins le fait, et la *faiblesse* du gouvernement (pardonnez-moi l'euphémisme, ô lecteur!) un prélude de la défaite irréparable dont je cherche à sauver le pays — bien loin de le desservir.

Nous avons l'élan que rien n'arrête, la foi dans la patrie, le courage, la fermeté, notre soldat est le meilleur. Il nous faut la préparation, et sur ce point nos adversaires éventuels nous sont incomparablement supérieurs. Eh bien! la préparation ne nous viendra que d'un gouvernement, et d'un gouvernement de volonté. Une élection présidentielle arbitrée par la droite nous a donné un gouvernement d'équivoque qui péroré sur « la laïque », oublie le budget, bafouille sur les finances, titube sur la loi militaire, et choit à toutes les ornières pour nous préparer des élections qui livreront le pays aux discordes mortelles.

C'est ce désastre de tout que je cherche à pré-

venir. Et ceux qui, voyant le mal, s'y résignent ou s'en font les complices, sont les ouvriers d'une œuvre mauvaise et je les combattrai de toute la force qui m'est laissée. Les questions de personne ne me sont rien. Je ne demande rien à la République que la liberté de dire ma pensée, toute ma pensée. Et je continuerai de la dire dans l'intérêt de mon pays. Je sais que je suis démodé. Je m'en fais gloire, car je n'ai besoin ni de critique ni de louange pour aller tout droit mon chemin.

Ce malheureux pays, troublé, dissocié par les tristes parlementaires que le pouvoir attire éperdument et terrifie tout à la fois, faute de volonté, a besoin que tous ceux de ses fils dont le cœur est resté haut osent dire, pour éveiller des énergies parfois dormantes, ce que trop de faibles consciences s'obstinent à cacher. Le rôle est assez beau pour que tout bon Français puisse s'en contenter.

*4 juillet 1913.*

## Les Groupes

Depuis qu'il y a un « groupe d'entente », la discorde s'aggrave au camp parlementaire. Je ne dirai pas que le Palais-Bourbon ait jamais été le temple symbolique de la Concorde en perspective de la place de ce nom. Nul n'oserait soutenir que la fraternité républicaine a élu son siège dans l'hémicycle du Parlement. Il arrive qu'on s'y rudoie, ou même qu'on s'y gourme, à certains jours. Cependant, pour réaliser les beaux sentiments du programme, la nécessité veut de pacifiques rencontres, sur des formules tout au moins. C'est pour ce résultat que les groupes furent inventés. On pensa que le mieux pour s'unir était de se diviser. Je me groupe, tu te groupes, afin de nous dégroupier et de nous fondre. La chimie parlementaire, comme l'autre,



est de molécules en mouvement d'attraction et de répulsion tout à la fois.

Nous avons au Sénat deux ou trois groupes excellents qui se maintiennent ferme dans leur ligne à la condition de ne l'avoir point déterminée. Le groupe auquel j'ai l'honneur d'appartenir se réunit toutes les fois qu'il faut nommer un membre du bureau, un délégué à quelque conférence superflue, ou choisir son propre président, qui a toujours été M. Combes. L'entente souhaitée par M. Maginot s'y réalise d'elle-même, car on s'abstient avec soin des discussions politiques qui, seules, pourraient nous diviser. La courtoisie habite dans nos cœurs. Jamais un gros mot, comme dit Crainquebille, pas même un petit.

Nous sommes arrivés ainsi à réunir la moitié du Sénat à peu près dans une salle qui ne pourrait pas la contenir, et chacun, dans les moments difficiles, peut compter sur sa propre voix. Encore en est-il qui la promettent à un ami pour une surtaxe à l'octroi de son village.

Cette méthode, qui n'a pour elle que la pratique, n'est pas en faveur à la Chambre, où le groupe est, par excellence, agité. L'élection du Président a d'abord une importance. Des candi-

dats se disputent le fauteuil, et, quand ils y sont assis, se trouvent bien embarrassés. Le grand mal est qu'on se réunit : c'est la principale difficulté pour l'accord. Comme tout le monde est de bonne volonté, on finit quelquefois par constituer une majorité, à laquelle, nécessairement, une minorité s'oppose.

Ce premier travail accompli, il ne s'agit plus que de s'entendre avec les autres groupes qui, cependant, ont fait de même. C'est l'affaire d'une délégation officielle des gauches pour laquelle nos députés ont nommé des députés. La délégation se réunit ! Ce mot magique met tout le Parlement en rumeur. Les journalistes accourent, la plume au vent, l'oreille au guet et les yeux collés au trou de la serrure, avec cette unique pensée : Que font-ils là dedans ?

Ils font généralement des choses très simples. Ils échangent des cigarettes et des propos, après des poignées de main. « La délibération est ouverte », dit le Président avec gravité. C'était, l'autre jour, M. Dumont lui-même. Vous voyez cela d'ici. Le débat terminé, des majorités de groupes il se dégage de la délégation une majorité, au grand ennui de la minorité, et

les députés de groupes, nommés par les députés de la Chambre, nomment une députation pour aller trouver le Président du Conseil, qui, à cette nouvelle, ne se sent pas de joie, comme le corbeau tenant dans son bec un fromage.

Réception charmante. Le Président du Conseil est toujours un homme aimable — je n'ai connu qu'une exception. L'entente se fait sans peine, et, dès qu'elle est scellée, on se tombe dessus à la prochaine séance.

Sur cette organisation du « travail », M. Maginot, jeune député, ayant réfléchi, conclut que ça manquait de *colle*, comme on dit dans les bureaux de rédaction : de quoi le pot lui parut tout trouvé dans un « groupe d'entente ». L'idée était heureuse. Mais il n'y avait que le pot. Point de nouvelles de la substance collante. Et voilà que les députés du groupe collant, décollés de leur groupe, n'apportèrent au pot nulle substance agglutinante. Le croirait-on ? Ils se sont chamaillés. J'en ai vu qui parlaient de démission. C'est à pleurer.

Et puis la grande question surgit. Peut-on être à la fois du groupe agglutinant et du groupe agglutiné ? Si oui, pourquoi pas s'agglutiner en



famille ? Si non, c'est commencer par la désagglutination. Dures perplexités !

Par chance — il ne faut décourager personne — une nouvelle idée a surgi. Plus de groupes ! Ou plutôt un seul groupe ! Tous les radicaux réunis ! Telle est la proposition imprévue que j'ai promis de recommander aux commentaires de mes lecteurs. J'y serais peut-être favorable si je connaissais la pierre de touche où le radicalisme peut s'éprouver. J'ai vu des gens qui la cherchaient. S'ils rencontrent leurs amis de la pierre philosophale, ils fonderont sûrement un groupe sur lequel on pourra philosopher. Qui sait ? Ce sera peut-être le groupe tant cherché dont chaque membre s'engagera par écrit à repousser, avec ou sans dédain, ces offres de portefeuille où l'on vit — après quelle résistance ! — la roideur de MM. Dumont et Massé succomber.

Il est un autre groupe sur lequel j'avais compté, c'est le groupe de ceux qui ne sont d'aucun groupe, *les sauvages*, comme on dit en termes de couloir. Mais, faute de s'être encore apprivoisés, les *sauvages* sont restés à l'état de nature, c'est-à-dire pas plus isolés que les autres — sans trace d'anthropophagie.

Si bien que tout ce monde vit en assez bon accord : à ce point qu'on voit parfois des hommes qui se sont réciproquement voués à toutes les malédictions supérieures rouler, fraternellement embrassés, vers le commun délasement des joies champêtres. Il n'est rien de tel que de se haïr pour se comprendre enfin, et sentir ainsi qu'on est fait pour s'aimer.

Un *sauvage*, à qui je communiquais ces pensées, me demanda pourquoi, groupés ou non groupés, nos députés arrivent si sûrement à la dispersion. Je lui fis observer que les socialistes unifiés n'étaient pas dispersés et les cléricaux pas davantage. Mon homme, qui a de l'observation, me répondit que la raison lui en paraissait claire.

— Les cléricaux, remarqua-t-il, sont les soldats disciplinés de l'Eglise qui tient les clefs de l'Enfer et du Paradis. Ils n'ont pas besoin d'opiner par eux-mêmes. Ils ne sont là que pour obéir.

— Et les unifiés ? questionnai-je.

— Les unifiés ont fondé une Eglise, eux aussi, avec des dogmes intangibles, qui ont sur ceux de l'Eglise l'avantage de n'être pas formu-

lés, ce qui leur permet de réunir sans difficulté tous les idéalismes, primaires ou supérieurs.

— Et qu'est-ce qui les rassemble ?

— Une espérance de surhumanité, trop lointaine pour les exposer aux tentations du jour, dont le principal avantage est de les unir dans une intransigeance sublime fondée sur le grand principe de la surenchère.

— Et les républicains ?

— Ce sont de braves gens bien embarrassés entre les deux.

— Qu'est-ce donc qui fit l'union de leurs pères ?

— La défaite avec sa réaction d'énergie au service de l'idée.

— Qu'est-ce donc qui les divise aujourd'hui ?

La victoire, avec ses conséquences d'avantages pour l'idée et pour son représentant — entre lesquels une confusion s'établit.

*5 juillet 1913.*



## A M. l'Abbé Lemire

*Mon cher Abbé,*

Je ferai mon profit, n'en doutez pas, de votre excellente consultation sur les devoirs du Pape et des évêques. Malheureusement, ou heureusement — c'est à vous qu'il appartient d'en juger — je ne suis pas sous leur domination, et l'usage qu'ils font de leurs pouvoirs, insuffisamment vérifiés, ne m'intéresse que lorsqu'il leur arrive, par mégarde, de vouloir dicter leurs lois à la société civile ou de vous faire de la peine.

Ce sont de bonnes gens qui ont la tête près du bonnet, et qui, pour un oui ou un non, vous damnent en un tour de main. Aussi ai-je pris l'habitude de me tenir à distance pour éviter cet accident. Si j'ai eu avec vous la petite conver-

sation dont vous m'annoncez, à mon grand regret, la clôture, c'est que vous êtes du *Demos* et que l'absolutisme de ces grands seigneurs vous est étranger.

Il ne faut point chercher ailleurs la cause de votre désaccord avec Rome. Vous êtes citoyen, très citoyen, *civissimus*. Je vous en approuve, mais on vous en blâme en haut lieu, et votre cas, vu des hauteurs vaticanesques, n'est peut-être pas aussi bon que vous le croyez. C'est probablement pourquoi, lorsque je vous rencontre, je me tiens à quatre pour ne pas vous prêcher tout simplement un sermon de curé. J'ai essayé l'autre jour, sans succès. Peut-être est-ce que la vocation me manque ?

J'avais pris pour thème le détachement du monde — sujet propre à nous rapprocher — vous, parce que c'est votre raison d'être ; moi, parce que je suis à la veille de me détacher totalement. Mais vous n'avez rien voulu entendre. Mon poireau, mes poules et mes roses vous font peur, tandis que le Palais-Bourbon vous paraît un heureux séjour, où vous vous proposez d'accomplir une mission très belle. Mon frère, c'est que vous êtes mal détaché, permettez-moi de vous le dire. Vous

savez pourtant que *Paradis* veut dire *jardin*, tout simplement, et ce dont se contentent les élus du Seigneur pourrait suffire, ici-bas, ce me semble, à notre satisfaction. Vous pensez autrement. Faites donc, mon respectable ami, puisqu'il est écrit que l'homme le plus vertueux doit faire sa voie à travers toutes les tentations.

Celle qui vous assiège en ce jour est de nous guider, non seulement dans la voie du salut éternel — ce qui, entre nous, n'est déjà pas très aisé — mais encore dans les chemins qui vont à la représentation proportionnelle, ou s'en écartent, selon les mouvements des majorités.

Le Pape voit en vous de l'orgueil, et, moi, de l'humilité seulement. Je vous proposerais de compenser les deux sentiments l'un par l'autre et de n'en plus parler, si vous n'aviez la prétention de forcer l'assentiment de vos supérieurs par des raisonnements dans lesquels je ne peux pas entrer. Car, ce n'est pas mon affaire, à moi, qui n'ai que des égaux, et puis politiquer, ou non, sans la permission de personne, et sans autre surveillance que celle de mes adversaires, dont l'office m'est précieux comme celui de l'esclave ivre que vous connaissez.



J'entends bien que vous invoquez l'exemple de Paul, dont la Réforme (voyez l'écueil) a déjà tant abusé. Mais, qui le sait mieux que vous? lorsque l'apôtre s'écria : « *Je suis citoyen romain* », ce n'était pas du tout pour entrer au Sénat, pas même pour revendiquer la plus petite fonction élective sous César. Non, c'était un simple truc de procédure pour changer de tribunal, et échapper au danger le plus pressant. D'ailleurs, Paul n'avait pas de « supérieur », la papauté de Rome étant encore dans l'œuf, autant qu'il peut paraître.

Vous, c'est bien différent, vous voulez être apôtre et *citoyen actif*, comme on disait autrefois. La conquête du Ciel pour vous-même et pour autrui ne suffit pas à votre ardeur militante. Vous y voulez joindre quelque part du gouvernement de la terre, par le moyen d'une élection à la Chambre des députés, au Conseil général, à la mairie, c'est-à-dire que, dans une démocratie, vous rêvez d'être — pour le plus grand bien de tous, cela ne saurait faire doute — une fraction de puissance. Le plaisir de coudoyer Klotz et Dumont ! J'avais cru voir dans votre robe un signe de plus hautes espérances.

Mais comme il faut que le destin s'accom-

complisse, si j'étais Pape — pardonnez-moi la liberté de la supposition — je vous ferais venir et vous dirais paternellement :

« Mon fils, nul ne connaît mieux que moi le  
« poids des circonstances. Le fils de l'homme  
« n'avait pas une pierre où reposer sa tête, et vous  
« me voyez dans de superbes lambris. C'est que  
« je suis prisonnier. On ne s'évade pas de sa  
« destinée. Vous êtes bon, j'en suis très sûr. Vous  
« savez, toutefois, que, dans notre doctrine, les  
« bonnes œuvres ne suffisent pas pour gagner le  
« Bienheureux séjour. Socrate voisine de suppli-  
« ces avec Caïn lui-même. C'est la loi de suprême  
« bonté. Ne vous étonnez donc pas si je tremble  
« pour vous, lorsque je découvre que l'Infini ne  
« suffit pas à étancher votre soif de régénéra-  
« tion, car je ne vois pas comment on peut pré-  
« cher simultanément qu'il faut gagner l'éter-  
« nité des joies au mépris de la terre, et chercher,  
« sur le globe terrestre, des félicités de justice  
« et d'amour, qui ne sont durables qu'en haut.  
« Allez, cependant, et tentez votre chance, puis-  
« que vous serez, en tout lieu, l'ami des pau-  
« vres et ne cherchez au contact du mal que  
« l'amorce du bien. Allez en paix, et quand vous

« aurez appris ce qu'on peut attendre de l'homme,  
« aussi bien au Conseil municipal qu'à l'Eglise,  
« vous reviendrez me voir et il y aura beaucoup  
« de joie au ciel pour votre retour. »

Mais je ne suis point Pape — pas même en voie de le devenir — voilà le diable de l'affaire, si j'ose m'exprimer ainsi.

Alors il faut vous expliquer avec l'*autre*, qui se borne à dire NON, et qui attend votre obéissance. Il sait bien qu'en me parlant vous vous adressez à lui par-dessus mon épaule. Il en sourit et ne meut pas sa position d'une ligne. Il a des raisons pour cela : je dois en convenir. Vous donnez des pensées au gouvernement de la terre : lui, de même, à sa façon. Léon XIII voulait tous ses curés républicains : ils le furent sans exagération. Pie X fait machine arrière, et les curés suivent allègrement. Vous me dites : Léon XIV un jour renversera tout cela. C'est possible. Mais plus tard un Pie XI peut-être... Ni vous ni moi ne pouvons attendre la fin de ce jeu.

J'en reste donc à Pie X, à qui République ou Monarchie n'importe pas plus qu'à son prédécesseur, et qui va tout droit au plus donnant. Aujourd'hui il est poincariste, sans aucune ver-



gogne, parce que certains laïques supérieurs, auxquels il prête une oreille plus favorable qu'à un misérable curé des champs, lui ont promis de *bonnes élections*, et que l'affaire est en chemin.

Voyons. Notre Poincaré n'était que candidat, lorsqu'il alla chercher dans les rebuts de l'affaire Montagnini un certain Dumaine, frappé par le Pichon de ce temps-là (qu'il ne faut point confondre avec l'autre) pour avoir voulu cumuler dans sa diplomatie le service de l'Eglise avec celui de la République française qui ne s'y prête pas bien. Il en fit un ambassadeur, et le Pape comprit très bien que ce candidat devait lui convenir. Je ne cite que ce trait. Vannutelli pourrait en conter d'autres. Que voulez-vous qu'on s'embarrasse d'une histoire de curé quand de si grands intérêts sont en jeu ?

Que sert-il d'alléguer que le Pape permet en d'autres pays ce qu'il interdit en France ? Il en fera bien d'autres, « dans l'intérêt du ciel » qui demeure au-dessus des contingences humaines. Il a reçu le Saint-Esprit, dites-vous, et les évêques de même ? Alors pourquoi demander qu'ils se chamaillent, comme de simples parpaillots ? Vous haussez les épaules d'impatience ? Je vous

l'avais bien dit, c'est encore moi le plus curé de nous deux... dans les sentiments du discours.

Il faut vous quitter là, mon cher abbé. Je vous laisse dans l'arène, héroïque gladiateur désarmé! Vous savez bien qu'il ne m'arrivera point de retourner le pouce, comme aux belles dames romaines, pour l'achèvement du vaincu. Qui sait? Votre victoire nous séparerait peut-être, tandis que la défaite...

Je veux obstinément vous revoir dans ce petit jardin de curé que vous donnez aux pauvres et que, dans un esprit de sacrifice, sans doute, vous vous refusez.

*13 juillet 1913.*

## Table des Matières

	Pages
PRÉFACE . . . . .	I
Une heure difficile . . . . .	1
La loi de deux ans . . . . .	7
La loi de trois ans. . . . .	13
7 Du sang et de l'argent . . . . .	19
La conférence de Berne . . . . .	26
Le maintien de la classe. . . . .	33
Le peuple anglais et le service militaire . . . . .	40
✕ Toutes ces dames au scrutin . . . . .	48
Les liaisons dangereuses. . . . .	56
L'apaisement . . . . .	63
Brumes parlementaires . . . . .	69
+ Désordre national. . . . .	77
Après les massacres d'Arménie . . . . .	85
✕ Ces « Messieurs » . . . . .	93
+ Pour la défense nationale . . . . .	100
+ La discipline d'abord. . . . .	108
Vouloir ou mourir. . . . .	115
+ L'effort . . . . .	123
La revanche de l'Extrême-Orient. . . . .	130
+ Deux génies différents . . . . .	139
+ L'homme-soldat . . . . .	146
Et le peuple français ? . . . . .	153
La lumière du Thabor . . . . .	160
+ De la cause à l'effet . . . . .	167
Pour les Bernois . . . . .	174



La « question d'Alsace-Lorraine » . . . . .	182
Pour commencer . . . . .	188
X Entre la coupe et les lèvres. . . . .	195
Le crime d'enseignement . . . . .	202
X Pour la paix sociale . . . . .	210
Pour être. . . . .	218
Et l'alcool ? . . . . .	224
X Révolution sans barricades. . . . .	232
Défaite ou victoire . . . . .	239
L'amende honorable . . . . .	245
La « Mare stagnante » . . . . .	253
Des deux côtés . . . . .	261
X L'art de ne pas gouverner. . . . .	269
X Les Juifs de Roumanie . . . . .	277
A M. l'abbé Lemire . . . . .	287
X Un nouveau groupe . . . . .	296
« La laïque » . . . . .	304
La caisse ! . . . . .	311
Toujours la caisse ! . . . . .	319
Et la sanction ? . . . . .	328
X En déroute . . . . .	335
X Et la presse? . . . . .	343
Une histoire de pont . . . . .	351
Aux voix. . . . .	359
A M. l'abbé Lemire . . . . .	367
Le secret du Roi . . . . .	375
X Sans boussole . . . . .	383
X Apologie . . . . .	391
X Les groupes . . . . .	399
A M. l'abbé Lemire . . . . .	406



VERIFIOAT  
 2007

VERIFIOAT  
 1987